

UNIVERSITE PARIS V
RENE DESCARTES
SCIENCES HUMAINES- SORBONNE

THESE
POUR LE
DOCTORAT DE TROISIEME CYCLE

Présentée par
SARR Louma

Soutenue en Mai 1982

**DIVISION SOCIALE ET ENSEIGNEMENT :
INEGALITES SOCIALES ET ENSEIGNEMENT DE
CLASSES DANS LES CYCLES PRIMAIRE, MOYEN
ET SECONDAIRE, PAR LA RECONSTITUTION DE
CARRIERE DE LA COHORTE DES TERMINALES
1979-80 AU SENEGAL**

Sous la direction de M. le Professeur LE THANH KHOI

Année universitaire 1981-82

Le p'tit Thésar
Etudiants services 34, rue Serpente – 75006 Paris

Dédicaces

A la mémoire de mon père Ameth Fall Sabre SARR qui eut une vision originale de mon destin en réalisant mon éducation par la synthèse des valeurs négro-africaines et de celles des deux grands «fronts d'acculturation»- selon l'expression du Professeur Yves Person-; le «front d'acculturation arabo-islamique» spirituel et le «front d'acculturation occidental» cartésien.

A mes mère et tante Awa SECK et Awa THIAM, dont je suis redevable d'un tribut, d'une dette que l'espace d'une vie entière ne saurait éponger.

Aux humbles hommes et femmes liés à ma famille «féodale», dans un rapport d'exploitation et de servilité et dont les bras ont suppléé les mains frêles de l'enfant que j'étais dans les travaux champêtres et permis ainsi, mon éducation.

A tous les enfants défavorisés du Sénégal, victimes d'injustices découlant des inégalités sociales qu'il convient de réduire et de supprimer.

Remerciements

Il m'est difficile, au terme de ce long travail de thèse, d'énumérer, de manière exhaustive, les personnes qui, de près ou de loin, m'ont apporté leur contribution positive, soit par leurs réflexions critiques et constructives soit par leur soutien moral et matériel.

Qu'elles veuillent trouver ici l'expression de ma profonde gratitude. Toutefois, je me dois de mentionner nommément, quelques unes, plus directement impliquées dans l'élaboration de cette recherche..

En premier lieu, le Professeur Lê Thành Khôi, qui a accepté de diriger cette thèse et à qui je dois entre autres, ma formation méthodologique et épistémologique : Education comparée, Economie de l'Education, planification de l'Education. L'approche méthodologique des problèmes éducatifs dans la stratégie globale des Economies des pays du Tiers-Monde à laquelle il m'a initié, et à la démarche rigoureuse par ses critiques constructives, ses exigences de la précision, de la concision, de la cohérence bref, sa méthode scientifique d'analyse des Problèmes, m'ont fortement enrichi sur les plans intellectuel et culturel.

Le Professeur Georges Snyders m'a fait découvrir une approche tout à fait originale et différente de celle que J'avais de la philosophie de l'Education qui m'était enseignée à l'Ecole normale supérieure de Dakar. Je sais désormais que toute Education véhicule une idéologie, qu'elle doit être engagée et que l'Education neutre est un mensonge.

Le Professeur Isambert Jamati. m'a initié à la sociologie de l'Education, dimension fondamentale d'une véritable politique éducative de justice sociale.

Mes remerciements aussi :

A Makha SARR, mon cousin et confident qui a assuré mon encadrement dans l'école de la vie et dont l'aide décisive à supprimé les

obstacles dressés sur mon chemin et permis la poursuite de mes études secondaires et supérieures;

À Mangoné SECK mon cousin, dont les conseils m'ont épargné tant d'erreurs de jeunesse.

Je tiens à associer dans ces remerciements le Professeur Amadou Makhtar MBOW Directeur Général actuel de l'U.N.E.S.C.O. qui m'a initié à l'histoire et à la Géographie, un Ami resté constant dans ses conseils et discret dans l'appui qu'il m'a toujours apporté.

Je ne saurais passer sous silence la contribution concrète, tant morale que matérielle, de Abdel Kader FALL, actuel Ministre de l'Education nationale du Sénégal.

Je confondrais dans une égale gratitude, mes amis, Papa Amadou Sidibé, Gabriel Gérard. DIOP, Yérim Codé M'BODJI, Mamadou Yakham LEYE, Mamadou: DIAGNE, Daouda KEÏTA, Amadou Ciré SALL Hamidou Nacuson SALL, Babacar CISSE, Boubacar N'DIAYE, Makhtar N'DIAYE, Alioune DIOUF Samba Seydou SARRE... Ils ont contribué, chacun en ce qui le concerne, à l'aboutissement de ce travail.

Mes remerciements aussi à mes cousins et frères Oumar GUEYE, El hadj Malick DIOP, Alioune GAYE, Madické SECK, Fara DIOP, Baye SARR, Talab SARR, Ihrahima SARR, Moustapha SARR.

Une mention spéciale à mon épouse M'bana CISSE qui, durant cette absence du foyer conjugal, m'a suppléé efficacement et assuré le fonctionnement normal de la famille au sens africain du terme. Sans elle, ce travail n'aurait pu être mené à son terme. Je lui exprime toute ma reconnaissance.

Je voudrais enfin, adresser aussi, tout particulièrement, ma profonde reconnaissance au Docteur Hamidou Nacuson SALL qui a bien voulu accepter de relire cette thèse et d'y apporter les corrections nécessaires.

Table des matières

Remerciements	3
Table des matières	6
Introduction	11
I. Position générale du problème de la société et de l'éducation au Sénégal	11
II. Problématique : Les inégalités sociales dans l'enseignement, les causes externes	12
1. Les questions relatives aux causes extrascolaires	13
A) Questions relatives aux causes économiques que traduisent les conditions de vie	13
B) Les causes socioculturelles	16
2. Les questions relatives aux causes scolaires.	18
a) Variable de l'âge	18
b) Le cursus scolaire	19
c) Le sexe	19
d) Qualification et répartition des enseignants	20
III. – Méthodologie	20
III-1. Notre enquête	20
A- Les problèmes méthodologiques	21
a) Le choix de l'échantillon :	21
b) Le matériel d'enquête : le questionnaire	23
1° La construction du projet de questionnaire :	23
2° La mise à l'épreuve du projet de questionnaire.	24
3° La rédaction de la forme définitive du questionnaire.	25
4° La passation du questionnaire.	25
c) Le dépouillement du questionnaire.	25
B. Conclusion : Résultats de l'enquête	26
III-2. Méthodologie d'analyse ou plan suivi.	28
Première partie : La dynamique sociale, les déterminismes socioéconomiques et leurs répercussions sociales dans l'enseignement.	30
Titre 1 Essai de sociologie de la société sénégalaise : Les mutations sociales. Théories et réalité des classes sociales au Sénégal	30
Chapitre I : Concept de la classe selon les horizons théoriques marxistes et «fonctionnalistes».	31
a) - Les caractéristiques différentielles :	31
b)- Les points de convergences des deux courants :	32
c)- Définition de classes sociales	32
Chapitre II : Débat sur l'existence ou l'inexistence de classes sociales en Afrique	33
A/ Les Marxistes orthodoxes	37
B / Critiques des tenants de l'existence des classes	38
c) Notre conclusion sur l'existence ou l'inexistence des classes sociales.	39
Chapitre III : Synthèses classificatoire des classes sociales	42
III A/. Fondements de classification : critères	42
a) Les manifestations	43
b)- Les mécanismes	44
1°) Les critères économiques et politiques.	44
2°)- Les critères culturels et sociologiques.	45
3°)- L'existence d'une conscience de classe	46
III B/- Les classes sociales : Les composantes	47
1°) Les classes supérieures	50
A)- Les critères de différenciation : Typologie	50
a) - Critère économique :	50

b)- Le niveau d'instruction. _____	50
c)- Le critère social a été aussi un facteur de classification. _____	51
B)- Les composantes. _____	51
I- La grande bourgeoisie comporte quatre catégories sociales : _____	51
a) Les capitalistes : _____	51
b) Les technocrates : _____	51
c) Les cadres politiques : _____	51
d) La noblesse guerrière et religieuse. _____	51
II- La moyenne bourgeoisie _____	52
a) Les professions libérales (médecins, avocats) les professeurs d'Université, etc. _____	52
b) Les hommes d'affaires sénégalais moyens : Commerçants, industriels des moyennes et petites entreprises. _____	52
c) Les marabouts des grandes villes, les propriétaires terriens. _____	52
III.- La fraction de la couche supérieure de la petite bourgeoisie _____	52
2°) Les classes populaires _____	52
A. Les composantes _____	53
a) Le prolétariat _____	53
b) La paysannerie _____	53
B- Les critères de différenciation _____	54
a)- En milieu urbain. _____	54
1- Economique : _____	54
2- La résidence : _____	54
3- Le niveau culturel _____	55
b)- Les ruraux. _____	55
3°) Les classes moyennes _____	55
1. Le facteur économique _____	56
2. Niveau d'instruction _____	56
3. Le facteur social _____	56
III C/- La construction des trois classes sociales _____	56

Titre II : Les déterminismes socioéconomiques et leurs répercussions sociales dans l'enseignement _____ 58

Chapitre I : Les principes de cette politique _____ 59

A) L'exploitation économique _____	59
B) La domination socioculturelle _____	60

Chapitre II : Stratégie éducative et processus de hiérarchisation sociale sous l'époque coloniale _____ 61

Les objectifs _____	62
Les étapes et l'organisation de l'enseignement colonial au Sénégal _____	64
La première étape 1816-1903 : ou l'Ecole coloniale civilisatrice, prétexte de la domination française. _____	65
1903-1944 : Un enseignement structuré et hiérarchisé ou l'école coloniale sur mesure. _____	66
1- L'enseignement primaire _____	66
a) Le niveau élémentaire vise des objectifs spécifiques et déterminés. _____	66
b) Le niveau supérieur _____	67
2- L'enseignement moyen supérieur _____	68
3) De 1944 à 1957/1960 : De l'école coloniale de l'assimilation à celle de l'association _____	69

Titre III : Les facteurs d'ordre socioéconomique, le développement de la scolarisation et les répercussions socioscolaires, liés à l'Indépendance _____ 73

Section I : La nouvelle politique de modernisation du Sénégal et le développement de la de la scolarisation _____ 75

Chapitre I : La nouvelle politique de développement et les données de base _____	75
A- Les facteurs démographiques _____	75
a) Présentation du Sénégal _____	75
1) Situation _____	76
2) Présentation physique _____	76
b) Les contraintes démographiques _____	77

B. Les options économiques _____	80
- Les objectifs : _____	81
- Les conditions : _____	82
1°) Le code d'Investissements _____	82
a) La perte des droits de l'Etat sur le transfert de capitaux et de leurs revenus. _____	82
b) Le Code se caractérise aussi par un alourdissement des charges de l'Etat. _____	83
2°) La loi sur le domaine national. _____	84
C/ Conséquences sociales _____	84
Chapitre II : Le développement de la scolarisation et les disparités _____	87
I. L'évolution de la scolarisation. _____	89
a) Les objectifs de la réforme. _____	89
b) L'évolution de la scolarisation 1960 à 1980. _____	89
1) Enseignement préélémentaire. _____	89
2) L'enseignement primaire. _____	91
A) Accroissement des établissements et des effectifs. _____	91
B) Taux de scolarisation _____	92
3) L'enseignement moyen et secondaire. _____	92
II. Les disparités géographiques de la scolarisation au Sénégal, en référence au taux de scolarisation par niveau d'enseignement _____	95
* Au niveau élémentaire _____	96
*L'Enseignement moyen _____	96
*L'Enseignement secondaire _____	96
III Les facteurs objectifs déterminants des inégalités sociales de réussites scolaire : Les facteurs extrascolaires _____	99
Les inégalités géographiques _____	99
Les origines géographiques, rurales et urbaines des élèves de terminale de la cohorte 1979/80. _____	99
a) sur le plan national _____	99
b) Dakar et le reste du Sénégal. _____	101
Les inégalités économiques et les conditions de vie _____	104
A/ Sur le plan national _____	104
B/ Dakar et le reste du Sénégal _____	106
Les inégalités culturelles _____	108
1 - L'aide intellectuelle. _____	108
a) Sur le plan national _____	108
b) Dakar et le reste du Sénégal. _____	109
2/. Autres moyens culturels _____	110
a) Les moyens culturels des élèves de terminales selon les classes sociales et sur le plan national. _____	111
b) Dakar et le reste du Sénégal. _____	112
Les inégalités de motivations : Liens de parenté _____	114
A/ Absence ou présence des parents sur le plan national _____	115
B/ Dakar et le reste du Sénégal _____	116

Deuxième partie : Dépendance économique et mécanisme d'un enseignement de classes _____ 118

Titre I : Développement inégal et dépendance économique _____ 119

Chapitre I : Une économie extravertie et dépendante _____ 119

A/ La situation économique _____ 119

B/ Les mécanismes de la dépendance économique _____ 125

Chapitre II : Les besoins actuels en main d'œuvre qualifiée découlent de notre économie dominée et extravertie _____ 130

A/. Les perspectives de l'emploi _____ 132

B/ Besoins en main d'œuvre qualifiée et réalités _____ 133

Titre II : Mécanisme de sélection sociale du système scolaire : les facteurs d'inégalités _____ 136

Chapitre I : Les facteurs relatifs au cursus scolaire _____ 136

1. Les années de naissance des élèves de terminales de la cohorte 1979-80. _____ 136

A) Sur le plan national _____	136
b) Dakar et le reste du Sénégal. _____	138
2- L'Éducation préscolaire _____	140
A). Niveau national _____	140
B). Dakar et le reste du Sénégal _____	140
3. Les âges d'entrée. _____	141
A) Au niveau national _____	141
B) Dakar et le reste du Sénégal _____	145
4. Les inégalités sociales dans les trajectoires scolaires _____	148
4-1- La situation globale _____	148
Au niveau national _____	149
1°) Les classes supérieures : _____	150
2°) Les classes moyennes _____	150
3°) Pour les classes populaires, _____	150
B/ Entre Dakar et le reste du Sénégal _____	152
4-2 Les trajectoires scolaires normales selon les classes sociales _____	152
a) Niveau national _____	152
b) Dakar et le reste du Sénégal _____	155
4-3 Trajectoire atypiques (les redoublements selon les classes sociales) _____	156
A/ Au niveau national _____	156
a) Les classes supérieures _____	159
b) Les classes moyennes _____	159
c) Les classes populaires _____	159
B/ Dakar et le reste du Sénégal _____	160
4-4 Les cours redoublés _____	163
A/ Niveau national _____	163
B/ Entre Dakar et le reste du Sénégal _____	171
4-5 Les âges d'arrivée des élèves de terminales de la cohorte _____	172
Chapitre II : Les inégalités sociales selon le sexe _____	178
B/ Dakar et le reste du Sénégal _____	180
Chapitre III : Le personnel enseignant, inégalités dans la répartition selon la qualification _____	183
<hr/>	
Conclusion générale La réduction des inégalités sociales dans l'enseignement primaire moyen et secondaire au Sénégal : Suggestions et propositions _____	188
I – Les facteurs d'inégalités _____	189
A – Les facteurs externes _____	189
B – Les facteurs internes : Les contraintes _____	191
II. Les conditions de la réduction des inégalités dans l'enseignement _____	193
A/. Sur le plan externe _____	193
B/. Sur le plan interne _____	195
Conclusion : La réduction des inégalités sociales _____	206
Bibliographie _____	208
Annexe I : Analyse comparative de la population parente (Elèves de terminales 1979 – 80) et de l'échantillon _____	222
Annexe II : Les établissements scolaires publics par classe sociale, sexe et par type d'enseignement _____	223
Annexe III : Les établissements scolaires par classe sociale et par sexe _____	224
Annexe IV : Tableau récapitulatif des effectifs scolaires par classe sociale, sexe et par type d'enseignement _____	225
Annexe V : Questionnaire élèves / enseignement secondaire _____	226

Annexe VI : Recensement national 1976 – Répartition de la population sénégalaise résidente selon les groupes quinquennaux et l'activité professionnelle	229
Annexe VII : Liste des tableaux	233
Annexe VIII : Sigles employés dan cette thèse	239
Annexe IX : Sigle des établissements scolaires utilisés dans cette thèse	241
Annexe X : Listes des cartes et graphiques de la thèse	242

INTRODUCTION

I. POSITION GENERALE DU PROBLEME DE LA SOCIETE ET DE L'EDUCATION AU SENEGAL

Egalité des chances, démocratisation de l'enseignement, scolarisation totale sont des concepts qui émaillent la plupart des discours officiels relatifs à l'éducation. Cependant, les déclarations généreuses d'intention de nos gouvernants s'avèrent généralement en totale rupture avec la réalité observable et vécue quotidiennement. On constate, en effet, dans tous les pays, des inégalités plus ou moins prononcées entre différentes classes ou catégories sociales, quelque soit le système politique. On peut affirmer dès lors que le problème des inégalités demeure de même nature partout. Et les différences se situent au niveau de l'ampleur et du degré qu'elles revêtent.

Ainsi dans les pays du Tiers-Monde, ces inégalités ne se posent pas dans les mêmes termes que dans les pays capitalistes développés, par exemple. Elles y recouvrent un double aspect à la fois interne et externe.

Sur le plan externe, le phénomène, pour être véritablement appréhendé, doit être inséré dans le cadre dichotomique des deux faciès du Capitalisme mondial que sont le capitalisme central, « le Centre » et le Tiers- Monde ou la « Périphérie », qui se complètent et s'opposent à la fois.

Cette situation, nous le savons, engendre richesse et domination au Centre, pauvreté et dépendance à la Périphérie...Ce sont donc là les deux aspects du capitalisme nécessairement liés dans un rapport tel que celui du cheval et du cavalier ou celui du poisson dans l'eau.

Les contraintes qui découlent de ces rapports du Centre et de la Périphérie, influent lourdement sur la situation interne des Etats sous développés du Tiers-Monde.

En effet les mécanismes de l'exploitation capitaliste déterminent des modèles politiques, idéologiques, économiques, sociaux et culturels dans ces pays.

On aboutit alors, comme dans les pays « capitalistes mères », à des inégalités encore plus aiguës ; car aux effets externes de cette domination et exploitation s'ajoutent les facteurs qu'incarnent les agents internes du système en place.

C'est dans ce contexte qu'il convient de situer le Sénégal. Comme la plupart des pays anciennement colonisés, il n'échappe pas à cette dépendance aggravée par plus de trois siècles de domination étrangère.

Cette ancienneté de domination explique, pour une large part, la profondeur de l'ancrage d'une aliénation multiforme : politique, économique, sociale et culturelle.

Les indépendances portaient en elles l'espoir de tous les peuples dominés pour s'affranchir de cette domination. Mais la déception est profonde aujourd'hui quand on sait que les écarts se creusent aussi bien entre les nations, qu'au sein des nations, entre, riches et pauvres, classes sociales, ethnies, ruraux et urbains, villes et campagnes etc.

Pourtant les stratégies pour sortir du sous-développement n'ont pas fait défaut. Mais les échecs ont été enregistrés partout dans le Tiers-Monde, avec il est vrai, plus ou moins d'intensité selon les pays, après 20 ans d'indépendance. Ce bilan négatif, dont les effets se sont faits sentir dès 1968 et aggravé depuis lors, a incité les gouvernements de nos Etats à une série de réformes pour redresser une situation de plus en plus désastreuse.

L'espoir est-il permis aujourd'hui de pouvoir sortir de ce contexte porteur d'inégalités que l'on prétend s'attacher à réduire. Il nous semble

qu'il faille répondre par la négative, tant que perdure cette situation de domination et de dépendance qui les a engendrées.

L'intelligibilité de ces inégalités requiert une analyse rétrospective de l'origine de leurs causes, de leurs processus et des résultats auxquels elles ont abouti aujourd'hui.

Le travail de recherche que nous nous proposons de réaliser, portant sur les inégalités sociales dans l'Enseignement, s'inscrit dans ce cadre global dont elles ne sont qu'une dimension.

Ces inégalités sociales observées dans l'Enseignement primaire, moyen et secondaire saisies, à travers la cohorte des terminales de 1979-80, ne sont que le résultat d'un processus dont l'origine remonte à l'époque coloniale et se prolonge dans la phase post-coloniale.

II. PROBLEMATIQUE : LES INEGALITES SOCIALES DANS L'ENSEIGNEMENT, LES CAUSES EXTERNES, LES CAUSES INTERNES.

Toute société de classes a tendance à se reproduire et comporte, par conséquent, nécessairement, des mécanismes de sélection et de reproduction qui perpétuent les structures sociales établies.

C'est pourquoi notre problématique des inégalités sociales dans les Enseignements primaire, moyen et secondaire au Sénégal s'articule autour de deux dimensions hiérarchiques, principales, synergiques par leurs effets, dans le processus générateur des inégalités sociales, avant et pendant la scolarité des enfants issus des différentes classes sociales.

La première instance de sélection et de reproduction se situe au niveau de l'environnement familial immédiat de l'enfant. Les mécanismes fondamentaux et déterminants opèrent par les facteurs économiques et

culturels capitaux dont bénéficient largement les enfants des classes supérieures et moyennes, avant et pendant leur scolarité.

L'autre instance, l'appareil scolaire, mesure en fait ces différences de position de classes et de moyens.

En analysant le contenu social, l'organisation et le fonctionnement de l'Ecole, nous chercherons à démontrer son caractère inégalement social, reflet de la société elle-même.

Donc notre approche de la détermination causale des inégalités sociales dans l'enseignement, nous conduit à prendre en considération d'une part, les facteurs externes au système scolaire et d'autre part, à démontrer analytiquement les facteurs internes d'un système qui, par son organisation et son fonctionnement, concourt à légitimer des différences de destins entre les élèves issus des classes supérieures, moyennes et populaires¹.

Il convient, dès lors, de se poser des questions relatives à ces deux dimensions. Et de la pertinence de leurs réponses dépend la satisfaction de nos interrogations et de la conclusion : « ce qu'il fallait démontrer ».

Nous aborderons, ensuite, la stratégie de la recherche qui a permis d'apporter des réponses aux interrogations nécessaires à la vérification de nos hypothèses. Notre enquête sera l'instrument principal.

Les questions relatives aux inégalités sociales.

Nous distinguerons les questions qu'il convient de se poser en référence aux deux dimensions externe et interne au système scolaire.

Nous aborderons, d'abord, les questions relatives aux causes extrascolaires ; puis nous nous interrogerons sur les causes internes des inégalités sociales.

¹ L'emploi du pluriel pour chacune des trois classes se justifie par l'hétérogénéité des couches sociales qui les composent comme nous le verrons plus loin.

1. Les questions relatives aux causes extrascolaires

Les questions qu'on peut se poser sont variées et variables à l'infini quand on cherche à s'interroger sur les causes externes des inégalités sociales qui, de ce point de vue, déterminent des injustices criardes et finalement constituent les facteurs déterminants du destin scolaire des enfants selon leur appartenance sociale. S'il est relativement aisé de se poser les questions liées aux causes extrascolaires des inégalités sociales, la difficulté apparaît très vite pour répondre à leur totalité. Dès lors, il semble plus indiqué de se référer à un nombre de questions plus limitées mais dont les réponses nous rapprochent de la vérité scientifique car, ne l'oublions pas, en sciences humaines, l'objectivité est toujours asymptotique de la Vérité.

Nous avons, à partir de cette réalité, réduit nos questions relatives aux causes extra-scolaires des inégalités sociales à deux indicateurs qui nous paraissent des facteurs déterminants dans ce domaine.

Nous avons volontairement écarté, dans l'étude des inégalités sociales, la dimension ethnique. Elle fait l'objet d'une étude de Véronique Champion Vincent², reprise, développée et commentée par Jean Yves Martin³. La prédominance de l'ethnie Wolof dans notre système d'enseignement reste une tendance que confirment encore toutes les études faites dans cette optique. Les statistiques récentes du Ministère de l'Education nationale qui incluent cette dimension dans la collecte des données en fournissent une illustration. En effet la langue utilisée, le wolof représente 85 % de la population scolaire. Même si elle ne coïncide pas avec l'ethnie, elle fournit une indication précieuse. Sur un effectif global en 1979-80 de 392.541 élèves de l'enseignement élémentaire, on constate que 273.966 élèves et 277.604 élèves

² Champion Vincent (Véronique).- Système d'enseignement et mobilité sociale au Sénégal.- Revue française de sociologie, vol. XI n° 2, 1970. PP 164-178.

³ MARTIN(Yves Jean).- Sociologie de l'enseignement en Afrique noire.- Cahiers internationaux de sociologie, vol. 53 Juil./Déc. 1972, pp 337-362.

parlent le Wolof à l'intérieur de l'école et dans les régions sénégalaises soit respectivement les pourcentages ci-après : 69,79% et 70,70%⁴.

Nous évoquerons en premier lieu, les questions relatives aux causes économiques, fondement de toute possibilité d'une activité humaine.

Puis nous nous interrogerons sur les facteurs culturels complémentaires indispensables dans une problématique comme celle qui nous préoccupe.

A) QUESTIONS RELATIVES AUX CAUSES ECONOMIQUES QUE TRADUISENT LES CONDITIONS DE VIE.

« L'animal produit uniquement sous la contrainte d'un besoin immédiat, tandis que l'homme produit même lorsqu'il est libéré de tout besoin physique, il produit vraiment quand il est affranchi de ce besoin et seulement alors... ». Cette définition de Marx, de l'homme producteur et créateur, explicite le rôle fondamental que joue l'économie dans toute société humaine. Il est indispensable de situer ce facteur, en bonne place, dans toute recherche des causes des inégalités sociales dans l'Enseignement. En effet, les élèves issus des classes populaires, en proie à une faim chronique, ne peuvent accéder pleinement à l'état d'homme producteur et créateur, parce que non libérés de ce « besoin physique immédiat ».

Or, la satisfaction de ce besoin est liée, notamment, au revenu. La pauvreté matérielle entraîne des inégalités d'échecs scolaires selon l'origine sociale des élèves. Elle se manifeste sous plusieurs formes.

L'influence du facteur nutritionnel, objet de multiples études scientifiques, le prouve amplement. Ainsi, le Professeur Lê Thành Khôi, affirme à la suite de Gravioto Licardie et Birch (Pediatrics 1966), que

⁴ Annuaire statistique du Ministère de l'Education nationale du Sénégal.- L'enseignement primaire (1979-1980), P. 265 - 278p.

« l'apport alimentaire qu'il (l'enfant) reçoit, influencera les acquisitions intellectuelles de l'écolier, les facultés d'apprentissage de l'adolescent et le comportement de l'adulte. ». Il poursuit : « ... toute carence alimentaire qualitative aussi bien que quantitative dont souffrent les êtres humains au début de la vie, risque de freiner de manière irréversible leur développement mental. C'est en effet, au cours des douze premiers mois de l'existence que se produit la multiplication des cellules organiques, système nerveux central compris ; et l'insuffisance à cette période d'un apport azoté convenable, entraîne un freinage irréparable de ce développement ». ⁵

On observe, par ailleurs, que la malnutrition résulte en partie d'une carence en protéines, ou dans certains cas, en sels minéraux etc.

Ce manque de certains micronutriments et de protéines, surtout chez les jeunes, provoque de manière décisive sur l'enfant, par une réduction notable, sa capacité d'attention et d'apprentissage.

La fatigue, l'état de léthargie et d'apathie apparentes qu'entraîne l'anémie - carence de fer - produisent des ravages chez les enfants issus de milieu pauvre ; cependant que l'absence d'iode peut freiner le développement physique et intellectuel.

Cette situation nutritionnelle, liée à un revenu très faible est le lot de la majeure partie des populations du Tiers-Monde et notamment du monde rural.

Bourdieu illustre ces inégalités sociales par l'exemple qu'il donne dans l'expression des manifestations de l'habitus et de l'espace de vie ; exemple parfaitement applicable à la situation sénégalaise, notamment, dans la fraction de la classe supérieure occidentalisée

⁵ Lê Thành KHOI : Jeunesse exploitée : jeunesse perdue ? Paris, PUF, 19778 d'attention. 227 p.

En effet, en matière de consommation alimentaire, la liberté de choix, déterminée par la distance à la nécessité, est fonction de revenu selon l'appartenance sociale.

C'est ainsi, dit-il, que : « à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale, la part de consommation alimentaire de nourritures lourdes et grasses et faisant grossir mais aussi à bon marché, - pâtes, pommes de terre, (Féculents)- décroît ; tandis que croît la part des nourritures maigres, légères (faciles à digérer) et ne faisant pas grossir... »⁶

On sacrifie la qualité à la quantité, plus on se situe au bas de l'échelle sociale. La situation apparaît simple. Ce qu'on désigne sous le nom de goût populaire pour les nourritures à la fois les plus nourrissantes et les plus économiques se déduit de la nécessité de reproduire au moindre coût la force de travail qui s'impose au prolétariat ; tandis que l'idée de goût typiquement bourgeoise, suppose la liberté absolue de choix si étroitement associée à l'idée de liberté... alors que les prolétaires n'ont pas le choix donc de liberté dans ce domaine. Ils consacrent plus de 80% de leurs maigres revenus à l'alimentation. Et la conséquence dans la consommation des produits culturels (à la santé, au loisir) se réduit à la portion congrue.

On perçoit clairement donc combien les enfants issus des classes populaires souffrent le plus de ces carences, se trouvent lourdement handicapés dans leurs études dont les manifestations ont noms : abandons, retards scolaires, réussite difficile.

De cette inégalité sociale de conditions, découlent des inégalités scolaires dans l'Enseignement.

Ce problème nutritionnel constitue donc une variable importante certes, mais pas unique. Aussi avons-nous poussé notre investigation avec d'autres

⁶ BOUDIEU (PJ) : La distinction.- Paris Ed. Minuit.-1979, 670 p.

éléments telles que les conditions de travail scolaire: et le témoignage des élèves eux-mêmes révèle de manière sans équivoque leur origine sociale. Nous citons certains exemples de réponses qui ont constitué des indices (pas les seuls) à la base de notre classification des conditions de vie de nos adolescents.

A la question : « dites quelles sont vos conditions matérielles et familiales de travail scolaire ? » ; nous livrons telles quelles, quelques réponses significatives et représentatives de l'état de la situation de la majorité des élèves selon leur origine de classe.

Les réponses d'élèves d'origine populaire fournissent la preuve des difficultés de leurs conditions d'existence. Un fils de petit commerçant déclare : « maison très bruyante, ambiance de vacarme, très difficile pour apprendre. »

Un autre élève ,fils de cultivateur et qui habite chez un oncle maternel, énumère ses conditions de travail :« Pas d'électricité, inflation du prix du pétrole, trop nombreux pour étudier dans une seule chambre, trop de bruit dans le quartier, pas d'argent pour satisfaire les besoins en livres et outils scolaires. »

La réponse suivante nous semble la plus représentative de la situation des enfants issus des classes populaires : « Aucun n'ignore la situation d'une famille paysanne au Sénégal. Ce qui veut dire que je me débrouille par les moyens du bord pour survivre, c'est à dire avec le peu d'argent d'une maigre bourse de 12.000 F CFA par an »⁷.

Ce sont quelques situations vécues par la plupart des élèves de terminales des classes populaires au Sénégal.

⁷ Nos enquêtes : 12 000 Francs CFA = 240 FF.

Tandis que ces élèves se débattent dans les difficultés quotidiennes de survie, ceux issus des classes supérieures répondent sans nuance : « Pas de problèmes ; j'ai tout ce qu'il me faut ; conditions très satisfaisantes ; je suis seul dans ma chambre ; très aisé... ».

A partir de notre hypothèse, les inégalités des conditions de vie, entraînent des inégalités scolaires dans l'Enseignement, nous avons essayé d'apporter une réponse à une question : quelles sont les conditions d'existence des élèves selon leur appartenance sociale ? Les éléments nutritionnels, les conditions de travail scolaire, corollaires du niveau de vie, ont constitué donc le contenu réel de la question que nous avons cherchée à élucider en les regroupant sous quatre items :

- Conditions très bonnes ;
- Conditions bonnes ;
- Conditions moyennes ;
- Conditions mauvaises.

L'analyse de ces conditions selon l'origine sociale des élèves fait apparaître des inégalités qui favorisent nettement ceux issus des classes supérieures et moyennes.

La détermination des lieux de résidence constitue une cause d'inégalité, liée aux conditions économiques. « Dans tous les pays, c'est dans la capitale et les grands centres urbains que résident les classes dirigeantes, même lorsqu'elles possèdent des domaines ruraux. Elles tendent donc à y favoriser l'Enseignement en vue de transmettre leurs privilèges à leurs enfants. »⁸

Au Sénégal les classes supérieures sont solidement implantées à Dakar. Leurs enfants y fréquentent les écoles réputées être les meilleures : celles du privé principalement et quelques établissements publics. D'autres

⁸ Lê Than KHOI : op. cit.

éléments de ces classes préfèrent envoyer directement leurs enfants à l'étranger (France, Suisse etc), tandis que les élèves des classes populaires à dominante rurale se répartissent surtout dans les lycées de l'intérieur.

Dans les villes, une différenciation sociale s'observe dans les résidences selon l'origine sociale. Les élèves des classes supérieures habitent les quartiers riches où s'implantent la plupart des établissements scolaires. Les élèves des classes populaires sont rejetés dans les périphéries, dans la banlieue, et doivent effectuer des déplacements épuisants et quotidiens pour se rendre à l'école. Or, si le problème du transport dans les grandes villes et à Dakar notamment ne se pose pas pour les enfants des classes supérieures, il reste une des constantes non résolues pour ceux des classes populaires.

Alors les disparités géographiques sont véritablement liées aux différences sociales et notamment économiques.

Et de ce point de vue, la seconde question que nous nous sommes posé est précisément d'origine géographique, entre ruraux et urbains. Quelle pouvait être l'origine géographique selon l'appartenance sociale des élèves ?

Les causes des inégalités sociales relèvent d'abord des disparités économiques ; et si nous avons cherché à répondre à des questions sur ces causes extra -scolaires, nous nous devons de nous interroger sur l'autre versant qui est culturel.

B) LES CAUSES SOCIO - CULTURELLES.

Les inégalités culturelles, le creusement des inégalités entre classes favorisées et défavorisées, sont déterminées en grande partie, par les conditions économiques, ou peuvent être fortement influencées par des mesures de type administratif ou politique.

La transformation des attitudes culturelles, profondément enracinées dans « l'habitus »⁹ des groupes, s'avère dans la pratique, difficile à réaliser.

« On s'aperçoit que la libération économique, politique et institutionnelle ne suffit pas à réduire les distorsions culturelles entre les classes sociales.

Ce fut une erreur assez répandue de croire qu'en accordant un revenu décent on réduit les inégalités culturelles. On pense que l'obstacle majeur à l'accès à la culture était de nature économique et qu'en abolissant les privilèges économiques on abolissait en même temps les privilèges culturels ».¹⁰

Certes, les conditions économiques favorables constituent un préalable nécessaire, mais elles ne suffisent pas à assurer la démocratisation de la culture.

Le problème des inégalités culturelles, pour être résolu, suppose la transformation de l'« habitus » des groupes et modèles culturels socialement déterminés.

C'est dire que le problème des inégalités culturelles constitue l'autre axe central des inégalités dans la société sénégalaise.

La réduction des inégalités passe obligatoirement par celle des inégalités économiques mais surtout par celle des inégalités culturelles.

Quand on mesure les difficultés énormes qu'il faut surmonter en ce sens qu'elles plongent profondément de manière organique et psychique dans l'individu, on apprécie l'ampleur de cet aspect dimensionnel du problème.

⁹ **Habitus** : ce qu'on a acquis, mais qui s'est incarné de façon durable dans le corps sous forme de dispositions permanente (voir Bourdieu : questions de sociologie, Ed. Minuit, 1980, p. 270).

Ethos : Selon Bourdieu : désigne un ensemble objectivement systématique de dispositions à dimension éthique, de principes pratiques.

¹⁰ R. Castel et J.C Passeron : Education, développement, Démocratie. Paris Lahaye -Mouton 1967 269p.

C'est pourquoi, la chance reste intacte, pour résoudre rapidement ces inégalités et de réaliser une société socialiste, démocratique et égalitaire.

Et pourtant, il ne semble pas qu'on s'achemine réellement dans cette direction au Sénégal.

Quand on imagine que les sociétés traditionnelles hiérarchisées et différenciées ne connaissent pas l'ampleur des inégalités que connaissent celles d'aujourd'hui (sociétés socialistes plus encore Etats capitalistes), on perçoit combien cette dimension culturelle requiert une attention particulière.

Pourquoi aujourd'hui vouloir, sous prétexte d'assurer le développement économique, importer un modèle de croissance porteur d'inégalités en soi et vouloir par ce biais assurer la justice sociale ?

Il y a là, assurément, une contradiction que les autorités responsables de ce pays ne semblent pas prendre en considération. Et en bonne conscience ou de manière délibérée, elles veulent assurer la justice sociale, du moins dans les discours.

Mais le fait d'ignorer les aspects sociologiques et culturels du développement parce que victime des experts qui en privilégient une approche technocratique au détriment d'une approche culturaliste, toute politique de développement aboutit à aggraver les inégalités tant que les dimensions sociologiques et culturelles ne seront pas prises en considération.

La politique actuelle du gouvernement sénégalais, en cristallisant les différents groupes socio - professionnels, polarise la société en classes sociales inégalitaires antagonistes et donc conflictuelles.

Et le legs que des générations montantes auront à hériter sera lourd de conséquences négatives dans les disparités économiques d'où découle une forte sédimentation culturelle

Aussi nous sommes-nous interrogé sur les facteurs socioculturels qui jouent dans le mécanisme de différenciation sociale en nous fondant sur les différentes classes sociales.

Trois indicateurs nous ont guidé dans cette recherche.

L'aide intellectuelle que les élèves peuvent obtenir selon qu'ils sont issus des classes supérieures, des classes moyennes ou des classes populaires.

Cette aide peut être directement effectuée soit par les parents (père et/ou mère), soit par les autres membres de la famille (frères, soeurs, cousins etc), soit par des personnes chargées d'assurer à titre onéreux des cours spéciaux à domicile.

Il nous fallait donc déterminer au niveau de chaque classe sociale la proportion des élèves qui bénéficient ou non de cet encadrement

Le deuxième indicateur relatif aux **moyens culturels familiaux** montre comment les élèves des classes aisées peuvent être favorisés par rapport à ceux issus des classes populaires. Le fait de pouvoir voyager à l'étranger, de disposer d'une bibliothèque, de la presse, des moyens audiovisuels (magnéscope, télévision en couleur, cinéma, radio, chaîne Hi fi...), par delà les loisirs qu'ils confèrent, assure une possibilité d'information et de formation qui placent ceux qui en disposent dans une position nettement privilégiée dans le processus scolaire et universitaire.

Les quatre items (très suffisants, suffisants, insuffisants, nuls) que nous avons retenus illustrent les positions d'inégalité sociale des uns par rapport aux autres.

Notre échantillon nous a permis de mesurer les possibilités qui étaient offertes aux élèves dans ce domaine, selon leur origine sociale. C'était une interrogation à laquelle il convenait d'apporter une réponse pertinente

Le troisième indicateur, se réfère aux **conditions psychosociologiques** c'est-à-dire les conditions affectives, l'ambiance familiale liée à la présence ou à l'absence des parents (père et/ou mère).

En effet, la motivation des parents, les ambitions qu'ils nourrissent pour leurs enfants lorsqu'ils sont informés de l'importance que joue l'école dans la promotion sociale, influent sur les succès ultérieurs de leur progéniture.

Dès lors, ils mettent en oeuvre les conditions matérielles et intellectuelles favorables à atteindre les ambitions qu'ils caressent pour leurs enfants. Nous avons vu qu'ils assurent cette formation soit directement, quand leur niveau d'instruction le leur permet, soit par l'intermédiaire de cours privés à domicile dans le cas où leur disponibilité fait défaut, ou dans le cas où ils n'ont pas le niveau d'instruction requis pour intervenir directement dans cette formation. Les enfants des classes favorisées se sentent sécurisés par la présence des parents au foyer ; ces derniers suivent avec une attention particulière le déroulement de leurs études. Cette présence des parents au foyer constitue un facteur d'équilibre et d'épanouissement des enfants et accroît conséquemment leurs chances de succès scolaire.

Aussi avons-nous interrogé notre échantillon en évaluant les rapports parentaux qui lient les élèves avec ceux chez qui ils vivent

S'interroger sur les causes économiques et culturelles, facteurs d'inégalités sociales extrascolaires s'avère certes nécessaire, mais ne saurait expliquer tout le mécanisme des disparités sociales dans l'Enseignement.

C'est pourquoi nous avons établi une série de questions relatives aux causes internes des inégalités sociales en étudiant certaines variables liées au fonctionnement du système scolaire.

2. Les questions relatives aux causes scolaires.

Il va de soi, qu'étudiant les inégalités dans l'Enseignement primaire, moyen et secondaire au Sénégal, nous nous interrogeons sur les variables tels que les âges, les cursus, les sexes en référence aux différentes classes sociales.

Nous avons cherché aussi, comment s'est effectuée la répartition des enseignants selon leur qualification à travers les établissements scolaires dans lesquels ils exercent.

En effet, la réussite des élèves est conditionnée pour une large part, par l'efficacité de l'enseignant; facteur lié à sa qualification.

a) **La première question** que nous nous sommes posée sur la variable de l'âge, constitue un facteur éminemment sélectif pour la poursuite des études. Une réglementation régit précisément les conditions d'admission dans les différentes filières d'enseignement, comme à chaque niveau de la scolarité, du C.I. à l'entrée à l'Université, du lycée au C.E.G.

C'est ainsi que nous avons retenu les variables suivantes : Années de naissance que nous avons liées à l'âge des élèves des classes terminales en 1979-1980 et l'âge d'entrée à l'école élémentaire. La réponse à la question sur les âges selon les classes sociales, montre combien des disparités énormes existent entre ces différentes classes et laissent présager de la suite des études au niveau de l'enseignement supérieur pour les enfants de ces classes sociales.

Notre recherche qui porte sur les élèves de classes terminales 1979/80 ne mesure pas les abandons de la cohorte 1979/80 tout au long de la carrière scolaire ; mais elle revêt un intérêt certain nous semble-t-il. En effet, cet échantillon permet d'évaluer, **malgré l'absence des abandons qui frappent surtout les classes populaires**, la motivation des élèves issus des différentes classes ayant parcourus le cursus complet du primaire au secondaire.

Cette évaluation des pourcentages des élèves des différentes classes sociales, par référence à leurs populations actives masculines respectives, constitue une donnée importante pour une politique de justice sociale par la réduction des inégalités dans l'Enseignement.

b) Le cursus scolaire, deuxième variable du mécanisme socialement discriminatoire, nous aura permis de nous interroger sur les diverses dimensions que sont le **préscolaire**, la **trajectoire obligatoire**, les **cours redoublés**, en nous référant aux différentes classes sociales.

Chacune des dimensions comporte des indicateurs que nous analyserons.

D'abord le **préscolaire** étudie les élèves qui, selon leur origine sociale, ont fréquenté cette séquence importante, sorte de propédeutique qui prépare et facilite l'insertion harmonieuse des élèves dans le cycle primaire.

Ensuite, la **trajectoire** parcourue par les élèves selon leur origine sociale s'articule autour de deux indicateurs :

- ceux qui franchissent les différentes étapes du cursus sans accuser de retard scolaire ;
- ceux qui, au prix de plusieurs redoublements, arrivent péniblement en terminale en 1979/80.

Enfin les **cours redoublés** par les élèves montrent quels sont les niveaux qui constituent de véritables barrages, inégalement franchissables, selon l'appartenance sociale.

c) La troisième variable, le sexe, distingue dans les différentes classes sociales, les filles et les garçons. On observe généralement que le nombre de filles issues des classes populaires décroît au fur et à mesure que le niveau

d'enseignement s'élève. Les causes sont principalement d'ordre culturel, historique et économique.

Sur le plan culturel deux facteurs doivent être pris en considération : la tradition africaine et la religion, deux éléments qui se superposent du reste.

Dans la tradition africaine la femme occupe une place centrale dans le foyer familial ; en tant que procréatrice, elle perpétue le clan. Ce rôle de maternité demeure encore vivace en milieu rural, aujourd'hui.

La religion musulmane qui constitue, ne l'oublions pas, la première forme d'aliénation culturelle arabe au Sénégal, assigne à la femme une place précise dans la société et dans le procès de production. Elle recoupe et renforce la tradition africaine : la femme au foyer, les hommes au champ, à l'usine et au bureau.

Cette situation ne sera pas fondamentalement modifiée par la colonisation française. La politique scolaire du colonisateur visait à former des auxiliaires de l'Administration dont le rôle d'intermédiaires entre l'Administration coloniale et les populations colonisées est connu.

Le développement de la scolarisation post-coloniale aura, certes, fait évoluer les mentalités concernant la scolarisation des filles, notamment, en milieu urbain. Mais les conditions économiques que doivent supporter les parents face aux charges scolaires, obligent ces derniers à des mariages précoces de leurs filles dans la majorité des classes populaires.

Dès lors, la répartition par sexe, selon l'origine sociale des élèves, apparaît comme un indicateur pertinent d'inégalité sociale dans l'Enseignement. Nous nous sommes donc posé la question de la distribution des filles et des garçons dans cette perspective.

d) La qualification et la répartition des enseignants posent aussi problème.

Le développement de « l'École parallèle », les mass media, la rue, charrient, à longueur de journée, des informations disparates qui exercent des influences diverses sur le comportement des élèves en leur inculquant un pseudo savoir ; parce qu'ils ne retiennent de ces vecteurs d'information que notions vagues, disparates, partielles et partiales, aussi dangereuses que pernicieuses. L'école reste donc, par la médiation des enseignants, le lieu privilégié de l'organisation et de la transmission du savoir.

Toutefois, se pose, à ce niveau, le problème de la transmission du savoir. En effet, une chose est de maîtriser une discipline donnée, mais autre chose est de faire passer le message de manière efficace aux élèves. C'est pourquoi, la connaissance scientifique et académique d'une discipline donnée, doit toujours s'accompagner de la connaissance de la pédagogie de cette discipline, de celle de l'enfant dans ses dimensions multiples, psychologiques, sociales, économiques et culturelles. Et à cet égard, « ...la qualité du personnel enseignant est le facteur le plus important de la réussite des enfants parmi les facteurs pédagogiques »¹¹

En conséquence, nous nous sommes cantonné, à titre d'illustration, à l'étude de la répartition des enseignants selon leur qualification dans les établissements scolaires de l'Enseignement secondaire, compte tenu de l'appartenance de classe sociale majoritaire, dans les établissements de Dakar et dans ceux de l'intérieur.

La réponse de ces questions nous conduit tout naturellement au problème de la méthode et des moyens d'investigation les plus appropriés directement.

¹¹ Le Thân Khôi : Jeunesse exploitée – Jeunesse perdue ? Paris, PUF, 1978, 227 p.

III. – METHODOLOGIE

III-1. Notre enquête

Le caractère inédit de la dimension de cette recherche entraîne l'absence de tout document directement exploitable. La collecte des données doit, dès lors, se réaliser sur le terrain et par enquête. Nous voici au coeur du problème. Comme tout travail de recherche de cette nature, l'enquête comporte des problèmes méthodologiques.

La première tâche d'une opération d'enquête sur une population scolaire au niveau national, exclut un recensement total des élèves du Système scolaire. Notre problème sera un problème de **choix d'un échantillon** de cette population parente.

La seconde condition de notre enquête consiste à déterminer le matériel : notre préférence va tout naturellement au **questionnaire**. Il constitue le support logistique de l'enquête.

La dernière condition se situe au niveau du **dépouillement** auquel nous avons prêté une attention particulière comme nous le verrons.

Donc, le choix de **l'échantillon**, **le questionnaire**, **le dépouillement**, et **l'analyse de l'ensemble des résultats de l'enquête** constituent une dimension centrale. Elle (l'enquête) permet, en effet, de pouvoir répondre positivement ou négativement à toutes les questions que nous nous sommes posé concernant les inégalités sociales externes et internes au système scolaire.

Il sera dès lors possible de confirmer ou d'infirmier notre hypothèse principale des inégalités sociales dans l'Enseignement au Sénégal, avec bien sûr, la portée et les limites de notre conclusion, compte tenu des moyens mis en oeuvre.

Nous n'oublierons, pas non plus, de ramener ce travail au niveau qui doit être le sien, eu égard, précisément, aux statistiques auxquelles nous avons eu recours pour vérifier notre hypothèse. Elles ne sont que des éléments d'une vérification et de ce fait, de portée étroite.

A- LES PROBLEMES METHODOLOGIQUES

a) Le choix de l'échantillon :

La détermination d'un échantillon représentatif de la population scolaire devient la première condition à satisfaire dans l'optique de notre recherche. La définition de cette population implique la connaissance des caractères de la population totale et spécialement celle des catégories socio-professionnelles au Sénégal. Le recensement national effectué en 1976 devait pouvoir nous fournir des éléments de base, mais, faute de dépouillement, nous nous sommes heurté à la première contrainte qu'il fallait surmonter. Nous avons dû modifier la dimension de notre recherche et nous nous sommes cantonné aux élèves de terminales de la cohorte 1979/80, cohorte étant pris au sens de « l'ensemble des sujets étudiant au même niveau scolaire »¹²

Nous avons dû nous contenter des études existantes sur les classes sociales et par recoupement avec les statistiques nationales disponibles, nous avons tenté de caractériser la population active masculine selon les classes sociales. Par suite, nous avons retenu, après la définition de la population scolaire, l'échantillon qui fait l'objet de cette enquête : les classes terminales de la cohorte 1979/80.

Les élèves de l'Enseignement général et technique, public et privé ont été recensés à 84,46% de la population parente.

¹² (1) Landsheere (De Gilbert) : Dictionnaire de l'évaluation et de la Recherche en Education - Paris, PUF 1979, 339p.

La comparaison de cette population parente avec notre échantillon nous a permis de vérifier la représentativité de l'échantillon.

L'élève a été retenu ici, comme unité d'échantillonnage, compte tenu de l'effectif relativement limité (3978 élèves) des terminales, par établissements publics et privés d'Enseignement général et d'Enseignement technique.

Sur la base de cet échantillon, nous avons dégagé la proportion de chacune des classes sociales dans les classes terminales de 1979/80.

Et nous avons essayé, à partir de cette cohorte de 1979/ 1980, d'étudier les inégalités sociales dans l'Enseignement. **La critique principale éclate aux yeux. Cette étude exclut tous les élèves qui ont abandonné l'enseignement** et donc n'ont pas parcouru le cursus complet du CI à la terminale. Mais, même si des études statistiques n'existent nulle part actuellement au Sénégal, celles qui ont été réalisées dans ce domaine, et dont le caractère synchronique ne permet pas de posséder des éléments chiffrés quant aux proportions exactes des élèves des catégories socio-professionnelles qui ne parcourent pas le cursus primaire, moyen et secondaire totalement, **donnent une proportion importante des classes défavorisées dans cet abandon**¹³.

L'intérêt de notre recherche n'en est que plus grand dans la mesure où l'étude que nous faisons, porte sur les inégalités sociales dans l'Enseignement pour ceux qui ont parcouru le cursus entièrement. En effet, même pour ceux qui ont parcouru toute la trajectoire, il faut analyser les facteurs favorables et défavorables selon leur appartenance sociale avec les conséquences qui en découlent.

¹³ On consultera à cet égard, l'étude réalisée par VANDA AL. HER^ZOG : L'Ecole détournée. ENDA, Dakar, 1978.

Ces considérations méthodologiques faites, nous présentons la situation scolaire des classes terminales de 1979/80 (cf. tableau comparatif de la population parente et de l'échantillon en annexe).

Nous avons opté pour un échantillon stratifié dont les critères d'ordre qualitatif et quantitatif visent à assurer une représentativité optimum de l'échantillon. Par ailleurs, notre échantillon avoisine la population parente : les composantes de l'échantillon global sont proportionnelles à l'importance relative des différentes strates, considérées comme sous populations de la population parente. Nous avons donc retenu les critères de stratification suivants : le sexe, l'enseignement public et privé (avec chaque sexe), l'Enseignement général et technique et par sexe.

Une fois cet échantillon construit, nous avons étudié la composition sociale de l'échantillon de la cohorte 1979/80. Et à partir de cette population nous avons procédé à l'étude des inégalités sociales selon les trois classes dégagées.

L'analyse comparative de la représentativité de notre échantillon stratifiée se présente ainsi : la population des classes terminales de 1979/80 s'élève à 3 978 élèves¹⁴. Nous avons recensé 3360 élèves soit 84,46%¹⁵.

Pour les sexes : des 3 330 garçons de la population parente, nous avons obtenu 2 468 soit 81,37% ; concernant les filles de ce point de vue, des 945 du total nous avons obtenu 892 soit 94,39 %

Dans l'Enseignement public des terminales il y a eu 3 240 élèves dont 2575 garçons, 665 filles soit respectivement les pourcentages suivants : 86,97%, 83,68% 81,78%.

Dans l'Enseignement privé : 738 ; 458 ; 280 ; notre échantillon : 542 ; 313 ; garçons, 229 filles, soit 73,44%, 68,34%, 81,78%,

¹⁴ Statistiques du M.E.N. 1979/80.

¹⁵ Notre enquête. on aurait dû arrondir les chiffres en raison du caractère approché des pourcentages.

En poussant l'analyse nous avons distingué et c'est significatif pour notre recherche, l'enseignement privé confessionnel et l'enseignement privé laïc.

L'Enseignement privé confessionnel : il comprend les élèves issus de l'enseignement catholique et protestant soit un total de 550 dont 276 garçons et 274 filles, ce qui donne des proportions équivalentes dans la distribution par sexe : 50,18% ; 49,82%.

Notre évaluation s'établit comme suit :

Total : 412 élèves dont 228 garçons et 184 filles soit respectivement 74,90 ; 82,60 ; 67,15% des élèves de l'enseignement confessionnel.

L'Enseignement laïc : population parente 188 élèves, 129 garçons et 59 filles.

Notre échantillon retient 130 élèves, 85 garçons, 45 filles, soit respectivement 69,14% ; 65,89% ; 76,27%

L'Enseignement général public et privé a également retenu notre attention dans cette analyse : Total 3185 élèves : garçons 2458 ; filles 727.

Notre échantillon : 2607 élèves dont 1914 garçons et 693 filles soit 81,85%, 77,86 % ; 95,32%.

L'enseignement technique public et privé : population parente 793 élèves : 575 garçons, 218 filles.

Notre échantillon : 753 élèves : 554 garçons et 199 filles soit un pourcentage respectif de 94,95%; 96,34%; 91,28%.

La définition de notre échantillon qui totalise 84,46 % de la population scolaire des classes terminales de 1979/80 va nous permettre d'appréhender, à travers le questionnaire, certaines causes des inégalités sociales dans l'Enseignement.

b) Le matériel d'enquête : le questionnaire.

Pourquoi le questionnaire ?

La perspective de notre recherche vise, entre autres, à reconstituer le cursus scolaire des élèves des terminales dans leurs trajectoires normales et atypiques (retards) selon l'appartenance sociale. L'étude est donc une reconstitution de carrière scolaire.

L'instrument de travail le plus approprié et le plus commode à notre avis reste le questionnaire en raison de sa construction relativement facile, de son administration simple et de sa correction rapide.

L'entretien ou l'interview nécessitent des spécialistes et, de caractère plutôt individuel, sont automatiquement écartés en raison de l'importance de l'effectif de l'échantillon (3360 élèves). En outre, l'enquête par questionnaire ne requiert pas de compétence particulière dans le domaine de la recherche sociologique.

Enfin, le questionnaire, par sa standardisation, élimine la distorsion et la déformation que l'on rencontre dans les entretiens individuels.

Cependant, il est indispensable de prendre conscience des limites du questionnaire. Basé sur l'introspection, le questionnaire peut donner lieu à des réponses subjectives, valorisantes, voire fantaisistes, du répondant, qui peut aussi se tromper tout en étant de bonne foi.

Donc dans cette enquête sociologique, les réponses ne peuvent être totalement objectives ; elles expriment l'image que le répondant se fait du phénomène à étudier. Le questionnaire ne permet pas d'appréhender le phénomène en lui-même ; il ne le fait qu'à travers la subjectivité des réponses fournies par le questionnaire. Malgré ces inconvénients, le chercheur, par une critique interne et externe du contenu, peut surmonter les problèmes inhérents au questionnaire, du moins relativement.

C'est pourquoi, le questionnaire reste un moyen de travail très usité dans le domaine des sciences humaines.

Nous avons retenu deux séries d'indicateurs d'ordre quantitatif et qualitatif à la fois.

La première série d'indicateurs vise à fournir des informations relatives aux variables internes au système scolaire susceptibles de permettre la mesure des inégalités sociales à partir d'indices c'est-à-dire, la synthèse des données recueillies par chacune des variables à l'aide des indicateurs retenus.

Ce sont des indicateurs relatifs aux différentes classes sociales : les années de naissance, l'éducation préscolaire, les âges d'entrée à l'école élémentaire, le cursus analysé dans ces différentes trajectoires selon qu'il est parcouru normalement ou avec un ou plusieurs redoublements, les cours redoublés, les âges d'arrivée, les sexes, la qualification des enseignants.

La combinaison de ces indicateurs permet de démontrer les facteurs qui exercent des actions inégalitaires dans notre système scolaire.

Le deuxième volet de ce questionnaire est d'ordre externe. Ses indicateurs sont d'ordre géographique, économique, culturel, social.

L'élaboration de notre questionnaire a connu plusieurs phases. La construction du projet de questionnaire, sa mise à l'épreuve, sa rédaction définitive et sa passation.

1° La construction du projet de questionnaire :

Après la formulation des questions, et la décision de réaliser l'enquête, nous avons essayé de dresser le projet, compte tenu de l'ensemble de nos interrogations articulées selon les dimensions de notre problématique des inégalités sociales dans l'Enseignement primaire, moyen et secondaire au Sénégal : les causes liées au mécanisme de différenciation interne au système

scolaire et celles relevant de situation d'inégalités sociales constatées à l'extérieur du système.

Conscient des insuffisances du questionnaire, nous nous sommes efforcé de réduire les subjectivités susceptibles de se dégager des réponses fournies par les élèves. Ainsi les 69 questions et items établis sous des formes croisées et volontairement redondantes, apparemment non thématiques, permettent de recueillir le maximum d'informations, des recoupements et des déductions indispensables à notre nécessaire recherche d'objectivité. (cf annexe).

Aussi, avons-nous eu recours à différentes formes d'interrogations dans leur formulation.

Des questions fermées, à réponses préétablies (n° 11, 12...); des questions ouvertes (68, 69...); la combinaison de questions fermées et de questions ouvertes et/ou couplées (47, 48, 64, 66, 67...).

Le mode d'administration directe que nous avons privilégié, aura permis d'obtenir des informations plus précises, plus complètes.

Compte tenu du niveau culturel des élèves (classes terminales), il ne s'est posé aucun problème sur le plan de la compréhension des questions et à cet égard nous-nous sommes largement inspiré de C. Javeau¹⁶ pour l'établissement des consignes de passation, c'est-à-dire, le texte décrivant de façon très précise, une manière d'agir, comme d'ailleurs, celui de la consigne de dépouillement.

Nous avons cherché à identifier, dans la construction du questionnaire, chaque élève : nom, prénom, date et lieu de naissance, profession du père ; ce dernier caractère social revêt dans notre recherche une importance décisive dans la détermination de l'appartenance sociale de l'élève.

¹⁶ JAVEAU (C) : L'enquête par questionnaire, Manuel à l'usage du praticien. Edition de l'Université de Bruxelles 1971- p.261

La présence d'un surveillant qui aura assuré, avec l'enquêteur, la véracité des informations fournies, relatives à l'appartenance de la catégorie socioprofessionnelle de l'élève, nous aura donc été bénéfique comme nous le verrons plus loin.

2° La mise à l'épreuve du projet de questionnaire.

La mise à l'épreuve du projet de questionnaire, c'est-à-dire le pré test, a pour but d'en mesurer la facilité de compréhension, le degré d'acceptabilité, la facilité d'interprétation¹⁷.

C'est une étape essentielle dans la rédaction d'un questionnaire. Nous avons réalisé ce pré test avec 3 classes de terminales appartenant à 3 contenus sociaux différents :

- 1 classe du Lycée Van Vollenhoven,
- 1 classe du Lycée Blaise Diagne,
- 1 classe du Lycée Malick Sy de Thiès.

Les problèmes soulevés, nous ont conduit à modifier la forme, la formulation et le fond de certaines questions, à en ajouter, selon le cas, ou à en retrancher, dans d'autres.

Ainsi la question relative à la détermination de l'appartenance sociale a été revue et complétée. En effet, à la question : quelle est la profession de votre père ?

Certaines réponses restaient inadéquates : retraités, chômeurs, décédés, ministres, ambassadeurs etc. Certes, ce sont des informations qu'il convient de recueillir, mais elles ne répondaient pas à la question posée. Aussi, deux

¹⁷ JAVEAU (C) : L'enquête par questionnaire, Manuel à l'usage du praticien. Edition de l'Université de Bruxelles, 1971, 261p. op. cit

questions, l'une, relative à l'état d'activité¹⁸ ou d'inactivité et l'autre, à la profession elle-même, ont permis de résoudre ce problème capital, base de la classification des élèves selon leur appartenance sociale.

3° La rédaction de la forme définitive du questionnaire.

Notre objectif étant d'obtenir le maximum d'informations qui nous permettent d'objectiver le plus possible les réponses fournies par les élèves, nous avons essayé de discriminer au maximum les questions en multipliant les items d'une part et d'autre part, d'apporter un soin particulier à la présentation matérielle : questionnaire aéré par des questions séparées en vue de faciliter le dépouillement. Nous avons adopté pour les réponses, la disposition du traitement informatique pour les questions fermées ; pour les questions couplées et ouvertes, un espace de dimension suffisante leur est réservé.

Le texte définitif comprend 69 items de types différents mais précis et sémantiquement accessibles aux élèves de terminales. Il peut paraître trop long et lourd, mais ceci n'est qu'une illusion car le nombre élevé d'items s'explique par le fait que certaines questions (nous l'avons déjà dit) ont été divisées en deux ou plusieurs items, affectés d'un numéro différent, dans le but d'assurer une présentation claire, et d'éviter des erreurs de lecture (voir exemplaire en annexe).

¹⁸ Les inactifs incluent les chômeurs et les non chômeurs, d'âge compris entre 14 et 65 ans et les inactifs à l'extérieur de ces deux limites d'âge. Mais nous convenons de considérer dans notre contexte comme actifs ceux qui exercent une activité qu'elle soit salariée ou non.

4° La passation du questionnaire.

Nous avons été conduit à procéder à deux passations ; l'une pendant le mois de juin 1980, au niveau de chaque établissement secondaire retenu, de Dakar, Thiès, St-Louis, Kaolack, Ziguinchor, et l'autre, au moment du déroulement des épreuves du baccalauréat en juillet 1980, pour les élèves qui n'avaient pu remplir les questionnaires lors de la première passation. Les raisons. La première passation a coïncidé avec des perturbations scolaires : grèves des professeurs. Ce qui a entraîné beaucoup d'absences de la part des élèves. La passation a été effectuée par des enquêteurs et en présence de surveillants.

Les premiers, au nombre de huit, ont assuré, au niveau des lycées de l'intérieur et de ceux de Dakar, la passation du questionnaire en collaboration avec les surveillants des lycées. La vérification de chaque questionnaire a supprimé les non-réponses.

c) Le dépouillement du questionnaire.

Il va de soi que notre première démarche consiste en un classement des questionnaires par établissements scolaires et par Régions. Ensuite, nous avons procédé à une classification des élèves selon leur appartenance sociale : classes supérieures, classes moyennes, classes Populaires.

Il convient de signaler que le dépouillement n'a pu être réalisé que manuellement, l'exploitation informatique s'étant avérée trop onéreuse.

La classification des élèves selon les trois classes sociales citées constituait le problème central autour duquel notre travail de recherche a gravité.

Nous reviendrons sur la détermination de ces trois classes sociales dans le chapitre qui leur sera consacré.

Notre opération est plutôt relative aux items correspondant aux différentes questions que nous avons scindées en deux grandes catégories et selon les classes sociales en présence :

* celles relatives aux causes extrascolaires,

* celles concernant les causes internes au système scolaire.

S'agissant du premier point, nous avons récapitulé les items correspondant aux causes économiques et culturelles. Les items 37, 40, 45, 53, 59, 63, 68, 69, sont relatifs aux conditions et niveau de vie.

Les items 38, 58, 68, 69, fournissent des éléments de réponses relatives aux causes d'ordre socioculturel.

Les items concernant les causes internes au système portent sur le cursus scolaire avec ses trajectoires normales et atypiques, les âges, les années de naissance et d'entrée à l'école, les différents cours redoublés, les sexes et les enseignants.

Pour les années de naissance, les années d'entrée à la maternelle, à l'école élémentaire, au CM2, en 6^{ème}, 3^{ème}, seconde et terminale, fournissent les éléments de la détermination d'un cursus normal ou anormal (au sens de redoublements).

Les items correspondants : 6, 7, 8, 14, 15, 16, 17, 18, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 64, 65, 66, 67.

Pour la scolarité normale et les redoublements sont concernés les items 11, 12, 13, 19, 20, 21, 23, 30, 31, 32, 33, 34.

Le sexe : l'item 5.

L'identification de l'élève : 3, 4, 6, 42, 49.

Les classes sociales : 42, 43, 47, 48, 50, 51, 55, 56, 64, 65, 66, 67, 68, 69.

Il convient de noter la mention d'items à plusieurs questions.

L'explication nous semble facile : les causes sont corrélatives les unes les autres dans la recherche de leur détermination.

En effet, les facteurs économiques et culturels influent de manière décisive sur les facteurs internes au système scolaire comme la maternelle, le cursus scolaire, les trajectoires normales et atypiques (redoublement) etc...

Après cette classification nous avons calculé d'abord l'importance de chaque classe sociale et cette base nous a servi à évaluer les inégalités entre différentes classes sociales, corrélativement avec celles de trois classes sociales définies.

Le mode d'évaluation fondé sur les résultats d'enquête de ce questionnaire et les statistiques qui ont servi à la démonstration de ces inégalités comportent des faiblesses sur le plan de la rigueur scientifique. Elles sont inhérentes à toute étude en sciences humaines fondées sur des variables difficilement contrôlables. Le double problème de leur fidélité et de leur validité se pose en effet.

Par ailleurs, la classification des unités thématiques comporte des insuffisances. Certaines unités ont été classées dans plusieurs catégories ; la règle d'exclusion mutuelle n'a pu être observée; c'est une insuffisance méthodologique, nous en convenons.

Mais toute mesure en sciences humaines est entachée d'erreur.

L'essentiel est de pouvoir réduire la part de l'erreur à sa plus simple expression.

Nous avons voulu indiquer les limites de notre enquête et préciser le caractère relatif de l'objectivité des résultats globaux obtenus, que nous abordons maintenant.

B. CONCLUSION : RESULTATS DE L'ENQUETE.

Nous avons articulé cette analyse en deux parties conformément à notre approche concrétisée par notre questionnaire.

Les trois classes sociales (supérieures, moyennes et populaires) se ventilent d'une manière inégale. Nous avons cru devoir présenter cette analyse en tenant compte de l'importance de Dakar, opposée au reste du Sénégal. Après avoir présenté d'une manière globale la situation selon les trois classes sociales, au niveau national pour chaque indicateur retenu.

Il convient auparavant de préciser, comment se répartissent les élèves de notre échantillon, selon leur appartenance sociale.

Les 3360 des 3978 élèves de terminales se divisent en trois classes selon le critère socioprofessionnel du père, le niveau d'instruction et le critère économique.

- Classes supérieures : 621 élèves soit un pourcentage de 18,48% du total de notre échantillon de terminales 1979/80 ;
- classes moyennes : 863 soit 25,68% ;
- classes populaires : 1876 soit 55,84%.

La référence à notre classification des classes sociales donne à notre échantillon sa véritable signification.

En effet, notre estimation des trois classes sociales, faut-il le rappeler, fournit les proportions respectives de ces différentes classes par rapport à la population active masculine.

- Classes supérieures : 5%;
- Classes moyennes: 15% ;
- Classes populaires : 80%.

Or la répartition des élèves de notre échantillon présente une physionomie différente de celle des classes sociales.

- Classes supérieures : 18,48% ;
- Classes moyennes : 25,68%
- Classes populaires : 55,84%

Cette situation ne prend en considération que les élèves qui ont parcouru les trois cycles du primaire, du moyen et du secondaire. En évacuant la dimension les abandons du cursus, notre échantillon souffre d'une représentativité limitée mais confirme le caractère sélectif du système en faveur des classes supérieures et moyennes.

A partir de ces données, nous allons analyser tous les facteurs internes et externes au système éducatif, concourant aux inégalités sociales dans l'Enseignement.

Les résultats des enquêtes effectuées dans le cadre de cette thèse font l'objet d'une analyse intégrée dans chacune des deux parties constitutives de cette recherche.

Les facteurs externes, c'est-à-dire les inégalités géographiques, économiques et culturelles, sont la résultante des données historiques de notre pays.

Ils s'éclairent par et dans ce cadre de notre approche diachronique du contexte sénégalais, objet de notre première partie.

Les facteurs internes au système scolaire c'est-à-dire les âges, le cursus, le sexe et les enseignants, trouvent leur explicitation dans les conditions économiques, sociales et politiques actuelles du Sénégal, objet de notre seconde partie.

C'est donc dans le cadre de cette articulation, nous semble-t-il, que peuvent s'appréhender de manière dialectique, tous ces déterminants discriminatoires constatés dans l'Enseignement au Sénégal.

III-2. Méthodologie d'analyse ou plan suivi.

« Toute science sociale étudie, soit des situations à un moment donné, soit des changements d'ordre quantitatif ou qualitatif au cours d'une période. L'analyse d'un phénomène ne peut séparer les deux points de vue »¹⁹.

Aussi notre analyse des causes des inégalités sociales dans l'enseignement au Sénégal aura-t-elle un caractère à la fois synchronique et diachronique.

Notre approche, dans cette recherche d'une explication causale du phénomène qui nous préoccupe, privilégie la dimension historique, trame sur laquelle se sont tissés tous les facteurs politiques, économiques, sociaux et culturels observés dans le Sénégal d'aujourd'hui.

Mais cette analyse diachronique explicative de la situation socio scolaire, s'appuie sur une analyse synchronique éclairante de ces facteurs politiques, économiques, sociaux et culturels causals qui jalonnent, en bornes indicatrices, la trame historique coloniale et postcoloniale.

Cette approche à dimension binaire (analyse synchronique et analyse diachronique) guide notre recherche dans la détermination des causes des inégalités sociales dont nous sommes les témoins contemporains des manifestations quotidiennes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système éducatif.

¹⁹ Lê Thân khôi : Education comparée, op. cit, P.113

Ainsi, analyse synchronique, suivie d'une analyse diachronique, telle est la démarche adoptée dans la définition de la problématique de ces inégalités sociales durant la période coloniale.

La phase postcoloniale, au contraire, nous conduit à une démarche inverse de l'analyse des deux dimensions socio-économiques et socio-éducatives. En effet, l'évolution économique du Sénégal depuis l'indépendance entraîne une politique scolaire et universitaire dont les manifestations actuelles font l'objet d'une analyse synchronique.

Cependant, il convient de préciser que cette méthodologie d'approche dans la recherche des causes des inégalités sociales dans l'Enseignement, privilégie, quelque soit le segment historique (colonial ou postcolonial), la dimension économique, à titre de dominante, de variable indépendante, et le processus socialement inégalitaire dans le système éducatif, à titre de variable dépendante

Que l'analyse synchronique porte sur la dimension économique ou la dimension culturelle (scolaire), ces dernières obéissent toutes à un processus évolutif.

Ainsi analyse synchronique et analyse diachronique s'associent intimement, se complètent et confèrent à notre étude une intelligibilité plus saisissante.

Notre recherche comporte deux grandes parties.

La première partie s'articule autour de trois grands volets.

Le premier volet, aborde la problématique des classes sociales au Sénégal et situe l'étude dans sa dimension sociale sans laquelle notre travail de recherche ne saurait être appréhendé de façon intelligible. Trois chapitres lui sont consacrés.

Le chapitre I précise le concept de classes selon les horizons théoriques fonctionnalistes et marxistes analysés dans leurs caractéristiques différentielles d'une part, et leur approche convergente d'autre part, avant l'énonciation de la définition du concept de classes sociales.

Le second chapitre situe le problème des classes au cœur du débat sur l'existence ou l'inexistence des classes sociales. L'exposé des arguments d'une part, des tenants de l'inexistence des classes sociales, suivi d'autre part, de ceux qui défendent leur existence, sera clos par notre conclusion qui nuance les points de vue opposés en dégagant l'existence de classes à caractère tendanciel.

Le troisième chapitre tente d'élaborer le cadre conceptuel par une synthèse classificatoire des trois classes sociales au Sénégal. Elle précise d'une part, le fondement par la définition des critères économiques, culturels et sociaux et d'autre part, les composantes sociales qui permettent d'évaluer l'importance respective de chacune de ces trois classes ainsi définies.

Le deuxième volet couvre la période coloniale et postcoloniale. Il a pour objet la définition des déterminismes socio-économiques et leurs répercussions sociales dans l'Enseignement.

Le chapitre I précise les fondements de la politique coloniale sur les plans économique et culturel.

La colonisation visant l'exploitation économique s'est dotée des moyens logistiques de sa politique de domination par la formation d'agents dévoués et culturellement aliénés. D'où la mise en œuvre, dans le chapitre II d'une stratégie éducative dont les résultats ont conduit à un processus de hiérarchisation sociale dans la formation de ces personnels nécessaires au bon fonctionnement du système colonial. Ainsi est née une nouvelle classe sociale qui s'affirme et s'élargit durant la phase post-coloniale.

Le troisième volet, traite des problèmes liés à la situation post-coloniale. Avec l'indépendance, la recherche des solutions à notre situation de sous-développement engage les autorités gouvernementales dans la voie d'une scolarisation « massive » que l'on croit la clé majeure de la solution des problèmes économiques.

L'inventaire préalable des données de base et la définition de la politique de développement qui font l'objet du chapitre I expliquent cette politique de scolarisation massive développée dans le chapitre II.

Mais le développement anarchique de la scolarisation à des fins politiques et électoralistes conduit à une exacerbation des inégalités sociales dont les causes sont d'ordre géographique, économique et socioculturel. Nous les analysons dans les chapitres III, IV, V et VI.

Tous ces facteurs d'inégalités relèvent des causes extrascolaires.

La deuxième partie explicite en deux sous parties d'une part, le processus de sélection sociale dans le système éducatif et d'autre part, analyse les déterminants économiques qui contraignent les autorités à une politique scolaire « malthusienne » dont les victimes proviennent principalement des classes sociales défavorisées du monde rural et du milieu urbain.


Le caractère extraverti et dépendant de notre économie, saisie à travers ces mécanismes étudiés dans le chapitre I, éclaire les contraintes auxquelles est soumis le système éducatif dans la satisfaction des besoins actuels en main d'oeuvre qualifiée qu'explique, le chapitre II.

Le mécanisme de sélection sociale qui découle de ces contraintes joue à plein dans le système éducatif par son mode de fonctionnement discriminatoire qui s'exerce, notamment, aux niveaux des âges, du cursus, des types d'Enseignement, des filières empruntées, des sexes et des enseignants eux mêmes, au détriment des enfants issus des classes sociales défavorisées.

Ce mécanisme discriminatoire fait l'objet des chapitres I, II, III de ce dernier titre de la deuxième partie.

Cette étude des causes des inégalités sociales dans l'Enseignement au Sénégal offre aux tenants du pouvoir politique, dont le « socialisme égalitaire et démocratique » constitue, leur option idéologique, un élément partiel, certes, d'appréciation pour une action qui vise la réduction des inégalités sociales en général et celle des inégalités dans l'Enseignement en particulier. C'est le but de cette modeste recherche, que des suggestions et propositions concrètes complètent, pour assurer une véritable politique de justice sociale conforme à une option socialiste affirmée.

Ces suggestions et propositions achèvent en guise de conclusion générale ce travail de recherche.



PREMIERE PARTIE
LA DYNAMIQUE SOCIALE, LES
DETERMINISMES SOCIO-ECONOMIQUES
ET LEURS REPERCUSSIONS SOCIALES
DANS L'ENSEIGNEMENT.

TITRE 1

ESSAI DE SOCIOLOGIE DE LA SOCIÉTÉ SENÉGALAISE

LES MUTATIONS SOCIALES : THÉORIE ET RÉALITÉ DES CLASSES SOCIALES AU SÉNÉGAL

Une étude sur les inégalités dans l'Enseignement, comme celle que nous nous proposons de réaliser au Sénégal, suppose, nécessairement, une explicitation préalable des composantes sociales de la Société sénégalaise.

Toutefois, avant d'en arriver à notre classification, il semble tout à fait indiqué d'aborder l'un des problèmes privilégiés de l'analyse sociologique africaniste²⁰ et africaine : les classes sociales.

En effet, la controverse sur les classes sociales reste un débat ouvert et d'actualité. Sans nous livrer à une approche sociologique de la théorie de la stratification sociale, ni de celle des classes qui ne sont pas l'objet de notre propos, il convient cependant, compte tenu de la dimension fondamentale que les classes sociales occupent dans notre étude, de dégager, par une synthèse éclairante, les thèses en présence dans ce contexte théorique, et par suite, de nous déterminer face à ces différentes prises de position.

Mais, cette approche synthétique, qui consiste à livrer des théories constituées, indépendamment de la démarche dont elles sont le produit, expose à des détournements liés à une simplification inévitable, et donc, à une schématisation déformante. Aussi, notre souci permanent sera-t-il la recherche de la clarté, sans sacrifier la rigueur scientifique, à la belle formule qui frappe comme un slogan, ou un mot d'ordre relevant de partis pris idéologiques ou politiques et donc, entachés d'une coloration

²⁰ Africaniste (Voire Obenga). Sciences et langue en Afrique in Présence Africaine n°92-4^e trimestre 1974-pp.149-160

subjective, mais en même temps, sans tomber dans le reproche formulé contre les scientifiques qui emploient un jargon, particulièrement difficile d'accès.

Une entreprise ardue, c'est le moins qu'on puisse dire ! En effet, le concept de classe comporte des divergences profondes de signification et de caractérisation sociologique selon les horizons théoriques dans lesquels on le situe : l'optique « fonctionnaliste » ou l'optique marxiste.

« Les théories sociologiques actuelles s'organisent, implicitement ou explicitement, autour de deux paradigmes : l'équilibre et le conflit. Elles se rattachent ainsi, plus ou moins, à l'une ou l'autre des grandes idéologies opposées : le libéralisme qui met l'accent sur l'harmonie des relations entre différentes composantes du système social, et le marxisme qui, au contraire, souligne les contradictions et les luttes de classes dans le domaine du pouvoir, des ressources matérielles, des valeurs.²¹ »

Ce jugement du Professeur Lê Thành Khôi qui rejoint en partie celui de Claude Rivière²², introduit convenablement à notre avis, le sujet, du point de vue qui nous préoccupe. Et l'analyse comparative de ces deux théories de classes, inspirera fondamentalement, notre approche des classes sociales en Afrique et au Sénégal.

²¹ Lê Thành Khôi., L'éducation comparée.- op. cit. p.20.

²² (2) Rivière (C.).- Classes et stratifications sociales en Afrique : le cas guinéen.- Paris, PUF,1978.- p.296.

CHAPITRE I

CONCEPT DE CLASSE SELON LES HORIZONS THEORIQUES MARXISTES ET « FONCTIONNALISTES ».

Nous nous efforcerons, dans cette comparaison, d'une part, de déterminer les points sur lesquels ils s'affrontent dans leurs caractéristiques différentielles et d'autre part, de dégager les convergences où ils s'accordent.

a) - Les caractéristiques différentielles :

1- La théorie marxiste des classes s'intéresse aux divisions sociales par leurs antagonismes, celle des fonctionnalistes s'occupe de la différenciation sociale dans un milieu intégré fonctionnellement.

2- Les marxistes insistent sur l'aspect contradictoire de lutte de classes, exploités - exploités. Les « fonctionnalistes » différencient les strates, selon le critère de l'intensité graduelle de la participation à une échelle de valeurs en vigueur dans une société : valeurs opposées pour les classes, valeurs unifiées pour les strates.

3- Les classes, pour les marxistes, ont une réalité objective avant même la naissance d'une conscience d'appartenance ; les strates sont distinguées par une conscience d'appartenance.

4- Les intérêts économiques et politiques sont prioritaires pour les marxistes, les fonctionnalistes conjuguent les critères de genre de vie.

5- Les champs d'applicabilité des catégories : les marxistes appliquent leur théorie à toutes les sociétés humaines (les sociétés primitives exceptées) quels qu'en soient le lieu et l'époque. Toute société progresse selon son rythme propre de développement. Dans toute société, la classe est considérée comme une caractéristique générale de l'organisation sociale, bien que son analyse en ait été faite à partir de la dialectique de l'exploitation capitaliste.

L'analyse des fonctionnalistes s'appliquerait à toute stratification abstraite. Seules les valeurs d'une société déterminent le contenu et le caractère de la stratification hiérarchique : chaque système se limite aux frontières de la société concernée (nationale).

6- L'anticipation idéologique, quant aux tendances futures de la stratification, commande toute une interprétation des dynamismes historiques. Pour les marxistes, les besoins et les exigences du capitalisme hâtent, en même temps que la formation d'un prolétariat, la dégradation progressive des conditions de vie de celui-ci, la prise de conscience de son existence en tant que classe et la révolte contre l'ordre social établi.

Les théories fonctionnalistes estiment inévitable la stratification, parce qu'elle résulte de l'existence sociale organisée sur les changements futurs et la dynamique des systèmes de strates : le fonctionnalisme, bien qu'ayant une position non explicitée, voit, dans la modalité sociale dans un système ouvert, la correction des caractères antidémocratiques de la stratification.

b)- Les points de convergences des deux courants :

1. La netteté de la stratification est en corrélation avec :

- L'ampleur des inégalités sociales qui accentuent les distances entre classes et favorise la polarisation.
- La réduction du nombre des classes figurant sur l'échelle sociale.
- L'homogénéité des niveaux et style de vie à l'intérieur de chaque classe, d'où la référence utile aux attitudes psychologiques et aux comportements des membres de la société globale dans leurs relations mutuelles.

2. Dans un des cas, les stratifications appartiennent à la superstructure sociale, tandis que dans l'autre, les classes semblent déterminées par l'infrastructure. Toutefois on ne saurait nier le cadre des contextes institutionnels, culturels, politiques, qui relèvent de la superstructure.

3. Des stratifications fondées sur les catégories occupationnelles de prestige, sur l'appartenance raciale dans les sociétés pluri-ethniques, trouvent souvent leur origine dans une situation de classe et ne se comprennent que par rapport à celle-ci. Exemple : La position du commis expéditionnaire sur une échelle de prestige s'explique par la situation objective du fonctionnariat sous le régime colonial.

4. Les strates intermédiaires servent surtout d'éléments de désamorçage ou de réduction des conflits entre strates polarisées. La mobilité sociale joue un rôle semblable.

5. La stratification sociale a une fonction d'intégration sociale et de consolidation des structures socio-économiques existantes. Aussi, se peut-il que la couche supérieure de prestige ne s'identifie pas à la classe qui détient le pouvoir politique, bien que les deux puissent se recouper selon les circonstances historiques, comme c'est le cas actuellement au Sénégal, de la collusion entre la hiérarchie nobiliaire et religieuse avec la classe politique au pouvoir.

6. Strates et classes se lient par le noeud de l'idéologie. Les idéologies contribuent à accroître simultanément, la proximité des membres à l'intérieur d'une strate, et la distance entre strates.

La problématique des classes diffère ainsi radicalement selon l'approche marxiste ou fonctionnaliste, selon le soubassement théorique :

« Une théorie étant entendue au sens de système opératoire construit et manipulable mais qui ne produit pas d'objets définis par une consistance propre. Elle rend compte de cet objet. »²³.

Dans l'approche marxiste, elle est dialectique et dans l'approche fonctionnaliste, elle est conservatrice.

²³ Claude Rivière, op. cit.

c)- Définition de classes sociales

Cette analyse comparative explicite donc les conceptions de classes, selon les approches indiquées et facilite la formulation des définitions, selon l'orientation « structuralo-fonctionnelle » ou selon la vision marxiste.

1. « Une classe est un ensemble d'individus placés à un niveau social par la loi ou l'opinion publique. »²⁴

Cette définition que donne Lalande de la notion de classe, nous semble représentative de la conception fonctionnaliste, par son caractère conservateur et statique, alors que la définition marxiste- traduit le caractère dialectique et dynamique de toute société de classe.

2. « De vastes groupes d'hommes qui se distinguent par la place qu'ils occupent dans un système historiquement défini de production sociale, par leur rapport (la plupart du temps fixé et consacré par les lois) vis-à-vis des moyens de production; par leur rôle dans l'organisation sociale du travail, par les modes d'obtention et l'importance de la part des richesses dont ils disposent. »²⁵

Mais cette définition n'est pas applicable à l'ensemble des groupes sociaux sénégalais en raison de la multiplicité des systèmes économiques et sociaux que nous expliciterons plus loin. Toutefois elle servira de base à notre étude sur les inégalités sociales dans l'Enseignement.

L'analyse des deux courants, d'une part le fonctionnalisme, expression de la conception de classe dans l'optique du capitalisme, dont la société américaine traduit la conceptualisation des stratifications, donne une vision conservatrice et d'autre part, l'approche marxiste, qui nous semble par sa démarche dialectique revêtir un caractère scientifique incontestable dans ce même système capitaliste, éclaire le débat sur l'existence de classes sociales en Afrique en général et au Sénégal en particulier.

²⁴ Lalande(A) Vocabulaire technique et critique de la philosophie - Paris, Puf. 1976 -1324p.

²⁵ Lénine cité par Spirikine et Yakhot in matérialisme dialectique et matérialisme historique.-Moscou, Ed. du progrès, 1973.-260p

CHAPITRE II

DEBAT SUR L'EXISTENCE OU L'INEXISTENCE DE CLASSES SOCIALES EN AFRIQUE.

Quelle que soit la conception qu'ils défendent, les protagonistes se réfèrent tous au Marxisme.

a)- Stratégie de ceux qui nient l'existence de classes sociales.

En fait, leur théorie se rattache à celle des fonctionnalistes même s'ils se réclament d'un marxisme « adapté ».

Les principes de cette négation de classes se rattachent aussi à une vision précoloniale de l'organisation de la société africaine. Et à cet égard, ils insistent sur le caractère d'une société d'harmonie basée sur la solidarité, la fraternité et respectueuse des traditions qui excluait toute forme d'exploitation et son antagonisme à caractère de classe.

1- Nulle part, la tradition orale, les écrits arabes ou européens ne mentionnent, révolution ou soulèvement à caractère de luttes de classes.

2- Les sociétés traditionnelles ne connaissent ni une tradition terrienne du type de la noblesse féodale européenne, ni le salariat agricole.

3- Les structures familiales et « tribales » déterminaient, sur la base des coutumes, les relations sociales.

4- Les groupes stratifiés tenaient leur hiérarchie non d'une organisation de classe (même si une différenciation sociale n'était pas inconnue); mais dans ce cas, elle est de nature tribale, ethnique et linguistique.

Cette vision du monde social donne naissance à diverses théories dont celle de la Négritude.

Léopold Sédar SENGHOR, l'un des théoriciens, la définit comme : "l'ensemble des valeurs nègres de civilisation". Le mot valeur reste à définir dans ses contenus et sens.

Cette Négritude constitue le fondement idéologique du socialisme africain et de sa version sénégalaise, que nous retiendrons à titre d'exemple, pour éclairer le raisonnement des tenants de l'inexistence des classes sociales.

« Dans notre société négro-berbère, il n'y a pas de classes en guerre mais des groupes sociaux en lutte d'influence. Ils seront , demain, en guerre les uns contre les autres si nous n'y prenons garde, si nous laissons les intellectuels - professions libérales, fonctionnaires, employés voire ouvriers - constituer une classe qui opprime en les trompant, paysans, pasteurs et artisans »²⁶

Affirmation de soi en même temps que dépassement de soi dans une dynamique sociale communelle dont l'achèvement est la civilisation de l'Universel. Tel nous paraît être l'idéal du Socialisme senghorien, construit des apports de la Négritude, de la critique du marxisme et de la pensée teilhardienne.

SENGHOR estime que « le marxisme était plus utile pour l'analyse du système capitaliste que comme instrument de construction économique et sociale de la société africaine »²⁷

- Fondement du Socialisme senghorien

Le Socialisme senghorien est né de la situation objective des réalités négro-africaines de son époque : la situation historique sous les années 1930.

La traite négrière et la colonisation ont fait perdre aux peuples noirs leur personnalité. Césaire et Senghor, victimes d'un racisme subtile et ouvert

²⁶ L.S. SENGHOR. Nation et voie africaine du Socialisme. Présence africaine 1961. p.116

²⁷ H. de Decker : Nation et développement communautaire en Guinée et au Sénégal, Mouton, Paris, 1967 p.237 - 238

avec le contact de l'Europe, entreprennent de redonner confiance et vitalité créatrice aux peuples noirs en revalorisant la civilisation du monde noir. « Je déchirerai le rire Banania sur tous les murs de France » SENGHOR.

Telle est l'origine de la Négritude comme théorie ; elle correspond à la première phase de la lutte qu'ils ont menée contre la colonisation : l'Assimilation et l'Association. La lutte anticapitaliste conduit à préférer la voie socialiste comme modèle de développement, mais marquée du sceau des réalités négro-africaines.

D'où la critique du marxisme que Senghor a formulée et que résume le professeur L. V. THOMAS.²⁸

1- La pensée marxienne, adaptée à la situation de l'Europe du milieu du 19^{ème} siècle, n'est que le rationalisme gréco-latin repensé par un juif allemand. Elle ignore l'idéologie négro-africaine et est dépassée par la pensée occidentale moderne.

2-. Le marxisme : athéisme, mépris des valeurs spirituelles troquées pour un « matérialisme sans chaleur ».

3- Marx a favorisé le déterminisme, la praxis et les moyens, au détriment de la dialectique et de l'éthique, pour tout dire, de l'homme et de la liberté.

4- Marx n'a pas suffisamment développé l'analyse économique : il lui manquait les statistiques et sa formation restait avant tout philosophique ; la plupart, de ses prévisions ne se sont pas réalisées.

Devant les échecs du capitalisme libéral et l'égoïsme des nations privilégiées, notre tentation a été de nous tourner vers le marxisme.

Le marxisme peut nous aider à sortir de notre sous-développement mais ne peut combler notre faim de nourriture spirituelle.

²⁸ Thomas (L.V.), : Le socialisme et l'Afrique : Paris, le livre, africain, 1966. T1 208p. et T2 302 p.

Nous avons été amené à nous interroger sur la valeur du matérialisme même dialectique. C'est le père Teilhard de Chardin qui nous a permis de transcender l'antinomie du matérialisme et du spiritualisme.

La situation socio-économique africaine étant originale, postérieure à la connaissance marxienne et l'Africain étant « incurablement religieux », il ressort de ces limites que Senghor trouve par la théorie marxiste, la nécessité d'élaborer une synthèse de la Négritude, des valeurs positives du marxisme et de la pensée teilhardienne, qui soit conforme à la civilisation négro-africaine ; ainsi s'est réalisée l'idéologie senghorienne.

Le Socialisme de Senghor

D'aucuns estiment que le Socialisme de Senghor est un défi aux deux grands systèmes d'avant son avènement (le capitalisme et le Communisme) en ce sens qu'il élabore « une troisième voie » qui doit être la contribution de l'Afrique à la solution des problèmes contemporains... porteur d'un message de portée universelle.

Le Socialisme africain avec sa version sénégalaise, dans la pensée senghorienne, se refuse à être ou à devenir marxiste, qu'elle accepte d'assimiler, et surtout, de dépasser. Et Mamadou DIA co-leader de l'époque d'affirmer : « Notre Socialisme, à nous Africains, s'élabore donc non même pas dans l'indépendance, mais dans l'autonomie de notre pensée. Elle choisira parmi les méthodes, Institutions, techniques de l'Occident et d'ailleurs, les plus scientifiques, les plus modernes, surtout les plus efficaces. Mais elles ne sont efficaces, en définitive, que si elles sont adaptées aux réalités africaines et, d'abord, à notre géographie, à notre culture, à notre psychologie. Ce décollage, après assimilation, de la théorie marxiste, est d'autant plus nécessaire que Marx et Engels ne se sont pas montrés anticolonialistes. Le

dernier a défendu l'esclavage antique, et le premier la colonisation britannique aux Indes. Au nom de l'Histoire ! »²⁹

C'est clair, si la pensée senghorienne doit des éléments au marxisme, elle se veut cependant originale. En cela, LO dit à juste titre, que "le courant du Socialisme spiritualiste par opposition au Socialisme athée est une "troisième voie" entre le Capitalisme et le Communisme"³⁰

Mais des critiques significatives se situent à l'intérieur de la logique senghorienne.

Si la pensée de Senghor a incontestablement répondu à l'attente des populations africaines, dans la lutte pour l'affirmation de la personnalité de l'Homme noir et dans la lutte contre l'impérialisme culturel sous la colonisation française, il faut à l'évidence constater qu'elle n'a plus joué ce rôle depuis l'indépendance.

La pensée senghorienne comme politique de changement social est aussi éminemment contestable.

Une explication nous est fournie par Lê Thành Khoi : « dans le mouvement de la société, une contradiction peut s'abolir et être remplacée par une autre, le positif se transformer en négatif ou inversement... »³¹

Mais depuis l'indépendance de l'Afrique en général et du Sénégal en particulier, une "Négritude dévoyée"³² a fait son apparition, « réduisant la lutte des peuples noirs... à un débat d'autant plus formel qu'il n'intéresse que quelques intellectuels nègres occidentalisés. Alliés politiques d'un système

²⁹ Mamadou Dia : in Unité Africaine, n° 39 3 avril 1965 cité par L.V. THOMAS : Le socialisme et l'Afrique T. II P.28

³⁰ M.LO – b. TRAORE – j-l. Albert : Forces politiques en Afrique Noire, Paris. Puf. 1966p.

³¹ Lê Thành khôĩ op. cit : in a Sow et al introduction à la culture africaine. Paris UNESCO 10/18/1977

³² Idem

qui exploite et opprime leurs peuples; ils se sont faits les protagonistes d'une « négritude – diversion » qui ne peut mener qu'à une impasse »³³

Comme méthode, H. DE. DECKER lui reproche d'être « une voie confuse », procédant par approches successives, caractéristiques d'une pensée qui se cherche sans réellement se trouver, restant alors ambiguë, car complexe par la coexistence de plusieurs systèmes de pensée non totalement intégrés. A cet égard, la Négritude qui est la source de la philosophie senghorienne est qualifiée de simple lyrisme d'intellectuel révolté et non d'une sociologie de la civilisation noire. La preuve en est qu'en dépit des réalités de la domination capitaliste, SENGHOR nie l'existence de classes et de la lutte des classes dans les sociétés africaines en général, au Sénégal en particulier. Embryonnaires à la veille de l'indépendance politique, les « classes tendanciennes », issues de la colonisation, sont appelées à se développer, à moins qu'une révolution au sens plein du terme ne rompe d'avec la tradition et le passé colonial. Or qu'observons-nous ? L'indépendance politique est acquise dans l'amitié avec l'ancienne Métropole, qui reste capitaliste. Le Socialisme en voie d'édification se veut original, africain et sénégalais, mais repose sur une analyse erronée de la réalité sociale. SENGHOR ne distingue dans la structuration de la société que trois groupes complémentaires : les paysans, les pêcheurs et les pasteurs dont la lutte serait commune plutôt qu'antagonique.³⁴ Erreur volontaire, sinon, à quelle catégorie appartiennent ceux-là mêmes qui refusent l'analyse de leurs sociétés en termes de classes ? Ne se sentent-ils pas étrangers à leur peuple après de telles affirmations ?

Corollaire de cette supercherie, l'idée de conserver les valeurs traditionnelles pour un développement moderne. On a voulu ainsi substituer le communautarisme traditionnel au collectivisme scientifique, au nom du

³³ Lê thân khoi : op. cit

³⁴ SENGHOR (L.S). Nation et voie africaine du Socialisme – op. cit.

dialogue et de la liberté. Mais en même temps sont détruites les structures politiques et socio-économiques dans lesquelles cet esprit communautaire s'est élaboré. Ainsi le Gouverneur se substitue au Diaraf et le chef d'arrondissement au chef de canton. Mais la question qui se pose alors est de savoir si la superstructure idéologique peut exister hors de ses structures économiques, sociales et politiques fondamentales. En d'autres termes, dans quelle mesure peut-on transposer purement et simplement les valeurs du système traditionnel dans la nouvelle société en construction ? Les critères de la nouvelle hiérarchie sociale étant le mérite individuel, le diplôme, la richesse, voire l'opportunisme politique, la concurrence étant alors de mise, les conflits d'intérêts ne remplacent-ils pas la solidarité et le dialogue traditionnels ? Sans doute.

Ces deux erreurs, pour l'essentiel, expliquent-elles l'optimisme qui caractérise les rapports de la voie sénégalaise du Socialisme et le Capitalisme mondial en général et français en particulier ?

Ce qui caractérise le mieux le Socialisme senghorien, pense LO³⁵ c'est le rôle de l'Etat dans la politique économique. « C'est sans aucun doute, écrit-il, sur la portée du rôle de l'Etat dans le domaine économique que la voie sénégalaise du Socialisme se distingue nettement des autres courants, plus portés à un interventionnisme étatique ».³⁶ En effet le dialogue est l'un des apports essentiels de la Négritude au Socialisme senghorien, au lieu et place de la lutte de classes.

Que les conflits ne soient pas de classes et qu'avec la lutte contre la colonisation et ensuite pour la consolidation de l'indépendance, ils mettent l'accent sur l'unité de la conscience nationale, mais de là, à transposer l'image ancienne dans la société nouvelle, relève d'une vision statique de l'histoire :

³⁵ M. lo et a op. CIT

³⁶ Idem

alors l'introduction, par le colonialisme, du Capitalisme dont on sait que la caractéristique principale réside dans le procès de production dichotomique (exploiteurs et exploités), entraîne corrélativement une transformation sociale. C'est précisément sur ce point, que porte la critique des marxistes orthodoxes qui défendent la réalité des classes et de lutte de classes.

b)- Approche théorique de l'existence de classes sociales.

Nous développerons ce point de vue d'une part, par la critique que les marxistes orthodoxes adressent aux tenants de la négation de classes et d'autre part, par les critiques formulées à l'encontre des tenants de l'existence de classes sociales en Afrique en général, au Sénégal en particulier.

A/ LES MARXISTES ORTHODOXES

Ils font, en effet, un certain nombre d'objections à l'encontre du Socialisme africain en général, de la voie sénégalaise en particulier, de ceux - qui nient l'existence de classes et que le Professeur THOMAS encore, a synthétisé en ces six points suivants :³⁷

1- La première et la plus simple, consiste à dire que les leaders africains n'ont pas lu Marx (V. OPLUSTIL) et surtout ne l'ont pas compris (R, DUNAYEVSKAYA).

2- Un reproche plus grave réside dans ce fait que le « socialisme démocratique africain » caractérise les pays qui ont obtenu par la lutte, leur indépendance politique, qui pratiquent une politique extérieure autonome, mais qui demeurent pourtant au sein du système capitaliste « (MIRSKYL et TIAGOUNENKO) ». A la limite, le « Socialisme démocratique » est conçu comme l'instrument mensonger et réactionnaire de l'impérialisme : tel est le

³⁷ L. V. Thomas le socialisme africain op. cit.

point de vue de POTIEKHINE. Toujours est-il que pour les marxistes, les régimes politiques africains, procèdent de la démocratie bourgeoise représentative et non de la démocratie prolétarienne directe. Seule la seconde « est d'essence réellement démocratique, C'est-à-dire libertaire et internationaliste », tandis que la première « n'est que formellement c'est-à-dire abstraitement démocratique ; elle est autoritaire, basée sur l'exploitation économique et nécessairement nationaliste ...» Il résulte de cela que les leaders socialistes africains trop uniquement préoccupés de combler le retard technique et économique de leur pays finissent par se couper des masses laborieuses ce qui revient à tourner délibérément le dos au vrai Socialisme.

3- Une troisième critique grave porte sur certains caractères du Socialisme africain, notamment sa "spécificité et son aspect régional". Il va sans dire qu'une fois admis le principe qu'il ne saurait y avoir de Socialisme véritable en dehors du marxisme-léninisme, toute possibilité de Socialisme spécifique s'avère inconcevable ; tel est le thème défendu par le vice-président de l'Académie soviétique des sciences, le philosophe P., FËDOSSEIV : "Il s'agit de dévoiler l'indigence et l'inanité du Socialisme ou national ou régional et de propager de façon plus active les idées du marxisme-léninisme, conception de tous les vrais révolutionnaires..." Faut-il alors parler de spécificité culturelle, de Négritude ? Mais celle-ci n'a rien d'une essence ; elle résulte du retard technique propre à l'Afrique et des infrastructures coloniales persistantes..., les idéologies mystifiantes de la Négritude et du Socialisme spécifique apparaissent ainsi comme les produits d'une infrastructure socio-économique profondément orientée et altérée par l'impact colonial ; c'est pourquoi l'originalité du Noir est due;"non à on ne sait quels traits particuliers inhérents aux peuples africains, mais à l'intervention du Capitalisme européen qui a réduit ces peuples à l'esclavage ou plus exactement, il importe de ne plus

mettre sur le même plan une originalité foncière et définitive et une originalité occasionnelle, qui seule dépend de l'histoire et du retard technique (l'Afrique "pauvre", "arriérée", "ignorante").

"L'Afrique a en effet, sa physionomie bien à elle, son individualité, comme tous les autres continents et pays, et cependant elle est soumise, comme le reste du monde, aux lois objectives du développement historique."

4- Pour notre propos, une critique importante adressée par les marxistes aux socialistes africains porte sur les classes sociales et la lutte des classes. Selon SENGHOR non seulement il n'existe pas de classes en Afrique, mais encore la politique socialiste africaine substitue le dialogue à la compétition et à la violence... Sans doute reconnaît-on qu'en Afrique le "processus de formation des classes n'est pas encore achevé" (POTIEKHINE), ou, à la rigueur, que les classes sont "tendancielle", néanmoins, diverses catégories sociales..., ont un certain nombre de caractères propres aux classes proprement dites...

A cet égard, les marxistes reconnaissent en Afrique l'existence de trois classes principales :

- La paysannerie... pas de conscience de classe ;
- La bourgeoisie... conscience de classe et de caste ;
- le prolétariat... conscience embryonnaire.

5- Autre reproche très important. Les marxistes s'attaquent encore, non sans virulence, au nationalisme africain... Les nations sont le produit du développement capitaliste...La communauté économique d'une nation prend naissance en même temps qu'un marché national fait son apparition... Ainsi la collusion des prétendus socialistes africains avec le capitalisme transparait précisément dans "leur attache réactionnaire" à l'idée de nation...

6- Enfin, les marxistes ne manquent pas, en considérant la plupart des réalisations socialistes africaines, de montrer que celles-ci n'ont pas toujours su trouver le chemin du Socialisme authentique... "Démocratie représentative"... champs collectifs... La socialisation des biens vacants... réforme domaniale... système coopératif... "

B/ MAIS LES CRITIQUES QU'ON PEUT ADRESSER AUX TENANTS DE L'EXISTENCE DE CLASSES PEUVENT S'ORDONNER AUTOUR DES POINTS SUIVANTS

1- La transposition pure et simple des modèles d'explication à caractère marxiste éprouvés dans les sociétés européennes. Le marxisme, appliqué en Afrique, dans des situations originales et des conditions spécifiques devrait être révisé dans sa méthode d'analyse et même dans ses principes; la juxtaposition d'un mode de production capitaliste et d'une économie de marché avec les survivances de l'ancien mode de production propre à cette partie de l'Afrique ne se laisse pas pénétrer facilement, car les classes en Afrique, à supposer qu'elles existent n'ont ni les mêmes contours ni les mêmes fonctions.. Ainsi., aujourd'hui, l'étude des classes doit abandonner, nous semble-t-il, les types d'explications appliquées aux sociétés occidentales. La perspective historique devrait aussi constituer le fondement de cette explication, plus que les normes qui sont celles de l'Occident, d'après le rapport existant entre les réalités nationales et la société mondiale dans laquelle le Sénégal s'intègre.

L'existence de classes sociales procède d'une analyse a posteriori ce qui, il faut le reconnaître, est rarement le cas.

2- La schématisation des classes en entités logiques abstraites : Les critères et concepts d'analyse tendant à concevoir la classe comme une notion

fondamentale de l'entendement sociologique, universellement applicable, conduisent à des schématisations en entités catégorielles et corrélativement à oublier le milieu réel où s'opère la stratification.

3- Une dichotomie simpliste.

La distinction bipolaire basée sur l'opposition schématique entre bourgeois et prolétaires (entre villes et campagnes) est une autre forme d'abstraction commode d'analyse de réalités fort complexes. Et quelques exemples suffisent pour illustrer cette complexité de la réalité. **La distinction entre les villes africaines séparées de leurs arrières pays ne correspond nullement à l'observation des déplacements saisonniers ou fréquents des citadins qui, au Sénégal, ont, pour leur écrasante majorité, une souche et attache rurales très marquées. Par ailleurs, le monde rural ne se réduit pas à une masse homogène socialement parlant. Il convient donc de repérer les clivages qui apparaissent au sein de la société sénégalaise.**

4- L'absence d'analyse détaillée des critères de différenciation et d'appréciation objective de la conscience de classe, différente de l'idéologie de classe.

La définition de classe, ne peut faire abstraction de la constitution d'ensembles réels, jugés d'après un faisceau de critères économiques et sociaux ; genre de travail, niveau de revenu, rapport à la propriété, style de vie, idéaux, valeurs et besoins par lesquels ces groupes se différencient. Mais chaque ensemble social se définit aussi par la conscience qu'il a de sa singularité et de son opposition à d'autres ensembles de même type; l'appréhension de cette conscience aide à mesurer la consistance, la cohésion et le dynamisme des groupes étudiés.

Si la classe en soi apparaît comme une réalité intuitive, aux contours difficilement cernables, c'est la conscience d'appartenance sociale qui semble

faire problème au Sénégal. A cette étape de l'évolution socioéconomique du Sénégal, il faut rester prudent quant aux conclusions à tirer.

c) Notre conclusion sur l'existence ou l'inexistence des classes sociales.

L'analyse théorique de la controverse entre les partisans et les adversaires de l'existence des classes sociales en Afrique et au Sénégal, dans le contexte actuel, nous permet de formuler une hypothèse fondée sur les prémisses suivantes : le développement de fait, du Capitalisme au Sénégal, s'accompagne, inéluctablement, d'une transformation de l'organisation de la société sénégalaise qui se traduira par le surgissement d'une bourgeoisie et d'un prolétariat en surimposition et/ou en juxtaposition, avec les groupes sociaux traditionnels .

Les classes sociales actuelles à caractère "tendanciel" se cristalliseront en véritables classes antagonistes au fur et à mesure que le Sénégal s'intégrera dans l'économie de marché du Capitalisme.

Notre analyse procède de la situation globale du Sénégal sur les plans externe et interne et notamment dans ses rapports avec l'environnement capitaliste mondial.

Notre démarche procède aussi d'une philosophie marxiste qui, dans une société de classes constituées, ou "tendancielle" comme c'est le cas au Sénégal, où le capitalisme mondial domine les infrastructures et les superstructures de l'organisation sociale, correspond à nos yeux, à une théorie juste, en ce sens qu'elle permet d'interpréter correctement les phénomènes qu'on y observe (même si des adaptations sont nécessaires), mais aussi, nous arme d'une méthode dialectique et efficace pour aborder les phénomènes de la réalité.

Au niveau de la philosophie marxiste, la conception du monde, dont la finalité vise au bonheur suprême de l'ensemble de la collectivité et dont

"l'expérience exalte comme l'homme le plus heureux, celui qui a donné le bonheur au plus grand nombre d'hommes"³⁸ (ce qui n'est pas le cas dans le système capitaliste), emporte notre adhésion totale. C'est aussi, au niveau de la méthode, que l'adaptation s'impose ; et en cela Marx et Engels ont eu des positions claires comme nous le rappelle le Professeur Lê Thành Khôi³⁹.

Du point de vue de la dialectique matérialiste et historique, Marx indique le fil conducteur de ses études⁴⁰.

"Dans la production sociale de leur existence, les hommes entrent en des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté, rapport de production qui correspond à un degré de développement déterminé de leurs forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports de production constitue la structure économique de la société, la base concrète sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique et à laquelle correspondent des formes de conscience sociale déterminées. Le mode de production de la vie matérielle conditionne le processus de vie sociale, politique et intellectuelle en général. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être ; c'est inversement leur être social qui détermine leur conscience. A un certain stade de leur développement, les forces productives matérielles de la société entrent en contradiction avec les rapports de production existants, ou, ce qui n'en est que l'expression juridique, avec les rapports de propriété au sein desquels elles s'étaient mues jusqu'alors. Des formes de développement des forces productives qu'ils étaient, ces rapports en deviennent des entraves, alors s'ouvre une époque de révolution sociale. Le

³⁸ Lê Thành Khôi : l'Education Comparée op. cité p. 296.citant Marx.

³⁹ Idem

⁴⁰ Rappelons que ces analyses s'appliquent à un système capitaliste dont les composantes sociales restent les deux classes fondamentales : le s bourgeois et les prolétaires, Ce qui n'est pas exactement le cas dans notre champ d'investigation :-Le Sénégal.

changement dans la base économique bouleverse plus ou moins rapidement toute l'énorme superstructure" (1). La mise au point faite par Engels dans une lettre adressée à Joseph BLOC (1890), met un terme à la critique qu'à suscité le déterminisme économique en tant que facteur déterminant certes, mais pas unique.

"D'après la conception matérialiste de l'histoire, le facteur déterminant dans l'histoire est, en dernière instance, la production et la reproduction de la vie réelle. Ni Marx, ni moi n'avons jamais affirmé davantage. Si, ensuite, quelqu'un torture cette proposition pour lui faire dire que le facteur économique est le seul déterminant, il la transforme en une phrase vide, abstraite, absurde. La situation économique est la base, mais les divers éléments de la superstructure - les formes politiques de la lutte de classe et ses résultats - les constitutions établies une fois la bataille gagnée par la classe victorieuse, etc..., - les formes juridiques, et même les reflets de toutes ces luttes réelles dans le cerveau des participants, théories politiques, juridiques, philosophiques, conceptions religieuses, et leur développement ultérieur en systèmes dogmatiques, exercent également leur action sur le cours des luttes historiques et, dans beaucoup de cas, en déterminent de façon prépondérante la forme. Il y a action et réaction de tous ces facteurs au sein desquels le mouvement économique finit par se frayer son chemin comme une nécessité à travers la foule infinie de hasards (c'est-à-dire de choses et d'évènements dont la liaison intime entre eux est si lointaine ou si difficile à démontrer que nous pouvons la considérer comme inexistante et la négliger)"⁴¹.

Cette mise au point méthodologique et théorique nous semble indispensable, car, elle éclaire notre analyse de la Société sénégalaise. Mais si, cette mise au point résout un aspect du problème au niveau du facteur

⁴¹ In Marx-Engels 1974 p. 238 cité par Lê Thành Khôi in l'Education comparée. p 296.

économique, demeure une dimension que l'analyse marxiste n'explique pas de manière satisfaisante, quand il s'agit de pays sous-développés comme le Sénégal.

On observe en effet, que s'agissant des "classes sociales" au Sénégal, le problème de leur existence en tant que classes constituées selon la perspective des phases historiques que Marx considère comme déterminées par le niveau de développement de la production dans une société "globalement" capitaliste, se pose réellement.

On observe aussi, un système traditionnel précapitaliste ou anté-capitaliste (l'économie de subsistance autoconsommée), localisé au Sénégal dans les zones périphériques des Régions du Fleuve, du Sénégal Oriental et de la Casamance, un système capitaliste local en formation, dominé par la bourgeoisie nationale, un système capitaliste d'origine étrangère qui domine en fait l'économie nationale d'échange et un "système dit socialiste" mais monopolistique avec des sociétés d'Etat, dans les secteurs primaires, (les coopératives notamment), secondaire, (eau et électricité), tertiaire (certaines sociétés de crédit et de services). Une série de sous systèmes sociaux, juxtaposés, non intégrés, caractérise l'organisation économique et sociale au Sénégal. Donc, l'économie sénégalaise présente une "astructuration" interne due, à la faiblesse des flux intersectoriels, aux effets de domination produits, autant par le capitalisme étranger⁴² que par certains organismes internationaux (BIRD, AID., FMI) servant de relais à l'impérialisme. Il apparaît difficile dès lors d'analyser la situation économique et sociale sénégalaise selon un modèle cohérent de fonctionnement et d'évolution dans un tel contexte de multiples déterminations.

⁴² Anson Monique MEYER; op.,cit. .

C'est Lê Thanh Khôi qui aura sorti la théorie marxiste de cette impasse dans l'analyse critique qu'il a faite de la dialectique matérialiste et historique : "Marx et Engels ne pouvaient pas avoir des connaissances supérieures à celles de leur époque et beaucoup d'entre elles sont aujourd'hui dépassées"⁴³.

Il cite par ailleurs, Engels : "pour la dialectique il n'y a rien de définitif, d'absolu, de sacré". Il affirme aussi "que le matérialisme historique est une théorie et comme toute théorie scientifique elle est soumise à la vérification par la pratique et la réfutation .Tout ce qui n'est pas vérifié par la pratique doit être abandonné, réévalué, reformulé"⁴⁴.

La dialectique matérialiste et historique trouve ses limites en ce que Marx applique la méthode, principalement, à l'analyse de la société capitaliste. Les classes sociales n'apparaissent qu'à un moment donné du développement de la production. Le rôle déterminant de celle-ci est limité à ces phases historiques"⁴⁵.

Que la problématique des classes sociales ne soit pas encore parvenue au stade de la systématisation a posteriori d'une exploitation descriptive et explicative de résultats obtenus à des fins prévisionnelles, c'est-à-dire l'appréhension de ce phénomène qui cherche à se définir en loi, ouvre encore la voie à bien des vérifications.

Le débat sur l'existence ou l'inexistence des classes sociales reste donc ouvert, et le restera, nous semble-t-il, aussi longtemps que les obstacles politiques opposeront une fin de non recevoir à des recherches systématiques dans ce domaine.

A notre connaissance aucune recherche dans aucun pays africain n'est parvenue au stade de la systématisation.

⁴³ Lê Thành Khôi. – L'Éducation, Comparée. op. it. – pp. 296-297.

⁴⁴ Idem

⁴⁵ Idem

Au Sénégal où l'on prône la théorie de l'inexistence de classes, les organismes statistiques officiels qui disposent de moyens appropriés pour faciliter la collecte des données nécessaires à une recherche sociologique dans ce domaine, ne voient pas la nécessité d'inclure des éléments pertinents indispensables à la détermination d'une classification de la société sénégalaise, dans la codification des enquêtes périodiques de routine.

Notre conclusion sur l'existence des classes sociales au Sénégal d'aujourd'hui ne pourrait dès lors que s'appuyer sur des hypothèses qui resteront à vérifier

Nous dirons donc, pour clore provisoirement le débat sur l'existence ou l'inexistence des classes, que notre point de vue se dégage des deux positions partisans pour se situer dans une attitude plus "objective". Car comment affirmer en 1982 que le Sénégal, véritable appendice du système capitaliste mondial, abrite une société sans classes ? Mais aussi, comment défendre de manière rigoureuse l'existence de classes sociales constituées au sens marxiste, dans une société où se juxtaposent de multiples systèmes économiques ?

Il nous semble que l'examen des réalités historiques, économiques, sociales et culturelles du Sénégal milite plutôt pour l'existence d'une société à classes "tendancielle". En effet, malgré la domination globale du système capitaliste au Sénégal, différentes structures économiques et sociales coexistent avec lui. Les composantes humaines de ce mixte de systèmes, s'interpénètrent et s'influencent réciproquement, dans les domaines économiques, sociaux et culturels.

Cette situation sociologique sénégalaise rend moins aisée la recherche de la définition des classes sociales au Sénégal que nous voulons examiner maintenant.

Dans le cadre de notre étude sur les inégalités sociales dans l'Enseignement au Sénégal, force est de nous résoudre à une classification simplement descriptive avec pour base, des indicateurs quantitatifs et qualitatifs dont la pertinence ne saurait être que relative. Car dans l'état actuel de la situation, les critères de classification ne sont pas encore tranchés.

Il n'est pas inutile de préciser que l'appareil conceptuel d'analyse de la classification que nous nous sommes donné s'inspire de la théorie marxiste. Et le schéma d'interprétation s'applique à une société qui ne répond pas à un et unique modèle capitaliste pur, mais à une juxtaposition de plusieurs systèmes économiques liés à des conditions historiques, sociologiques et culturelles différentes. Les fondements de notre classification reposent sur des critères économiques, sociologiques, psychosociaux et de consciences de classe, placés dans une perspective africaine qui attribue aux réalités sénégalaises l'importance respective qui doit être les leurs.

C'est pourquoi, nous le répétons, nous analyserons les principes de notre classification dans cette perspective marxiste mais corrigée par la situation sénégalaise.

CHAPITRE III

SYNTHESE CLASSIFICATOIRE DES CLASSES SOCIALES.

III A/. FONDEMENT DE CLASSIFICATION : CRITERES.

Savoir de quelle manière un groupe se singularise par un genre de vie spécifique et quelle signification revêtent ses actes sociaux, est une démarche à laquelle doit procéder toute recherche sur un phénomène de classification sociale, parce qu'elle permet d'atteindre le vécu même d'une situation. Le niveau comportemental constitue un aspect particulièrement révélateur de la manière dont peut être éventuellement appréhendée une réalité de classe, en ce qu'il traduit psychologiquement cette réalité aux yeux de l'observateur, en ce qu'il contribue, pour les individus qui sont insérés dans cette réalité, à passer de la situation à la conscience de classe.

Ainsi, la définition à elle seule ne justifie pas la valeur opératoire du concept de classe dans l'analyse des structures de classes. A défaut de définition exacte de chaque classe et de critérium absolu de distinction, il convient de rechercher le ou les indices qui puissent permettre d'affirmer qu'ils constituent le meilleur étalon.

Mais dans une période de transition, celle de la construction nationale, les cadres de référence sont multiples, les statuts et prestiges encore ambigus.

Chez le même individu alternent des conduites modernes et des conduites traditionnelles, les attitudes de l'urbain et celles du rural, la référence à l'honneur de la famille ou de l'ethnie et le comportement de militant politique par exemple.

Composition. Quel volume numérique de chaque classe par comparaison à la population ? Dans quel cadre professionnel, culturel, ethnique se situe t-elle ? Qui accède à cette classe ? Autant de questions dont

il faut rechercher les réponses non par une étude historique, mais par une approche différentielle, fonctionnelle.

Par référence à des critères d'équilibre socio-culturel et de niveau de développement, il serait possible de distinguer entre une ostentation coutumière dans tout un système de contrôle social, qui correspondrait à des investissements sociologiques implicitement finalisés par le maintien de la cohésion et de la hiérarchie sociales, et une ostentation extra coutumière répondant à un certain état anémique de dissolution et de dégradation de l'équilibre socioculturel

Ambivalence de l'ostentation : éléments traditionnels de prestiges (nombre de femmes, louanges des griots etc..) superposés à des emprunts d'attitudes à l'ancien colonisateur (distinction par le langage, l'habillement, le mode de vie occidental, bref recherche de prestige par la possession, et la consommation des biens matériels) pour paraître différent et supérieur à l'ensemble de la population. **Ces comportements spécifiques d'une classe privilégiée, numériquement minoritaire, apparaissent choquants et frustrants pour la population démunie, car en contradiction avec l'idéologie explicite du "Socialisme démocratique et égalitaire" prônée par le Parti socialiste et la situation du sous-développement du pays.**

Ce sont là des facteurs de blocage qui contribuent à limiter les résultats de la politique économique du Gouvernement et de la politique de mobilisation populaire.

Distinguons de manière descriptive les manifestations de l'ostentation, puis essayons d'en comprendre les mécanismes.

a) **Ses manifestations** se situent à divers niveaux : la consommation, le style de vie....

La possession de biens de consommation importés et l'imitation du style de vie de l'ancien colonisateur s'observent dans l'alimentation, l'habillement, l'habitat, la santé, le transport etc. C'est ce qu'on nomme " effet de démonstration".

L'alimentation : le menu ne diffère en rien de celui de l'Occident. Et la plupart des éléments sont importés.

L'habillement constitue le moyen le plus simple et le moins onéreux de promouvoir son identité, en étalant aux yeux de tous, ses possibilités de consommation.

L'habitat témoigne du prestige social surtout dans le centre urbain où se produit une ségrégation sociale et écologique : les quartiers résidentiels à haut standing de vie sont réservés aux classes supérieures, les quartiers résidentiels mixtes aux classes supérieures et moyennes, les quartiers périphériques aux classes populaires.

Les transports : la voiture individuelle de luxe, haut de gamme, reste généralement l'apanage des classes supérieures.

- La voiture de cylindrée moyenne, aux classes moyennes, les voitures - d'occasion, rebut des classes moyennes et supérieures sont réservées aux classes populaires ; les transports en commun, le moyen privilégié emprunté par ces dernières classes.

Les services : comme la santé et l'éducation, se définissent, en médecine de classe, en éducation de classe, notamment.

Toute classe se spécifie d'abord, selon les critères de Marx, en fonction de son rôle dans la production. L'accumulation d'un capital qui caractérise la classe bourgeoise est obtenue par l'extorsion d'une plus value sur le travail de

l'ouvrier et du paysan. Or au Sénégal, le grand employeur c'est l'Etat. La "bourgeoise » ne détient pas tous les moyens de production mais en assume, au nom de l'Etat, la gestion et le contrôle. Elle ne jouit en principe que d'un salaire. Mais la réalité est tout autre.

b)- Les mécanismes : En effet, les comportements et les styles de vie de ces classes, ne peuvent être expliqués et justifiés par leur seule possibilité salariale. Il faudrait rechercher ces conduites, dans la masse globale d'un revenu provenant d'autres sources : revenu obtenu par ponction et surexploitation de certaines sous-catégories professionnelles (Cf. ouvriers agricoles sur les Niayes) par de hauts fonctionnaires exploitants agricoles, par l'usage ou le détournement des biens et services de . la puissance économique peut s'alimenter à bien d'autres sources :

- Le commerce des fonctionnaires par personnes interposées ;
- Le trafic illicite ;
- Les pots-de-vin ;
- La spéculation immobilière ;
- Les investissements dans les transports ;
- Les investissements dans l'agro-alimentaire.⁴⁶

La bourgeoisie aura confisqué la majeure partie des revenus du pays à des fins personnelles, par des ponctions illicites rendues possibles par la gestion bureaucratique des biens de l'Etat, c'est-à-dire du Peuple.

Ce sont des pratiques dénoncées, à maintes reprises, par le Gouvernement. Et des mesures contre ces pratiques sont renforcées par une loi récente sur l'enrichissement illicite⁴⁷. Ainsi, lors de la présentation des vœux du nouvel an en janvier 1982, aux corps constitués, le Président de la

⁴⁶ DECUPER (J). – Les Milliardaires de la cola ou l'enrichissement injustifié. – in Africa n° 131, Mai 1981.

⁴⁷ Loi sur l'Enrichissement illicite (1981).

République affirme: "La loi sur l'enrichissement illicite ne sera pas classée aux oubliettes".

1°) Les critères économiques et politiques.

Nous avons évoqué le problème du déterminisme économique comme source initiale des divisions de classe dans une société capitaliste. Mais s'agissant du Sénégal, où se juxtaposent des systèmes économiques différents, l'analyse des formations sociales aura du mal à débrouiller le réseau complexe des rapports entre l'infrastructure et la superstructure.

Selon l'interprétation de Lê Thành Khôi,⁴⁸ la détermination par l'économique des classes sociales ne constitue pas toujours le facteur dominant. Et dans le cas du Sénégal, il semble bien que l'économie de marché profite clairement et de façon souvent consciente (populaire ou étatique) de l'idéologie religieuse maraboutique⁴⁹.

Par ailleurs, des forces productives, qui accusent un réel retard technique et une dépendance économique, entravent le rôle de l'infrastructure dans la dynamique sociale. Les superstructures idéologiques et politiques, par contre, semblent en avance sur les forces productives.

Tandis que le Capitalisme donne la priorité à la richesse, la société africaine actuelle attribue la primauté au pouvoir. Comme l'affirme G. BALANDIER, « c'est l'accès au pouvoir et la lutte autour de celui-ci qui contribuent à la formation de la seule classe constituée, la classe dirigeante!

C'est l'accès au pouvoir qui donne une emprise sur l'économie beaucoup plus qu'à l'inverse »⁵⁰.

⁴⁸ Lê Thành Khôi. – Cite Marx in l'Education comparée.- p. 296.

⁴⁹ Copans (Jean). – Les Marabouts de l'arachide. – Paris. Paris, Ed. L e Sycomore, 1980. – 264 p.

⁵⁰ Claude RIVIERE citant G.. BALANDIER in Problématique des classes sociales en Afrique Noire. Cahiers internationaux de sociologie n° XXXVIII 1965 p. 145.

« C'est la détention du pouvoir d'Etat qui donne accès aux richesses et non l'inverse »⁵¹.

A. cet égard, l'Etat nouveau a des incidences comparables à celle de l'Etat traditionnel : la position par rapport à l'appareil étatique peut conditionner le statut social, la nature de la relation avec l'économie et la puissance matérielle⁵².

La primauté de l'économique doit être confrontée au jeu concurrent de la politique, situation liée à l'évolution historique du Sénégal : l'indépendance.

Par delà le système traditionnel des rapports sociaux et les modifications dues à la colonisation et à l'indépendance, les causes prochaines d'émergence d'une stratification sont à remarquer par la suite dans les vicissitudes à la fois économiques et politiques des histoires nationales, camouflant parfois l'utilisation d'un certain socialisme d'Etat par quelques profiteurs.

2°)- Les critères culturels et sociologiques.

Quels que soient les éléments d'analyse retenus, les sociologues non marxistes ou marxistes admettent, dans l'ensemble, que les genres de travail, mode de vie, valeurs et idéaux, statuts sociaux, constituent des variables comportementales liées à une condition économique politique objective par lesquelles se différencient les strates comme les classes."

Mais au Sénégal, les éléments culturels constituent, malgré la diversité des systèmes économiques de référence, des critères de classification qu'il convient de situer sur le même plan que les critères économiques et politiques

⁵¹ Lê Thành Khôi :. Unité et diversité des systèmes éducatifs in R. Recherche..., n° 37/1978

⁵² H, LEFEBVRE : Psychologie des classes sociales in, G. GURVITH Traité de sociologie P.U.F. 1960 - T2 PP 364 – 385.

dans la détermination de conscience d'appartenance sociale traditionnelle et non de classe au sens marxiste.

Ainsi, le clivage social traditionnel détermine, en partie et encore de façon notable, la stratification des sociétés sénégalaises en général. En effet, les idéologies religieuse et capitaliste n'ont pu aliéner fondamentalement les formations sociales traditionnelles. **L'Islam** n'a pas effacé les clivages sociaux. Tout musulman se souvient de ses origines de noble, ou d'homme libre non noble ou de captif **L'idéologie capitaliste** n'efface pas la réalité sociale, les clivages de la tradition, ni ceux de l'Islam.

L'élite moderne porte en elle son cachet de griot ou de « badolo »⁵³ s'il en est issu, tandis que son domestique se reconnaît noble s'il en est issu⁵⁴.

Les faits quotidiens témoignent de la vivacité de la tradition.

Bien souvent la solidarité de caste, d'ethnie ou celle de religion reste une réalité tangible, parallèle à celle de classe issue du système capitaliste dominant. C'est notamment le cas chez les Toucouleurs de la Région du Fleuve Sénégal où l'on observe une sorte de solidarité mécanique entre les membres de ce groupe social, du seul fait de l'appartenance ethnique, à l'exclusion de tout autre critère objectif

Par contre, dans la société ouolof ou sérère des villes, on observe une tendance à l'éclatement des liens, devenant aujourd'hui, de plus en plus subjectifs.

Ainsi dans notre effort de classification, il ne peut être fait abstraction de ces éléments culturels et sociologiques, sous peine de décrocher de la réalité vécue par les populations sénégalaises. Aussi, chercherons nous par

⁵³ "Badolo" : homme libre non noble

⁵⁴ On observe ces réalités même si elles ont tendance à disparaître dans les mariages plus précisément s'agissant de certains éléments castés de l'élite sénégalaise.

une approche réflexive et constative, de cerner le jeu des facteurs importants d'ordre économique, politique, culturel et social, de stratification.

3°)- L'existence d'une conscience de classe.

Une approche théorique du concept de conscience de classe permet de clarifier notre analyse à ce niveau.

Le concept de conscience s'emploie différemment selon que l'on se réfère à un sens sociologique, psychologique ou idéologique. Tantôt elle revêt le sens de conscience collective et renvoie à la théorie durkheimienne, mais sur le plan sociologique en général : conscience est un ensemble de contenus intellectuels (images, idées, opinions, certitudes), plus ou moins partagés par les personnes d'un certain milieu, renforcés par une suggestion mutuelle et par la conviction personnelle que ces contenus sont communs aux membres du même groupe. Le sens psychologique, identification perçue d'une personne à une classe qu'elle définit comme telle.

Sens idéologique, marxiste : engagement d'une classe organisée dans une lutte pour la défense de ses intérêts.

Les trois dimensions de la conscience (valeurs, schèmes de pensée, schèmes de comportement) qui caractérisent une classe, sont reliées par le postulat selon lequel une classe affectée, modifie ou détermine le comportement de ses membres, consciemment et inconsciemment.

Cette influence inconsciente le plus souvent, est la répercussion sur la personnalité de cette situation de classe, procède de la perception de cette situation de classe ; on dit alors qu'il existe une classe « en soi » et non une classe « pour soi »...

La conscience de classe entre en jeu, quand elle comporte :

- la conscience d'appartenir à une classe ;
- la conscience de la place de cette classe dans la hiérarchie des classes ;

- la conscience des intérêts de classe ;
- la conscience cohésive de la classe, nécessaire pour une action politique unifiée dans le cadre d'une lutte des classes,

Au Sénégal, on peut estimer, dans « la bourgeoisie », ce procès de conscientisation comme une réalité apparente.

Les obstacles à cette conscientisation pour les autres classes tiennent à des facteurs historiques, politiques ou économiques, culturels et sociaux, voire simplement idéologiques.

1- Les luttes pour l'indépendance et pour consolider l'unité nationale ont recouvert les antagonismes sociaux. Ce courant de l'idéologie nationale aura fait l'unanimité autour de la classe politique et souvent autour de personnes charismatiques : Lamine GUEYE, SENGHOR, Mamadou DIA, durant la lutte pour l'indépendance.

La consolidation de l'unité nationale par delà les divisions ethniques, régionales, et religieuses, fut, en même temps que la lutte contre le sous-développement, l'objet prioritaire de la période post-coloniale.

2- L'accession à l'indépendance s'est traduite par une promotion rapide des cadres; c'est la naissance d'une classe politico administrative : Ministres, Députés, Directeurs de Cabinet, Chefs de services etc.... Cette ruée à des postes de responsabilité, consécutive à la Loi-cadre de 1956 (Loi DEFERRE), aura permis à des instituteurs, des commis, bref, à des cadres moyens d'accéder à des postes de direction auxquels ils n' auraient jamais pensé accéder sous le régime colonial. La même africanisation s'observe moins massivement et plus étalée dans le temps au niveau du secteur privé.

Cette mobilité sociale ascendante, qui s'accélérait avec l'accroissement du taux de scolarisation jusqu'à très récemment encore, aussi bien aux niveaux primaire, moyen, secondaire et supérieur, connaît cependant ses

limites et se traduit maintenant par la formation de chômeurs intellectuels. Les premiers intellectuels et hauts responsables, promus, soit par la colonisation, soit par l'Indépendance, acceptent difficilement de partager les profits qui peuvent être ou sont maîtrisés, sinon par simple reproduction sociale (de père en fils).

3- La promotion des hommes d'affaires sénégalais ne fait que s'ajouter à cette situation de mobilité sociale. Cette mobilité sociale ascendante, d'un système très souvent ouvert, n'est pas de nature à favoriser la cristallisation et par suite, la conscience de classe.

La scolarisation « massive », dans un tel système pouvait encore favoriser l'accès des enfants d'origine rurale ou urbaine donc nettement défavorisés, à des situations assez privilégiées qui faisaient d'eux de nouveaux maîtres » ou possédants...

4- La superposition des systèmes sociaux, liés aux différents systèmes économiques, complique à souhait la situation. Et les facteurs culturels que nous avons évoqués plus haut constituent aussi des freins à cette conscientisation.

5- Les structures sociales traditionnelles demeurent encore des réalités avec lesquelles il faut savoir compter.

Préoccupés des soucis immédiats de subsistance dans un pays où sévit la faim, le rural et le citadin des milieux populaires vivent dans l'inconscience de leur situation de classe : « l'excès de misère entraîne non la révolte, mais la résignation ». ⁵⁵

⁵⁵ Lê Thân Khôi., Jeunesse exploitée, Jeunesse perdue ? , Paris ; PUF, 1978n, op. cit.

III B/-LES CLASSES SOCIALES : LES COMPOSANTES.

Pour le Sénégal, toutes les études s'accordent à reconnaître que les moyens de production sont principalement, capitalistes ou étatiques ; la coupure apparaît nette entre les agents de production et ces moyens.

D'un côté, ceux qui vendent la force de leur travail et de l'autre, ceux qui possèdent ou gèrent les moyens de production.

Eclate nécessairement dans les rapports de production, un conflit d'intérêts. Toutefois, cette définition marxiste de caractère général, subira quelques variantes contextuelles, au niveau de la détermination des classes que nous ne manquerons de dégager au niveau du Sénégal :

- Les capitalistes bourgeois ;
- Les prolétaires.

Ils constituent, certes, les classes fondamentales et cette division demeure valable.

Les classes fondamentales et non fondamentales subissent, selon nous, des variantes de contenu au Sénégal, pour les raisons suivantes :

Le Sénégal, dans le giron capitaliste, subit une double domination :

- Une domination externe du capitalisme central ;
- Une domination interne dont les éléments, le capitalisme d'Etat, ses gestionnaires et autres intermédiaires locaux qui bénéficient de certains avantages dans leur rôle de gestion et de participation, peuvent être considérés comme des alliés objectifs du capitalisme central et donc des exploités des masses laborieuses. Ceci est lié à plusieurs facteurs et mérite explication.

Si en Europe une longue tradition de lutte a jalonné son histoire sociale depuis le 19^{ème} siècle et, où par conséquent, les classes sont organisées et devenues des classes "pour soi", en Afrique, en général, et au Sénégal en

particulier, cette prise de conscience de classe semble très inégale pour des raisons objectives et subjectives.

1- L'organisation sociale communautaire fondée notamment sur la solidarité constitue, encore aujourd'hui, une réalité palpable dans ce pays.

En effet, un échange permanent s'effectue entre les ruraux et les urbains, échanges inter ou/et intragroupes d'origine rurale et urbaine; ce qui retarde la prise de conscience des classes défavorisées.

2- En outre, l'idéologie religieuse, constitue encore aujourd'hui, un frein à cette prise de conscience. La fatalité qu'elle véhicule se double d'une résignation devant un sort inéluctable. Dans un pays musulman à plus de 80 %, il faut en tenir compte.

3- Un autre facteur et non des moindres :

La misère et l'ignorance jouent un rôle fondamental dans cette absence de prise de conscience ; la grande majorité de la paysannerie sénégalaise et les sous-employés urbains sont un sous-prolétariat. En effet, tous ceux qui vivent cette situation sont si préoccupés de satisfaire d'abord leurs besoins biologiques avant de réfléchir à leur condition et de rechercher à résoudre d'une manière définitive et totale leur problème d'existence. Ils sont préoccupés du quotidien, et le quotidien est un problème à résoudre chaque jour. Ils sont réduits à un état d'animal : « qui produit sous la contrainte d'un besoin physique immédiat ». Ils n'ont pas accès à cet attribut « d'homme qui réfléchit lorsqu'il est libéré de tout besoin physique »... MARX⁵⁶ Ceci est en fait une des caractéristiques de la réalité multiforme de la Périphérie...

Ces facteurs influent largement dans la classification que nous aurons à opérer dans le cadre de cette thèse.

⁵⁶ Une comparaison d'un journaliste du quotidien français le « Matin », M. BOSQUET disait : Le pouvoir d'achat d'une vache normande est plus élevé que celui d'un paysan africain « Le Matin du 19/10/1981 ».

Notre classification : Elle constitue une classification hiérarchique à défaut de classes sociales au sens marxiste.

Elle s'appuie sur le regroupement des différentes catégories socio-professionnelles. Et à cet égard, la classification « trichotomique » que nous avons adoptée présente des insuffisances. On peut formuler des objections fondées quant à la pertinence et à la représentativité de la réalité sociale sénégalaise. En effet, le regroupement des différentes catégories socio-professionnelles (C.S.P) en trois classes sociales ne reflète sûrement pas de manière détaillée les inégalités de condition, de situation et de position historiquement déterminées. « Cette manière d'utiliser les C.S .P, ne permet que des analyses à grands traits⁵⁷.

Il aurait été préférable d'adopter la classification internationale établie par l'O.I.T, et l'analyse des inégalités apparaîtrait mieux dans ces différents degrés, mais y perdrait dans la multiplicité des dimensions des causes et des formes d'inégalités sociales. Or, notre but est de pouvoir analyser les inégalités, de ce point de vue dans l'Enseignement au Sénégal

Par ailleurs, l'absence de statistiques, dans ce domaine, réduit notre ambition, à une approche plus modeste et plus concrète. Nous n'avons donc pas perdu de vue, que cette analyse, fondée sur une division de la société sénégalaise en « trois classes sociales », ne peut atteindre une discrimination suffisante, en ce sens, que les composantes des différentes couches ou fractions sociales, au sein de chacune de ces classes, comportent des disparités importantes.

Ce sont finalement les contraintes des données qui nous imposent cette démarche et ce choix, quelque peu, arbitraires.

⁵⁷ Briand J. R. et Capoule J.M. : Les classes : Principe d'analyse et données – Paris Hatier (Collection Profil et Société) 1980- 128 p.

Cependant, la justification de ce choix de « trois classes » s'impose. Dans l'optique de notre analyse des classes sociales, nous avons intégré notre approche dans le contexte du système économique sénégalais qui est celui d'un pays dominé par le capitalisme central et par surcroît appartenant à la Périphérie.

Si le problème des classes se réduit, selon la conception marxiste, en deux classes fondamentales, les bourgeois et les prolétaires, force est pour nous, au Sénégal, de constater l'existence d'une classe non fondamentale, transitionnelle, une classe moyenne, dans une société dynamique, caractérisée par la juxtaposition de plusieurs systèmes socio-économiques.

Et ce point de vue de notre approche classificatoire, rejoint celui du Professeur G: SNYDERS, critiquant le schéma de BEAUDELOT et ESTABLET, qui bâtirent leur démonstration de l'Ecole capitaliste sur « une définition très schématique des classes sociales : d'un côté, le prolétariat et de l'autre, tout ce qui n'est pas le prolétariat ».⁵⁸

La situation socio-économique sénégalaise impose donc, dans une classification de cette nature, l'intégration d'une réalité de classes intermédiaires. « Leurs habitudes, leurs goûts, leurs statuts, leurs conditions de vie, leur début de conscientisation, militent en faveur de leur classement comme classes intermédiaires »⁵⁹. Ce que le Professeur SNYDERS appelle à la suite de Marx, leurs situations contradictoires : tantôt, elles ont partie liée avec la grande bourgeoisie, tantôt, elles lui résistent mais parfois dans un sens réactionnaire. »⁶⁰

Ces considérations méthodologiques devaient précéder l'analyse des critères et des composantes de nos trois classes sociales :

⁵⁸ G. SNYDERS : Ecole, Classe et lutte des classes, - Paris, P.U.F., 1976.- 379 p.pp.53-54

⁵⁹ Idem

⁶⁰ Idem

1. **Les classes supérieures** correspondent aux bourgeois et capitalistes, aux hauts fonctionnaires etc.
2. **Les classes populaires** correspondent aux prolétaires et sous-prolétaires.
Elles constituent les deux classes fondamentales antagoniques.
3. **Les classes moyennes** recouvrent les classes non fondamentales de la petite bourgeoisie en particulier et des intellectuels.

Les critères retenus pour chaque classe sont :

- Le critère économique ;
- Le critère culturel ;
- Le critère social.

Le critère économique retient les indicateurs : revenu, niveau de vie lieu de résidence, condition de vie; ces facteurs étant liés au revenu comme ceux du critère culturel.

Le critère culturel se fonde sur le niveau d'instruction.

Le critère social retient l'appartenance à la hiérarchie sociale traditionnelle, à la « féodalité temporelle » ou « spirituelle ».

Ces considérations préalables nous précisent les éléments qui interviennent dans la détermination des trois classes sociales.

1°) LES CLASSES SUPERIEURES : ont été considérées comme appartenant aux classes supérieures, les personnes qui répondent aux critères suivants :

A)- LES CRITERES DE DIFFERENCIATION : TYPOLOGIE

a) - Critère économique : Il se traduit par un **revenu élevé** illustré par le niveau de vie, les conditions de vie et le lieu de résidence qui en sont les conséquences.

Le niveau de vie est assuré par un revenu, (généralement composé par l'appropriation d'un surtravail dans l'agro-alimentaire, les petites et moyennes entreprises, voire, progressivement dans la participation à la constitution d'un capital de sociétés privées plus importantes), qui permet des comportements quotidiens et la possession de moyens matériels et culturels importants; les besoins matériels sont satisfaits totalement, les comportements se traduisent non sans contradictions, par un style de vie, par une idéologie de la consommation généralement occidentale dans l'habillement, la nourriture ...

Les conditions de vie : ces personnes ne connaissent pas le travail manuel ou intellectuel des classes défavorisées ; bureau climatisé, secrétariat abondant, absence de contraintes aux horaires de travail notamment...

Le lieu de résidence : ils habitent généralement à Dakar avec des résidences secondaires dans leurs régions d'origine. Et à Dakar les quartiers comme Fann-Résidence, Dakar-Plateau, auxquels il convient d'ajouter les Villas édifiées le long de la mer comme en une ceinture périphérique. Ce sont les cadres intellectuels, les capitalistes d'origine locale ou étrangère qui occupent ces quartiers.

D'autres bourgeois, à dominante économique, peuvent se mêler aux autres classes sociales, géographiquement parlant ; ils habitent alors les Sicap (pour les classes moyennes et moyenne bourgeoisie), la Médina assez hétérogène entre les classes moyennes et les classes populaires, mais rarement dans les quartiers périphériques de Guédiawaye, Grand Yoff, Kharyalla, Pikine etc.⁶¹... Cette situation est liée à une mobilité sociale ascendante récente et rapide.

⁶¹ SECK (A). – Dakar, Métropole Ouest africaine.- Dakar, IFAN,1978.

b)- Le niveau d'instruction.

Notre critère principal de sélection réside dans le niveau d'instruction. En effet, si en **Europe**, une **bourgeoisie** établie de longue tradition détient les **appareils de l'Etat** dont l'accès suppose l'équation : **avoir + savoir = pouvoir** ; au Sénégal, c'est une équation différente qu'il faut établir : **savoir + pouvoir = avoir**. En effet, la plupart des bourgeois actuels, d'ordre bureaucratique, politique et d'affaires, notamment, ont pu accéder directement ou indirectement à cette classe, soit qu'ils sont cadres supérieurs ou grâce à ces derniers qui détiennent aujourd'hui le pouvoir politique et économique.

Dans cette classe supérieure, le niveau d'instruction retenu a été l'Enseignement universitaire ou post-universitaire. Toutefois, il a été retenu soit séparément soit conjointement avec le critère économique.

c)- Le critère social a été aussi un facteur de classification.

En effet, les personnes influentes issues de la féodalité « guerrière » ou « religieuse » sont à insérer dans les classes supérieures. Ce capital social, leur permet en effet d'accéder par cette position dans l'échelle sociale à des situations élevées. Ainsi par exemple la seule appartenance à une famille nobiliaire ou maraboutique permet d'avoir accès, aux grands prêts bancaires ou au pouvoir économique.

Cette analyse des critères de classification nous conduit aux couches qui composent les classes supérieures.

B)- LES COMPOSANTES.

I- LA GRANDE BOURGEOISIE COMPORTE QUATRE CATEGORIES SOCIALES :

a) Les capitalistes : ce sont les industriels, les grands commerçants, les présidents directeurs généraux des sociétés privées.

b) Les technocrates : les dirigeants de la haute administration. Ce sont généralement les présidents de sociétés d'Etat ou sociétés d'Economie mixte, chargés de faire fructifier les capitaux des entreprises.

c) Les cadres politiques : En raison des fonctions qu'ils assument sur le plan national, ils ont partie liée avec les milieux financiers nationaux et internationaux comme le sont les couches précédentes.

Il paraît difficile d'évaluer leur fortune car les transactions demeurent invisibles. Mais leur train de vie, celui de la famille restreinte, parfois élargie et même celui des relations amicales, en raison des retombées financières dont elles bénéficient, expliquent clairement qu'une mutation fondamentale s'est opérée dans leur train de vie de 1960 à nos jours. Cependant on peut évaluer par des révélateurs, leur haut standing de vie.

d) La noblesse guerrière et religieuse. Cette constatation pour les cadres politiques et technocratiques est valable aussi pour la couche de la noblesse guerrière ou religieuse; nous entendons par « **noblesse guerrière** » les membres des anciennes familles régnantes du Sénégal et par « **noblesse religieuse** » les familles maraboutiques liées, pour la plupart, à cette noblesse guerrière par des mariages

Quand on sait que le développement du Sénégal n'a connu de 1960 à 1976 qu'un accroissement per capita de 184 dollars US soit de 50.000 F CFA

à 60.000 F, il est difficile d'expliquer un tel exhibitionnisme d'une consommation ostentatoire qui recherche la distinction dans l'étalage primaire d'un niveau de vie si arrogant, notamment dans les villas, les voitures, les dépenses somptuaires des cérémonies familiales, dénoncées même par la presse (« le Politicien », journal satirique correspondant au Canard enchaîné, en France).

Les autorités reconnaissent et dénoncent également ce luxe insolent ; et l'ancien Président de la République du Sénégal Léopold Sédar Senghor critiquait « la bourgeoisie avec de nombreux parents, amis, clients; avec Mercedes, villas luxueuses et résidences secondaires »⁶².

II- LA MOYENNE BOURGEOISIE

Sont classées dans cette catégorie :

- a) Les professions libérales (médecins, avocats) les professeurs d'Université, etc.
- b) Les hommes d'affaires sénégalais moyens : Commerçants, industriels des moyennes et petites entreprises.
- c) Les marabouts des grandes villes, les propriétaires terriens.

III.- LA FRACTION DE LA COUCHE SUPERIEURE DE LA PETITE BOURGEOISIE

Nous entendons ici par fraction de la **couche supérieure de la petite bourgeoisie, les élites de l'instruction à trois composantes:**

L'élite politico administrative détenant des charges administratives de l'Etat ou évoluant dans le secteur privé; **l'élite militaire de l'Armée; l'élite**

⁶² L. S. SENGHOR, In « Unité africaine » n° 22 et 23 / 13/ 12/ 1976 et janvier 1977 p. 23.

intellectuelle localisée essentiellement chez les enseignants exclus de l'exercice du pouvoir, que nous incluons dans les classes moyennes.

Elles constituent des petits bourgeois ne possédant pas de moyens de production mais associés à la gestion de ces moyens, bénéficient d'une rétrocession de la plus-value sous des formes diverses : avantages liés à l'exercice d'une profession salariée; bénéfice commercial etc.

La grande bourgeoisie, la moyenne bourgeoisie, la fraction de la couche supérieure de cette petite bourgeoisie, forment les classes supérieures de notre classification, celles qui détiennent les appareils politiques, économiques et culturels dans l'Etat du Sénégal.

L'estimation dont nous définirons les critères plus loin, donne **5%** de la population masculine. Ces classes s'opposent aux classes populaires que nous abordons maintenant.

2°) LES CLASSES POPULAIRES :

Dans le Tiers-Monde en général et au Sénégal en particulier nous précisons que les besoins vitaux ne sont pas normalement satisfaits.

En effet, l'état de sous-développement du Sénégal aggrave la non satisfaction des besoins et maintient les masses populaires dans une pauvreté totale, c'est-à-dire « l'état de celui qui n'a pas de quoi pourvoir à ses besoins minima biologiques (nourriture, logement, habillement) et sociaux (éducation, santé, loisir) (cf. Rapport de la Banque Mondiale 1980).

Ces deux aspects du besoin revêtent, au Sénégal comme dans toute la Périphérie, un degré et une ampleur qui n'ont pas de commune mesure avec ceux du Centre. C'est pourquoi le concept de prolétariat, applicable dans son acception marxiste et générale, doit être légitimement revu et corrigé quand nous l'appliquons aux masses populaires dans les pays du Tiers-Monde.

A. LES COMPOSANTES.

a) Le prolétariat : nous classons dans cette catégorie tous ceux qui subissent, dans le procès de production, les rapports de domination et de subordination et dont les besoins - c'est-à-dire la nécessité qu'éprouve un individu ou un groupe social d'avoir les objets et les conditions nécessaires à sa vie et à son évolution - ne sont pas satisfaits. Les conditions vécues en dessous de celle du prolétariat nous conduisent à distinguer du prolétariat, une autre catégorie, le sous-prolétariat. Seront considérés comme tels, les individus qui ne peuvent satisfaire leurs besoins biologiques (nourriture, logement, habillement) et leurs besoins sociaux (éducation, santé, loisirs...), ceux-ci étant un luxe inaccessible.

Ce prolétariat comprendrait principalement, les ouvriers et les sous-payés des usines, petites et moyennes entreprises et grandes exploitations artisanales. Nous y comprenons également une catégorie de travailleurs saisonniers en milieu agricole les « navétanes ».

Il faut dire que tous, dans le système économique d'exploitation sont sous-payés.

b)- La paysannerie

Nous classons la paysannerie aussi dans les classes populaires. Cette insertion se justifie par la modicité de leurs exploitations, par la périodicité de leur occupation (3 sur 12 mois) et par leurs revenus et intérêts dérisoires.

Au plan de la consommation, prolétaires et paysans ont ici au Sénégal les mêmes attitudes, les mêmes façons de faire, à quelques variantes près.

Car au même titre que le prolétariat en tant que tel, et exploités ou surexploités par le capital, les paysans le sont par un capitalisme d'Etat, par les marabouts, par la noblesse guerrière et par la bourgeoisie locale.

Vis-à-vis de l'Etat, ils restent des débiteurs par les moyens de production qui sont en fait propriétés de l'Etat : machines agricoles, engrais, semences sélectionnées etc. Les remboursements des dettes les assujettissent à des conditions d'existence presque inhumaine. En effet, la récolte, si elle existe, est soumise à des prélèvements pour remboursement de dettes, à des taxes diverses qui les privent généralement de toutes possibilités de satisfaire les besoins vitaux.

Ensuite, la caste maraboutique et les anciens maîtres dont ils dépendent, les obligent, soit religieusement, soit traditionnellement, à une contribution en nature ou en espèce, pour la satisfaction de leurs besoins de classes.

Enfin, la bureaucratie opère une ponction importante du restant de la production de la paysannerie ou sur le reste de leurs revenus annuels.

C'est une réalité ici pesante et inexistante en Europe capitaliste contemporaine. La différence entre le prolétaire et le sous-prolétaire pourrait être caractérisée de la manière suivante selon l'approche de Majhemout DIOP⁶³ :

Le prolétaire « est un salarié obligé de vendre sa force de travail. Quand il prend conscience de sa situation il n'a d'autres ressources que de lutter pour faire cesser la contrainte économique qui s'exerce sur lui pour bouleverser, dans une révolution, le mode de production capitaliste.

« Le talibé »⁶⁴ qui constitue pour nous un sous-prolétaire, quand il prend conscience, fait cesser, sans bouleversement d'un quelconque mode de production, la seule contrainte métaphysique qui pèse sur lui. Il cesse d'être talibé, mais le marabout et le système demeurent »⁶⁵.

⁶³ Majhemout DIOP : Histoire des classes sociales dans l'Afrique de l'Ouest : 2 : le Sénégal. Paris Maspéro 1970 245 p.

⁶⁴ (2) Talibé : disciple d'un marabout,

⁶⁵ Majhemout DIOP : op, cit.

Cette affirmation reste cependant à démontrer dans les faits. A notre avis, cette analyse pêche par ses insuffisances dans l'approche des réalités religieuses au Sénégal. La religion au Sénégal n'est pas une pratique individuelle. Elle est une réalité collective qui exerce sur l'individu et le groupe ses pesanteurs sociologiques et métaphysiques. C'est un contrat moral plus puissant que le contrat juridique. Il relève non plus du temporel mais du spirituel.

Dans un pays foncièrement croyant comme le Sénégal, les liens qui unissent le talibé à son marabout sont des liens presque indissolubles pour la vie et la mort.⁶⁶

Quand on sait que les talibés des marabouts se recrutent jusque dans les classes supérieures, au niveau des intellectuels de formation post-universitaire, on perçoit aisément que le problème tel qu'il est posé par Majhemout DIOP ne nous semble pas correctement perçu.

Pour que cessent ces contraintes, il faudrait, à notre avis, modifier fondamentalement l'organisation religieuse et sociale au Sénégal ; il faudrait que l'Islam devienne une pratique personnelle et individuelle. Or, nous ne voyons pas comment modifier cette vision du monde qui est une éthique, un style de vie devenu un aspect culturel et culturel fortement ancré dans la convergence de la conscience populaire avec la confiance maraboutique. Il faut une révolution totale.

Ces considérations théoriques sur les classes populaires faites, il nous faut déterminer les composantes de ces classes. Nous les distinguerons selon une typologie urbaine et rurale.

Nous avons eu à préciser que les critères de classification comportent les aspects économiques, culturels et sociaux. S'agissant du critère économi-

⁶⁶ Les avis de décès annoncés par la voie de presse, (radio ou journal) sont généralement rédigés avec le nom du chef de la confrérie dont on se réclame en tête de liste et à son insu parfois.

que, il faut avouer que le revenu sera établi selon un éventail assez large d'indicateurs compte tenu de notre typologie, urbaine et rurale, entre prolétaires et sous-prolétaires.

B- LES CRITERES DE DIFFERENCIATION

a)- En milieu urbain.

1- Economique : Sur le plan du revenu, nous retiendrons le SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) ; il gravite autour de 25 000 F C F A ⁶⁷ et si l'on y ajoute les allocations familiales, il atteint mensuellement un maximum de 35 000F (soit 700 FF) ; ce sont les prolétaires qui bénéficient de ces revenus⁶⁸.

Les sous-prolétaires, eux, n'ont aucun revenu fixe et en tout état de cause, inférieur au SMIG de 25 000 F.

Il faut, pour donner un sens au SMIG le rapporter au pouvoir d'achat en milieu urbain.

2.- La résidence : cette catégorie est généralement rejetée dans les bidonvilles de la périphérie de Dakar : (Guédiawaye, Kharyalla, Pikine etc.) ou en sous-location dans les quartiers populeux de la Médina et du Grand-Dakar etc.

3. - Le niveau culturel. Nous avons retenu le certificat d'études primaires élémentaires qui sanctionne la fin du cycle élémentaire. Sont classés, dans les prolétaires urbains, les petits fonctionnaires, les petits employés, le personnel de service, les ouvriers spécialisés, les petits commerçants, les petits artisans. Les sous-prolétaires forment l'ensemble des éléments qui évoluent dans le

⁶⁷ FCFA – 0,02FF

⁶⁸ Source : le Sénégal en chiffre. Edition 1978.

système non structuré du secteur urbain (banabanas - marchands ambulants - vendeurs à la sauvette), manoeuvres etc.:

b)- Les ruraux.

Les ouvriers agricoles permanents : ce sont les salariés agricoles, le plus souvent localisés et au service de la SAED (Société d'Aménagement et des Terres du Delta), pour la riziculture ; de la Compagnie Sucrière Sénégalaise (CSS) pour la canne à sucre ; de la SODEVA (Société de développement et de vulgarisation Agricole) etc.

Les sous prolétaires constituent la grande majorité de petits paysans, pasteurs, pêcheurs, du monde rural.

Les classes populaires comprennent donc le prolétariat urbain peu ou prou conscient, les ouvriers agricoles permanents, le sous prolétariat urbain et rural. L'immense majorité de la population sénégalaise (soit près de 80% ; elle s'opposent aux classes supérieures.

3°/ LES CLASSES MOYENNES

Entre les classes supérieures, exploiteuses, dominantes et alliés objectifs du capitalisme mondial et le prolétariat doublement exploité et dominé par ces classes sur le plan interne et par les capitalistes du Centre sur le plan externe, coexiste une catégorie sociale tampon : les classes moyennes⁶⁹

Pourquoi les Classes moyennes ? Selon SPIRKINE, « dans aucun pays le capitalisme n'existe à l'état « pur » ; aussi, outre les capitalistes et les prolétaires, y a-t-il dans la société bourgeoise des classes non fondamentales ». ⁷⁰

⁶⁹ Classes intermédiaires : J. Attali p. 115 et suite Les trois Mondes : Paris Fayard 1981 p.330

⁷⁰ A. Spirkin et O. Yakhot. -. Initiation au matérialisme dialectique et matérialisme historique - Moscou : Editions du Progrès 1973 ., 262p.

Si nous assimilons les classes non fondamentales à des classes moyennes au Sénégal, c'est par souci de classification. Elles ne constituent pas, en effet, une classe au sens marxiste du terme « en tant que groupe social, économiquement et politiquement homogène, occupant une place déterminée dans le système de la production sociale ».

Elles constituent des classes non fondamentales au sens marxiste du terme, et ne détiennent donc ni l'appareil politique, ni l'appareil économique ne maîtrisent pas les appareils idéologiques d'Etat ou les appareils répressifs d'Etat »⁷¹ – et / ou ne sont pas à l'instar du prolétariat le moteur de la lutte des classes.

Dans ces classes moyennes, **la fraction de la couche supérieure de la petite bourgeoisie exclue de l'exercice du pouvoir** et que l'on pourrait assimiler aux « élites intellectuelles », constitue, quantitativement et qualitativement, relativement à la couche inférieure (statistiquement non-significative) qui y est associée, **l'écrasante majorité de cette catégorie sociale.**

Cependant, elle aspire à se rapprocher des classes supérieures dominantes dont elle devient l'allié objectif, tandis que la couche inférieure, dont les conditions d'existence se dégradent progressivement, a tendance à se rapprocher des classes populaires.

Quels sont les critères retenus pour la détermination de ces classes moyennes?

1. Le facteur économique se compose des indicateurs de revenus qui se traduisent par un certain niveau, explicité par les conditions de vie, les moyens matériels et les équipements culturels personnels.

⁷¹ Althusser (L).-La pensée,- 1970

Ici l'éventail des revenus est large. Les cadres moyens supérieurs sont exclus de la rétrocession des profits de la gestion des moyens de production étatique ou capitaliste. Ils ne peuvent prétendre qu'à leurs salaires sans les avantages supplémentaires dont bénéficient les gestionnaires des moyens de production étatique ou capitaliste.

Le revenu mensuel en 1975 atteint 130 000 CFA ; 2 600 FF, comparé au pouvoir d'achat au Sénégal (que nous aurons à étudier) ; il couvre les besoins essentiels de ces classes.

Les « intermédiaires » et les cadres du secteur privé atteignent 220 000 FCFA en moyenne 4 400FF.

Tandis que la couche inférieure se contente d'un salaire maximum de 75 000 F.CFA (1 500 FF) en moyenne. Toutes ces deux couches ont un niveau de vie moyen : elles vivent à l'africaine, dans leur consommation alimentaire et vestimentaire. Elles habitent dans des logements à standing moyen comme la SICAP (Société Immobilière du Cap-Vert)⁷² ou OHLM (Office des Habitations à Loyer Modéré).

2. Niveau d'instruction : ce niveau est hétérogène ; il va depuis le BEPC jusqu'au BAC + 2 ans ou à la licence (instituteurs, professeurs de l'enseignement moyen etc...). Le capital social est aussi inégal selon l'appartenance sociale, c'est-à-dire l'appartenance ou non à la féodalité religieuse ou nobiliaire, l'appartenance ou non à la famille politique du Parti au Pouvoir.

3. Le facteur social : ceux qui appartiennent à la féodalité ou à la famille politique au Pouvoir peuvent aspirer à des promotions sociales par le jeu des

⁷² SICAP (Société Immobilière du Cap-Vert).- Elle construit logements en location-vente et location simple. On y distingue plusieurs niveaux haut standing, standing moyen et des villas en location simple plutôt populaire couche supérieure).

relations sociales ; ceci concerne surtout la couche supérieure de la petite bourgeoisie qui peut accéder ainsi à des postes de commande dans le procès de la production sociale. Les autres ont des chances bien minces pour une promotion sociale; et c'est le lot de la couche inférieure de cette même petite bourgeoisie.

Ces critères nous permettent de définir la composition sociale des **classes moyennes** : les cadres moyens du public et du privé, les hommes d'affaires moyens, les commerçants moyens, les marabouts moyens. Elle est estimée à **15%** de la population active masculine.

III C/- LA CONSTRUCTION DES TROIS CLASSES SOCIALES.

L'inexistence de statistiques, se référant à une classification sociale au sens marxiste, s'explique par une idéologie qui nie l'existence de classes sociales au Sénégal. Seule la notion de catégories socioprofessionnelles (CSP) entre dans le vocabulaire officiel pour une différenciation sociale. Et le premier recensement national de ces catégories socio-professionnelles effectué en 1976 nous aura permis d'évaluer approximativement, dans la perspective de notre recherche, l'importance respective des trois classes sociales qui ont servi de base à déterminer les inégalités sociales dans l'enseignement primaire, moyen et secondaire. Cette variable de C.S P ne saurait constituer l'unique critère de détermination des classes sociales que nous nous sommes doté dans notre recherche. La typologie de la fonction publique, dans l'évolution des pourcentages des hiérarchies A, B, C, D qui structurent la Fonction publique, a constitué le second élément de notre critère. Sans entrer dans une analyse critique du mode de classement relatif aux principes de différenciation à partir desquels sont constituées les catégories socio-professionnelles, il convient, cependant, de préciser quelques contraintes inévitables dans la détermination de ces C.S P. : contraintes

statistiques liées à la méthode d'enquête et qui limitent la portée de cette classification.

Il y a l'arbitraire du classement de certaines professions qui résulte souvent de l'insuffisance de précision de certaines réponses qui conduisent à considérer, par exemple, quand l'indication précise manque, un individu comme un salarié, à confondre dans une C.S.P, des hiérarchies différentes ; dans le groupe Enseignants sont inclus les professeurs, les instituteurs, les instituteurs adjoints comme les moniteurs. C'est le cas de cette répartition de la population sénégalaise selon les C.S.P. dont vous trouverez la liste en annexe.

Il a fallu, dès lors, recourir à une autre variable, pas plus satisfaisante mais qui permet une estimation de ces différentes C.S.P. en trois classes. C'est la typologie de la Fonction publique. L'analyse effectuée, par les planificateurs de la Direction de la Statistique du Ministère des finances, a abouti aux conclusions suivantes dans la définition des rapports entre les hiérarchies de la Fonction publique.

« Pour un agent de la hiérarchie A, nous avons environ 5 de la hiérarchie B, 7 de la hiérarchie C, 8 de la hiérarchie D et 2 de la hiérarchie E »⁷³. Ce qui donne en d'autres termes les correspondances suivantes selon notre classification.

Classes supérieures	A : 1
Classes moyennes	B : 5
Classes populaires :	C+D+E. 17
Total :	23.

La répartition des 38 652 agents de la Fonction publique en 1973 se présente comme suit en pourcentages :

Hiérarchie A	4,3 % ⁷⁴
--------------	---------------------

⁷³ Situation économique du Sénégal 1976

⁷⁴ Situation économique du Sénégal 1976

Hiérarchie B	21,7 %
Hiérarchie C+D+E	74%.

Les statistiques données par le Sénégal en chiffres en 1978 sont analogues :

hiérarchie A	3,04 ⁷⁵
hiérarchie B	14,86
hiérarchie C+D+E	82,10

Ces proportions appliquées aux effectifs résultant du recensement national de 1976, relatifs aux différentes C.S.P. donnent pour la population active masculine totale :

active masculine totale :	2 404 724 ⁷⁶		
Classes supérieures :	104 553	soit	4,3 %
Classes moyennes.	522 766	"	21,7 %
Classes populaires :	1 772 405	"	74 %.

Si nous retenons les données de 1978, « le Sénégal en chiffres », les pourcentages se présentent ainsi :

Classes supérieures :	73 103	soit	3,04 %
Classes moyennes :	357 342	"	14,86%
Classes populaires .	1 864 279	"	82,1 %

Mais les pourcentages de ces hiérarchies de la Fonction publique ne coïncident pas avec la réalité sociale sénégalaise dans notre perspective des trois classes sociales.

Rapport introductif présenté par le Ministre de l'Education nationale, lors des Etats généraux de l'éducation.
– Op. cit.

⁷⁵ Le Sénégal en chiffres 1978

⁷⁶ Recensement national 1976 : Répartition de la population sénégalaise résidente, selon les groupes d'âges quinquennaux et l'activité professionnelle : sexe masculin (en annexe)

En effet, la politique de promotion sociale pratiquée par le Gouvernement sénégalais en faveur des hommes d'affaires d'une part, l'extension de la scolarisation d'autre part, ont accru les pourcentages des classes supérieures.

C'est pourquoi, nous avons retenu un pourcentage en progression et l'avons fixé à 5% pour les classes supérieures 1979- 80.

En revanche, la détérioration des conditions d'existence des autres catégories de la population, nous a incité à opter pour un pourcentage de 15 % pour les classes moyennes et de 80 % pour les classes populaires.

Ainsi, les pourcentages de nos classes sociales se présentent :

Classes supérieures :	5%	=	120 236
Classes moyennes:	15%	=	360 709
Classes populaires:	80 %	=	1 923 679

Ce classement arbitraire, ce mode d'évaluation approximatif, limite, nous n'en doutons pas, la portée scientifique de la démarche rigoureuse que nous nous sommes proposé de respecter dans cette recherche. Mais le regroupement en trois classes sociales aura, cependant, l'avantage de présenter une approche plus aisée des inégalités sociales dans l'Enseignement, même si elle ne fournit que des analyses à grands traits.

Cette catégorisation de classes, fondée sur les critères économiques sociaux et culturels, nous a permis une classification des différentes catégories socio-professionnelles selon les trois classes supérieures, moyennes et populaires.

C'est une dimension fondamentale extérieure au système éducatif, mais nécessaire dans l'analyse des inégalités sociales dans l'Enseignement.

TITRE II : LES DETERMINISMES SOCIO-ECONOMIQUES ET LEURS REPERCUSSIONS SOCIALES DANS L'ENSEIGNEMENT.

Les faisceaux de relations, entre les différentes composantes de la société globale sénégalaise dans sa forme actuelle, reposent sur une structuration dont la saisie, par une démarche diachronique que rythment les trois étapes précoloniale, coloniale et post-coloniale de notre Histoire, permet l'intelligibilité des déterminismes socio-économiques et leurs répercussions dans l'enseignement au Sénégal.

Sans évacuer totalement la phase précoloniale, substrat historique de la nation sénégalaise, nous nous appesantirons plutôt sur les autres périodes dont l'influence aura bouleversé les structures traditionnelles et modelé de manière fondamentale et décisive, la physionomie du Sénégal d'aujourd'hui.

Dans cette perspective, s'impose une rétrospective qui devra privilégier, parmi les facteurs de domination coloniale, les dimensions économiques et culturelles, leurs retentissements sociaux et leurs implications dans le système éducatif des époques coloniale et post-coloniale.

Nous aborderons l'époque coloniale par une analyse historique des formes de domination, fondement de cette politique déterministe : l'exploitation économique, la domination culturelle, la stratégie éducative et ses conséquences sociales.

L'approche du problème dans une perspective coloniale suppose un bref éclairage préalable du contexte global du système de production capitaliste en Europe Occidentale au 19^e siècle.

Le développement du capitalisme industriel durant cette période marque un tournant historique dans l'économie mondiale et instaure des

rappports nouveaux entre l'Europe d'une part, l'Asie, l'Amérique Latine et l'Afrique d'autre part. Quels sont-ils?

« L'expansion du capitalisme s'accompagne d'une concurrence de plus en plus vive entre groupes industriels et bancaires qui se constituent en trusts et cartels. Durant la longue période de baisse des prix de 1873 à 1896, les monopoles recherchaient une issue dans la conquête des territoires considérés à la fois comme débouchés pour leurs marchandises, sources de matières premières et main d'œuvre à bon marché, champs d'investissement de capitaux à exporter et enfin, terre d'émigration. Le partage du globe entre les grandes puissances est achevé au début du 20^{ème} siècle »⁷⁷.

C'est ainsi donc qu'est née la **colonie du Sénégal** où les Français étaient déjà installés dès **1659 à St Louis**.

On comprend alors que la genèse et le développement de l'économie sénégalaise soient marqués par ses origines coloniales.

La stratégie du colonisateur, fondée sur la dimension économique et son corollaire la dimension culturelle, fait l'objet de l'analyse de ce premier volet de notre première partie.

CHAPITRE I : LES PRINCIPES DE CETTE POLITIQUE

A) L'EXPLOITATION ECONOMIQUE

La politique coloniale en la matière se caractérise, dans le cas de la division du travail, par une spécialisation du Sénégal dans le domaine économique. Les objectifs du développement économique du Sénégal ont pour but, d'une part, d'approvisionner les industries de la France et d'autre part, de fournir des débouchés pour les produits manufacturés. Ainsi est née

⁷⁷ Lê : Thanh KHOI : op. cit. : jeunesse exploitée, jeunesse perdue?

notre dépendance avec l'implantation de la culture arachidière, monoculture dont l'aire géographique reste à ses débuts localisée à l'Ouest, dans le Ndiambour (Région de Louga) et le Cayor (Région de Thiès). La politique coloniale se caractérise en outre, par une expansion territoriale assurée par l'armée, et une organisation étatique contrôlée par une administration coloniale secondée par des agents locaux qui servent d'intermédiaires entre le colonisateur et le colonisé. Le processus d'occupation et d'exploitation se développe grâce à la mise en place d'infrastructures de liaison ferroviaire (chemin de fer Dakar-St Louis) et portuaire (St Louis, Rufisque, Dakar).

Ainsi, la zone intéressée par la culture arachidière connaît, avec l'introduction de l'économie monétaire, de brillantes périodes de croissance rapide.

C'est en effet de ces périodes que sont nées les villes de l'Ouest sénégalais. Et le phénomène urbain lié au « commerce de traite » de l'arachide, est un fait colonial. Cette époque coloniale marque aussi l'origine des déséquilibres actuels connus au Sénégal, entre villes et campagnes, entre ethnies, entre classes sociales. Cette période fut enfin marquée par une différenciation dans l'espace socio-économique et socio-culturel notamment, quand le colonisateur en même temps qu'il conquiert le pays, installe ses administrateurs, bouleverse les infrastructures traditionnelles, crée ses écoles. **L'Ecole fut un des instruments les plus puissants de la domination culturelle, fondement de la domination économique dans le secteur contrôlé**, car la périphérie, l'intérieur du pays, reste encore une zone à dominante non marchande.

B) LA DOMINATION SOCIO- CULTURELLE

Le colonisateur avait dans ce domaine une politique culturelle parfaitement bien élaborée.

Son idéologie en la matière se fonde sur une conception « européocentriste » de la culture : la supériorité de la civilisation française. Cette conception se manifeste de diverses façons. Ainsi, dans les programmes d'Histoire pour ne citer que cet exemple, « l'essentiel est de faire comprendre aux enfants, la différence profonde qu'on est bien forcée de constater entre le passé de leur pays, instable, sanglant et le présent, pacifique et fécond et de montrer qu'un progrès si grand et si rapide dû à l'intervention d'une nation puissante et généreuse. C'est en effet un des caractères les plus merveilleux et les plus heureux de notre Histoire que nous puissions présenter nos conquêtes comme des conquêtes de civilisation, de nos guerres comme des biens faits.»⁷⁸

Cette situation a été définie par Georges BALANDIER comme : « la domination imposée par une minorité étrangère racialement et culturellement différente au nom d'une supériorité raciale (ou ethnique) et culturelle dogmatiquement affirmée à une majorité autochtone matériellement inférieure »⁷⁹

Cette idéologie de la supériorité de l'Européen justifie la conquête et la domination coloniales.

Cette prétendue infériorité de l'indigène explique par ailleurs la politique culturelle et éducative qui confine le Noir dans la situation subalterne. Poussé à l'extrême cet argument, on attribue au Noir, « une

⁷⁸ Instructions concernant le programme d'histoire, in Plan d'Etude et programme 1914-P.7

⁷⁹ Balandier (G). Sociologie actuelle de L'AFRIQUE Noire.- Paris, Puf, 1955.- pp. 34-35.

limitation intellectuelle congénitale qui exclut la possibilité d'atteindre les sommets les plus élevés de la pensée ».

Ainsi s'exprimait Albert SARRAUT, ministre des colonies qui ajoute « les hautes spéculations scientifiques sont un Vin capiteux qui tourne les têtes. Certains tempéraments n'offrent guère de résistance aux excitants. L'enseignement supérieur suppose, avec une hérédité préparatoire, un équilibre des facultés réceptives et un jugement dont seule une faible minorité de sujets et protégés sont capables »⁸⁰

Cette politique élitiste sera mise en œuvre par Georges HARDY qui en la matière avait devancé déjà Albert SARRAUT : « un jour peut-être, cette grande lumière venue du Nord éclairera sans éblouir ; pour le moment restons dans la caverne dont parle si joliment Platon et regardons le soleil trop brillant dans le miroir des marigots africains »⁸¹

Comme on le voit, une des fonctions assignées à l'école visait à valoriser la culture occidentale et en même temps à dévaloriser la civilisation africaine. Mais à cette fonction d'inculcation idéologique, il convient d'ajouter une seconde. L'école doit fournir à l'appareil colonial les auxiliaires nécessaires à son fonctionnement. Elles constituent à cet égard un support irremplaçable de la politique coloniale.

La fonction idéologique de l'école revêt un autre caractère. Pour faire face au problème de l'influence musulmane dans la société sénégalaise, on confie à l'école les tâches que les armes n'avaient pu réaliser. « C'est par l'école surtout que nous rentrons en contact avec l'Indigène, que nous pénétrons les races, que nous nous faisons connaître et mieux apprécier. L'école nomade de campement, de même que la simple école de village

⁸⁰ SARRAUT (A).- Grandeur et Servitudes Coloniales—Paris, Edition du Centurion, 1931-152 p.

⁸¹ HARDY (G) – Une conquête morale : l'enseignement en A.O.F Paris, A. COLIN, 1979 pp. 172.

jouent un rôle politique au moins aussi important que son rôle éducatif. Dans ce cas surtout, politique et éducation se confondent »⁸².

Et dans ce domaine, des exemples montrent les intentions explicites du colonisateur. Ce sont les forces latentes de cet homme, « l'indigène », qu'il (l'Européen) lui appartient de discerner, de diriger ; c'est son cerveau engourdi, par la paresse, assombri par les superstitions qu'il faut réveiller et éclairer ; ce sont ses mains qu'il lui importe de rendre habiles et diligentes. L'instruction des populations qui nous sont soumises en Afrique Occidentale, est la condition de la prospérité de l'immense Empire que nous ont acquis, par la volonté persistance du Gouvernement de la République, l'audace de nos explorateurs et le courage de nos troupes »⁸³

Cette nécessité de la formation de cadres subalternes apparaît dans toute la politique scolaire coloniale : « former l'Africain de façon qu'il soit pour l'Européen un auxiliaire efficace et dévoué »⁸⁴.

Ce besoin de personnel nécessaire au bon fonctionnement du système fut exprimé nettement dans les instructions que le Gouverneur Général Gabriel ANGOULVANT prescrivait à ses subordonnés en 1918.

« Pour fournir aux services administratifs, au commerce et à l'industrie les agents qui leur sont nécessaires, nous sommes résolu à donner, quant au chiffre de promotions et au niveau des études, une importance toute nouvelle à l'Ecole Normale W. PONTY, à l'Ecole administrative et professionnelle PINET-LAPRADE, à l'Ecole des pupilles mécaniciens de la Marine »⁸⁵

⁸² Cité par Boniface OBICHERE.- In Problème et Perspectives de l'Education dans un Etat du Tiers-Monde : cas du Sénégal Annuaire du Gouvernement Général de l'A.O.F. -1917- 1921.- Paris, 1921. -92P.

⁸³ R.LEME.- l'Enseignement en A.O.F. gouvernement Général de l'A.O.F. Corbeil, 1906.

⁸⁴ idem

⁸⁵ Capelle « enseignement ; encyclopédie de l'A.O.F.- Paris, 1949.- encyclopédie coloniale et maritime, tome I,p.p. 268-278.

Cette rapide rétrospective des fondements de la politique coloniale éclaire, nous semble-t-il, la philosophie du colonialisme en matière économique et culturelle. Cette politique scolaire coloniale, bouleverse en même temps les structures sociales établies et impose une nouvelle forme d'inégalités sociales. Et nous allons le constater.

CHAPITRE II : STRATEGIE EDUCATIVE ET PROCESSUS DE HIERARCHISATION SOCIALE SOUS L'EPOQUE COLONIALE

L'évolution de la situation scolaire actuelle remonte, dans ses origines, avec l'installation des Français au Sénégal et l'introduction de leur institution éducative.

L'étude du contexte historique de l'Enseignement, selon le modèle français, éclaire la dimension fondamentale des diverses fonctions assignées à l'Ecole par la politique générale de la France dans ses colonies et explique, le pourquoi et le comment de la situation scolaire, d'aujourd'hui, dans ses conséquences : les inégalités sociales notamment.

Les causes profondes de ces inégalités sociales dans notre système scolaire, pour être nettement appréhendées, supposent l'explicitation de la doctrine qui inspire la politique coloniale scolaire insérée dans l'idéologie dominante du capitalisme exploiteur.

A. LES OBJECTIFS

En effet, pour répondre aux objectifs spécifiques dévolus à l'Education, les théoriciens et les responsables pédagogiques définissent le cadre et les modalités pratiques.

Ainsi l'Ecole sénégalaise d'aujourd'hui apparaît comme le produit de l'imagination du colonisateur. L'organisation et le développement de la

scolarisation durant la phase coloniale auront joué un facteur prépondérant dans la stratification sociale qui s'observe dans le Sénégal contemporain. La genèse des classes sociales qui se constituent au Sénégal de 1981, s'éclaire à travers la rétrospective de notre histoire scolaire coloniale.

Si la doctrine scolaire semblait confuse avec la naissance de l'Institution dans les années 1816-1822, les objectifs se précisent progressivement et orientent toute l'activité des théoriciens et praticiens de l'Education.

L'Ecole visait en effet, entre autres, à créer une « élite » apte à jouer un rôle d'intermédiaires loyaux et dévoués à la France, entre le colonisateur et les colonisés.

Elle fut alors un instrument de dynamisme social, générateur d'inégalités dans le processus de socialisation.

Cette politique culturelle repose sur une stratégie éducative parfaitement adaptée à la situation coloniale. « La domination politique étrangère, l'irruption du capitalisme et de son système de valeurs ont provoqué un bouleversement complet des structures traditionnelles. Tandis qu'en Europe l'Education moderne est un produit autochtone (...) ailleurs elle a été plaquée au système local ou même en Afrique tropicale entièrement transplantée de l'extérieur. Par la suite, et c'est la différence historique essentielle, au lieu de « socialiser » comme dans les sociétés autochtones, l'Enseignement a ici au contraire rompu l'équilibre social. »⁸⁶

Ainsi le système éducatif aura engendré une nouvelle hiérarchisation sociale de nature conflictuelle, capable de provoquer à terme, des explosions sociales inimaginables dans les sociétés précoloniales.

⁸⁶ Lê Thanh Khoi.- Industrie de l'Enseignement. Op.cit.

C'est pourquoi, une analyse du système négro-africain confère une meilleure appréhension de la différence entre ce système négro-africain et le système introduit par la colonisation.

Mais il convient de préciser, au préalable et en premier lieu, que le système originel ne dissocie pas économie et culture. Or, dans le système capitaliste la rupture de ces deux dimensions d'une part, et du produit du travailleur et le travailleur d'autre part, sont des caractéristiques fondamentales de ce système.

En deuxième lieu, il convient aussi d'avoir présent à l'esprit que l'analyse marxiste est appliquée au système capitaliste. Donc elle ne saurait établir sa pertinence dans le système négro-africain où le culturel et l'économique d'une part, le produit du travailleur et le travailleur d'autre part ne sont pas dissociés.

Cette précaution épistémologique nous semble nécessaire dans notre étude des inégalités sociales dans le système précolonial.

La société négro-africaine se présente, certes, comme un système d'inégalités sous l'angle de la répartition des pouvoirs au niveau des ordres et des castes d'une part, et, d'autre part, au niveau des classes d'âge.

En outre, l'Education dans la société traditionnelle exerçait une fonction d'intégration sociale. Elle assumait, en entretenant dans la société, un certain degré nécessaire d'homogénéité et de diversité.

« L'Education perpétue et renforce cette homogénéité en fixant d'avance dans l'âme de l'enfant des similitudes essentielles que réclame : la vie collective »⁸⁷.

⁸⁷ DURKHEIM (E). –Education et Sociologie

L'inculcation de ces valeurs dans les classes d'âge (incluant toutes les couches de hiérarchie sociale) se réalisait dans les cérémonies dites initiatiques.

Mais cette Education impliquait aussi la nécessaire diversité dans les spécialisations techniques, professionnelles qui perpétuent cette différenciation sociale, par les castes.

La société formait ainsi un ensemble harmonieux, coopératif, fondé sur une idéologie communautaire, solidaire aux niveaux familial, clanique et national (nous ne disons pas tribal).⁸⁸

Toutefois, elle exclut la création d'espèces de pouvoirs séparés, non soumis à la régulation globale. Elle exclut aussi les mécanismes du pouvoir cumulatif tout comme l'accumulation privative de biens matériels.

En outre, dans cette société, « les inégalités, les écarts sont constamment soumis à un mécanisme de régulation global qui tend à lutter contre l'exploitation, c'est-à-dire la confiscation au bénéfice exclusif et privatif de quelques uns, de l'utilisation sociale de la production des autres »⁸⁹.

Cette société se caractérise enfin par des inégalités solidaires appelant entre parties une égalité différentielle.

« La chaîne de générations tourne et chaque classe d'âge accède, par le jeu de succession historique, aux différentes étapes de croissance du pouvoir social. Dans un modèle d'inégalité synchronique, la perspective diachronique

⁸⁸ Tribu cf. Théophile OBENGA. – Science et langage en Afrique in Revue, Présence Africaine n°92 1974. pp.149-160.

⁸⁹ PERSON (Y). – Revue autogestion et socialisme.- Paris, n°spécial septembre 1977.

par le mouvement social, rétablit l'égalisation sans détruire l'écart »⁹⁰, dans la mesure où il n'y a pas d'hérédité de fonctions de reproduction sociale.

La distribution du pouvoir social à l'intérieur du groupe, en fonction de la richesse de l'expérience des générations successives que l'Occident qualifie de « gérontocratie », obéit à une logique pertinente dans un système dont la vision idéologique prend sa source dans la cosmologie c'est-à-dire l'appréhension des lois de l'Univers dans sa constitution physique et métaphysique, dans la vie et au-delà de la mort.

Ainsi, les complexités du processus à la fois égalitaire et inégalitaire de la société précoloniale sont les caractéristiques que le système capitaliste a détruit dans son équilibre, pour lui substituer une société inégalitaire.

La société sénégalaise précoloniale se caractérisait donc par une stratification sociale et un système de hiérarchisation. Mais celle-ci était de nature véritablement différente de celle introduite par le système colonial. L'ampleur et l'écart entre les classes sociales sénégalaises d'aujourd'hui sont le résultat qu'un système étranger à notre société a développé si dangereusement pour l'équilibre et la paix sociale de notre pays.

La colonisation introduit donc un système nouveau, le système capitaliste porteur d'antagonismes sociaux dont le facteur économique détermine la nouvelle classification sociale. Ce système véhicule une idéologie du profit et d'individualisme, ignorée de nos sociétés traditionnelles. C'est au système éducatif que revient la fonction d'inculquer ces « valeurs nouvelles ».

Alors que l'Education traditionnelle assurait à la fois une homogénéisation et une différenciation intégrées dans la société, l'école

⁹⁰ Colin (R). -Système d'Education et mutations socialistes Continuité et discontinuité dans les dynamiques socio-éducatives : le cas du Sénégal. -Thèse de doctorat d'Etat, Paris V, le 17 décembre 1977.- Lille ; Atelier de reproduction des thèses, Université de Lille III, 1980.- 2 tomes, 1011 p. op 687 TC

coloniale par son caractère délibérément élitiste jouera un rôle moteur dans le nouveau processus de stratification sociale fondamentalement dichotomique et manichéenne, aussi bien dans le cadre du système social ainsi créé, que dans l'ensemble de la société globale.

En effet, l'Ecole opère une double discrimination sociale.

D'une part, elle crée un clivage nettement marqué entre le groupe scolarisé « qui vient s'intégrer dans l'univers culturel et social français » et la masse des non scolarisés, mais d'autre part, à l'intérieur même du groupe scolarisé, on observe une filière inférieure qui produit les producteurs « modernisés », intermédiaires privilégiés entre les masses rurales qu'ils dominent et les colonisateurs. Ce sont les « petits scolarisés ». Une filière moyenne qui produit des « encadreur », auxiliaires, courroies de transmissions entre le pouvoir blanc et le reste de la population.

Enfin, une filière d'éducation en France pour les « Noirs assimilés » (métis, mulâtres et noirs libres privilégiés) et la classe dirigeante du pouvoir français.

Ainsi, l'Ecole visait, dans l'espace colonial, « à créer une classe de fonctionnaires noirs qui vient s'agréger, dans un rapport de dépendance, à la société politique française, par l'intermédiaire de l'appareil administratif. »⁹¹

L'explication de cette structuration sociale reste liée au but visé par le colonisateur.

Le développement de l'Enseignement se traduit, de ce point de vue, par une formation de cadres subalternes. Ces agents de l'appareil administratif et économique furent, pour leur grande majorité, originaires des villes de St Louis, Gorée, Rufisque et Dakar. Le déséquilibre, entre villes et campagnes

⁹¹ COLIN (R).-op. cit.

dans les inégalités sociales, explique, pour une large part, les origines de la situation actuelle constatée dans le domaine de l'Enseignement.

Seuls les fils de chefs et de notables, instruits dans l'Ecole des Otages qui devient l'Ecole des fils de chefs, avaient accès à la « classe supérieure » en tant qu'originaires des campagnes.

Ainsi se dégage progressivement une catégorie sociale, embryon des classes supérieures actuelles du Sénégal.

B. LES ETAPES ET L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT COLONIAL AU SENEGAL.

Les objectifs définis pour l'Enseignement entraînent les modalités dont le développement sous le régime colonial, pourrait être articulé en trois étapes majeures.

La première étape, (de 1816 à 1903) marque le début d'une politique de diffusion de la supériorité de la civilisation française et occidentale, mais aussi, celle du développement économique du pays, au profit de la France.

L'Ecole devient « organe d'apprivoisement et de progrès économique ».⁹²

Cette période semble caractéristique de la recherche d'une doctrine cohérente en matière d'éducation. Une stratégie éducative plus claire sera l'originalité de l'époque suivante.

De 1903 à 1944. Assimilation culturelle et exploitation économique apparaissent comme les deux dimensions de la politique éducative. En effet, intégré par le bas de l'échelle dans la propre classe du colonisateur, l'élite formée, assume, la fonction d'agents subalternes, entre ce dernier et les populations indigènes.

⁹² RAFFANEL (A) Nouveau Voyage au pays des nègres- Paris, Chaix, 1856, 2T : 583 p 456 p

Enfin en 1944, l'évolution de la situation politique liée à la création de l'Union française, entraîne une plus grande démocratisation de l'Enseignement. Mais la hiérarchisation demeure un principe immuable jusqu'en 1957-1960.

1) La première étape 1816-1903 : ou l'Ecole coloniale civilisatrice, prétexte de la domination française.

Cette période fut marquée, comme nous l'avons déjà souligné, par l'absence d'une doctrine cohérente, bien que l'idéologie de la supériorité du Blanc sur le Noir soit présente même dans cette absence de théorie cohérente en matière d'Education.

C'est pourquoi, l'instruction n'était rien d'autre qu'un « organe d'appriovissement et de progrès économique » ; la culture française tendant à inculquer chez le Noir, la supériorité de la civilisation occidentale. Tel fut le but visé par la mission de Jean DART, instituteur qui fut chargé, en 1816, de cette mission.

Ses successeurs, qu'ils soient laïcs comme les instituteurs qui opèrent de 1829 à 1841 ou les missionnaires, les frères de PLOËRMEL, ne réussirent qu'un enseignement de portée limitée. L'Enseignement garde son orientation morale, la mission pacificatrice et les apports de la civilisation occidentale : l'« ordre », la « vertu », la « vérité ». A ces cours théoriques, l'introduction d'un enseignement agricole et technique rudimentaire, l'instruction durant cette période, concerne la petite et moyenne bourgeoisie de St Louis.

Les statistiques publiées à l'époque confirment la tendance. Ainsi d'après DASPRES, successeur de Jean DARD, les effectifs scolaires de 1821 à 1822 se décomposent comme suit :

- effectifs	113 élèves ⁹³
- européens	10
- mulâtres	68
Noirs ⁹⁴	35

Cet enseignement de classes, instauré avec le système colonial, renforce une structure sociale inégalitaire s'amplifiant avec le développement de la scolarisation.

Après le passage des trois sénégalais⁹⁵ de 1844 à 1848, l'arrivée de Faidherbe en 1854 marque un tournant dans la politique scolaire du Sénégal : le Sénégal connut une scolarisation plus systématique. Ainsi il écrira quelques années plus tard parlant de l'Ecole des Otages (de 1855 à 1881 ; « 103 élèves y sont passés dans ce laps de temps, 41 y sont restés trop peu de temps pour qu'un résultat sérieux ait pu être obtenu en ce qui les concerne, plusieurs d'entre eux n'étaient guère à l'école que depuis un an quand elle fut supprimée : 6 ont mal tourné étant devenus de mauvais sujets ou même ayant trahi notre cause. 56 ont profité des études et ont été des hommes utiles à la colonie, ainsi ils sont devenus des chefs indigènes, 8 interprètes, 2 officiers indigènes dont 1 tué à l'ennemi. Quelques uns sont comptables à bord de bateaux de la flottille intérieure. D'autres sont adjoints aux instituteurs de la colonie ou employés de bureau à l'imprimerie du gouvernement ou dans les maisons de commerce. Enfin, quelques uns sont retournés chez eux pour s'occuper de culture ou de commerce » (Faidherbe 1889 p. 366 et suivantes)⁹⁶.

⁹³ Colin (R)- op. cit. p 225

⁹⁴ Noirs- Noirs libres ; généralement on inclut dans cette catégories :

a) les gourmets- Noirs libres baptisés

b) les Noirs libres musulmans dont les familles ont déjà tenu ou tiennent un rang dans la société.

⁹⁵ Colin ® op. cit p 249

⁹⁶ Faidherbe (L). – Le Sénégal, la France dans l'A.O.F.- Paris, Hachette, 1880.

La politique de Faidherbe en matière d'Education vise à satisfaire son grand dessein colonisateur : former des auxiliaires pour l'extension et le contrôle de sa conquête. L'Enseignement colonial durant la période 1816 à 1903, correspond en fait, comme nous l'avons déjà précisé, à une phase de recherche d'une stratégie éducative cohérente. Elle sera la caractéristique de la période suivante.

2) 1903-1944 : Un enseignement structuré et hiérarchisé ou l'école coloniale sur mesure.

L'organisation de l'enseignement colonial au Sénégal fut inspirée par le Gouverneur général Ernest. ROUME, et réalisée par le Gouverneur du Sénégal CAMILLE GUY, agrégé de l'université, sur la base d'une structure pyramidale.

L'instauration de cette structure reflète la philosophie des responsables de l'Education coloniale que le premier Inspecteur de l'enseignement, Georges HARDY, met en œuvre. « L'Ecole doit permettre la reproduction de classes et la division du travail en fonction des sexes dans la stabilité sociale exigée par le fonctionnement des institutions coloniales ».⁹⁷

Et il ajoute : « on délivre à chaque classe sociale, la dose de savoir et d'expression française qui correspond à son état... le niveau de connaissance et la maîtrise du français sont l'indicateur de la répartition en classes sociales. »⁹⁸

Quelle étonnante actualité que cette philosophie éducative du début du siècle, au Sénégal d'aujourd'hui, où, précisément, l'accès au Savoir, au Pouvoir et donc à l'Avoir passe généralement par la maîtrise du français.

⁹⁷ Boniface OBICHERE. –in Problèmes et Perspectives de l'Education dans un Etat du Tiers-Monde : le cas du Sénégal. Op.cit.

⁹⁸ Idem.

En tout cas cette réforme de 1903, si elle reçut des aménagements successifs, formera l'ossature hiérarchique scolaire jusqu'à la conférence de Brazzaville en 1944.

La structure scolaire comportait deux grandes divisions :

1- L'enseignement Primaire Subdivisé En Paliers

- le niveau élémentaire

- le niveau supérieur

2-L'enseignement moyen supérieur

1- L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

a) Le niveau élémentaire vise des objectifs spécifiques et déterminés.

a-1) A la base de la hiérarchie scolaire, l'Ecole du Village : placé sous la direction d'instituteurs sénégalais ; « elle sollicite d'abord les fils de chefs et de notables », affirme le gouverneur général Martial Merlin en 1921 qui poursuit : « Notre enseignement ne pouvant encore se donner qu'à une infime minorité, doit s'adresser tout d'abord à une élite si non intellectuelle, du moins sociale, à celle qui détient l'autorité et nous seconde dans l'administration de ce pays. »⁹⁹

L'enseignement visait en outre à « transformer le pays sans déraciner les habitants ».

D'une durée de trois à quatre ans, elle assurait l'acquisition des rudiments du français, d'arithmétique, de leçons de choses, et de travaux pratiques agricoles. Elle avait un caractère d'« apprivoisement populaire » mais aussi une vocation rurale. L'instituteur jouait son rôle d'élément de sélection dans la hiérarchisation sociale.

⁹⁹ P. MERCIER. —« The evolution of Senegalese elites ». international Social science Bulletin, vol. 8, 1956 pp. 441-452.

C'est à lui, en effet, que revenait le privilège de proposer l'envoi des « meilleurs » élèves à l'école régionale, le second palier de notre enseignement primaire élémentaire.

a-2)- L'Ecole Régionale

Elle était installée dans les chefs-lieux de chaque Cercle¹⁰⁰

Les études à ce niveau sont sanctionnées par un certificat d'études primaires élémentaires. Les élèves sont recrutés parmi les enfants de l'école du village, ceux du chef lieu de Cercle : **les fils de chefs ou notables y étaient admis d'office**. L'Ecole Régionale préparait l'entrée à l'école primaire supérieure ainsi qu'à l'école supérieure professionnelle..

Elle formait aussi des agents pour le commerce local et l'administration. **Elle était toujours dirigée par des instituteurs français qui enseignaient au cours moyen deuxième année**. Ils assuraient ainsi le double rôle d'inculquer l'idéologie dominante et de sélectionner les « meilleurs » élèves pour l'école primaire supérieure (E.P.S) ; école de l'élite locale, elle recherche la qualité plutôt que la quantité¹⁰¹.

a-3- L'école Urbaine

Elle se différencie des écoles régionales par sa localisation géographique, sa clientèle sociale, ses programmes et diplômes comme ses débouchés. Cette école est située dans la capitale (St Louis) et dans les grandes villes (Dakar, Gorée, Rufisque). **Elle recrutait les enfants des Européens de la colonie, des métis, et des africains fils « d'assimilés »**. **Les programmes dispensés étaient semblables à ceux de la France et le**

¹⁰⁰ CERCLE. –division administrative correspondant au Département actuel.

¹⁰¹ Flis ZON BEND (F). –Lycéens de Dakar. Paris, Maspéro, 1968, 215 p. cf plans d'études et programmes des écoles primaires pour l'A.O.F.

certificat d'études primaires élémentaires avait une valeur supérieure à celle du certificat délivré par l'école régionale.

Enfin, le destin scolaire conduit les enfants issus de ces établissements dans les écoles secondaires (les lycées actuels).

On perçoit encore une fois que le mécanisme de sélection discriminatoire sur les plans ethnique et social demeure, mais sous une autre forme sociale, aujourd'hui.

Sous l'enseignement colonial des filières spécifiques étaient aménagées pour les élèves provenant des écoles régionales. Nous abordons ainsi **le deuxième niveau de l'enseignement primaire : Enseignement primaire supérieur (E.P.S)**

b) Le niveau supérieur

Le mécanisme de sélection qui s'opère au niveau des écoles régionales pour l'entrée dans l'enseignement primaire supérieur offre deux filières d'enseignement. **Les élèves titulaires du Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (C.E.P.E) et choisis, en raison de leurs brillants résultats dans les écoles régionales, sont orientés dans l'enseignement primaire supérieur** dont la vocation était double. **Pendant deux ans, il devait d'une part, assurer la formation des agents pour les postes subalternes de l'administration locale et d'autre part, préparer les élèves sélectionnés, aux carrières d'instituteurs et de « médecins africains ».** **Ces derniers subissent le concours d'entrée à l'école normale** où cohabitaient avec eux, outre les instituteurs, les commis d'administration et les candidats à l'école de médecine.

Le recrutement de **l'école supérieure professionnelle** s'effectuait parmi les élèves des écoles régionales et des écoles urbaines, **sur le contingent restant après la sélection pour l'E.P.S.** Ils étaient destinés à

devenir **des maîtres ouvriers** à leur sortie de l'école Pinet LAPRADE de Gorée. En raison de la dévalorisation du travail manuel au détriment de celui des bureaux, l'école fermera rapidement ses portes, faute d'effectifs suffisants d'une part, mais aussi de débouchés, d'autre part. Le privilège qui s'attache à la fonction de « bureaucrate » au détriment de celle du technicien sous-tend une politique coloniale délibérée qui se perpétue sous le régime néo-colonial que nous connaissons aujourd'hui : le caractère pléthorique de notre fonction publique et de notre secteur tertiaire moderne structuré ou non en est la preuve.

L'enseignement primaire supérieur achève le niveau enseignement primaire et se prolonge avec l'enseignement moyen supérieur.

2- L'ENSEIGNEMENT MOYEN SUPERIEUR

Il convient de distinguer les établissements de ce niveau en fonction de l'origine sociale des élèves.

L'école normale et l'école de médecine restent les débouchés naturels de l'E.P.S., lesquelles recrutent à partir des élèves de l'école régionale principalement et dont la composition du contenu social peut être parfaitement explicitée. Ce sont les Noirs, hommes libres, esclaves affranchis, dans les villes (St-Louis, Dakar, Gorée et Rufisque), les fils de chefs ou de notables des villages, qui sont les principaux constituants, auxquels il convient d'ajouter quelques rares fils d' « assimilés ».

Au contraire les deux écoles secondaires de St-Louis et de Dakar étaient ouvertes aux enfants de la population européenne, à ceux des mulâtres et assimilés et à quelques enfants de Noirs privilégiés. Ce sont ces établissements qui deviendront le lycée Faidherbe en 1920 et le lycée Van Vollenhoven en 1940. C'est ce dernier qui prend le relais du premier dans le recrutement de la clientèle sociale issue principalement des classes

supérieures, à partir des années 1957-58, avec le transfert de la capitale du Sénégal, de St-Louis à Dakar. Il le reste encore aujourd'hui, comme le montre notre enquête, bien qu'on observe, en raison d'une plus grande démocratisation de son contenu social, une désaffection des enfants issus des classes supérieures, pour certains établissements de l'enseignement privé catholique, devenus de véritables écoles de classes parce qu'inaccessibles aux classes populaires voire aux classes moyennes.

Faut-il ajouter, pour compléter cette politique scolaire coloniale, l'implantation d'écoles de filles avec la création, en 1939, de l'école normale de jeunes filles qui trône seule au sommet de la structure pyramidale scolaire de sa catégorie, en attendant que celle de l'école des sages-femmes voie le jour.

Cette hiérarchisation dans l'enseignement conduit à une stratification sociale de type occidental et à une opposition, entre villes et campagnes, entre travail intellectuel et travail manuel. La classe privilégiée ne pouvait constituer, en raison de son nombre restreint, de sa place et de son rôle dans les rapports de production sociale sous le régime colonial, qu'une classe non fondamentale, mais alliée du colonisateur contre le colonisé. Cette catégorie sociale constitue une élite, mais une élite auxiliaire efficace et dévouée pour l'européen.

Cependant, c'est la situation politique consécutive à la conférence de Brazzaville (1944), qui va assurer une impulsion nouvelle dans le processus de démocratisation de l'enseignement par l'élargissement des classes supérieures dont le recrutement de ses éléments provient pour une large part des populations rurales.

3) DE 1944 A 1957/1960 : DE L'ECOLE COLONIALE DE L'ASSIMILATION, A CELLE DE L'ASSOCIATION

La politique d'assimilation instaurée par les résolutions adoptées à la conférence de Brazzaville de 1944 est le résultat d'un processus dialectique qu'il convient de préciser.

De 1816 à 1944, la doctrine coloniale en matière d'éducation prend une orientation de plus en plus conforme aux intérêts des colonisateurs. L'appareil administratif et économique requiert, pour son bon fonctionnement, la formation de cadres subalternes intermédiaires entre les européens et la population indigène. Cette exigence conduit le colonisateur à créer une élite locale dont l'instruction obéit à des conditions bien précises.

La stratégie éducative détermine les objectifs, les moyens et les méthodes dont la mise en œuvre permettent à l'enseignement de réaliser une double fonction. Il fournit à l'appareil colonial ce minimum de personnel, auxiliaire « dévoué et docile » indispensable au fonctionnement du système. Mais l'enseignement comporte une deuxième fonction. Il institue une ségrégation des connaissances et à travers elle, une sévère sélection tout au long des carrières scolaires afin de contrôler les aspects dysfonctionnels du système c'est-à-dire la contestation.

Mais un système porte en lui ses deux contraires selon la loi dialectique. En effet, la sélection drastique opérée tout au long de la formation ne retient que les « meilleurs » éléments qui se sentent frustrés par un système d'enseignement de type « apartheid ». Dès lors ils contestent cet enseignement qui les confine à des rôles subalternes. Ils revendiquent l'enseignement métropolitain qui peut leur permettre d'accéder au sommet de la hiérarchie universitaire et donc de pouvoir assumer des fonctions en rapport avec leurs capacités intellectuelles. Cette élite sénégalaise, maintenue dans les rôles secondaires parce qu'issus de la population indigène, revendique la

suppression de cette fonction de l'enseignement qui institue les inégalités entre européens et l'élite locale. Sur le plan politique, c'est la lutte pour l'assimilation. Elle trouvera son épilogue avec la conférence de Brazzaville 1944.

L'enseignement de **1944 à 1957** (date de l'autonomie interne), en fait, jusqu'à 1960 (date de l'indépendance), sera caractérisé par une politique assimilationniste d'abord et associationniste ensuite. Cette dernière étant liée à la création de l'Union française et aux principes énoncés à la conférence de Brazzaville qui excluent, (on l'oublie trop souvent) « toute idée d'autonomie, toute évolution possible en dehors du bloc français de l'Empire, la formation éventuelle, même lointaine, de self gouvernement dans les colonies ». ¹⁰²

Elle met l'accent sur une plus grande participation des populations africaines à l'exercice du pouvoir. On enregistre alors dans les nouvelles dispositions prises en matières d'éducation un net progrès par une extension verticale et horizontale du système scolaire.

Les conséquences au niveau de l'enseignement dans cette politique assimilationniste s'expriment dans deux résolutions fondamentales :

- **« L'Enseignement des africains doit, d'une part, atteindre et pénétrer les masses et leur apprendre à mieux vivre, d'autre part, aboutir à une sélection sûre et rapide des élites ».**
- Cette politique d'assimilation se confirme aussi par les propos de **l'Inspecteur DELAGE** : **« Nous devons nous rappeler que le but est moins de sauvegarder l'originalité des races colonisées que de les élever vers nous ».** ¹⁰³

Démocratisation, assimilation, sélection des élites, tels sont les termes fondamentaux de toute politique de l'enseignement durant cette période. La

¹⁰² FLIS ZONABEND (F.).-Lycéens de Dakar.- op.cit. : l'enseignement à dispenser dans les territoires non autonomes. 1951, 25 p. La conférence de Brazzaville.

¹⁰³ L'Enseignement à dispenser dans les territoires non autonomes.-(1951 95 p. : La Conférence de Brazzaville) cité par Flis zonabend (F.) in Lycéens de Dakar, Paris, Maspéro, 1968 ; op. cit.

principale revendication des élites autochtones –l'accès à l'Enseignement métropolitain, l'équivalence des diplômes- était satisfaite. Et cette conquête entraîne une réorganisation de l'Enseignement au Sénégal. En effet, si le mode de recrutement de l'élite repose toujours sur une base très sélective, le Sénégal disposait déjà en 1949 d'une structure éducative complète, semblable à celle de la Métropole ; les cycles primaire, secondaire et supérieur constituent la pyramide scolaire du Sénégal.

Cependant, si le contrôle de la formation de l'élite demeure, l'élargissement de cette dernière devient inéluctable avec une plus grande politique de démocratisation de l'Enseignement.

Toutefois, la politique éducative coloniale obéit à une cohérence interne : la continuité dans le changement.

L'Enseignement doit fournir des Auxiliaires et non remplacer les Français aux postes de responsabilités, malgré la « métropolisation » du contenu des structures de l'enseignement comme celle des diplômes délivrés.¹⁰⁴

Mais le colonisateur voyait dans cette « métropolisation » de l'Enseignement, la possibilité de contrôler la formation des élites et donc d'atténuer les effets de l'émancipation politique, donc de s'assurer un puissant moyen de contrôle social et pallier ainsi les inconvénients de l'évolution politique. Mais cette attitude procède d'une cécité totale dans la démarche dialectique, de la loi de la contradiction : « dans chaque système coexistent des forces opposées qui luttent entre elles les unes tendant vers l'affirmation les autres vers la négation ». ¹⁰⁵ Les élites nationalistes vont en effet lutter pour l'indépendance, éventualité exclue dans les résolutions adoptées lors de la

¹⁰⁴ Selon COULON (C.) , en 1945, seulement 174 des 723 élèves que totalisent les deux lycées (Faidherbe et Van Vollenhoven) étaient africains (sénégalais plus les autres) op. cit.

¹⁰⁵ Lê thanh Khôi.-Education comparée.- op.cit.

Conférence de Brazzaville. On s'achemine alors non plus vers une lutte pour l'assimilation mais pour l'instauration d'une politique d'association. En effet, l'application de la politique d'assimilation s'est avérée dans les faits, décevante pour les élites.

D'abord il n'y a pas eu de changements fondamentaux dans la conception coloniale en matière de participation des élites dans la gestion des affaires publiques. Elles n'accèdent pas aux postes de responsabilité pour lesquelles elles ont revendiqué l'assimilation.

Ensuite, sur le plan pédagogique, les contenus de l'enseignement se révèlent à l'application, facteurs d'inégalité dans la compétition scolaire face à leurs homologues français.

Dès lors l'échec de la politique d'assimilation était consommé.

Nous retiendrons cependant de cette politique scolaire, relativement à notre recherche, que l'élite sénégalaise, embryon des classes supérieures actuelles, par la reproduction sociale, naît et prend corps dans les institutions scolaires coloniales. Les structures scolaires mises en place ont permis le développement de cette élite. Il est remarquable de constater que notre système éducatif abritait « en janvier 1957, 237.000 élèves instruits dans les écoles sénégalaises ».¹⁰⁶

Cette période fut surtout marquée par le développement de l'Enseignement du second degré.

Le lycée Faidherbe, cours secondaire jusqu'en 1920, à St-Louis, le cours secondaire devenu le lycée Van Vollenhoven (1940) à Dakar, constituaient les seuls établissements publics de ce niveau. La période de 1950 à 1960 voit la création de collèges à Ziguinchor (1957), à Kaolack (1958) et celui des filles à St-Louis (Ameth Fall). Le collège Blanchot existait

¹⁰⁶ A.O.F. 1957.- Haut commissariat de la République en Afrique Occidentale Française. -Paris, 1957 ; 115 p.

déjà en 1950. On créa 17 classes de cours complémentaires dans les villes principales où dans les chefs-lieux de Cercles en 1959. 1947 vit la naissance de l'Institut des Hautes études qui fut érigé en Université en 1957 (18^{ème} université française).

L'Enseignement technique compte le lycée de Dakar créé en 1954 et celui de St-Louis.

La plupart de ces établissements du second degré sont ainsi implantés à St-Louis mais surtout à Dakar et d'une manière générale à l'Ouest du pays et dans les villes, ce qui ajoute aux déséquilibres, entre zones urbaines et rurales, entre villes et campagnes, entre « pays Ouolof » et le reste du Sénégal. Mais précisons que ces déséquilibres sont d'origine coloniale et démographique comme nous le verrons en particulier de ce dernier point de vue.

La situation de la carte scolaire actuelle du Sénégal permet d'observer en effet que malgré les efforts de décentralisation, les déséquilibres portent encore la marque de leur origine, notamment dans le système d'inégalités sociales, caractéristique de cette période coloniale.

La colonisation aura, pour une large part, contribué à la genèse des classes sociales que le régime post-colonial va cristalliser, de plus en plus, en véritables classes sociales. L'ensemble de cette élite que la colonisation a mise en place, dans le cadre d'un système capitaliste, vient se surimposer à la hiérarchie sociale traditionnelle et accentue les inégalités déjà établies. Mais les inégalités sociales nouvelles vont revêtir aussi des formes nouvelles. La stratification sociale que l'école engendre sera le reflet de la structure pyramidale sociale existante. Alors que la stratification sociale traditionnelle se localise dans un champ d'espace bien défini, le monde rural, la hiérarchie sociale introduite par la colonisation évolue en milieu urbain principalement. C'est la première constatation. La deuxième réside dans les critères de

détermination des inégalités. La structuration sociale traditionnelle semble liée au prestige en fonction des castes et des relations sociales qui en découlent. Celle de la colonisation repose sur le caractère intellectuel et partant économique comme l'illustre l'analyse de R.COLIN.¹⁰⁷

Nous ne retiendrons de cette approche que le modèle urbain et le modèle européen plus représentatifs dans le système capitaliste local.

- Le premier modèle se réalise dans le système scolaire par la formation de « classes intermédiaires de l'appareil du pouvoir ». Le système éducatif, conduit, à travers l'école primaire, au C.E.P.E et à la formation de trois couches sociales à ce niveau :

- 1) Les cadres moyens des « originaires » ;
- 2) Les petits et moyens fonctionnaires indigènes et les non fonctionnaires : agents de commerce : les « traitants » ;
- 3) « La classe ouvrière en situation seconde »

Ces trois couches sociales au bas de l'échelle de la hiérarchie sociale urbaine, mais auréolées du prestige qui s'attache au fonctionnariat, constituent des privilégiées dans la société sénégalaise traditionnelle.

-Par contre, les Européens et les « assimilés » forment les classes supérieures dont l'accès reste possible à l'indigène, mais selon des conditions drastiques. Les passages à l'école urbaine ou à l'école régionale, le concours d'entrée à l'École Normale WILLIAM PONTY, aux écoles secondaires de St-Louis ou de Dakar, le baccalauréat avec mention, les études dans les universités françaises, l'acquisition de la citoyenneté française préalable à toute possibilité de concourir pour l'entrée dans les écoles françaises de formation professionnelle supérieure (E.N.S, Ecole de la France d'Outre Mer,

¹⁰⁷ COLIN (R.).-Système d'Education et Mutations Sociales. Op cit. Originaires : ceux qui sont nés dans les quatre communes de plein exercice (St-Louis, Gorée, Rufisque, Dakar) sont à ce titre des citoyens français à part entière.

celle des impôts et trésor ...), telles sont les péripéties pour s'intégrer dans l'espace social européen.

On perçoit aisément que cette hiérarchisation sociale soit caractérisée par une structure pyramidale à base très large correspondant aux petits et moyens fonctionnaires et agents de commerce, mais extrêmement effilée au sommet parce que réservée aux cadres de conception à défaut de commandement.

En nombre très limité, ces derniers sont généralement « récupérés » par le système colonial. Et c'est sur ces faits que surviennent l'autonomie et l'Indépendance.

Les années d'indépendance accélèrent et amplifient le processus de partition sociale inégalitaire par un effet cumulatif. En effet, la dynamique scolaire du système éducatif, hérité de l'ancienne métropole, malgré quelques réformes conjoncturelles, assure la reproduction des classes supérieures et son élargissement par le jeu de la mobilité sociale ascendante liée à une plus grande démocratisation du système scolaire très ouvert quant à l'origine sociale des élèves.¹⁰⁸

Notre approche de ces inégalités sociales dans le système scolaire tentera précisément de démontrer l'ampleur de cette injustice que véhicule, perpétue et produit ce système, reflet des clivages sociaux circonscrits dans l'espace économique et social du système capitaliste local qui intègre progressivement dans son espace, certains éléments de la société traditionnelle.

L'analyse des prolongements des facteurs de domination coloniale nous conduit à la seconde période de notre approche : les années de l'indépendance.

¹⁰⁸ On consultera avec conflit l'étude de Champion Vincent (V.) : Système d'enseignement et mobilité sociale au Sénégal. -in Sociologie des Mutations.- Paris, Anthropos, 1970, pp.437-450.

La période post-coloniale pose des problèmes nouveaux. L'orientation politique, idéologique, économique et sociale de la colonisation, apparaît comme une rupture avec nos réalités nationales et les exigences du monde moderne. Dès lors s'ébauche une nouvelle stratégie de développement du pays et par suite une nouvelle approche des objectifs éducatifs.

L'analyse des facteurs d'ordre socio-économique et leurs rapports avec les réussites scolaires, nous permet d'évaluer dans quelle mesure l'impact colonial a pu être enrayé ou aggravé par cette nouvelle politique, notamment, dans les inégalités sociales au niveau de notre enseignement. Ce sera le troisième volet du titre III de notre première partie.

TITRE III : LES FACTEURS D'ORDRE SOCIO-ECONOMIQUE, LE DEVELOPPEMENT DE LA SCOLARISATION ET LES REPERCUSSIONS SOCIO-SCOLAIRES, LIES A L'INDEPENDANCE

La lutte pour la décolonisation trouve sa justification dans l'impossibilité pour les peuples dominés sur les plans politique, économique, social et culturel, de s'épanouir.

Or, l'épanouissement de la Personnalité d'un peuple colonisé suppose une condition nécessaire (pas suffisante) : l'Indépendance. La liquidation du colonialisme avec les indépendances même formelles, en 1959-60, pose la problématique du développement au Sénégal.

Dès lors, tous les problèmes liés au développement doivent être cernés, notamment, des objectifs à définir, des moyens à mettre en œuvre, des options politiques et idéologiques à affirmer.

Le choix de société à construire qui est d'ordre idéologique et politique fut nettement défini lors du Congrès constitutif du Parti de la Fédération africaine (P.F.A.), à Dakar le 1^{er} juillet 1959, dans le rapport sur la doctrine et

le programme de ce Parti, présenté par L. S. Senghor¹⁰⁹.

La fédération du Mali et donc le Sénégal, opte pour une « Société socialiste démocratique et égalitaire ». Il convient de préciser que ce choix aura été décidé après une analyse critique du socialisme et du capitalisme en référence au contexte social, économique et culturel de notre pays. C'est pourquoi il nous a semblé utile de passer en revue la voie africaine du socialisme de Senghor qu'il considère comme la synthèse des apports féconds du Marxisme et de la Négritude.

Nous dégagerons ensuite les orientations de la politique économique et sociale des différents plans mis en œuvre.

a) Pourquoi le choix du socialisme alors que le Sénégal subit les conditions draconiennes des structures nationales et internationales de l'économie capitaliste ?

Cette option nous semble correspondre à des considérations de nature idéologique et éthique. Comme tous les intellectuels africains et « tiers mondistes » qui ont pu accéder à un haut niveau d'une large et solide formation intellectuelle et qui ont pu dépasser l'univers colonial de domination culturelle et d'inculcation idéologique bourgeoise que véhicule l'École - un des appareils idéologiques d'Etat- sous une forme partielle et partielle, masquant les faiblesses, les contradictions, le caractère exploiteur et dominateur du système capitaliste, Senghor et son équipe semblent découvrir, - selon la formule de Césaire -, dans le marxisme, « Les armes miraculeuses d'une conscience culturelle leur permettant une relecture de leur condition prisonnière ».

En effet, l'analyse marxiste du capitalisme emporte leur adhésion. La

¹⁰⁹ Senghor L. S., Liberté 2 : Nation et Voie africaine du Socialisme, Paris, Seuil, 1971, 318 pages.

supériorité du socialisme, la justesse de l'option marxiste apparaît d'une clarté limpide. L'approche marxiste leur offre un cadre théorique et méthodologique de lutte politique, idéologique et culturelle pour recouvrer la personnalité de l'Homme Noir.

Il apparaît difficile de toute façon aux intellectuels ayant assimilé la théorie marxiste, de balancer entre le système capitaliste et le système socialiste. En effet, le système socialiste correspond à la voie la plus juste dans ses principes : « La totalité des biens produits par les hommes selon la capacité de chacun ira à la totalité des hommes selon les besoins de chacun ».¹¹⁰

Le mode de production capitaliste repose sur une toute autre vision du monde. Le capital, c'est l'ensemble des moyens de production accaparés par une minorité d'hommes ; son accumulation s'appuie sur les notions de valeur d'échange et non de valeur d'usage d'une marchandise, sur la théorie de la valeur - travail et sur celle de la plus-value.

La capitalisation, caractéristique d'une économie de marché n'est possible que si les biens échappent à la volonté des hommes qui les produisent. Dès lors, ces hommes perdent leur caractère d'humanité. Ils sont dans le monde capitaliste. « Le capital est une idée qui prend vie, qui personnifie une volonté consciente et implacable qui s'incarne en une force monstrueuse. C'est de l'argent dont le but dernier est de faire de l'argent. Ce but n'est pas de satisfaire le besoin humain, pas même les besoins animaux, mais de s'approprier la plus-value du travailleur ».¹¹¹

L'analyse comparative du système socialiste et du système capitaliste explique l'option de Senghor pour le socialisme qu'il tentera d'adapter aux réalités sénégalaises. Et ce faisant, elle explique aussi le rejet du Capitalisme,

¹¹⁰ Senghor L. S. citant Marx in Liberté 2 op. cit.

¹¹¹ Senghor L. S., citant Marx in Liberté 2, op. cit.

moins pour des raisons idéologiques que pour des raisons intellectuelles et méthodologiques. On comprend, dès lors, la signification de la recherche d'une nouvelle voie vers le socialisme par une synthèse difficilement réalisable et finalement non accomplie en 1980, entre le capitalisme, le socialisme et les valeurs négro-africaines : « nous sommes pour une voie moyenne, pour un socialisme démocratique, un socialisme qui va jusqu'à intégrer les valeurs spirituelles, un socialisme qui renoue avec le vieux courant éthique des socialistes français. Nous sommes historiquement et culturellement situés dans ce courant. »¹¹²

Ce rapide survol du Socialisme de Senghor nous conduit à la définition des orientations et des objectifs du développement économique, social et culturel du Sénégal des années de l'indépendance.

b) Orientations et objectifs des plans de développement.

Ils visent « le développement de tout l'homme et de tous les hommes sénégalais. C'est en fonction du caractère humain que des solutions économiques doivent être cherchées et trouvées ». ¹¹³

Dans le cadre des Plans de développement, le Sénégal doit résoudre les contradictions héritées du Colonialisme : contradictions entre les besoins et le retard dans tous les domaines et, singulièrement et en priorité, dans les domaines suivants: maladie, famine, ignorance. "Une planification rationnelle et dynamique" sera l'instrument privilégié de ce développement axé sur la production : l'Agriculture et l'Industrialisation pour les secteurs primaire et secondaire ; le secteur tertiaire porte notamment sur la formation des cadres et le développement de la scolarisation. Les principes dégagés sont, nous semble-t-il, correctement énoncés: l'Agriculture : « ce que nous risquons,

¹¹² L. S. Senghor : Liberté 2 op. cit.

¹¹³ L. S. Senghor : Congrès du P.F.A., citant le Père Lebret : Humanisme et Développement.

c'est de développer les cultures industrielles au détriment des cultures vivrières. L'accent sera mis sur le développement de l'agriculture car freiner l'agriculture ou l'industrie c'est introduire des déséquilibres et freiner l'élévation du niveau de vie de la paysannerie qui est la classe la plus nombreuse ». ¹¹⁴

On sait aujourd'hui, 20 ans après ce Congrès, que le niveau de vie des paysans se détériore constamment. ¹¹⁵

L'autre axe de développement sera l'industrie. « Il n'y a pas de pays développé sans Industrie. »

Toutefois, quelles industries ont été développées ?

L'option pour les industries légères de transformation ne peut constituer un facteur de développement d'un pays dépendant du Capitalisme central, pour les pièces de rechange, les techniciens, les capitaux et les débouchés. On sait aussi quel est l'état de la situation industrielle de notre pays (cf. le chapitre Economie dominée).

Le secteur tertiaire met l'accent sur la scolarisation et la formation des cadres africains.

La politique de scolarisation apparaît, entre autres, comme une solution aux problèmes techniques de développement. Les résultats de cette politique constituent, certes, un apport positif sur les plans aussi bien quantitatifs que qualitatifs. Cependant, les chiffres globaux fournis par les statistiques cachent les disparités révélatrices de l'échec de la politique de justice sociale proclamée dans les discours officiels depuis 21 ans. Ces considérations générales sur le Socialisme sénégalais et les principes de stratégie du développement qui en découlent, nous situent dans le contexte général du pays.

¹¹⁴ L. S. Senghor : Congrès du P.F.A., citant le Père Lebret : Humanisme et développement.

¹¹⁵ La Banque Mondiale : rapport 1980.

Nous abordons maintenant un volet du titre III par l'étude des données de base de la politique de modernisation du Sénégal depuis 1960. Nous étudions les facteurs démographiques, les objectifs économiques des plans de développement. Nous aborderons ensuite dans un deuxième volet du titre III les aspects scolaires de cette politique par ses conséquences culturelles. Ce sera le dernier point de la première partie du titre III. La deuxième partie de ce titre III démontrera les facteurs objectifs déterminant la réussite scolaire, selon l'appartenance sociale, par les indications externes au système éducatif.

SECTION I : LA NOUVELLE POLITIQUE DE MODERNISATION DU SENEGAL ET LE DEVELOPPEMENT DE LA SCOLARISATION.

CHAPITRE I : LA NOUVELLE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ET LES DONNEES DE BASE.

A- LES FACTEURS DEMOGRAPHIQUES.

a) Présentation du Sénégal.

L'héritage colonial se caractérise par une absence de politique démographique cohérente.

Avec l'Indépendance, la prise de conscience, dans les discours politiques, de la nécessité de satisfaire les besoins de l'homme sénégalais, conduit à l'élaboration d'une série de plans de développement économique et social dans ce but.

Le problème qui se pose, en réalité, se situe au niveau des rapports entre la démographie et les solutions économiques.

Toutefois, pour comprendre les caractéristiques de la population et ses incidences dans les inégalités sociales et scolaires, nous interrogerons la Géographie et l'Histoire, selon une approche dialectique. L'étude du cadre

humain révèle, en effet, des caractéristiques démographiques liées à des déterminismes géographiques (relief, climat, situation côtière) qui ont favorisé, pour une large part, des faits historiques d'ordre politique, économique, social et culturel, notamment.

C'est pourquoi une présentation du Sénégal permet une rapide identification des facteurs dont les conséquences seront déterminantes pour la compréhension des problèmes à résoudre.

1) Situation : Situé à l'extrême occident de l'Afrique tropicale, entre les 12 et 16 degrés de latitude Nord d'une part, les 11°, 30 et 17°, 30 de longitude Ouest d'autre part, le Sénégal fut un important point de départ de la conquête française de l'Afrique noire au 19^e siècle, après avoir joué un rôle déterminant déjà au 17^e siècle dans le commerce triangulaire, la traite des esclaves, par son île historique de Gorée en face de Dakar ; quel destin !

Aujourd'hui, par ses port et aéroport de Dakar, le Sénégal constitue une plaque tournante entre l'Europe, l'Amérique et l'Afrique. Il a toujours joué le rôle d'une base stratégique convoitée par les grandes puissances et où la France est présente encore aujourd'hui.

2) Présentation physique

C'est un pays d'une superficie de 200 000 km² environ, relativement plat dans sa partie occidentale, caractérisé sur le plan climatique par une alternance marquée d'une saison de pluies, un hivernage qui dure trois mois (Juillet, Août et Septembre) et une saison sèche de plus en plus longue du Sud au Nord. On distingue plusieurs zones climatiques :

- **Une zone dite subcanarienne ou sénégal-mauritanienne** où, durant 6 à 8 mois, sur une bande côtière large de 20 km de St Louis à Dakar, souffle l'alizé

maritime froid et humide qui maintient la température autour de 20 degrés durant cette période.

Cette influence climatique ne sera pas sans conséquences dans le peuplement de l'Ouest sénégalais comme nous le verrons.

En dehors de cette zone climatique spéciale, le Sénégal devient un pays aux caractéristiques climatiques tropicales.

- **Une zone sahélienne.** Elle couvre le Nord du pays. Ici les précipitations ne dépassent pas 300 mm par an. C'est le domaine d'une végétation clairsemée d'herbes, d'une brousse annonciatrice du désert tout proche, où le fleuve Sénégal constitue une véritable oasis dans une région où l'avancée du désert aggrave la sécheresse et étend son domaine d'année en année dans ce Sahel qui se « saharise », qui se désertifie progressivement.
- **Une zone soudanienne** au centre et à l'Est. Les isohyètes sont comprises entre 500 et 1000 mm d'eau par an. Une savane arborée constitue le domaine de prédilection des grandes cultures d'exportation (arachide, coton) et les cultures céréalières de subsistance (le millet et le sorgho).
- **Une zone subguinéenne** se situe au-dessus de l'isohyète 1000 mm par an ; son domaine couvre la Casamance et la partie méridionale du Sénégal oriental; elle se caractérise par une végétation de forêt dense.

Le Sénégal constitue ainsi une sorte de raccourci climatique et végétal de l'Afrique tropicale.

Ceci explique sa vocation économique et notamment agricole.

Deux fleuves ont joué un rôle historique : le Sénégal fut la première colonne dorsale de la pénétration française vers l'intérieur du pays, la Mauritanie et le Soudan (Mali).

La Gambie a permis l'occupation de l'arrière pays de Bathurst (Banjul), par la colonisation anglaise.

Ces deux fleuves de **régime tropical simple** ont joué aussi un rôle économique et ont été des foyers d'activités humaines séculaires et carrefour de civilisation millénaire.

Ainsi, localisation, répartition, charge de population, urbanisation ont une origine coloniale. Mais ce modèle de développement démographique, structurel et fonctionnel s'aggrave avec l'indépendance.

Tous ces facteurs auront contribué à forger le destin colonial du Sénégal.

En effet, la proximité de la côte aura permis, avec l'abandon des routes trans-sahariennes au 15^e siècle et l'avènement des voies maritimes lié au développement de la science et de la technique (découverte de la boussole et du gouvernail), des formes de relations nouvelles et, notamment, d'échanges commerciaux en Afrique noire au 17^e siècle. Et le phénomène le plus important de cette période fut marqué par la traite des Noirs, le Commerce triangulaire et le début de la présence européenne sur les côtes occidentales d'Afrique et notamment au Sénégal, à St Louis et à Gorée.

Les conditions physiques : un pays plat à l'Ouest, des précipitations suffisantes pour les cultures d'exploitation (arachide) et l'influence de l'alizé maritime le long de la côte sénégal-mauritanienne (de Nouadhibou à Dakar) favorisent une implantation idéale des hommes.

b) Les contraintes démographiques : C'est pourquoi la population du Sénégal aura connu, surtout par le fait historique conjugué aux facteurs physiques, une très ancienne localisation à l'Ouest et entraîne ainsi une inégale répartition.

On observe, au Sénégal d'aujourd'hui, que la situation démographique n'a pas sensiblement évolué sur le plan structurel, c'est-à-dire de la composition de la population par âge, de sa répartition spatiale, comme de son taux d'accroissement, notamment. ¹¹⁶

¹¹⁶ Les chiffres sont fournis par la « situation économique » 1979

Les 5.058.388 habitants recensés en 1976 se répartissent selon cet héritage colonial. Ils se concentrent surtout dans la région du Cap-Vert et sur les axes des voies de chemins de fer, fortement urbanisés, entre Dakar et Thiès. Le bassin arachidier constitue l'autre pendant à forte densité, mais à caractère rural. Viennent ensuite les bassins fluviaux : Sénégal, Sine, Saloum, Gambie, Casamance avec une densité moyenne de 20 habitants au Km². La zone sylvo-pastorale au Sud du fleuve Sénégal, (Le Ferlo), le Sud-Est du pays et l'Est de la Casamance ne dépassent pas une densité de 5 habitants au km², alors que la moyenne nationale se situe à 26 habitants au km². La concentration la plus dense reste la région du Cap-Vert qui dépasse une densité de 1800 habitants au km² et abrite 20 % de la population nationale.

De 1960 à 1976, la population a connu un taux de croissance démographique de 2,9% et un effectif global de 3 100 000 habitants à 5 085 388. Si ce rythme d'accroissement se maintient, il se traduira par le doublement de la population tous les 25 ans.

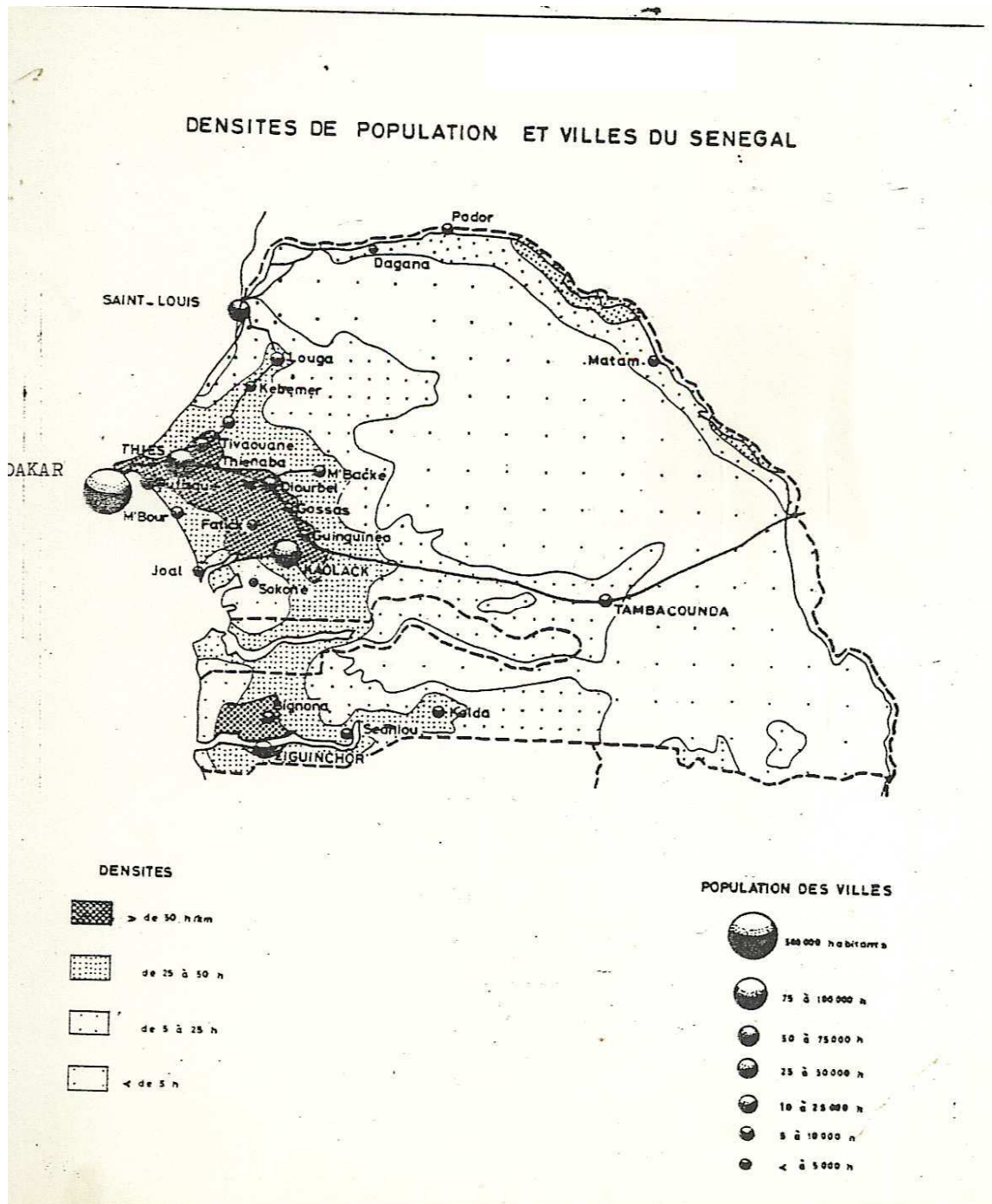
Le taux d'urbanisation figure parmi les plus élevés d'Afrique au Sud du Sahara avec 30%. La population urbaine se concentre à 55%, dans le Cap-Vert dont le taux d'urbanisation dépasse 84%.¹¹⁷

Les 4/5 de la population se localisent dans le quart ouest du pays. Ainsi, on peut en schématisant distinguer deux parties en traçant une ligne verticale partant de Podor au Nord en passant par Sédhiou au Sud : on pourrait l'appeler le "Sénégal utile" et l'autre le « désert sénégalais » (voir graphique 1).

¹¹⁷ Situation économique du Sénégal

Graphique n°1

DENSITES DE LA POPULATION ET VILLES DU SENEGAL



Cette inégale répartition aura des conséquences certaines sur les inégalités sociales dans l'Enseignement que nous aurons à démontrer dans cette thèse.

Sur le plan ethnique, le Sénégal comporte six ethnies principales d'importance décroissante :

- **Les Ouolofs**, localisés à l'Ouest, au Centre, dans le bassin arachidier, dépassent 40% de la population totale. Leur langue est devenue le moyen de communication de plus de 90 % de la population nationale.

- **Les Toucouleurs et les Peuls**, vivent dans la région de la Moyenne et de la Haute vallée du Sénégal, dans la zone sylvo-pastorale du Ferlo et en Haute Casamance. Leur langue -le Poular- est utilisé par 21% de la population totale.

- **Les Sérères** se concentrent dans le Centre (régions de Thiès, Diourbel, Sine Saloum). La langue est parlée par 19% de la population.

- **Les Diolas** se localisent en Basse Casamance. Leur importance est évaluée à 8% environ de la population totale.

Viennent ensuite :

- **Les Mandingues ou Socés** localisés en Moyenne Casamance et au Sénégal-Oriental.

Ces ethnies Mandingues, Soninkés et autres minorités occupent respectivement des pourcentages de 8%, 2 % et 2%.

On constate ainsi des disparités démographiques dans la répartition, dans l'urbanisation, et dans les ethnies. Mais, il nous faut noter surtout le caractère jeune de cette population, après avoir étudié la population active.

La population active: l'évaluation de cette population surtout masculine va constituer l'indicateur principal dans la détermination des catégories socioprofessionnelles et partant, celle des classes sociales au Sénégal.

En 1976, elle était estimée à 2 millions environ, composée principalement d'adultes de 15 à 64 ans. La répartition par sexe fait apparaître une prépondérance masculine avec un pourcentage de 63% et un pourcentage de 78,6 % de ruraux.¹¹⁸

TABLEAU n°1

	1976	1977	1981	Accrt moyen annuel 1977 à 1981
Population Totale...	5 114 630	5 237 450	5 892 940	163 870
Hommes.....	2 515 890	2 576 300	2 898 740	80 610
Femmes.....	2 598 740	2 661 150	2 994 200	83 260
Population urbaine	1 518 440	2 587 800	1 898 660	77 710
Hommes.....	746 920	781 040	933 950	38 230
Femmes.....	771 520	806 760	964 710	39 480
Population rurale	3 596 190	3 649 650	3 994 280	86 160
Hommes.....	1 768 970	1 795 260	1 964 790	42 380
Femmes.....	1 827 220	1 854 390	2 029 490	43 780
Pop. Active Totale	1 961 800	2 004 920	2 187 070	45 540
Hommes.....	1 245 200	1 273 950	1 395 730	30 450
Femmes.....	716 600	730 970	791 340	15 090
Population Active				
Urbaine.....	419 200	437 590	519 560	20 490
Hommes.....	337 700	346 100	408 330	15 530
Femmes.....	87 500	91 480	111 330	4 960
Pop active Rurale	1 542 600	1 567 330	1 667 510	25 050
Hommes	913 490	927 840	987 500	14 920
Femmes.....	629 110	639 490	680 010	10 130

¹¹⁸ Cinquième plan quadriennal de développement économique et social, (1er juillet 1977-30 juin 1981) – Dakar ; Nouvelle Editions africaines (1977). 318

L'analyse de la situation de la population active nous permet de constater un facteur important d'inégalités sociales que nous aurons à étudier sur le plan scolaire : la population jeune confondue, pour nous, avec la population scolarisable.

La population scolarisable : Nous retiendrons la tranche d'âge pertinent (6-13 ans) comme population scolarisable. Il apparaît un effectif global de 1.034.620 personnes tous sexes confondus en 1976. En l'absence de données statistiques pour cette tranche d'âge il reste possible d'évaluer, en référence à la population active masculine selon les origines géographiques, les pourcentages scolarisables dans la population active rurale masculine et la population active masculine urbaine. La parité devrait se traduire par les pourcentages suivants :

- 1976 : population active rurale : 913 490,
population active urbaine : 331 700.

La population totale scolarisable de la tranche d'âge pertinent : 1 034 620, se répartit selon l'origine géographique, comme suit : population rurale scolarisable : 88,24% urbaine scolarisable : 11,76%.

Le respect de la parité devrait donc donner les proportions mentionnées ci-dessus dans le cadre d'une véritable politique de justice sociale en matière de scolarisation.

88,24 % des enfants de la population rurale au niveau primaire (6-13 ans) et 11,76% serait le pourcentage normal des enfants de la population urbaine en milieu scolaire au niveau de l'école élémentaire. Or, il n'en est rien. Et nous essayerons d'en appréhender les causes profondes dans le titre III de la première partie.

Ces déterminismes démographiques influent sur les solutions économiques.

Et l'analyse de la réalité économique sénégalaise explique, pour une large part, la situation scolaire notamment dans les disparités, les inégalités sociales.

B. LES OPTIONS ECONOMIQUES.

L'indépendance acquise en 1960, était une condition nécessaire à l'élaboration d'une politique de développement économique et social pour le Sénégal. Mais, aujourd'hui, les faits confirment que, si elle était nécessaire, elle ne pouvait être suffisante. En fait, cette indépendance formelle du Sénégal, maintenait le pays dans une domination économique et culturelle. "L'indépendance fut octroyée et en contre partie, la coopération (monétaire, économique, culturelle et militaire) imposée."¹¹⁹

A la suite de Pierre BIARNES, le ministre socialiste français de la coopération et du développement : J. Pierre COT n'affirmait-il pas dans son discours devant le forum des organisations non gouvernementales (O. N. G.) tenu à Paris à la fin du mois de Juillet 1981 :

"N'est-ce pas le même Pacte colonial qui était proposé en marché lors de la décolonisation ? C'est M. DEBRE alors Premier Ministre qui écrivait le 15 Juillet 1960 dans une lettre adressée à Léon Mba : « il y a deux systèmes qui entrent simultanément en vigueur: l'indépendance et les accords de coopération, l'un ne va pas sans l'autre »."¹²⁰ C'est ce même Pacte colonial de fait qui s'appliquait aussi au Sénégal.

Ainsi, on s'aperçoit aisément, le maintien, sous une forme subtile et pervertie, de la domination et de l'exploitation du Sénégal ; et tous les plans de développement économique et social élaborés obéissaient aux intérêts du

¹¹⁹ Biarnès P. : l'Afrique aux africains –Paris, A. Colin, 1980, 480.p

¹²⁰ J. P. COT in Europe Outremer n° 616, Paris, Mai 1981

néo-colonialisme, du Capitalisme en général et français en particulier.

Les objectifs assignés à l'enseignement primaire, moyen, secondaire et supérieur ne pouvaient dans ce contexte qu'aggraver une situation scolaire héritée de la période coloniale.

Les plans de développement dans leurs objectifs, leurs conditions d'exécution et leurs résultats attestent de cette domination durable.

- Les objectifs :

La définition des objectifs du Plan, repose sur la théorie socialiste de Senghor que nous avons déjà évoquée et dont nous rappelons brièvement les principes généraux.

Le socialisme sénégalais se fonde "sur une relecture de Marx et d'Engels pour distinguer les éléments permanents du système, valable pour tous les temps et pour tous les pays, des éléments contingents, valables seulement pour l'Europe occidentale du 19e siècle. Engels lui-même invite à faire cette distinction".¹²¹

Senghor considère " Le marxisme, comme une méthode d'action qui a pour but de développer l'homme dans tous les domaines en se basant sur deux principes majeurs : la rationalité et partant l'efficacité, la justice sociale fondée elle-même sur la solidarité".¹²²

En d'autres termes, Senghor préconise une adaptation du Marxisme aux réalités négro-africaines : sa conception de la Négritude excluant la lutte des classes pour un dialogue qui doit aboutir toujours à un accord entre les parties en conflit, nous laisse rêveur, dans une société de classes aux intérêts fondamentalement antagonistes, parce que fortement intégrée dans le capitalisme mondial.

¹²¹ Senghor L.S : libère II op. cit.

¹²² Idem

Le socialisme senghorien se traduit ainsi, sur le plan économique, par une approche d'un modèle de développement articulé autour de trois secteurs économiques qui cohabitent:

- 1- Le secteur contrôlé par l'Etat : les sociétés d'État et le secteur rural dit socialisé ;
- 2-Le secteur mixte ;
- 3- Le secteur privé.

Le secteur d'État, les sociétés d'Etat, par la nationalisation de l'économie c'est-à-dire du contrôle et de la maîtrise de l'économie par les nationaux, on le sait aujourd'hui, n'ont pas atteint, pour leur écrasante majorité, les objectifs qui leurs étaient assignés : elles ont presque toutes fait faillite.

Les sociétés mixtes ont vu le jour avec la participation, de l'Etat, des nationaux et du capital étranger. Mais, comme les précédentes, elles disparaissent les unes après les autres pour diverses raisons.

L'insertion des nationaux dans ce secteur, notamment au niveau de la gestion, a conduit rapidement à leurs faillites dans la mesure où la formation de ces hommes d'affaires ne les destinait pas à diriger des entreprises de certaines dimensions.

Ainsi, le premier Ministre actuel Monsieur Habib THIAM disait : « Les nationaux ne peuvent pas toujours mener une politique strictement nationale sauf à demander à l'Etat de se substituer au système bancaire en accordant hors règles bancaires des prêts et des avances. » Et il poursuit : « Il arrive que certains nationaux s'attachent les services de techniciens étrangers pour les aider dans leur gestion et qui souvent ne se soucient pas outre mesure de former des nationaux pour prendre la relève. Finalement, au-delà d'une certaine dimension de l'entreprise, le risque est grand d'aboutir à une sorte

d'impasse ou de transfert de la responsabilité réelle à des étrangers".¹²³

On ne peut mieux dire pour expliquer un des aspects de la cause des faillites aussi bien des sociétés mixtes que des sociétés d'Etat. Si ces causes sont d'ordre technique elles relèvent de facteurs politiques caractérisés par notre domination capitaliste.

Reste le dernier secteur. Dans ce modèle de développement, selon le socialisme senghorien, les sociétés privées, les seules qui aient profité aux investisseurs étrangers, demeurent. Elles le doivent aux conditions consenties aux capitaux étrangers investis.

On justifie l'existence de ces sociétés en se fondant sur le contexte spécifique des pays en voie de développement. On invoque ainsi, des marchés réduits, l'absence de capitaux et de transfert de technologies. "Le secteur moderne monétarisé qui dépend pour son approvisionnement en amont (machines, produits intermédiaires etc...) et en aval, des marchés des pays capitalistes où est écoulée la production dite moderne et qui souvent dépend de la technologie capitaliste, est, sans conteste, inséré dans le système capitaliste international."¹²⁴

Nous nous demandons, dès lors, comment on peut mettre en oeuvre un socialisme, fut-il sénégalais, qui puisse réussir tout en étant inséré dans le système capitaliste dominant ?

On comprend pourquoi, les objectifs de tous les plans de développement économique et social n'ont jamais pu être atteints et pourquoi ces derniers ont tous échoué, notamment, dans les secteurs qui intéressent le peuple (le niveau de vie, la santé, l'éducation). En fait, il s'agit d'un capitalisme qui ne dit pas son nom. Le socialisme sénégalais a échoué comme

¹²³ Thiam (Habib). Sur la bourgeoisie nationale, in Ethiopiques revue socialiste de culture Négro-africaine n°8, octobre 1976, Dakar

¹²⁴ Thiam (H) sur la bourgeoisie nationale in éthiopiennes, revue socialiste de culture négro africaine n° 8

ont échoué tous les socialismes africains insérés dans le système capitaliste. Mais comment pourrait-il en être autrement quand on analyse les conditions des réalisations des plans de développement ?

- **Les conditions :** Le Sénégal, conscient de la nécessité d'attirer les capitaux pour assurer son développement, consent des avantages excessifs dans plusieurs domaines.

Dans l'euphorie de l'indépendance, tout le monde s'accorde à résoudre rapidement, mais naïvement peut être, le problème du sous-développement, pour entrer, avant l'an 2000, dans la société industrielle. Experts, spécialistes du développement (assistants techniques français, notamment, agents du capitalisme pour leur grande majorité) proposent le modèle de développement occidental "adapté aux réalités sénégalaises". Toutefois, la présence de capitaux nécessaires pour ce développement requiert la mise en place de structures d'accueil, favorables aux étrangers qui doivent investir.

Le Gouvernement sénégalais imagine deux mesures susceptibles de donner satisfaction aux investissements :

- Le Code d'Investissements ;
- La loi sur le domaine national.

1°) Le code d'Investissements

Nous ne citerons que quelques articles significatifs qui illustrent le caractère particulièrement favorable des conditions offertes aux investisseurs.

Article 4: Le droit au transfert des capitaux et leurs revenus est garanti aux personnes physiques ou morales qui effectuent au Sénégal un investissement financé par un apport de devises convertibles.

Ces pays, à devises convertibles, sont du monde capitaliste, affirme Monique Anson MEYER.¹²⁵

Ce code d'Investissements se caractérise par deux conséquences :

a) La perte des droits de l'Etat sur le transfert de capitaux et de leurs revenus.

1. "Exonération de la patente jusqu'à la fin de la cinquième année suivant celle de la mise en activité de l'entreprise, lorsque celle-ci a, la majeure partie de ses installations, dans la région du Cap-Vert, et jusqu'à la fin de la huitième année, lorsqu'elle a, la majeure partie de ses installations, dans une autre région.

2. Exonération ou réduction de moitié de l'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers jusqu'à la fin de l'exercice clos au cours de la cinquième année suivant celle durant laquelle a été effectuée la première opération susceptible de permettre la réalisation d'un bénéfice pour les entreprises ayant la majeure partie de leurs installations dans une région du Sénégal autre que celle du Cap-Vert et sous réserve que le montant de l'investissement soit au moins égal à 500 millions de francs CFA."¹²⁶

b) Le Code se caractérise aussi par un alourdissement des charges de l'Etat.

1. "Lorsque l'Etat ou la Commune en est propriétaire, cession à titre gracieux du terrain nécessaire à la réalisation du projet".

2. "Participation de l'Etat à la réalisation des travaux d'infrastructures et des travaux primaires: voies d'accès, adduction d'eau et d'électricité, une plantation de zones de verdure".

¹²⁵ M. Anson MEYER : mécanisme de l'exploitation en Afrique : l'exemple du Sénégal- Paris, Cujas 1974 170 p

¹²⁶ Le Sénégal : guide économique de l'investisseur, loi portant code des investissements. -Dakar, Nouvelles Editions Africaines (N.E.A), 1974. op. 47 à 60

3. "Facilités pour l'obtention des prix spéciaux quant à la fourniture d'eau et d'électricité".¹²⁷

Ces avantages consentis par cette loi ont accru les charges publiques à l'égard des investissements et finalement, les investisseurs apparaissent comme les grands bénéficiaires de ces opérations et l'Etat le grand perdant.

C'est pourquoi le président actuel de la République du Sénégal M Abdou DIOUF, alors Premier Ministre, préconisait, en termes à peine voilés, dans son discours programme devant l'Assemblée Nationale le 19 Décembre 1979, de son Plan de redressement économique et financier à moyen terme, la révision de certaines dispositions de la loi portant Code des Investissements : loi n° 72-43 du 19 Juin 1972.

Il s'exprimait notamment en ces termes : "le secteur des entreprises sera dynamisé pour affirmer sa participation à l'effort de développement national. Une industrialisation réussie est celle capable par sa rentabilité de jouer pleinement son rôle de multiplication d'emplois".

L'Administration devra favoriser les investissements privés, non seulement en assouplissant ses procédures administratives, mais aussi en faisant preuve d'une attitude plus constructive. A cet égard le Code des Investissements sera réaménagé".

Il poursuit : "je n'ai pas la naïveté de croire que l'ordre économique actuel pourra se rénover du jour au lendemain. Mais je reste fidèle à la grande tradition africaine du dialogue pour rechercher les zones de convergences des intérêts spécifiques dans le respect de chaque partenaire".¹²⁸

L'illustration est faite que la conciliation entre les intérêts capitalistes et ceux du peuple sénégalais s'avère difficile sinon impossible car nous le

¹²⁷ Le Sénégal : Guide économique de l'investisseur, loi portant code des investissements.- Dakar : Nouvelles Editions Africaines (N.E.A), 1974, p. 47 à 60

¹²⁸ Discours Programme du Premier Ministre devant l'Assemblée National du Sénégal à Dakar le 19 Décembre 1979.

savons, la raison de l'existence du capitalisme dépend du profit qu'il tire des travailleurs exploités.

Nous avons évoqué les avantages que ce Code des Investissements offrait aux capitaux privés étrangers. L'autre élément mis en place en vue d'assurer, dans des conditions avantageuses, l'accueil des investisseurs fut la loi sur le domaine national.

2°) La loi sur le domaine national.

"Les terres ainsi disponibles permettront leur mise en valeur conformément aux plans de développement économique et social du pays... L'Etat pourrait ainsi disposer des terres sans maîtres, mais encore reprendre des terres à leurs exploitants soit pour insuffisance de mise en valeur, soit si l'intéressé cesse d'exploiter personnellement, soit pour des motifs d'intérêt général."¹²⁹

Les dispositions de cette loi, on le voit, permettront aux investisseurs étrangers, très soucieux de réaliser le plus de profits possibles de se faire concéder les meilleurs sites pour l'installation de leurs industries, ou les meilleures terres pour une exploitation agro-industrielle rentable.

Par ailleurs, cette loi, ouvre la voie à des pratiques qui favorisent certains militants du Parti au Pouvoir ou des grands commis de l'Etat. C'est ainsi, dit Monique Anson MEYER que, "Saluée comme la pierre angulaire du "Socialisme africain" la loi sur le domaine national est utilisée pour récompenser tel serviteur zélé du Parti socialiste, pour satisfaire tel personnage influent, en particulier le chef religieux".¹³⁰

Elle ajoute par ailleurs : "c'est cette même loi qui permet au Code des investissements d'attribuer à titre gratuit des terrains lors de l'installation hors

¹²⁹ Loi sur le domaine national du 17 juin 1964 ; J.O. du Sénégal du 11 juillet 1964.

¹³⁰ A. M. MEYER : op cit. 76

du Cap-Vert d'entreprises prioritaires et en particulier touristiques. Elle facilite ainsi le transfert du sol national à l'étranger. La loi sur le domaine national, loin de promouvoir un quelconque socialisme, promeut au contraire l'avènement d'une bourgeoisie nationale. Elle est l'un des piliers de l'intégration de ce pays dans les liaisons du système capitaliste mondial."¹³¹

L'application qui est faite de cette loi sur le domaine national entraîne des conséquences extrêmement dommageables pour le Sénégal et le peuple sénégalais.

Le capital privé créant des charges pour l'Etat sénégalais, sera à l'origine d'un processus d'endettement qui hâte l'intégration du Sénégal dans le système capitaliste mondial.

C'est précisément cet endettement, qui s'élève à 587 millions de dollars en 1978, soit 29,8 % du P.N.B. qui aurait été une des causes à l'origine du Plan de redressement économique et financier à moyen terme en cours d'exécution et dont l'encadrement est assuré par le F.M.I. et la Banque Mondiale, qui, on le sait, sont en fait des instruments du capitalisme mondial.

C/ CONSEQUENCES SOCIALES.

Une des conséquences directes de cette loi du domaine national est l'expropriation des paysans pour permettre l'installation de sociétés agro-industrielles notamment l'ex-BUD Sénégal et la société d'Aménagement des terres du Delta (S.A.E.D.) dans la région du fleuve Sénégal.

Sur le plan social, cette situation se traduit par la prolétarianisation des paysans devenus de simples ouvriers agricoles d'organismes privés, de l'Etat ou de ses grands commis ou autres personnalités influentes. Les rapports

¹³¹ La Banque Mondiale, rapport 1980.

établis entre ces derniers et le prolétariat rural sont des rapports d'exploiteurs exploités.

Cette situation aggrave le clivage social et exacerbe les conflits sociaux au fur et à mesure que le prolétariat prend conscience de sa condition d'exploité.¹³²

Cette politique économique de conception libérale, aura donc abouti à la formation de classes sociales antagonistes ; et en fait à la création et la promotion d'une bourgeoisie nationale obéissant à la logique de la démarche économique du "Socialisme senhorien". De quoi s'agit-il ?

La justification de la promotion des hommes d'affaires sénégalais nous est fournie par Monsieur Habib THIAM, Premier Ministre actuel. Il définit d'abord la notion de bourgeoisie au sens marxiste : « La bourgeoisie au sens marxiste est une catégorie de citoyens détenant plus ou moins le monopole des moyens de production, exploitant le travail salarié et ayant une forte conscience de classe ».

Il conclut à la suite de son analyse : "il ne peut être question d'une classe bourgeoise nationale au Sénégal. Il n'existe pas actuellement¹³³ une classe détenant la propriété des moyens de production exploitant le travail salarié et ayant une forte conscience de classe".

Cependant, Monsieur THIAM reconnaît qu'il y a problème. Il substitue à la notion de classe celle de catégories socioprofessionnelles. Il admet implicitement l'existence d'une classe bourgeoise en formation, une classe tendancielle. C'est un fait qu'il n'existe pas aujourd'hui au Sénégal une bourgeoisie constituée ayant une forte conscience de classe mais c'est le seul critère peut-être absent dans la définition de bourgeoisie au sens marxiste du

¹³² Cf. la grève des travailleurs de la compagnie sucrière sénégalaise à Richard-Toll en 1980, durement réprimée par les forces de l'ordre ».

¹³³ C'est nous qui soulignons.

terme¹³⁴. Il existe une bourgeoisie "constituante" par le fait même que le gouvernement sénégalais assure de manière délibérée la promotion d'une catégorie de citoyens. Et encore une fois c'est Monsieur THIAM qui nous fournit les arguments de cette option gouvernementale.

"Le Gouvernement ayant constaté que les secteurs de l'économie moderne et secondaire et le tertiaire surtout, étaient encore détenus par les étrangers notamment par des ressortissants de l'ancienne puissance coloniale, par des Libanais et des Syriens et que le circuit de distribution de détail était plus ou moins monopolisé par des Mauritanais et des Guinéens, a décidé d'aider des nationaux sénégalais dans ces différents secteurs économiques".¹³⁵

Ainsi il confirme qu'une catégorie de la population sénégalaise est projetée dans le système libéral, avec donc des capitaux (moyen de production) dans l'industrie et le tertiaire, exploitant un travail salarié.

Reste donc la conscience d'appartenance de classe pour lui appliquer la notion complète marxiste de bourgeoisie "constituée".

Toutefois, l'existence de classes préexiste avant la conscience de classe. Et l'intégration de cette catégorie de classe dans l'univers capitaliste fait acquérir la conscience de classe.

Par ailleurs, à cette catégorie, il convient d'ajouter une autre. Ce sont tous les agents intermédiaires qui ne détiennent pas les moyens de production mais les gèrent au profit des capitalistes et bénéficient de la rétrocession d'une partie du profit extorqué sur le travail salarié.

Monsieur THIAM le reconnaît aussi : "les capitalistes sont des gens avisés qui chercheront à aider l'émergence d'une classe de capitalistes autochtones coopérant avec eux ; ils leur donneront tout l'appui technique et financier nécessaire. Peu à peu se constitue alors une classe bourgeoise

¹³⁴ THIAM (H) op. cit.

¹³⁵ THIAM (H) op. cit.

puissante... et soutenue par le capitalisme international. Cette catégorie de citoyens a aussi besoin de l'aide de l'Etat... Ainsi par son biais, il s'est établi une alliance objective entre l'Etat et le capitalisme international".

Monsieur THIAM conclut et constate : "si au Sénégal on ne peut parler d'une classe bourgeoise au sens marxiste du terme, on ne peut nier une différenciation sociale assez prononcée qui porte en elle-même tous les germes de la naissance d'une bourgeoisie nationale... Le passage par l'étape bourgeoise n'est ni nécessaire ni une fatalité mais il ne faut pas l'exclure a priori".¹³⁶

Monsieur THIAM s'est évertué dans son analyse de la problématique de la bourgeoisie nationale à vouloir ménager la chèvre et le chou, concilier deux situations inconciliables. En effet, il faut promouvoir une bourgeoisie nationale pour maîtriser l'économie sénégalaise au détriment du capitalisme international, mais, dans la perspective de l'option socialiste du Sénégal, l'Etat doit canaliser le processus de formation de classes sociales et empêcher la naissance d'une bourgeoisie au sens marxiste.

L'impasse nous paraît totale : la nécessité de la création de cette bourgeoisie nationale mais qui ne sera pas considérée en tant que telle au sens marxiste.

Les faits vécus au Sénégal d'aujourd'hui - et tous les observateurs intérieurs et extérieurs le constatent - sont qu'il existe bel et bien des « classes sociales »- certes- « tendanciennes » mais fortement différenciées, inégalitaires et conflictuelles.

Pierre Biarnès constate : "En fait, la bourgeoisie africaine en voie d'homogénéisation sous ses diverses formes qui s'interpénètrent a de grandes chances de continuer à contrôler à peu près partout et de plus en plus, le

¹³⁶ THIAM (H) op. cit.

pouvoir d'Etat et les privilèges qui en découlent, beaucoup plus longtemps que le laisseraient supposer bien des analyses fondées sur de bons sentiments suscités par le spectacle de l'écart grandissant qui, à première vue, sépare ça et là, le niveau de vie de quelques milliers de privilégiés de celui du reste de la population, notamment, des masses rurales".¹³⁷

"Ces catégories sociales liées à l'appareil de l'Etat et au secteur moderne de l'économie, tendent à accaparer une part grandissante du revenu national : il s'ensuit que le niveau de vie d'une bonne partie du paysannat - pour ne pas parler du sous prolétariat de la capitale, issu de celui-ci - a sensiblement baissé ces dernières années".

Le témoignage de René DUMONT s'avère plus accablant : "Quant aux bourgeoisies installées qui prennent goût et s'agrippent au Pouvoir, elles continuent à exploiter les paysanneries pour leur satisfaction à court terme, qui n'est pas du développement, si ce n'est celui de leurs comptes en Suisse, encouragées qu'elles sont par les intérêts étrangers qui les incitent à brader les richesses naturelles de leur pays". Il ajoute par ailleurs que, « ce prétendu socialisme a, en réalité, créé une bourgeoisie d'Etat plus privilégiée encore (salaires, villas, domestiques, autos, voyages à l'étranger) que les autres bureaucraties. »

Il termine son réquisitoire en affirmant : " voici donc une nouvelle société de classes qui ne diffère guère de la société coloniale que par la couleur et où désormais le noir domine. Seulement aujourd'hui, les privilégiés sont bien plus nombreux et plus coûteux pour le pays ; ce qui appauvrit plus les pauvres. Et pourtant il y a seize ans l'ensemble de la population vivait à peu près sur un pied d'égalité. Ce sont les indépendances qui ont accentué ces différences sociales. Le modèle de développement mis en oeuvre ne pouvait

¹³⁷ Biarnès (P.) : L'Afrique aux africains op. cit.

qu'aboutir à la création inévitable d'une bourgeoisie."¹³⁸

S'il est difficile d'apprécier statistiquement cette bourgeoisie, des indices sont révélateurs de son existence. Et René Dumont s'interroge en parcourant la capitale sénégalaise : "Regardez les belles villas de la Corniche de Dakar, face à l'océan, ou les dîners aux Almadies. A qui sont les belles villas, les belles autos ?" ¹³⁹

Il faut en convenir, le capitalisme semble s'installer fortement dans ce pays par ses représentants que sont les bourgeois nationaux. Un résultat contraire à la politique gouvernementale pour substituer les nationaux au capitalisme international. Mais comment pouvait-il en être autrement ?

La constatation qui s'impose nous est fournie par Amadou Hampaté BA : « avant l'arrivée des Européens, jamais la fortune ou la possession des biens matériels n'avait "classé" personne. La richesse était considérée comme un saignement de nez sans plus, c'est-à-dire un événement pouvant advenir à n'importe qui, n'importe où et n'importe quand et s'arrêter sans raison tout aussi inopinément".

"Ce qui classait l'Homme c'était sa valeur intrinsèque et sa naissance. Malheureusement, avec l'invasion de l'argent, c'est la richesse qui est devenue pour beaucoup signe de force et de noblesse. Actuellement, la recherche effrénée de l'argent a presque tout remplacé. Le désir de posséder efface peu à peu le sens traditionnel du partage".

"Ce qui a vraiment bouleversé la société africaine c'est la recherche des quatre "V" : le virement (un compte en banque), la Villa, le Verger (une plantation où d'autres travaillent pour soi) et la Voiture.

Les vieux disent : "réunissez ces quatre "V" vous risquez d'en voir

¹³⁸ DUMONT (R.) : L'Afrique étranglée, Paris ; seuil, 1980. 271 p.

¹³⁹ DUMONT (R.) op. cit

apparaître un cinquième : la Vilénie".¹⁴⁰

On peut conclure que pour le Sénégal, ces inégalités sociales ne sont que le résultat d'un procès de production d'un pays de la Périphérie dépendant du capitalisme central, mais découlant de l'orientation de l'économie sénégalaise.

Les inégalités sociales, consécutives au processus de formation des classes que le gouvernement a suscité, créent des inégalités économiques et culturelles dont les répercussions dans le système éducatif favorisent de manière décisive, comme nous allons le montrer, les classes supérieures et les classes moyennes dans la réussite de leurs enfants.

Ce contexte socio-économique caractérisé par des clivages se traduit dans notre système éducatif par des disparités dans le développement comme dans les structures de la scolarisation. Il constitue un facteur d'inégalités qu'il convient d'analyser auparavant.

¹⁴⁰) Decraene (P)- Les leçons de sagesse africaine de l'Oncle Hampaté Bâ, in "Le Monde", Dimanche 25 Oct. 198(supplément).

CHAPITRE II : LE DEVELOPPEMENT DE LA SCOLARISATION ET LES DISPARITES.

L'accession à l'indépendance des pays africains francophones, en 1960, eut pour conséquences notamment, de placer les problèmes du développement économique, social et culturel, au cœur des préoccupations immédiates.

Le Sénégal, comme la plupart de ces nouveaux Etats, connaît une expansion scolaire relativement rapide et importante. Cette "explosion scolaire" trouve son explication et sa justification dans l'espoir que les autorités politiques ont placé dans le développement de l'Education en tant que moyen et moteur de la stratégie du développement du Sénégal

De plus, la mise en oeuvre des recommandations de la Conférence de l'UNESCO à Addis-Abeba en 1961, pour une scolarisation universelle à 100 % des enfants scolarisables, à l'horizon 1980, confère un caractère social à cette politique éducative du Sénégal. Ces résolutions prévoyaient une progression de la scolarisation selon le schéma ci-après

TABLEAU n°2

	1960-61	1970-71	1980-81
Enseignement du premier degré	40%	71%	100%
Enseignement du second degré	3%	15%	23%
Enseignement supérieur	0,2%	0,4%	2%

Source : Rapport final : aperçu d'un plan de développement de l' Education en Afrique.- UNESCO

En outre, la pression sociale constituait et constitue encore une troisième raison explicative de cette expansion quantitative et qualitative de l'Enseignement dans la mesure où la promotion sociale passe généralement

par la scolarisation ; de plus, la propulsion fulgurante des cadres moyens et même subalternes sur le devant de la scène politique, liée à l'indépendance et à la pénurie des cadres moyens et supérieurs, explique aussi cette scolarisation de "masse".

Enfin, la pression démographique, une des causes de la pression sociale constitue un facteur de plus, de cette expansion quantitative de la scolarisation des années 60.

On observe alors, au Sénégal dès ces années-là, une vaste opération d'implantations anarchiques d'écoles dont les motivations relèvent généralement de préoccupations politiques et électoralistes.

Mais cette absence de planification scolaire aboutit à partir de 1968 à une situation sociale explosive, se traduisant par un système de sélection scolaire pour les entrées en 6^{ème}, seconde et à l'Université, les possibilités d'accueil n'ayant pas suivi la progression quantitative du système scolaire.

Dès lors, les objectifs généraux de la scolarisation universelle sont abandonnés et le Sénégal se voit dans l'obligation de réajuster sa politique de scolarisation primaire. Il en fixe les objectifs à 50 % en l'an 2000.¹⁴¹

Une autre conséquence de cette absence de planification scolaire se traduit par des déséquilibres structurels d'ordre géographique principalement : disparités entre ruraux et urbains, entre régions, entre ethnies, entre villes et campagnes, entre Dakar et le reste du Sénégal.

Dans l'évolution de la scolarisation, on observe, de 1960 à 1980, au niveau des cycles primaire, moyen et secondaire, un développement important sur le plan quantitatif comme celui des taux d'accroissement annuel et des taux de scolarisation. Et l'évolution de la pyramide scolaire de 1960-61 à 1975 s'établit comme suit :

¹⁴¹ Le ministre de l'éducation nationale redéfinit les Objectifs, lors de la tenue des Etats généraux de l'éducation scolarisation à 100% en l'an 2000.

TABLEAU n°3

Evolution des effectifs	1960-61	1975-76
Niveau		
Enseignement primaire.....	106 911	311 913
Enseignement du 2 ^{ème} degré.....	9 534	71074
Enseignement supérieur.....	397	5 191

Source : Le Sénégal en chiffres,- Dakar S.A.E, Editeur, 1978.

Ceci se traduit selon la banque mondiale par les pourcentages ci-après

TABLEAU n°4

Evolution en pourcentage	1960	1976-77
Niveau		
Enseignement primaire	27%	47%
Enseignement du 2 ^{ème} degré	3%	11%
Enseignement supérieur	1%	2%

Source : Banque Mondiale / BIRD/ Rapport.1980- Op. cit. 174 p.

I. L'EVOLUTION DE LA SCOLARISATION.

L'étude des inégalités sociales dans l'Enseignement, objet de cette thèse, constitue une dimension importante du système éducatif sénégalais. Les facteurs déterminant le processus inégalitaire du système du point de vue qui nous préoccupe, implique une présentation générale de la situation scolaire.

Aussi, tenterons-nous, pour la compréhension de ces déterminants, de dégager, par une description relativement objective, les éléments explicatifs essentiels de la situation inégalitaire qui prévaut au niveau de notre système éducatif dans son évolution.

Dans cette perspective, on ne peut pas ne pas s'interroger sur le problème de l'évolution des structures scolaires, des formes, des types de localisation et de la nature des établissements d'enseignement selon leurs différents niveaux préscolaire, primaire, moyen et secondaire. Dans cette approche descriptive, nous nous efforcerons aussi de rendre compte, des inégalités sociogéographiques entre Dakar et le reste du Sénégal.

Il convient auparavant de définir la philosophie de cette éducation à travers les principes de la loi d'orientation de 1971 et ses décrets d'application de 1972.

a) Les objectifs de la réforme.

La préoccupation humaniste des années 60 pour une scolarisation totale de 100 % en 1980, nous l'avons dit, fut rapidement abandonnée en raison du mauvais choix du modèle scolaire recopié sur celui de l'ancien colonisateur. Le contexte sénégalais, dans ses réalités démographiques, économiques, culturelles et sociales etc., ne pouvait constituer un terrain approprié d'application d'un système éducatif étranger. L'explosion sociale et scolaire de 1968 oblige les autorités sénégalaises à se rendre à l'évidence de l'inadéquation de notre système éducatif. On entreprend dès lors, une série de réformes dont la loi d'Orientation de l'Education nationale de juin 1971 va dégager les principes généraux.

« L'Education nationale tend :

Article I: à élever le niveau culturel de la population, à former des hommes et des femmes libres et capables de créer les conditions de leurs épanouissements à tous les niveaux et de contribuer au développement de la science et de la technique et d'apporter des solutions efficaces aux problèmes de développement national.

Article 2: l'éducation nationale est démocratique.

Article 3 : L'Education nationale est une éducation africaine.

Article 4. L'éducation nationale sénégalaise est une éducation permanente. »

Ces principes affirmés doivent être rapportés à leur mise en application. Une analyse de l'évolution de la scolarisation depuis 1960 nous donne une appréciation de la réalité en 1980 de chaque niveau d'enseignement.

b) L'évolution de la scolarisation 1960 à 1980.

1) Enseignement préélémentaire.

De création récente sur le plan institutionnel (loi de 1976), il connaît cependant une longue tradition au niveau de l'Enseignement privé confessionnel et laïc avec une implantation quasi-générale dans la Région du Cap-Vert.

Les statistiques disponibles ne nous permettent pas d'en étudier l'accroissement et la croissance des effectifs pour la période concernée. Nous nous contenterons donc d'en donner la situation en 1979-80.

Tous statuts confondus, l'Education préscolaire compte pour l'année 1979-80, 92 établissements. Dakar concentre une proportion importante avec 40 établissements soit 43 % du total des 92 et le reste du Sénégal 57%. La Casamance vient en seconde position avec 16 établissements, suivie de Thiès avec 12 et viennent par ordre d'importance le Sine Saloum. 7, Louga 6, Fleuve 5, Sénégal-Oriental 4 et Diourbel, seulement 2.

Les classes dénotent une réalité plus intéressante : ainsi, Dakar abrite 109 sur 182 classes soit 59,90% ; La Casamance 23; Thiès 18 ; Sine Saloum 11 ; Louga 8 ; Le Fleuve 7 ; le Sénégal Oriental 3 ; Diourbel 3.

La répartition par statuts public et privé dégage les inégalités entre ces deux statuts.

Le public totalise 22 établissements et 44 classes et le privé : 68

établissements et 132 classes. L'importance du privé s'explique par son implantation très ancienne. On y distingue le privé catholique avec 38 établissements et 69 classes ; Protestant : 2 établissements et 9 classes soit 40 écoles et 78 classes pour les chrétiens.

Le privé laïc compte 28 établissements et 60 classes.

Par ailleurs, le caractère non obligatoire de ce niveau explique aussi la relative faiblesse de son importance dans le secteur public.

Dans cette répartition Dakar totalise, nous l'avons vu, 40 établissements et 109 classes, qui se composent ainsi :

TABLEAU n°5

Types d'enseignements	Etablissements	Classes
Public	5	19
Privé catholique	11	29
Privé protestant	2	9
Privé laïc	21	52
Total privé Dakar	34	90

Sur un total de 40 établissements et 109 classes, le privé à Dakar détient 34 établissements et 90 classes sur les 109. Le public est gratuit ; mais le privé qu'il soit laïc ou confessionnel est très onéreux pour les petites bourses. L'éventail des prix par enfant et par mois se situe entre 6 000 et 18 000 F CFA.¹⁴²

Les prix les plus élevés sont au niveau du privé catholique : la clientèle scolaire du privé catholique se recrute surtout parmi les enfants issus des classes supérieures comme le montre notre enquête.

Sur le plan des effectifs pour 1979-80 les statistiques du Ministère de

¹⁴² Nos enquêtes dans les établissements scolaires.

l'Education nationale nous fournissent les chiffres ci-après :

Total..... : 6 115
 Public..... : 1 103
 Privé 5 016
 Privé catholique.....: 3 042
 Privé protestant.....: 359
 Privé laïc..... : 1 615

Les pourcentages par type d'enseignement se présentent comme suit :

Enseignement public : 1 103 ou 18%,
 Enseignement privé..... : 5 016 ou 82%.

Une analyse plus approfondie de la répartition des élèves au niveau des Enseignements privé, catholique, protestant et laïc par rapport d'une part, à l'effectif global (privé et public) et d'autre part, à l'effectif du privé seul, révèle des disparités significatives des inégalités sociales en raison de l'importance du pourcentage de l'Enseignement privé et surtout de l'Enseignement privé catholique.

TABLEAU n°6

Type d'enseignement	Privé + public		Privé	
	N	%	N	%
Enseignement privé catholique.....	3 042	49,75	3 042	60,60
Enseignement privé laïc.....	1 615	26,40	1 615	32,20
Enseignement privé protestant.....	359	5,85	359	7,20
Enseignement public.....	1 103	18	-	-
Enseignement privé.....	-	-	-	82
TOTAUX.....	6 115	100	5 016	100

L'importance de cette éducation préscolaire pour la formation des enfants dans leurs études ultérieures –et de nombreuses recherches scientifiques le confirment-, n'est appréciée, généralement à sa juste valeur, que par les classes supérieures et moyennes.

Le Ministre de l'Education nationale, lors de la tenue des Etats généraux de l'Education en 1981 à Dakar, en porte un témoignage éloquent quand il affirme : « l'Education préscolaire est l'élément le moins démocratique de notre système éducatif.

Le déséquilibre en ce domaine, entre le privé et le public (...), le petit nombre d'établissements font que, jusqu'à aujourd'hui, l'Education préscolaire est pratiquement, le privilège des seules familles nanties ».

Et le Ministre de poursuivre : "cette situation est aggravée par la disparité entre zones rurales et zones urbaines : 62% des enfants en âge préscolaire bénéficiant d'une éducation appropriée se trouvent dans la région du Cap-Vert".¹⁴³

Ces affirmations trouvent une approche plus opératoire dans les enquêtes que notre étude a effectué et dont la classification selon l'appartenance sociale donne une meilleure illustration de ces inégalités.

2) L'enseignement primaire.

L'école élémentaire reste le degré dont l'évolution, dans le sens d'un accroissement des établissements et des effectifs comme de celui du taux de scolarisation, est la plus significative des différents degrés d'Enseignement.

¹⁴³ Voir rapport introductif présenté par le ministre de l'éducation nationale aux Etats généraux de l'éducation. Dakar, 28-30 janvier 1981 : document ronéoté-59p.

A) Accroissement des établissements et des effectifs.

En 1960, il comptait 568 écoles, 2 389 classes et 106 912 élèves dont 72 125 garçons (soit 67,46 % et 32,54% de filles).¹⁴⁴

Il totalise aujourd'hui, en 1979, 1 493 écoles et 7 188 classes avec 370 412 élèves¹⁴⁵ dont 147 377 soit 39,8% de filles.

Si nous prenons l'indice 100 pour l'année 1960, les effectifs des établissements scolaires sont passés à l'indice 262 en 1979, celui des élèves à l'indice 346, ce qui veut dire que ces effectifs ont plus que triplé au cours des vingt dernières années, au niveau de l'école élémentaire.

B) TAUX DE SCOLARISATION.

On enregistre la même tendance au niveau de l'évolution des taux de la scolarisation. Ce taux brut de scolarisation, c'est-à-dire le rapport entre la population scolarisable et la population scolarisée donne pour la période 1960 à 1979 les taux respectifs de 23% et 37%.

Mais ce taux moyen de scolarisation de 1960 cache en réalité des disparités importantes selon les régions. Dakar enregistre un taux de 65 % contre 38 % pour les Régions du Fleuve, 30-35 % pour les Régions de Thiès et de Casamance, 20-25% pour le Sine-Saloum, le Sénégal-Oriental et Diourbel.¹⁴⁶

Aujourd'hui, (1979) le Cap-Vert reste de loin la Région la plus scolarisée avec un effectif de 137 387 soit 37 % du total et un taux de scolarisation de 51%.

L'école élémentaire revêt un caractère relativement de masse eu égard

¹⁴⁴ MBODJI (A). – La géographie de l'enseignement, op. cit. p 52

¹⁴⁵ Situation économique du Sénégal 1979

¹⁴⁶ MBOJI (A). op. cit.

(I) voir graphique n°2

aux autres niveaux d'enseignement qui connaissent cependant une évolution corrélative positive durant la même période.

3) L'enseignement moyen et secondaire.

Le découpage selon cette appellation n'étant pas existant en 1960, les statistiques disponibles à cette date ne permettent pas une discrimination opératoire.

Ainsi l'Enseignement du second degré comprenait en 1960, 8 collèges modernes et classiques, 3 cours normaux, 17 cours complémentaires (devenus CEG et CEMG), 2 lycées d'enseignement général (lycée Faidherbe et lycée Van Vollenhoven), 2 lycées techniques (lycée Maurice Delafosse et lycée André Peytavin). Comme quoi la coloration coloniale demeure.

Si on ajoute les établissements d'enseignement privé, on totalise 39 écoles, 265 classes et 8 663 élèves dont 6 278 garçons.

Les premiers cycles (enseignement moyen) du public et du privé représentent respectivement 85% et 90 % des effectifs du second degré. Ils totalisent 86,8 % de l'ensemble du second degré.

Les seconds cycles du public et du privé représentent respectivement 15 % et 10 % soit 13,2 % de l'ensemble du second degré en 1960.

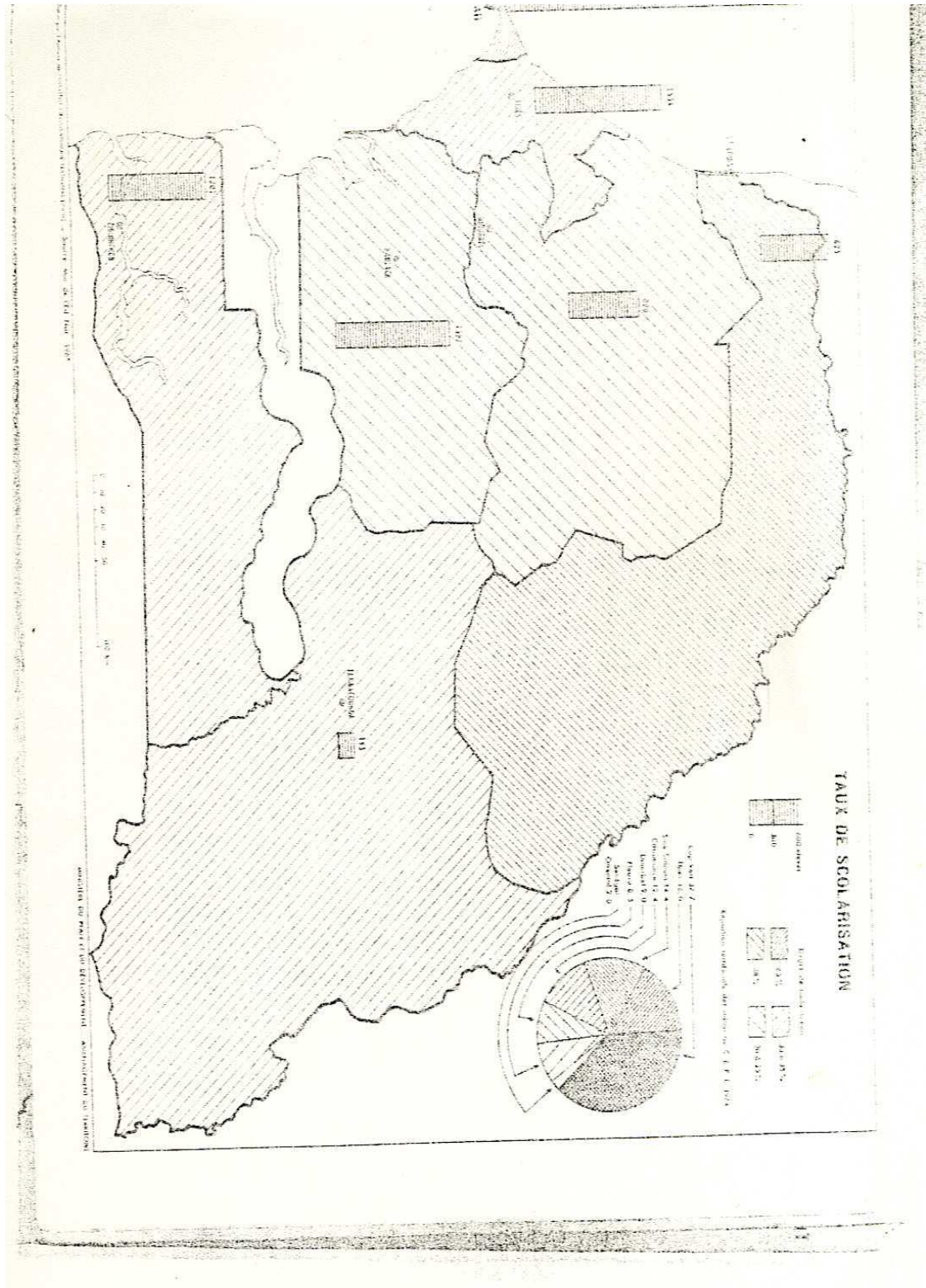
La situation en 1979-80 a sensiblement évolué comme le montrent les chiffres ci-après :

Enseignement moyen :

- 1^{er} cycle des lycées... : 13 ;
- CEG/CEMG 70 ;

soit un total de 83 écoles ,1 380 classes et 63 987 élèves en 1980.

Graphique n°2



L'Enseignement secondaire compte 13 établissements secondaires publics d'Enseignement général, dont 6 localisés à Dakar (lycée Van Vollenhoven, lycée Blaise Diagne, lycée d'Application de l'Ecole normale Supérieure, lycée J.F. Kennedy (filles), lycée de Rufisque, lycée Limamoulaye à Pikine).

Les autres régions du Sénégal se répartissent les 7 lycées restants :

- Lycée Djignabo à Ziguinchor ;
- Lycées Faidherbe, Charles De Gaulle, Ameth Fall (filles) et le Prytanée Militaire Charles N'Tchoréré (garçons) à St-Louis, pour la région du Fleuve ;
- Lycée Gaston Berger à Kaolack, au Sine-Saloum
- Lycée Malick Sy à Thiès pour la région de Thiès.

Les régions de Diourbel, du Sénégal-Oriental et de Louga ne disposent pas de lycées d'Enseignement général en 1979-80.

L'Enseignement secondaire technique compte trois lycées à Dakar : Maurice Delafosse, les deux autres, Van Vollenhoven et Limamoulaye étant mixtes (Enseignement général et Enseignement technique).

Les autres établissements se répartissent comme suit au niveau des autres régions :

- Diourbel : lycée Cheikh Ahmadou Bamba ;
- St-Louis : lycée Peytavin et le lycée mixte Charles De Gaulle.

L'enseignement privé dispose de 16 établissements dont 12 implantés à Dakar et comprenant 3 mixtes du point de vue du type d'enseignement : général et technique.

En conclusion, l'effectif global de l'Enseignement moyen s'élève à 63 987 élèves ; celui de l'Enseignement secondaire : 15 152 ; soit 78 139 élèves pour l'ensemble du second degré en 1979 contre 8 663 en 1960.

L'accroissement moyen, pour la période de 1960 à 1979, donné avec l'indice de base 100, s'élève à 900.

Cet accroissement s'avère, il est vrai, très important. Mais il importe de le ramener à sa juste proportion. En effet, il convient de ne point perdre de vue que le taux de scolarisation de l'enseignement secondaire en 1960 était très bas : "l'importance de cette croissance s'explique par les effectifs très réduits de l'année de base".¹⁴⁷

Néanmoins, les effectifs globaux ne rendent pas compte des inégalités sociales dans l'Enseignement. Et c'est précisément ce que nous nous proposons de dégager dans le cadre de cette thèse.

Cette situation globale doit aussi être analysée pour saisir les disparités entre les différentes régions et particulièrement entre Dakar et le reste du Sénégal.

Que ce soit au niveau des Enseignements moyen et secondaire, général ou technique, public ou privé, ou entre Dakar et le reste du Sénégal, les déséquilibres sont très marqués. Dakar dispose de plus du tiers des établissements d'Enseignement moyen avec 34 écoles sur les 83 existantes, 27 917 élèves des 59 096 de l'Enseignement moyen général public et privé : 33 des 88 classes d'Enseignement moyen technique public et 1 447 des 3 891 élèves ; et l'ensemble des établissements d'Enseignement moyen technique privé sont tous localisés à Dakar.

L'Enseignement secondaire accuse une plus grande disparité et les statistiques de 1979-80 sont édifiantes à cet égard. La situation générale donne pour l'Enseignement secondaire général et technique, public et privé :

¹⁴⁷ Lê Thành Khôi l'ensemble en Afrique tropicale Paris, P.U.F, 1971 ; 463 p.

	<u>Classes</u>	<u>Effectifs</u>
Sénégal	516	18 306
Dakar	276	9 838.

Soit plus de la moitié aussi des effectifs des classes, que de ceux des élèves.

On perçoit d'une manière claire, une disparité importante dans l'implantation des établissements d'Enseignement secondaire en faveur de la région du Cap-Vert. Cette situation sera lourde de conséquences pour la poursuite normale des études des élèves non originaires de Dakar et des villes.

L'étude des disparités géographiques, du point de vue du taux de scolarisation par niveau d'Enseignement, donne un éclairage explicatif des causes d'inégalités sociales dans l'Enseignement.

II. LES DISPARITES GEOGRAPHIQUES DE LA SCOLARISATION AU SENEGAL, EN REFERENCE AU TAUX DE SCOLARISATION PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT.

L'examen de la carte scolaire du Sénégal permet de constater nettement deux zones géographiques inégalement scolarisées.

La partie occidentale d'une ligne joignant Podor au Nord et Kolda au Sud, se caractérise par une forte densité scolaire. On observe par ailleurs une disparité marquée, entre la Région du Cap-Vert (avec Dakar) et le reste du Sénégal, dans la répartition des effectifs scolaires.

Ces disparités sont d'abord un fait colonial avant de devenir une réalité nationale. Historiquement, on vérifie que la colonisation engendre, avec la fin de la traite négrière, une polarisation d'un développement "périphérique" dépendant, le long de la côte sénégalaise par laquelle se sont opérées la pénétration et la conquête françaises. L'introduction de l'économie

de traite basée sur la monoculture arachidière, bouleverse les structures économiques traditionnelles et entraîne des conséquences démographiques, sociales et culturelles difficilement réversibles.

Le nouveau mode de production, draine, dans cette zone arachidière, une population de plus en plus nombreuse le long de la voie ferrée Dakar -St Louis ; et c'est le début du développement urbain.

Sur le plan social, les classes sur lesquelles s'appuie la colonisation pour exploiter le pays forment les intermédiaires indispensables et constituent le maillage administratif, économique et militaire à travers le pays.

De cette catégorie est née la première forme d'inégalités sociales qui s'accompagnent du développement de la scolarisation dont elle est largement la première bénéficiaire. La population scolaire durant cette période, a revêtu un caractère urbain d'abord, avant de devenir rural, avec la présence des colonisateurs et de leurs alliés locaux dans les villes et les escales de l'intérieur.

L'implantation des écoles s'effectue en premier lieu sur la bande côtière : St-Louis, Gorée, Rufisque, Dakar et s'échelonne ensuite le long des axes de pénétration (voie ferrée Dakar-St Louis et le Fleuve Sénégal : Tivaouane etc. pour la première ; Dagana, Podor etc. pour le second).

La politique scolaire coloniale fut largement préparée par l'action des missionnaires catholiques dans cette partie occidentale du Sénégal et notamment à St-Louis, Gorée et Rufisque.

La stratégie coloniale d'extension et de conquête eut ainsi pour artisans en plus du missionnaire, le militaire, l'administrateur et l'instituteur opérant dans les villes et escales du Sénégal. L'action de l'instituteur fut doublée par celle des auxiliaires formés pour propager l'action "civilisatrice" à l'intérieur du pays.

Le déséquilibre géographique scolaire trouve dans cette politique coloniale une explication. Elle n'est pas la seule. Les années de l'indépendance s'accompagnent d'une évolution positive dans les effectifs et les taux de scolarisation ; mais elles semblent aggraver les déséquilibres principalement entre Dakar et le reste du Sénégal. L'étude de l'évolution des effectifs et des taux de scolarisation nous permet d'illustrer l'aggravation de ces distorsions de la politique de l'Education coloniale, puis nationale.

L'analyse de cette évolution procède de deux approches :

- 1- Les statistiques officielles donnent une première évaluation.
- 2- Pour vérifier les résultats officiels, nous avons effectué, sur la base des données statistiques disponibles, le calcul des taux de scolarisation par cycle d'Enseignement (primaire, moyen et secondaire) de l'année scolaire 1979-80.

Les statistiques officielles fournissent l'évolution des effectifs scolaires des différents cycles des années 1961 et 1980 et les taux de scolarisation correspondants à 1980.

*** Au niveau élémentaire**, les effectifs ont triplé de 1961 à 1980 passant de 128.755 à 392.541 élèves représentant un taux d'accroissement moyen annuel de 6,4%.

En 1980 le taux de scolarisation des enfants de la classe d'âge 6-11 ans se situe à 35,8 %.¹⁴⁸

Les disparités régionales persistent. Et l'on indique la variation des taux entre deux Régions extrêmes : taux de scolarisation du Cap-Vert : 67,1 % et 14,5 % pour la Région de Diourbel. En outre, la scolarisation urbaine est nettement plus avancée qu'en milieu rural : 60 % contre 15 % environ pour la tranche d'âge de 6-13 ans en 1980.

¹⁴⁸ Statistiques M.E.N : 1981

***L'Enseignement moyen** connaît un accroissement, en valeur relative, plus important encore. De 1961 à 1980, les effectifs passent de 3 803 à 69 519 élèves soit un taux moyen d'accroissement annuel de 10,9 % mais la part de l'Enseignement privé progresse constamment et atteint en 1979-80 près de 33 % des effectifs totaux. La proportion atteint 45 % en classe de 6^{ème}. Ces chiffres sont révélateurs des inégalités sociales quand on sait que les classes populaires en majorité rurales ne peuvent faire face aux frais de scolarité de l'Enseignement privé localisé à 80 % dans les villes et notamment à Dakar.

***L'Enseignement secondaire** enregistre le plus fort taux d'accroissement moyen annuel de 1961 à 1980 avec 14,5%. Durant cette même période les effectifs évoluent sensiblement de 1 293 à 16 853 élèves. Le taux de scolarisation à ce niveau d'Enseignement ne nous est pas fourni ; il ne l'a pas été pour l'Enseignement moyen. C'est pourquoi, notre approche procède aussi d'une autre démarche. Nous avons calculé pour 1979-80 les taux de scolarisation des cycles primaire, moyen et secondaire.

Le mode de calcul de ces taux, se fonde sur celui que l'UNESCO propose ¹⁴⁹⁻. Nous avons retenu, dans notre évaluation; la méthode de calcul des taux ajustés de scolarisation en rapportant le nombre des élèves inscrits, à la population du groupe d'âge correspondant à la période effective de scolarité.

Les résultats revêtiront certes un caractère approché,¹⁵⁰ lié, dans un pays comme le Sénégal, à des facteurs historiques, sociologiques ou économiques qui s'expriment notamment par l'absence d'Etat civil ou par une dispersion très forte des âges d'admission dans les différents cycles et par l'importance des redoublements.

¹⁴⁹ Lê Thành Khôi. – industrie de l'enseignement. Op. it p 138

¹⁵⁰ Voire approximatif

En outre, la méthode présente l'inconvénient d'un découpage selon le groupe quinquennal dont l'identité de chaque groupe d'âges à l'intérieur de ce groupe quinquennal n'est pas réalisée. Cependant les groupes d'âges quinquennaux de la population scolarisable qui ont servi de base de calcul des taux de scolarisation pour les trois cycles primaire, moyen et secondaire correspondent approximativement aux durées respectives des différents cycles d'enseignement. La réglementation semble sans équivoque en la matière. Ainsi pour l'Ecole élémentaire : l'âge d'admission officielle est de 6 ans. Mais cette pratique si elle est respectée « généralement » dans l'Enseignement public, elle ne se vérifie pas dans l'Enseignement privé où l'inscription s'effectue, l'éducation préscolaire aidant, à 5 ans et moins, pour les enfants des classes moyennes et supérieures en milieu urbain surtout. L'âge de 14 ans correspond à la scolarité élémentaire terminale pour la majorité des enfants des classes moyennes et populaires. Deux causes peuvent être avancées : D'abord la scolarisation tardive ; elle se situe généralement pour la majorité des élèves à 7 ans. Ensuite, le redoublement dans les cours d'initiation, lié à la langue française d'une part et celui du cours moyen deuxième année d'autre part où la plupart des élèves franchissent difficilement le barrage du concours d'entrée en classe de 6^{ème} pour une limitation de possibilités d'accueil.

En conclusion les deux groupes d'âges quinquennaux de 5 à 9 et de 10 à 14 ans nous semblent satisfaire, dans une première approximation, au calcul du taux de scolarisation à l'école élémentaire.

Le groupe quinquennal 15-19 ans correspond exactement à la durée du cycle de l'Enseignement moyen. Les enquêtes effectuées dans le cadre de cette recherche confirment cette situation. En effet, accèdent en classe de

seconde, seuls les élèves âgés de 19 ans au plus dans l'année de l'examen terminal du cycle moyen.

Enfin, l'Enseignement secondaire enregistre des élèves de la tranche 20 à 23-24 ans, en raison des redoublements liés aux deux "barrages" pour accéder à l'Enseignement supérieur : la première partie du baccalauréat en classe de 1^{ère} et la seconde partie en classe de terminale ; système instauré depuis 1979.

En conclusion, le mode de calcul des taux de scolarisation, sur la base des groupes d'âges quinquennaux, comporte des inconvénients en raison de la fiabilité limitée des statistiques officielles disponibles. Mais les taux obtenus constituent des indications intéressantes dans l'étude des inégalités sociales dans les Enseignements primaires, moyen et secondaire au Sénégal.

Le calcul effectué selon la formule proposée par le Professeur Lê Thành Khôi¹⁵¹ permet d'évaluer les taux de scolarisation des trois degrés d'enseignement.

$$T.S._1 = \frac{E_1}{\frac{D}{10}(P5-14)}$$

$$T.S._2 = \frac{E_2}{\frac{D_2}{5}(P15-19)}$$

$$T.S._3 = \frac{E_3}{\frac{D_3}{5}(P20-24)}$$

T.S= taux de scolarisation à chaque cycle (1, 2, 3,...) primaire, moyen secondaire.

E. = effectifs scolaires correspondants.

¹⁵¹ Lê Thành Khôi. –Industrie de l'enseignement, citant E.S Solomon : « Statistic Analysis and quantification in education planning » op. cit. p 138.

D. = durée du cycle d'Enseignement (1, 2, 3,...)

P. = population du groupe d'âge spécifié.

Les résultats nous donnent les taux ci-après

- Taux de scolarisation de l'enseignement élémentaire : 46,60% (47% selon la banque mondiale 1980),
- Taux de scolarisation de l'enseignement moyen : 14,70 % ;
- Taux de scolarisation de l'enseignement secondaire : 5,70 %

Si on effectue le calcul sur la base de la définition même des taux de scolarisation, c'est-à-dire le rapport entre le nombre d'enfants à l'école, et l'effectif total de la population de même âge, les résultats seraient plus conformes à la réalité.

$$\begin{array}{l} \text{T.S.}_1 \\ (5- 14 \text{ ans}) \end{array} = \frac{392\,541}{1\,425\,000}^{152} \quad 28\% \text{ (Enseignement primaire)}$$

$$\begin{array}{l} \text{T.S.}_2 \\ (15-19\text{ans}) \end{array} = \frac{67\,399}{572.798}^{153} \quad 11,76\% \text{ (Enseignement moyen)}$$

$$\begin{array}{l} \text{T.S.}_3 \\ \text{Secondaire)} \\ (20-24 \text{ ans}) \end{array} = \frac{16\,852}{490\,182}^{154} \quad 3,45\%^{155} \text{ (Enseignement}$$

On observe dans tous les cas de calcul, le caractère nettement sélectif de notre système d'enseignement. L'intérêt de notre recherche sera de préciser les classes sociales qui sont les plus touchées dans cette sélection en déterminant l'ampleur de cette élimination.

¹⁵² Statistiques MEN (Ministère de l'Éducation nationale) 1979-80

¹⁵³ Situation économique du Sénégal (1979-80) p. 8

¹⁵⁴ Annuaire Statistique MEN (1979-80).

¹⁵⁵ Voir tableaux 1 et 2 en annexe.

Il convient de signaler la place particulière de Dakar dans cette répartition des effectifs scolaires aux différents degrés d'études. Au niveau de l'enseignement primaire 37% des élèves scolarisés se trouvent localisés à Dakar : 46,30% dans l'enseignement moyen et 58,20% dans l'enseignement secondaire.

En conclusion : la scolarisation au Sénégal dans les trois degrés d'Enseignement primaire, moyen et secondaire marque incontestablement une évolution positive de 1961 à 1980 tant en valeur absolue qu'en valeur relative. Toutefois, subsiste un déséquilibre scolaire significatif qui porte la marque de ses origines coloniales que l'indépendance n'a pas réduit, mais aggravé. Il s'observe entre la partie occidentale et orientale du Sénégal, mais surtout entre Dakar et le "désert sénégalais". En outre, les chiffres globaux proclamés sur les plans national et international cachent une réalité importante délibérément occultée parce que non justifiée dans une société sans classes que proclament les dirigeants de ce pays. Or, l'analyse de ces statistiques révèle des disparités sociales dont les prolongements se manifestent de façon éclatante dans notre système éducatif comme nous le montrerons dans le cadre de cette thèse.

TITRE III

SECTION II : LES FACTEURS OBJECTIFS DETERMINANTS DES INEGALITES SOCIALES DE REUSSITES SCOLAIRES : LES FACTEURS EXTRA-SCOLAIRES

"C'est l'inégalité sociale qui commande l'inégalité scolaire..."¹⁵⁶ On peut donc affirmer que les inégalités sociales constatées à l'intérieur du système éducatif sénégalais comme nous le verrons ne sont que le reflet des réalités de la société sénégalaise elle-même.

¹⁵⁶ SUNYDRE (G). Ecole, classe et lutte des classes. – Paris, PUF, 1976. -377 p.

Dès lors on peut se poser des questions sur les facteurs d'inégalités de notre société. Et c'est précisément ce que nous nous proposons de montrer dans les chapitres qui vont suivre.

Le facteur déterminant des inégalités sociales réside dans le facteur économique : "Des inégalités de revenus dérivent... pour une grande part les inégalités dans les autres domaines" (Lê Thành Khôi Jeunesse exploitée, jeunesse perdue ? p. 24). Il fera l'objet du chapitre IV.

Puis nous analyserons, dans le cinquième chapitre les différenciations culturelles selon les classes sociales. S'il est possible de réduire rapidement les inégalités économiques, par une volonté politique, les facteurs culturels eux, parce qu'éléments organiques de l'individu, résistent plus longtemps que les autres facteurs d'inégalités ; d'où leur place fondamentale.

Dans le chapitre III, nous procéderons à une localisation géographique des inégalités sociales. Nous étudierons en effet, la répartition des classes sociales dans l'ensemble du territoire national et ce sera le premier point de ce chapitre. Mais la place de Dakar par rapport au reste du Sénégal permet d'évaluer le poids social de la capitale sur l'ensemble sénégalais. Ce sera le deuxième point du chapitre.

Sans avoir la prétention d'épuiser les dimensions qui concourent à déterminer les inégalités sociales extrascolaires, nous nous pencherons sur un des facteurs dont le rôle subtil, invisible, s'avère hautement stimulant pour la réussite scolaire de l'élève et dont l'inexistence constitue souvent un facteur inhibiteur : le facteur psychosociologique lié à la présence ou à l'absence des parents au foyer. Il fera l'objet du sixième chapitre. Tel sera le plan que nous nous proposons de suivre dans cette partie de notre étude.

CHAPITRE III : LES INEGALITES GEOGRAPHIQUES

On peut, sans exagération, Paraphraser MOLIERE en disant : que l'on soit d'origine urbaine ou rurale, on réussira ou échouera à l'école.

« Les disparités géographiques ne sont pas indépendantes des différences sociales. Les enfants des zones rurales sont défavorisés par leur bas niveau économique et culturel de leur milieu, par l'absence ou l'insuffisance d'écoles dispensant un enseignement secondaire long, qui, seul, ouvre l'accès à l'université ». ¹⁵⁷

En effet, les disparités sont fortes et les conditions de réussite subordonnées à l'appartenance urbaine ou rurale.

Nous évoquerons le rôle de Dakar dans ce déséquilibre : car, « dans tous les pays c'est dans la capitale et les grands centres urbains que résident les classes dirigeantes, même lorsqu'elles possèdent des domaines ruraux... » ¹⁵⁸

LES ORIGINES GEOGRAPHIQUES, RURALES ET URBAINES DES ELEVES DE TERMINALE DE LA COHORTE 1979/80.

a) sur le plan national

Examinons le tableau ci-dessous

La répartition en effectifs et pourcentages de l'échantillon des 3 360 élèves de terminales 1979/80 selon l'origine rurale et urbaine.

¹⁵⁷ Lê Thành Khôi. – Jeunesse exploitée, jeunesse perdue ? op. cit. p 43.

¹⁵⁸ Lê Thành Khôi. -idem

TABLEAU n°7

Origine géographique	Nombre	%
Urbaine	1 960	58,30
Rurale	1 400	41,70
TOTAL	3 360	100

Ce tableau appelle les commentaires suivants :

Les élèves d'origine urbaine représentent globalement toutes classes sociales confondues 58,30% contre 41,70 pour les ruraux ; première inégalité, quand on sait que les ruraux représentent plus de 85% de la population totale et 74,20% de la population active masculine rurale.¹⁵⁹ En outre, les pourcentages de chaque origine géographique, selon chaque classe sociale donnent :

Pour les classes supérieures : les urbains représentent par rapport à l'échantillon des 3 360 : 15% et 3,5% de ruraux contre respectivement pour les **deux classes moyennes et populaires** 17,32% et 8,36% ; 26 et 29,80%.¹⁶⁰

Ramenés aux taux de parité par rapport à leurs populations actives masculines respectives (5%, 15%, 80%), les indices se présentent comme suit :

TABLEAU n° 8

Classes sociales	C.S	C.M	C.P
Origine géographique			
Urbain.....	3	1,15	0,32
Rural.....	0,7	0,55	0,37

¹⁵⁹ Statistiques du Sénégal (1979)

¹⁶⁰ Les pourcentages n'étant pas toujours arrondis, leur somme ne totalise pas souvent les 100%.

Les inégalités selon les classes sociales apparaissent nettement en faveur des classes supérieures et moyennes dont les parités dépassent l'unité pour l'origine urbaine.

Effectifs et pourcentages de chaque classe sociale selon l'origine urbaine d'une part et l'origine rurale d'autre part.

Origine géographique	Classes sociales			
	C.S	C.M	C.P	TOTAL
Urbain Nbre	504	582	874	1960
%.....	25,70	29,70	44,60	100%
Rural (Nombre)	117	281	1 002	1 400
%.....	8,35	20	71,65	100

L'origine urbaine de chaque classe sociale (voir tableau), corrélée avec l'ensemble urbain donne respectivement pour les classes supérieures, les classes moyennes et les classes populaires les pourcentages suivants 25,70 ; 29,70 et 44,60 ; ramenés au taux de parité on a respectivement les indices ci-après 5,14 ; 1,98 ; 0,55.

Pour les ruraux selon les classes sociales on a les pourcentages suivants : C.S. 8,35% ; C.M. 20% C.P ; 71,65%.

Les parités correspondantes sont : 1,67 ; 1,33 ; 0,89.

Ici les classes populaires se rapprochent de l'unité, ce qui indique le caractère rural de cette classe. Il est intéressant de signaler que les élèves des classes populaires sont à dominante rurale, ce qui est conforme à leur origine géographique.

Les origines géographiques (cf. tableau), considérées au niveau de chaque classe sociale marquent une prédominance urbaine des classes

supérieures et des classes moyennes avec des pourcentages respectifs de 81,15% et 67,40% contre 46,60 % pour les élèves des classes populaires.

TABLEAU n°9

EFFECTIFS ET POURCENTAGES DE L'ORIGINE URBAINE ET RURALE AU SEIN DE CHAQUE CLASSE SOCIALE.

Classes sociales Origine géographique	C.S		C.M		C.P	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Urbain.....	504	81,15	582	67,40	874	46,60
Rural.....	117	18,85	281	32,60	1002	53,40
TOTAL.....	621	100	863	100	1876	100

Tandis qu'à l'inverse, les élèves d'origine rurale sont majoritaires dans les classes populaires mais minoritaires dans les autres classes. Même dans ce premier cas, le taux de parité des élèves d'origine rurale des classes populaires, reste inférieur à l'unité, tandis que le taux de parité en est supérieur dans les autres classes sociales.

b) Dakar et le reste du Sénégal.

Ces inégalités géographiques prennent une signification plus importante en comparant Dakar et le reste du Sénégal.

L'analyse des tableaux ci-dessous fait apparaître ces inégalités entre Dakar et le reste du Sénégal.

TABLEAU 10 :

**EFFECTIFS ET POURCENTAGES SELON L'ORIGINE URBAINE
ET RURALE AU SEIN DE CHAQUE CLASSE SOCIALE ENTRE
DAKAR ET LE RESTE DU SENEGAL**

DAKAR

RESTE DU SENEGAL

	C.S	C.M	C.P	Total		C.S	C.M	C.P	Total	Total
	N. %	N. %	N. %	N. %		N. %	N. %	N. %	N. %	N. %
URBAIN	419	415	543	1 377		85	167	331	583	1960
	12,50	12,40	16,10	41		2,50	5	9,86	17,36	58,36
RURAL	87	149	521	757		30	132	481	643	1400
	2,6	4,40	15,50	22,50		0,90	3,9	14,34	19,14	41,64
TOTAL	506	564	1064	2134		115	299	812	1226	3360
	15	18,80	31,7	63,50		3,40	8,90	24,20	36,5	100

Ainsi, Dakar abrite 2 134 élèves de notre échantillon soit 63,50 % contre 1 226 ou 36,50 % pour le reste du Sénégal.

L'origine géographique des élèves à Dakar et dans le reste du Sénégal indique une disparité significative dans ce domaine. En effet, Dakar concentre 1377 élèves d'origine urbaine soit 41 % de notre échantillon et 757 ou 22,5% de ruraux dans la même perspective, tandis que le reste du Sénégal accueille 583 soit 17,36 % urbains et 643 ou 19,14 % de ruraux.

C'est la première réalité constatée des inégalités dans l'origine géographique des élèves entre Dakar et le reste du Sénégal.

TABLEAU 11:

EFFECTIFS ET POURCENTAGES DES RURAUX ET URBAINS AU SEIN DE CHAQUE CLASSE SOCIALE, D'UNE PART A DAKAR ET D'AUTRE PART DANS LE RESTE DU SENEGAL

<u>DAKAR</u>		<u>RESTE DU SENEGAL</u>						
Origine géographique		Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	Total général
C.S	N	419	87	506	85	30	115	621
	%	67,50	14	81,50	5	13,5	18,50	100
C.M	N	415	149	564	167	132	299	863
	%	48	17,4	65,40	19,35	15,25	34,60	100
C.P	N	543	521	1064	331	481	812	1876
	%	29	27,70	56,70	17,65	25,65	43,30	100
TOTAL	N	1 377	757	2 134	583	643	1 226	3 360
	%	41	22,50	63,5	17,36	19,14	36,50	100

Une approche plus fine de cette analyse au niveau des classes sociales à Dakar d'une part, et dans le reste du Sénégal d'autre part, traduit des inégalités encore plus accusées dans ce domaine.

Pour les **classes supérieures**, sur 621 élèves, la situation se présente à Dakar: les urbains et les ruraux totalisent 506 soit 81,50 % qui se décomposent comme suit : urbain 419 ou 67,50 %, ruraux 87 ou 14%. Pour le reste du Sénégal le total des urbains et des ruraux donne : 115 soit 18,50% dont 85 urbains soit 5% et 30 ruraux soit 13,50 %. On observe une prédominance des urbains dans cette classe partout au Sénégal.

Pour les **classes moyennes** sur 863 élèves, on a : pour Dakar 564 soit 65,40 % qui se décomposent : urbains 415 ou 48% ; ruraux 149 ou 17,40% contre pour le reste du Sénégal 299 ou 34,60 % avec la décomposition suivante :

urbains 157 ou 19,35%; ruraux : 132 ou 15,25%. On note encore au niveau de cette classe une prédominance urbaine à Dakar mais une supériorité moindre dans le reste du Sénégal, c'est-à-dire en accroissement des ruraux dans le reste du pays.

Les **classes populaires** : sur 1876 élèves, Dakar reste dominante mais faiblement, avec 1 064 ou 56,70 % et 812 ou 43,30% pour le reste du Sénégal. La décomposition géographique dans ce dernier cas donne : urbains : 331 ou 17,65 % ; ruraux 481 ou 25,65 %.

On observe des pourcentages équivalents entre ruraux et urbains à Dakar avec respectivement 29 et 27,70 mais une nette supériorité des ruraux dans le reste du Sénégal comme nous venons de le constater avec 25,65%.

L'étude quantitative des ruraux et urbains, corrélée avec les pourcentages, au niveau de chaque classe sociale, apparaît suffisamment éclairante.

Classes supérieures :

a/ Urbains : 504 pour Dakar : 419 ou 83,15 ; pour le reste du Sénégal, 85 ou 16,85%

b/ Ruraux : 117. Dakar 87 ou 74,35% ; pour le reste du Sénégal 30 ou 25,65

Classes moyennes :

a/ Urbains : 582 ; Dakar 415 ou 71,30% ; reste du Sénégal 167 ou 28,70 %.

b/ Ruraux : 281 Dakar : 149 ou 53 ; reste du Sénégal : 132 ou 47%.

Classes populaires

a/ Urbains : 874 ; Dakar : 543 ou 62,72% ; reste du Sénégal 331 ou 37,88%

b/ Ruraux : 1002 ; Dakar : 521 ou 52% ; reste du Sénégal : 481 ou 48% .

La situation se traduit par une prédominance de l'origine urbaine des élèves à Dakar et une tendance à dominante rurale des élèves à l'intérieur du Sénégal.

Cette hypothèse est confirmée par les tableaux numéros 12 et 13. qui donnent : urbains Dakar 1377 ; 70%. Urbains reste du Sénégal : 583 ; 30%. Ruraux Dakar : 757 ; 54%. Ruraux reste du Sénégal : 641 ; 48%

Les pourcentages des urbains et des ruraux dans chaque classe à Dakar d'une part et dans le reste du Sénégal d'autre part se présentent selon les tableaux ci-après.

TABLEAU n°12

DAKAR : LES URBAINS SELON L'APPARTENANCE SOCIALE

Classes sociales	%	Nombre	%	Parité
Classe supérieures	5	419	30,40	6,08
Classes moyennes	15	415	30,13	2
Classes populaires	80	543	39,47	0,50
Total	100	1377	100	-

TABLEAU n°13

DAKAR : LES RURAUX SELON L'APPARTENANCE SOCIALE

Classes sociales	%	Nombre	%	Parité
Classe supérieures	5	87	11,50	2,30
Classes moyennes	15	149	19,68	1,312
Classes populaires	80	521	68,82	0,86

TABLEAU n°14**RESTE DU SENEGAL : LES URBAINS SELON L'APPARTENANCE SOCIALE**

Classes sociales	Nombre	%	Parité
Classe supérieures	85	14,60	2,92
Classes moyennes	167	28,63	1,91
Classes populaires	331	56,77	0,70

TABLEAU n°15**RESTE DU SENEGAL : LES RURAUX SELON L'APPARTENANCE SOCIALE**

Classes sociales	%	Nombre	%	Parité
Classe supérieures	5	30	4,66	0,932
Classes moyennes	15	132	20,54	1,36
Classes populaires	80	481	74,80	0,935

Les classes supérieures renferment un taux de parité supérieur à l'unité; que ce soit à Dakar ou dans le reste du Sénégal, pour les urbains.

Cependant que les ruraux accusent un taux qui décroît de Dakar vers le reste du Sénégal où il n'atteint même plus l'unité avec 0,932.

Les classes populaires n'atteignent nulle part quant à elles l'unité mais s'en rapprochent avec 0,935 à l'intérieur du Sénégal. On peut donc affirmer que les disparités géographiques liées aux inégalités sociales existent aussi bien, sur le plan national, qu'à Dakar où elles accusent un clivage nettement perçu, entre les classes supérieures et les autres classes sociales. Ces inégalités géographiques, corollaires des inégalités sociales, constituent un premier handicap pour les élèves issus des classes populaires.

Cette localisation spatiale des élèves selon l'appartenance sociale est en relation directe avec les inégalités économiques que nous étudions maintenant.

CHAPITRE IV: LES INEGALITES ECONOMIQUES ET LES CONDITIONS DE VIE.

Une étude sur la sociologie de l'éducation dans sa dimension des inégalités sociales dans l'enseignement ne peut isoler les facteurs scolaires de l'ensemble des déterminations économiques.

Les inégalités scolaires sont en relation directe avec les inégalités sociales, lesquelles dépendent, fondamentalement, des moyens économiques dont l'expression la plus significative demeure les conditions et mode d'existence des différentes classes sociales en présence dans la société globale.

C'est pourquoi, l'analyse des conditions d'existence des élèves de terminales de la cohorte 1979-80, selon leur appartenance sociale, va nous permettre de déterminer le degré d'inégalité qui influe sur les disparités scolaires de ces différentes classes.

Notre méthode d'analyse distingue une approche de ces inégalités sociales sur le plan national des trois classes sociales et une étude comparative entre Dakar et le reste du Sénégal.

Les conditions de vie selon les classes sociales se fondent sur des critères objectifs. Le critère de l'habitat constitue le premier indicateur : la nature de l'habitation (villa, appartement), confort, conditions matérielles, distance par rapport à l'établissement scolaire, quartier d'habitation, constituent des éléments objectifs d'existence. La classification adoptée distingue subjectivement et arbitrairement les cas suivants :

1) conditions très bonnes pour ceux qui réunissent tous les éléments cités ;

2) conditions moyennes pour tous ceux à qui des éléments de cet ensemble font défaut et notamment le confort, la distance par rapport à l'habitation quand les conditions de transport ne sont pas résolues...

3) conditions mauvaises : elles concernent tous ceux qui sont confrontés à l'absence des critères cités plus haut quartier éloigné, conditions de transport difficiles, habitat (baraquement, bidonvilles, etc...) quartier périphérique, promiscuité, bref, besoins vitaux non satisfaits.

Cette classification constitue un des critères de la détermination des différenciations de classes : ainsi, les enfants des classes supérieures vivent dans de bonnes conditions et ne connaissent pas les difficultés d'existence, donc conditions très bonnes.

Ceux des classes moyennes ont des conditions de vie qualifiées d'acceptables : conditions moyennes.

Les classes populaires vivent dans des conditions franchement mauvaises ; elles sont donc classées dans notre quatrièmement.

Ces considérations précisées, il convient de procéder à l'analyse des conditions de vie des classes sociales.

A/ SUR LE PLAN NATIONAL

TABLEAU N° 16

DES CONDITIONS DE VIE SELON LES CLASSES SOCIALES PAR RAPPORT A L'ECHANTILLON.

Conditions de vie Classes sociales	T. B	B	M.O	M.A	N.%
	N. %	N. %	N. %	N. %	N. %
C.S	291, 8,66	280 8,34	50 1,48	- -	621 18,48
C.M	148 4,40	424 12,60	291 8,68	- -	863 25,68
C.P	- -	69 2	446 13,30	1361 40,54	1876 55,84
TOTAL	439 13,06	773 22,94	787 23,46	1361 40,54	3360 100

Il convient d'observer que selon les classes sociales les conditions d'existence varient.

Si nous considérons le tableau n° 16 on remarque une nette différenciation dans ces conditions ; et les pourcentages par niveau de vie selon les classes sociales illustrent bien les différences sociales.

L'échantillon de 3360 élèves se décompose ainsi :

1°) Les classes supérieures obtiennent un pourcentage de 17% du pourcentage global des 3360 élèves pour les "très bien" et "bien" (conditions de vie) et seulement 1,4 % pour les conditions moyennes.

2°) Les classes moyennes totalisent aussi 17 % mais avec 4,40% de « très bien » contre 8,66% pour la classe supérieure, soit le double de la classe moyenne.

3°) Les classes populaires ne totalisent que 2% pour ces mêmes deux niveaux de condition de vie. Par contre, elles enregistrent 40,50 % de conditions mauvaises et 13,30 % de conditions moyennes.

On peut expliquer ces conditions moyennes au sein de ces classes populaires par la présence de couches sociales d'un niveau plus élevé que le reste de la catégorie. Elles concernent les fonctionnaires subalternes, les petits commerçants et les ouvriers.

Les différences apparaissent aussi quand on considère la distribution par condition et par classe sociale (cf. tableau 17. Ainsi sur un total de 439 élèves qui vivent dans de "très bonnes conditions" 66,30% sont issus des classes supérieures contre 33,70 % des classes moyennes ; mais on n'observe aucun élément des classes populaires.

Dans les « bonnes conditions », les 773 élèves se répartissent ainsi :

- C. S : 36%
- C. M. : 55 %
- C. P : 9%

Les "conditions moyennes" donnent les pourcentages suivants pour 787 élèves:

- C. S : 6,30%
- C. M: 37 %
- C. P : 56,70%

Les « conditions mauvaises » appartiennent à 100% aux classes populaires et concernent 1361 élèves soit 40,60% des 3360 élèves. Ces inégalités de conditions de vie considérées dans une perspective comparative des zones géographiques entre Dakar et le reste du Sénégal devraient montrer une plus grande disparité sociale dans la distribution des classes sociales selon les conditions de vie.

TABLEAU 17

**EFFECTIFS ET POURCENTAGES DES CONDITIONS
D'EXISTENCE SELON LES CLASSES SOCIALES.**

Conditions Classes sociales	T.B	B	M.O	M.A	TOTAL
	N	N	N	N	N
C.S.....	291	280	50	-	621
.%	66,30	36	6,30	-	
C.M.....	184	424	291	-	863
%	33,70	55	37	-	
C.P.....	-	69	446	1361	1876
%	-	9	56,70	100	
TOTAL N	439	773	787	1361	3360
%	100	100	100	100	100

TABLEAU n°18

**POURCENTAGES DES CONDITIONS D'EXISTENCE AU SEIN DE
CHAQUE CLASSE SOCIALE**

Conditions Classes sociales	T.B		B		M.O		M.A		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
C.S.....	291		280		50		-		621	
.%	46,85		45		8,15		-		100	
C.M.....	148		424		291		-		863	
%	17,15		49,15		33,70		-		100	
C.P.....	-		69		446		1361		1876	
%	-		3,70		23,80		72,50		100	
% par rapport à l'échantillon		13		23		23,40		40,60		100

B/ DAKAR ET LE RESTE DU SENEGAL

Dans l'étude des conditions de vie de nos élèves de terminales selon les classes sociales, entre Dakar et le reste du Sénégal, on note des distorsions importantes dans la distribution. Cf. tableau n° 19

En effet Dakar concentre 2134 élèves de notre échantillon soit 63,50% ; le reste du Sénégal 36,50% soit 1226 élèves.

Les pourcentages de chaque indicateur de niveau de vie pour l'ensemble des trois classes à Dakar et dans le reste du Sénégal, indiquent des proportions décroissantes à Dakar et croissantes dans le reste du Sénégal, des classes supérieures aux classes populaires. Les élèves qui vivent mieux se retrouvent concentrés à Dakar ; les élèves qui connaissent les meilleures conditions de vie c'est-à-dire « très bien » et « bien » occupent un pourcentage global de 25,80% de notre échantillon et dans le reste du Sénégal 10,25%.

Pour les « conditions moyennes » 15,80% à Dakar contre 7,60% ailleurs. Par contre, 21,90% des élèves de terminales connaissent de « mauvaises conditions » d'existence à Dakar contre 18,65% pour le reste du Sénégal.

Si nous analysons la distribution des élèves par classe sociale au niveau de chaque condition de vie à Dakar et dans le reste du Sénégal, on s'aperçoit que : les classes supérieures à Dakar occupent avec 69,76% les niveaux de vie les plus élevés (« très bien »), les classes moyennes 30,24% et aucun des éléments des classes populaires à ce niveau ; cependant que pour le reste du Sénégal les classes supérieures, moyennes et populaires enregistrent respectivement 45,16%, 54,80% et pas d'élèves pour les classes populaires.

Pour la mention « bonnes conditions de vie » à Dakar et dans le reste du Sénégal les chiffres s'établissent comme suit :

	<u>Dakar.</u>	<u>Reste du Sénégal</u>
Classe supérieures.....	42,25%	25,80%
Classes moyennes.....	49,40%	64,30%
Classes populaires.....	8,35%	9,90%
Total.....	100,00%	100,00%

Pour les « conditions de vie moyenne » entre Dakar et le reste du Sénégal selon les classes sociales :

	<u>Dakar</u>	<u>Reste du Sénégal</u>
Classes supérieures.....	6,60%	5,80%
Classes moyennes.....	39,20%	32,40%
Classes populaires.....	54,20%	61,80%
Total.....	100,00%	100,00%

TABLEAU n°19

DES CONDITIONS D'EXISTENCE SELON LES CLASSES SOCIALES ET L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE

CS et OG	DAKAR					RESTE DU SENEGAL					Total gén.	
	CL. Soc	T.B	B	M.O	M.A	Total	T.B	B	M.O	M.A		TOTAL
C.S	N	264	207	35	-	506	28	72	15	-	115	621
	%	42,35	33,30	5,65	-	81,30	4,50	11,75	2,45	-	18,75	100
C.M	N	114	242	208	-	564	34	182	83	-	299	863
	%	13,20	28	24,14	-	65,35	3,9	21	9,75	-	34,65	100
C.P	N	-	41	288	735	1064	-	28	158	626	812	1876
	%	-	2,20	15,35	39,15	56,70	-	1,5	8,4	33,40	43,40	100
TOTAL	N	378	490	531	735	2134	62	282	256	626	1226	3360
	%	11,20	14,60	15,80	21,90	63,50	1,85	8,40	7,60	18,65	36,50	100

Pour les « mauvaises conditions de vie » :

	<u>Dakar</u>	<u>Reste du Sénégal</u>
Classes supérieures.....	-	-
Classes moyennes.....	-	-
Classes populaires.....	100%	100%

Les mauvaises conditions de vie à Dakar comme dans le reste du Sénégal ne sont observables que dans les classes populaires.

La distribution des conditions de vie à l'intérieur de chaque classe sociale à Dakar et dans le reste du Sénégal fait apparaître aussi des distorsions significatives.

a) Classes supérieures : on observe que 42,35% des 621 élèves du Sénégal pour cette classe vivent dans de « très bonnes conditions » et à Dakar contre 4,50% pour le reste du Sénégal. 33,30% vivent dans de « bonnes conditions » à Dakar contre 11,75% ailleurs ; 5,65 vivent à Dakar pour les « conditions moyennes » contre 2,45% pour le reste du Sénégal.

b) La distribution pour les classes moyennes se présente ainsi :

	Dakar	Reste du Sénégal
T.B.....	13,20%	3,9%
B.....	28%	21%
M.O.....	24,15%	9,75%
M.A.....	-	-

c) Les classes populaires

	Dakar	Reste du Sénégal
T.B.....	-	-
B.....	2,55%	1,25%
M.O.....	15,35%	8,40%
M.A.....	39,15%	33,60%

Entre Dakar et le reste du Sénégal les inégalités dans la distribution des conditions de vie sont grandes. Les élèves qui vivent dans les mauvaises conditions de vie sont surtout localisés dans les classes populaires et sont répartis à égalité entre Dakar et le reste du Sénégal.

Les distorsions sur le plan économique que nous avons analysées à travers les conditions de vie se traduisent aussi par des déséquilibres dans les facteurs culturels corollaires des inégalités économiques. La solution de l'égalité par l'égalisation des moyens économiques ne supprimerait pas pour autant l'inégalité globale des modes d'existence sans la suppression des inégalités culturelles.

CHAPITRE V : LES INEGALITES CULTURELLES.

S'il faut accorder dans toute politique pour la réduction des inégalités la priorité au facteur économique déterminant de toute inégalité sociale, la lutte pour la réduction des inégalités culturelles doit être la primauté dans toute société de classes. Autrement dit, s'il apparaît relativement facile de réduire les inégalités économiques, les inégalités culturelles posent des problèmes autrement plus difficiles dans la même perspective. En effet, on observe des obstacles énormes, liés à la nature fortement ancrée du culturel devenu organique et psychique, parce que profondément intériorisé chez l'individu, héréditaire de la culture. Ce tréfonds, cette sédimentation culturelle, constitue une partie intégrante de l'individu. C'est pourquoi, il nous semble indispensable d'évaluer les inégalités culturelles dans toute politique de justice sociale. Ainsi, notre étude s'évertue à apprécier certains aspects d'inégalités culturelles existantes chez les élèves de terminales de la cohorte 1979-80 au Sénégal.

Deux indicateurs nous ont servi dans la détermination de ces distorsions culturelles : l'aide intellectuelle dont les élèves des différentes

classes peuvent bénéficier et les autres moyens culturels mis à la disposition des élèves issus de ces classes respectives.

Nous analyserons ces facteurs sur le plan national pour situer notre recherche, par une saisie globale et nous confirmerons notre approche, en comparant les situations respectives de Dakar et du reste du Sénégal.

1 - L'aide intellectuelle.

a) Sur le plan national

Le tableau 21 fournit les pourcentages de l'aide intellectuelle dont bénéficie chaque classe sociale, dans l'ensemble global des aides au niveau de notre échantillon. On constate que 25,20 % des élèves en profitent, soit 847 sur les 3360. La distribution de cette aide fait apparaître des disparités importantes selon les classes sociales. Ainsi (cf. tableau), les classes supérieures à elles seules totalisent 42 % de ce soutien intellectuel contre 31,40% pour les classes moyennes et seulement 26,60% pour les classes populaires

TABLEAU 20

**LES ELEVES DE TERMINALES ET L'AIDE INTELLECTUELLE
FAMILIALE (pourcentage des élèves qui bénéficient de l'aide
intellectuelle par classe sociale)**

Aide intellectuelle Classe sociale	OUI		NON		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
C.S	356	57,30	265	42,70	621	100
C.M	266	31	597	69	863	100
C.P	225	11,70	1651	88,30	1876	100
TOTAL	847	25,20	2513	74,80	3360	100

Une approche qui recherche les pourcentages d'aide intellectuelle au sein de chaque classe sociale donne encore une plus nette idée des inégalités dans ce domaine comme le montre le tableau 20 ci- dessus.

Ainsi, sur les 621 élèves de la classe supérieure 356 obtiennent un soutien soit 57,30 % contre 31% pour les classes moyennes cependant que les classes populaires atteignent à peine 12 % soit 11,70 de son effectif total.

On peut donc dire que ce soutien intellectuel familial constitue un facteur non négligeable de la réussite scolaire.

Le tableau ci-après illustre de façon pertinente les inégalités culturelles dont bénéficient les élèves des différentes classes par le truchement de l'aide intellectuelle. Comme le précise le professeur Lê Thanh Khôi : « la pauvreté culturelle ne fournit pas les incitations, les connaissances, le langage, les aptitudes et les comportements qui préparent la réussite scolaires »¹⁶¹.

TABLEAU n° 21 :

	C.S	C.M	C.P	TOTAL	%
N	356	266	225	847	
Oui.....					25,29%
%	42	31,40	26,60	100	
Non.....	265	597	1651	2513	74,8%
TOTAL.....	621	863	1876	3360	100%

Abordons le problème de cette aide intellectuelle dans notre optique comparative entre Dakar et le reste du Sénégal.

¹⁶¹ Lê Thanh Khôi.- Jeunesse exploitée, jeunesse perdue ? op. cit.

b) Dakar et le reste du Sénégal.

Le tableau 22 confirme nos prévisions. Pour un total de 847 élèves qui bénéficient de l'aide intellectuelle 619 soit 73 % sont à Dakar contre 228 ou 27% pour le reste du Sénégal.

L'analyse des inégalités par classe sociale entre Dakar et le reste du Sénégal se traduit dans la distribution à Dakar 37%, 22,40 et 13,60 respectivement pour les classes supérieures, moyennes et populaires contre 5, 9 et 13 % pour les mêmes classes dans le reste du Sénégal.

A Dakar, sur les effectifs globaux des élèves des terminales pour notre échantillon qui sont 506, 564 et 1064, les pourcentages par classe pour les aides intellectuelles sont de 62 ; 33,68 et 10,80 pour les classes respectives contre 36,52, 25,40 et 13,50 pour les effectifs des classes supérieures, moyennes et populaires à l'intérieur du Sénégal.

TABLEAU n°22
AIDE INTELLECTUELLE ENTRE DAKAR ET LE RESTE
DU SENEGAL

Origine géog et cl . soc.	DAKAR				RESTE DU SENEGAL				TOTAL GEN
	C.S	C.M	C.P	TOTAL	C.S	C.M	C.P	TOTAL	
Oui.....	314	190	115	619	42	76	110	228	847
%	37	22,40	13,60	73	5	9	13	27	100
Non.....	192	374	949	1515	73	223	702	998	2513
Total % par classe	506 62	564 33,68	1064 10,80	2134	115 36,52	299 25,40	812 13,50	1226	3360

TABLEAU n°23

Origine géog et cl soc	Dakar			RESTE DU SENEGAL		
	OUI	NON	TOTAL	OUI	NON	TOTAL
C.S. %	314 50,70	192	506	42 18,40	73	115
C.M. %	190 30,70	374	564	76 33,35	217	299
C.P. %	115 18,60	949	1064	110 48,25	702	812
Total	619			228		

Sur la totalité des 2134 élèves à Dakar, 619 bénéficient de cette aide dont la distribution est de 50,7 ; 30,7 ; 18,60 pour les trois classes respectives contre 18,40, 33,35 et 48,25 pour les mêmes classes qui, à l'intérieur du Sénégal, totalisent 228 élèves. La relative faiblesse de l'aide intellectuelle pour les élèves de la classe semble liée à la faiblesse de leur présence à l'intérieur.

Ainsi, on observe une nette inégalité d'aide intellectuelle aussi bien, entre Dakar et le reste du Sénégal, entre les classes sociales dans ces mêmes zones géographiques pour les classes supérieures, moyennes et populaires aussi bien, entre elles, au niveau de chaque zone et à l'intérieur de chaque classe. Les pourcentages des élèves des classes supérieures et moyennes sont de loin plus importants que ceux des classes populaires.

On peut donc dire que le soutien intellectuel familial qui constitue un facteur non négligeable de réussite scolaire favorise amplement les classes supérieures et les classes moyennes.

Ces facteurs de déséquilibre se traduisent aussi par un appui logistique d'autres moyens culturels inégalement répartis entre les différentes classes sociales. Analysons ce dernier indicateur culturel.

2/. Autres moyens culturels.

La richesse ou la pauvreté du support culturel familial est un facteur favorable à la réussite ou à l'échec dans l'enseignement.

Les élèves qui disposent des moyens culturels : bibliothèque, télévision, radio, presse écrite et parlée etc..., vivent dans une ambiance culturelle, stimulante et incitative qui élargit leur horizon, aiguise leur curiosité et exerce leur intelligence. C'est pourquoi, il nous semble indispensable d'étudier, par ces éléments, les conditions d'inégalités culturelles des élèves issus de ces trois classes sociales.

Pour ce faire, nous avons tenté de placer les élèves à cinq niveaux dans une classification qualitative :

Niveau 1 : tous les élèves disposant de l'ensemble des moyens culturels énumérés sont classés dans ce niveau : c'est-à-dire depuis le magnétoscope, la vidéo, la télévision couleur, la radio, la chaîne HIFI, le magnétophone, la bibliothèque, la presse,..... jusqu'aux possibilités de voyage à l'étranger.

Niveau 2 : concerne les élèves qui se contentent de la télévision, du magnétophone, de la radio, de la bibliothèque et de la presse.

Niveau 3 : ce sont les élèves qui ne disposent que de la télévision et de la radio.

Niveau 4 : pour les élèves qui n'ont que la radio.

Niveau 5 : se caractérise par l'absence de tous moyens culturels.

Les cinq items de la variable « moyens culturels » indiquent des inégalités certaines entre les classes sociales face aux conditions de stimulation favorables à la réussite scolaire.

Nous analysons sous cette variable sur le plan national mais aussi sur le plan dakarois les caractéristiques inégalitaires entre élèves des différentes classes sociales.

a) Les moyens culturels des élèves de terminales selon les classes sociales et sur le plan national.

L'analyse du tableau n°25 montre la distribution des niveaux de moyens culturels par classe sociale. Si nous considérons ces niveaux et les moyens culturels, on s'aperçoit que les élèves de classes supérieures et des classes moyennes se partagent le niveau 1 avec respectivement 52,17 et 41,83%.

Pour le niveau 2 les répartitions présentent les chiffres ci-après : 40,47%, 49,60% et 9,93% pour les classes respectives supérieures, moyennes et populaires.

Le niveau 3 donne 19,35, 41,57, 39,06 pour nos trois classes respectives.

Au niveau 4, la distribution se présente ainsi : 1,90 % ; 5,75 %; 92,35%.

Le niveau 5 : 00% pour les classes supérieures 4,9%, les classes moyennes, 95,1% les classes populaires.

Ces inégalités se traduisent autrement quand on retient les pourcentages des niveaux de moyens culturels par classe sociale.

Ainsi, pour les **classes supérieures**.

TABLEAU n° 24

Niveau	1	2	3	4	5	TOTAL	
						%	effectif
Pourcentage	34,95	35,60	26	3,45	-	100	621

On s'aperçoit que les niveaux 1 et 2 totalisent 70,55% des élèves de la classe.

Pour les **classes moyennes** les pourcentages sont :

Niveau	1	2	3	4	5	TOTAL	
						%	effectif
Pourcentage	18	31,40	40,30	7,40	2,9	100	863

Les deux niveaux totalisent ici 49,4% des élèves de la classe sociale.

Pour les **classes populaires** la distribution en pourcentages se présente ainsi :

Niveau	1	2	3	4	5	TOTAL	
Pourcentage	-	2,8	17,43	54,74	25,03	100	1876

Les deux niveaux totalisent 2,8% pour cette classe populaire.

Les rapports d'inégalités à ces niveaux des classes supérieures et moyennes par rapport aux classes populaires sont de : 25,19- 17,64.

On note que les classes populaires enregistrent les pourcentages les plus importants de pauvreté de moyens culturels avec les niveaux 4 et 5 où elles totalisent respectivement 93,35 et 95,10% de ces niveaux ; cependant que les classes supérieures n'enregistrent que 1,3% pour ces mêmes niveaux.

TABLEAU n° 25

Niveau des moy cult	1	2	3	4	5	Total
Classes sociales						
C.S.....	217 6,45	221 6,57	162 4,80	21 0,60	- -	621
C.M.....	156 4,60	271 8	348 10,35	64 10	24 0,70	863
C.P.....	- -	54 1,60	327 9,7	1027 30,56	468 14	1876
TOTAL	373 11,10	546 16,25	837 25	1112 33	492 14,65	3360 100

Les cinq niveaux des moyens culturels selon les classes sociales

Ce problème des inégalités de moyens culturels doit être abordé dans le contexte dakarois.

b) Dakar et le reste du Sénégal.

La distribution des effectifs globaux entre Dakar et le reste du SENEGAL donne une idée des inégalités de moyens culturels des élèves entre ces deux zones géographiques. Nos effectifs entre Dakar et le reste du Sénégal sont constants rappelons les :

A Dakar et dans le reste du Sénégal nous avons recensé 2134 élèves soit 63,50% de l'échantillon et 1226 soit 36,5%. Les classes sociales respectives se répartissent ainsi : classes supérieures 506 élèves soit 81,50% des 621 élèves de la classe contre 115 soit 18,5% ; pour les classes moyennes 564 ou 65,35% contre 299 ou 34,65% ; pour les classes populaires 1064 ou 56,70% contre 812 ou 43,50%.

La répartition par niveau entre les deux zones donne :

Niveau 1 : Dakar enregistre 299 soit 80% contre 74 ou 20% pour le reste du Sénégal.

	Dakar	Reste du Sénégal
- <u>Niveau 2</u> :	397 - 72,70 %	149 - 27,30 %
- <u>Niveau 3</u> :	578 - 68,80 %	259 - 31,20 %
- <u>Niveau 4</u> :	659 - 59,26 %	453 - 40,74 %
- <u>Niveau 5</u> :	201 - 40,85 %	291 - 59,15 %

Les pourcentages par niveau dans chaque classe entre Dakar et le reste du Sénégal donnent pour Dakar ; le niveau I enregistre 299 et la distribution entre les classes se présente : classes supérieures : 195 ou 65,20% contre 104 ou 34,80% pour les classes moyennes ; aucun élève pour Dakar et pour le reste du Sénégal pour les classes populaires ; tandis que dans cette zone les autres classes ont respectivement : classes supérieures : 29,70% pour 22 élèves et 52 élèves pour les classes moyennes soit 70,30%.

Le niveau 2 se distribue respectivement par zone et par classe :

A Dakar : classes supérieures : 185 - 46,60% ;

Classes moyennes : 174 - 43,82% ;

Classes populaires : 38 - 9,58%.

Tandis que pour le reste du Sénégal les données sont respectivement pour ces classes sociales 36 ou 24,16% ; 97 ou 65,1%, 16 ou 10, 74%.

Le niveau 3 donne dans les mêmes distributions :

A Dakar : 111 ou 19,20%, 238 ou 41,17%, 229 ou 39,63% contre 51 ou 19,70%, 110 ou 42,47%, 98 ou 37,83% pour le reste du Sénégal.

Il convient de signaler que dans le reste du Sénégal les classes supérieures enregistrent des moyens culturels moins importants qu'à Dakar.

TABLEAU n°26

	DAKAR						RESTE DU SENEGAL					
	1	2	3	4	5	Total	1	2	3	4	5	Total
C.S.	195	185	111	15	-	506 81,50%	22	30	51	6	-	115 18,50%
C.M.	104	174	238	38	10	564 65,35%	52	97	110	26	14	229 34,65%
C.P.	-	38	229	606	191	1064 56,70%	-	16	98	421	277	812 43,30%
TOTAL	299	397	578	650	201	2134 63,50%	74	149	259	453	291	1226 36,50%

LES MOYENS CULTURELS ENTRE DAKAR ET LE RESTE DU SENEGAL

Cette situation reste liée à des facteurs indépendants de leur volonté. La couverture sur le plan national de la télévision sénégalaise étant partielle, les classes supérieures ne sauraient s'équiper dans ce domaine, ce qui explique le décalage de leur classement au niveau 3 (cf tableau).

Les niveaux 4 et 5 totalisent pour les classes respectives à Dakar et dans le reste du Sénégal :

- Classes supérieures : 15 ou 1,74 % - 6 ou 0,8 % ;
- Classes moyennes : 48 ou 5,58 % - 40 ou 5,38 % ;
- Classes populaires : 797 ou 92,68 % - 698 ou 93,82 %.

L'analyse au sein de chaque classe, à chaque niveau à Dakar d'une part et dans le reste du Sénégal d'autre part, doit être encore plus significative, des élèves qui bénéficient de moyens culturels. Ainsi pour les classes supérieures nous avons 195 élèves soit 38,53 % des 506 contre 22 ou 19,13 % des 115 pour le niveau 1.

Le niveau 2 : 185 ou 36,56% des 506 contre 31,30% pour 36 élèves des 115.

Le niveau 3 : 111 ou 21,93% contre 51 ou 44,34 %.

Les niveaux 4 et 5 : 15 ou 2,98% pour Dakar et le reste du Sénégal 6 ou 5,23%.

Les classes moyennes à Dakar et dans le reste du Sénégal par niveau :

	Dakar	Reste du Sénégal
Niveau 1.....	104 ou 18,30 %	52 ou 17,39 %
Niveau 2.....	174 ou 30,85 %	97 ou 32,44 %
Niveau 3.....	238 ou 42,20 %	110 ou 36,80 %
Niveau 4 et 5.....	38 ou 8,50 %	40 ou 13,37 %

On constate que les classes moyennes enregistrent leurs plus forts pourcentages à Dakar et dans le reste du Sénégal dans les niveaux 3 et 2 dans cet ordre.

Pour les classes populaires :

Niveau 1.....	-	-
Niveau 2.....	38 – 3,58 %	16 – 1,97 %
Niveau 3.....	229 - 21,52 %	98 - 12 %
Niveau 4 et 5.....	797 – 74,90 %	698 – 86,03 %

On observe que les classes populaires enregistrent leur plus fort pourcentage au niveau 4 et 5.

Le tableau 27 récapitulatif, éclaire les inégalités de moyens culturels dont disposent les classes sociales à Dakar et à l'intérieur du Sénégal.

Il s'en dégage une double constatation :

On observe, pour les niveaux 1 et 2, des pourcentages de 75, 09% et 50,40% soit plus des deux tiers des élèves à Dakar et la moitié des élèves de l'intérieur en ce qui concerne les classes supérieures. Cependant que les

classes moyennes enregistrent un pourcentage de 50% aussi bien à Dakar que pour le reste du Sénégal. Les classes populaires n'offrent que des taux dérisoires aussi bien à Dakar qu'ailleurs avec respectivement 3,58 et 1,97 %.

Par contre s'agissant des niveaux 4 et 5 ce sont des pourcentages inverses pour les mêmes classes. Ainsi les classes supérieures totalisent des taux de 2,98 et 5,23 à Dakar et dans le reste du Sénégal pour 8,52 et 13,37 aux classes moyennes ; mais ce sont les classes populaires qui battent tous les records de pourcentages aussi bien à Dakar que dans le reste du Sénégal avec des taux respectifs de 74,90% ou 86,03 %. Ce dernier pourcentage illustre s'il en est besoin une pauvreté particulièrement significative des élèves vivant à l'intérieur du Sénégal et qui sont pour la grande majorité d'origine rurale. On peut déduire que cette indigence culturelle constitue un handicap irréversible de ces élèves face aux examens et concours et par conséquent aux réussites scolaires.

TABLEAU n°27

	DAKAR					RESTE DU SENEGAL				
	1	2	3	4/5	%	1	2	3	4/5	%
C.S	38,53	36,56	21,93	2,98	100	19,13	31,30	44,34	5,23	100
C.M	18,43	30,85	42,20	8,52	100	17,39	32,44	36,80	13,37	100
C.P	-	3,58	21,52	74,90	100	-	1,97	12	86,93	100

TABLEAU n°27 bis

Les deux niveaux 1 et 2 et niveaux 4 et 5 par classe sociale a Dakar et dans l'intérieur

	DAKAR		RESTE DU SENEGAL	
	1-2	4-5	1-2	4-5
C.S.....	75,09	2,98	50,43	5,23
C.M.....	49,28	8,52	49,83	13,37
C.P.....	3,58	74,90	1,97	86,03

CHAPITRE VI : LES INEGALITES DE MOTIVATIONS :LIENS DE PARENTE.

Nous ne saurons terminer cette étude sur les facteurs extrascolaires sans évoquer la dimension psychosociologique c'est-à-dire le rôle fondamental que la présence ou l'absence des parents exerce sur l'élève et les conséquences psychologiquement positives que confèrent « l'ambiance familiale, les attitudes éducatives, et les projets d'avenir », autant de facteurs stimulants et déterminants pour une réussite scolaire des élèves qui évoluent dans cet univers stabilisateur.

C'est pourquoi nous allons analyser le tableau ci-après relatif aux élèves de terminales qui bénéficient de cette présence des parents ou qui sont généralement psychologiquement bloqués par cette absence d'affectivité.

TABLEAU n°28

Liens de par Cl soc	PERE		MERE		PARENTS		AUTRES		TOTAL
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
C.S	478	77 32,25	20	3,20 19	84	13,50 9,50	39	6,30 4,40	621
C.M	525	60,80 35,40	37	4,30 35,20	214	24,80 24,30	87	10,10 9,76	863
C.P	480	25,60 32,35	48	2,50 45,80	583	31 66,20	765	40,90 85,84	1876
TOTAL	1483	100	105	100	881	100	891	100	3360
%	44,13		3,12		26,20		26,55		100%

Le classement que nous avons adopté se fonde sur la base du degré de lien de parenté de l'élève et des personnes avec qui, il (elle) vit.

A/ ABSENCE OU PRESENCE DES PARENTS SUR LE PLAN NATIONAL.

Nous avons distingué quatre degrés

1°) Le père ;

2°) La mère ;

3°) Les parents (le mot étant entendu au sens de tous ceux qui ont des liens indirects de parenté avec le répondant : c'est-à-dire les ascendants, ceux qui ont des liens collatéraux, parenté par alliance...);

4°) Les autres (amis ou non de la famille de l'élève).

Selon l'appartenance sociale on observe une distribution disproportionnée entre les différentes variables de cette dimension. L'échantillon des 3360 élèves se répartit ainsi ; les élèves qui vivent avec leur

père et leur mère totalisent un effectif de 1588 ou 47,27% de l'échantillon soit près de la moitié de l'échantillon les autres variables c'est-à-dire parents et autres, ont respectivement 26,20% et 26,55 %.

a) L'analyse de ces données globales en référence à chaque classe sociale donne des indications plus significatives parce que plus discriminantes. (cf. tableau n° 28).

Ainsi les classes supérieures apparaissent incontestablement les plus favorisées dans cette répartition : les élèves qui vivent avec leur père et/ ou mère sont 498 soit 31,40 % des 1588 ; 84 ou 9,50 % des 881 élèves avec parents 39 ou 4,40% des 891 avec les autres.

Pour les classes moyennes nous avons la distribution suivante : 562 ou 35,75 % des 1 588 ; 214 ou 24,30% des parents, 87 ou 9,76% pour les autres.

Les classes populaires vivent avec les père et/ ou mère : 528 soit 32,85% ; les parents : 583 soit 66,20% les autres : 765 soit 85,84%.

On peut conclure que les élèves des classes populaires souffrent le plus de l'absence des parents ; ceux des classes supérieures principalement et ceux des classes moyennes en sont les plus favorisés dans ce domaine des conditions, psychosocio-affectifs.

b) La répartition des élèves par variable parentale au sein de chaque classe confirme cette affirmation sur les inégalités sociales de ce point de vue.

Les classes supérieures : les élèves qui vivent avec leurs père et/ou mère représentent avec 498/621 les 80,20 %, contre 84 ou 13,50 % avec des parents, les 39 soit 6,30 % vivent avec des personnes sans lien de parenté.

Les classes moyennes enregistrent 562 élèves qui vivent avec leurs père et /ou mère soit 65,10 % ; 214 ou 24,80 % qui habitent avec les parents ; 87 soit 10,10% qui n'ont pas de relation parentale avec ceux qui les hébergent.

Dans les **classes populaires** les statistiques révèlent une réalité tout autre. 528 élèves soit 28,10 seulement vivent avec leurs père et/ou mère mais 31% et 40% vivent avec des parents ou d'autres personnes. Ce dernier pourcentage élevé atteste de la présence d'enfants non originaires des villes où sont implantées la totalité de nos lycées ; donc ils sont en majorité d'origine rurale.

Ainsi cette distribution des élèves par référence aux liens parentaux dégage une nette prépondérance des élèves issus des classes supérieures et moyennes vivant avec leurs père et/ou mère tandis que les élèves issus des **classes populaires** se placent dans la situation inverse et vivent plutôt avec d'autres personnes.

L'analyse de la situation dakaroise par rapport à celle du reste du Sénégal va nous conduire à la même constatation de déséquilibres entre les classes sociales et les rapports parentaux des élèves.

B/ DAKAR ET LE RESTE DU SENEGAL.

Comment se répartissent les effectifs globaux de Dakar et de ceux du reste du Sénégal sur la base des liens parentaux que les élèves ont avec les personnes qui les hébergent ?

Le tableau 29 nous permettra d'illustrer cette distribution.

a) Pour Dakar sur les 2134 élèves on a : 1147 qui vivent avec leurs pères, 72 avec leurs mères soit en pourcentage global des deux variables; 57,12 % 635 soit 29,75 % des parents ; 280 ou 13,13 % pour les autres.

Sur la base de chaque variable de l'échantillon on observe une distribution inégale entre Dakar et le reste du Sénégal. En effet, 1147 soit 77,35 % des élèves qui habitent Dakar avec leurs pères contre 22,65 % pour le reste du Sénégal, 1219 (pères ou/et mères) soit 76,76 % contre Dak28 % dans le reste du Sénégal de ceux qui logent chez leurs parents soit 246 élèves;

enfin, 280 élèves avec un pourcentage de 31,50 % à Dakar; pour 611 ou 63,20 % pour ceux qui vivent chez des personnes sans liens de parenté; dans le reste du Sénégal, on observe la majorité des ruraux qui fréquentent les établissements de l'intérieur.

b) L'analyse de chaque variable dans chaque classe sociale donne des pourcentages déséquilibrés entre Dakar et le reste du Sénégal.

Ainsi Dakar concentre 412 élèves soit 82,73 % contre 86 élèves ou 17,27 % pour le reste du Sénégal des 498 élèves qui vivent avec leurs pères et/ou mères des classes supérieures tandis que pour les classes moyennes pour les mêmes situations géographiques et les mêmes rapports, on note 410 élèves ou 72,95 % à Dakar contre 152 soit 27,05 pour l'intérieur, des 562 élèves qui vivent avec leurs père ou et mère dans cette classe sociale. Cependant que les classes populaires donnent pour Dakar 397 ou 75,20% on note dans le reste du Sénégal 131 ou 24,80% des 528 élèves qui vivent avec leurs père ou /et mère dans cette classe aussi.

TABLEAU n°29

COMPARAISON PARTENTALE ENTRE DAKAR ET LE RESTE DU SENEGAL.

Origine géog	DAKAR						RESTE DU SENEGAL				Total gén
	Père	Mère	Parents	Autres	Total	Total	Mère	Parents	Autres	Total	
C.S	396	16	66	28	506	82	4	18	11	115	621
%	83	80	78,50	72		17	20	21,50	28		
C.M.	382	28	136	18	564	143	9	78	69	299	843
%	72,76	75,70	63,50	17,15		27,24	24,30	36,50	82,85		
C.P.	369	28	433	234	1064	111	20	150	531	812	1876
%	77	58,25	74	30,58		23	41,75	26	69,42		
TOTAL %	1147	72	635	280	2134	336	33	246	611	1226	3360
	77,35	68,60	72	31,80		22,65	31,40	28	68,20		

L'analyse de la situation inverse de celle que nous venons d'évoquer, c'est-à-dire celle des élèves qui vivent avec des personnes qui n'ont aucun lien de parenté, donne une distribution nettement défavorable aux classes populaires comme le montre le tableau 29 comparatif entre Dakar et le reste du Sénégal,

Les classes populaires à Dakar totalisent un effectif de 234 ou 30,58 % contre 531 ou 69,42 % des 765 des élèves de cette catégorie de la classe sociale, tandis que ceux des classes moyennes et des classes supérieures de la même catégorie se répartissent respectivement: 18 soit 17,15% et 69 élèves soit 82,85 % des 87 élèves et 28 soit 72 % et 11 ou 28 % des 39 élèves des classes supérieures.

On observe pour ces classes, en chiffres absolus et relatifs, une inégalité de situation aussi bien au sein de chaque classe, qu'entre Dakar et le reste du Sénégal.

On observe aussi, et surtout, que moins du tiers des élèves des classes populaires sont localisés à Dakar, et, plus des deux tiers, répartis dans les établissements du second degré de l'intérieur sénégalais.

Ceci confirme encore une fois, le caractère populaire et rural de ces lycées de l'intérieur; à dominante urbaine et bourgeoise, le contenu social de ceux de Dakar.

Les inégalités dans leurs dimensions parentales entre les élèves de terminales de la cohorte 1979-80 d'origine sociale différente, s'expriment dans les rapports affectifs établis par ces élèves avec les personnes chez qui ils vivent. On observe aussi bien sur le plan national qu'entre Dakar et le reste du Sénégal, combien les conditions d'existence des élèves issus des classes supérieures et des classes moyennes sont favorables à leur épanouissement total, intellectuel, affectif et physique. Par contre, ceux des classes populaires

souffrent dans leur majorité d'un handicap socio-affectif consécutif à l'absence des parents (père et mère), facteur d'échecs dans les études.

Néanmoins, il convient de nuancer ce jugement, en le plaçant dans notre contexte socioculturel. Les échecs de ces élèves seraient sensiblement aggravés sans la solidarité familiale ou parentale au sens large du terme qui, contrairement en Occident, joue un rôle positif et significatif en réduisant au minimum les échecs. En effet, les parents résidant dans les villes où sont implantés tous les établissements secondaires et supérieurs, sont un relais naturel et normal de la famille rurale pour les enfants qui accèdent aux enseignements moyen, secondaire et supérieur.

En conclusion :

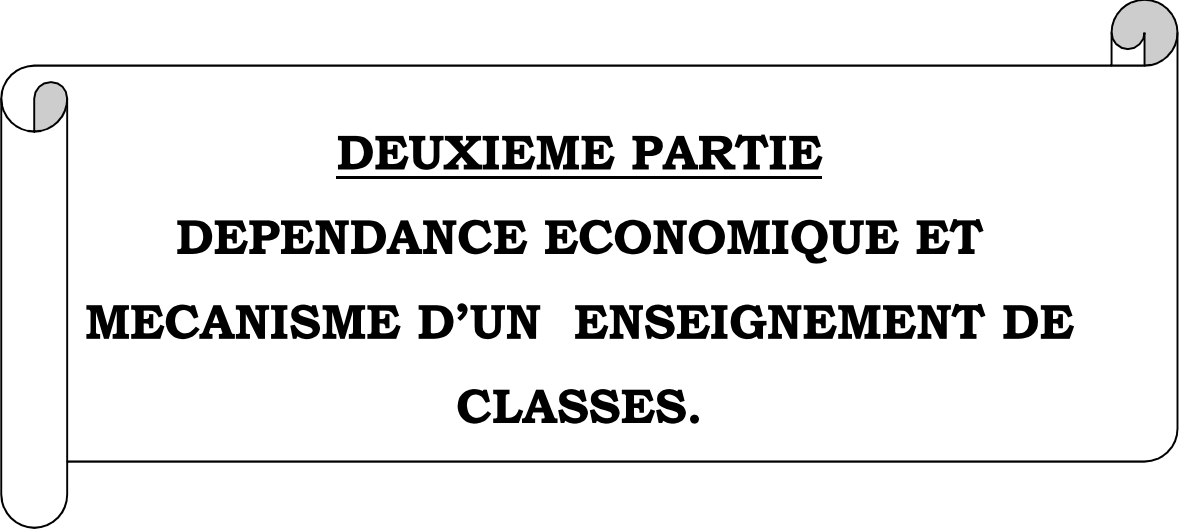
L'analyse de notre système éducatif à travers cet échantillon des élèves de terminales de la cohorte 1979-80 selon les deux dimensions fondamentales, les facteurs internes d'une part, et les facteurs extrascolaires en tant que déterminants d'inégalités sociales d'autre part, nous semble constituer une photographie éclairante des disparités sociales dans ce système. Aussi, par une approche explicative des causes profondes de ces inégalités constatées, les unes liées au mécanisme de sélection que nous développerons dans la deuxième partie dont est porteur le système dans son fonctionnement, on constate que la mortalité scolaire s'exerce tout au long du cursus. Mais en sont victimes principalement les enfants issus de milieux défavorisés économiquement et culturellement à cause d'une discrimination qui pèse particulièrement au niveau des classes barrages (6^{ème}, 3^{ème}, terminales) en plus de celles qui éliminent dans les autres cours.

A ces causes internes s'ajoutent celles inhérentes à l'organisation sociale de la société sénégalaise nettement hiérarchisée. En effet, ces composantes sociales déterminent des conditions socio-économiques et socio-

culturelles dans la réussite ou l'échec des enfants selon leur origine sociale.

Notre analyse dégage, de manière irréfutable, comment ces facteurs extérieurs exercent des influences positives ou négatives, sur les enfants selon leur origine sociale.

A ces facteurs d'inégalités sociales déterminées par les conditions économiques et culturelles extérieures à l'école, s'ajoute le mécanisme de sélection sociale qui opère dans le système et dont l'explication ne devient intelligible qu'à la condition de l'insérer dans le contexte socio-économique actuel du Sénégal.



DEUXIEME PARTIE
DEPENDANCE ECONOMIQUE ET
MECANISME D'UN ENSEIGNEMENT DE
CLASSES.

L'état général de l'économie d'un pays détermine globalement les conditions d'existence de la société, en référence, notamment, à la satisfaction des besoins matériels et sociaux. Mais la satisfaction de ces besoins n'est réalisable précisément que dans une économie développée et aut centrée sous-tendue par une politique de justice sociale dans le cadre d'une option socialiste nettement affirmée dans les faits.

Or qu'en est-il du Sénégal ? Comme dans tous les Etats anciennement colonisés, l'économie sénégalaise présente les caractéristiques d'un système fortement dépendant, par ses objectifs, structures, contenus etc., du capitalisme central.

Le transfert du pouvoir politique, à une élite nationale formée à l'école coloniale, assure la pérennité de la domination des capitalistes largement représentés, dans les structures du pouvoir, par des assistants techniques pour gérer et contrôler, les appareils de production, les appareils idéologiques d'Etat et les appareils répressifs d'Etat . Somme toute, « ...les formes de domination économique et culturelle se sont faites plus opaques et plus subtiles en s'exerçant de plus en plus souvent, par l'intermédiaire des oligarchies locales, intéressées à ce maintien, par leur participation au profit et au pouvoir ». ¹⁶²

C'est pourquoi, on observe aujourd'hui, comme nous allons le montrer, une situation économique sénégalaise caractérisée par une dépendance croissante, liée à une insertion de plus en plus forte dans l'économie marchande du système capitaliste mondial.

Pour expliciter les causes historiques (voir 1^{ère} partie) de cette dépendance consécutive au fait colonial, nous nous bornerons simplement à l'évocation de quelques grands traits des faits qui aident à la compréhension

¹⁶² Lê Thành Khôi. – jeunesse exploitée, jeunesse perdue ? op. cit. 120 p.

de l'approche de notre sujet : les inégalités sociales dans l'enseignement au Sénégal, dans ses rapports avec la situation économique. En effet, notre but visera à démontrer la corrélation entre cette dépendance économique et les facteurs sociaux, corrélation qui explique, pour une large part, les inégalités sociales constatées dans l'enseignement à travers son mécanisme de sélection.

TITRE I : DEVELOPPEMENT INEGAL ET DEPENDANCE ECONOMIQUE.

CHAPITRE I : UNE ECONOMIE EXTRAVERTIE ET DEPENDANTE.

A/ LA SITUATION ECONOMIQUE

INTRODUCTION : La situation économique actuelle du Sénégal se caractérise par un renforcement de la dépendance et de l'exploitation. D'abord, elle se manifeste par un haut degré d'extraversion de la production agricole. Sur le plan industriel, le Sénégal reste encore une chasse gardée pour les capitaux étrangers notamment français. La dégradation des conditions d'existence du monde rural, liée à cette domination à laquelle s'ajoutent les calamités naturelles, provoque une migration massive vers les villes et notamment vers Dakar. Ce qui accélère une urbanisation dont la rapidité liée au taux de croissance naturelle s'amplifie avec l'exode rural. Et la manifestation la plus éclairante se traduit, en particulier, par un gonflement démesuré du secteur tertiaire.

Une agriculture d'exportation de monoculture arachidière, fortement dévalorisée par la détérioration des termes de l'échange, une industrialisation bloquée par une forte domination du capital étranger, un secteur tertiaire pléthorique, tenant aux « effets de la domination externe et interne, aggravé

par la croissance démographique », ¹⁶³ le Sénégal présente les caractéristiques principales d'un sous-développement qui cache des inégalités entre les différentes classes sociales dont la reproduction est assurée par le système éducatif.

Un secteur primaire dominé et non intégré.

Il occupe 26% de la production intérieure en 1978 et comprend l'agriculture, l'élevage et la pêche. Il constitue un secteur prépondérant. Pour comprendre le problème, il convient de le replacer dans le contexte historique : la colonisation réalisée par le capitalisme européen obéissant à des exigences économiques consécutives à la révolution industrielle du XIX^e siècle et les conséquences commerciales qu'elles ont entraînées. Les besoins de matières premières ont abouti à la répartition des tâches et à la spécialisation dans le domaine agricole. C'est ainsi que le Sénégal aura une vocation arachidière. La tyrannie de cette culture d'exploitation produit ses effets encore aujourd'hui. Elle occupe une place prépondérante dans les secteurs agricole, primaire, et économique. Dans l'agriculture, l'arachide occupe un million d'hectares soit la moitié environ des surfaces cultivées (2,3 millions d'ha). Les produits arachidiers représentent en 1975, 75% des exportations du secteur primaire. L'évolution de la valeur ajoutée agricole se présente pour l'arachide selon le tableau ci-après :

TABLEAU n°30

Evolution	1976 / 77	1977 / 78	1978 / 79	% variation entre les 2 dernières années
Produits agricoles				
Total tous produits	81571,4	44546,8	84769,9	+90,3
Total produits arachides	51107,3	20953,4	43608,2	+108,1

UNITE : millions de Frs CFA.

Source : Situation économique du Sénégal 1979.

¹⁶³ Statistiques du Sénégal. – Situation économique du Sénégal 1979

Malgré la diversification des cultures et la détérioration des termes de l'échange, notamment, en défaveur des produits arachidières et le bond des prix des phosphates, l'arachide conserve la prédominance économique. Elle garde toujours la première place dans l'exportation.

Les autres produits du secteur primaire, l'élevage, la pêche et les forêts totalisent une part de moins en moins importante dans ce secteur, alors qu'en 1974, l'agriculture réalise 47%, l'élevage 25%, les pêches 19%, et les forêts 9% du secteur primaire.

En 1974, il conserve 29% de la production intérieure brute, le secondaire 26% et le tertiaire 45%. Notons tout de suite que l'importance de ce dernier secteur n'est pas un indicateur de développement et nous y reviendrons.

L'introduction de l'arachide par la colonisation s'est traduite par le recul de la production vivrière et notamment de la culture du mil.

TABLEAU n°31**EVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTEE AGRICOLE 1970-1974¹⁶⁴**

ANNEES	1970	1971	1972	1973	1974
PRODUITS					
CEREALES	15,8	8,9	12,3	10,5	14,1
ARACHIDES	11	8,6	17,4	10,1	16
COTON-TABAC	0,2	0,2	0,4	0,4	0,7
FRUITS & LEGUMES	3,3	3,6	3,7	3,3	3,3
AUTRES PRODUITS	3,6	3,2	3,0	3,3	3,5
TOTAL VALEUR AJOUTEE AGRICOLE	33,9	24,5	36,8	27,6	37,6
% CEREALES	47	36	33	38	38
% ARACHIDES	32	35	47	37	43
TOTAL	79	71	80	75	81

Pour donner une idée de l'importance de l'arachide dans l'économie sénégalaise il convient de se tourner vers les échanges extérieurs.

Une des conséquences de cette situation a été l'accroissement de l'importation des produits alimentaires dont le riz du Sud- Est asiatique y occupe encore la première place. Il s'en est suivi une révolution des habitudes alimentaires et même culinaires : « le thiébou diène » (riz au poisson) constitue, l'alimentation de base aujourd'hui et le repas national bien connu des hôtes sénégalais.

Par ailleurs, cette culture de l'arachide qui s'est développée le long de la voie ferrée Dakar/ St- Louis explique la concentration démographique relativement forte à l'ouest du pays.

¹⁶⁴ Source : situation économique du Sénégal (V^e Plan).

Sur le plan pédologique, un appauvrissement du sol consécutif à cette culture intensive de l'arachide, facteur de désertification de la zone Nord-Ouest du Sénégal (Louga et sa région notamment) provoque un glissement de la zone arachidière vers le Cayor, le Baol et le Sine- Saloum. Mais il entraîne aussi un exode rural de plus en plus intensif et un déséquilibre démographique préjudiciable au développement harmonieux du Sénégal. Cette situation agricole créée par la culture arachidière, constitue une des premières conséquences néfastes de cette activité.

Quant à l'élevage, il souffre d'une absence d'intégration bien que le cheptel soit un facteur important du secteur primaire. En effet, l'absence d'une politique pastorale de la colonisation (et pour cause) aboutit à une « boomanie »¹⁶⁵, véritable obstacle à un développement pastoral organisé et intégré dans le circuit de production économique d'un cheptel évalué en 1974, après les années de sécheresse, à 5 millions 600 mille têtes et plus 5 millions de volailles.¹⁶⁶

La pêche occupe dans ce secteur une place de plus en plus importante. Elle se situe au troisième rang des exportations en 1974, après les produits arachidières et les phosphates. La valeur totale des mises à terre était supérieure à 23 milliards de francs CFA en 1974 et 1975. Le Sénégal, grâce à sa position géographique, dispose de très abondantes ressources halieutiques qu'il convient d'exploiter judicieusement. Le pays connaît une longue tradition de pêche puisqu'elle occupe en 1975, 46 000 personnes. Cependant, elle est encore soumise à une exploitation artisanale qui représente 79% du tonnage et 75% de la valeur des mises à terre en 1974. Par ailleurs, nous l'avons dit, le poisson constitue avec le riz la base de l'alimentation des

¹⁶⁵ Boomanie : goût excessif à avoir beaucoup de vaches mais pour soi, comme une fin.

¹⁶⁶ Le Vè PLAN

sénégalais qui en consomment en moyenne par année et par personne plus de 35 kg

Ainsi le secteur primaire, composé de la trilogie paysans, pasteurs, pêcheurs, constitue, s'il était réellement développé, organisé, valorisé, l'avenir du Sénégal dans le domaine économique. Mais enfermé dans le schéma capitaliste, il privilégie le développement d'industries légères de transformation ou d'extractions, au détriment de ce secteur. Le secteur primaire, base de la production sénégalaise suit, les mêmes schémas que pendant la période coloniale avec la détérioration des termes de l'échange. Cette production assure au capital étranger, et secondairement à la bourgeoisie nationale, des conditions suffisamment rentables, grâce aussi à une organisation parfaitement structurée. En effet, l'encadrement technique des paysans par l'intermédiaire d'organismes semi étatiques obéit à une stratégie de production caractérisée par l'introduction, dans le système agraire traditionnel, des machines agricoles importées et souvent mal adaptées à la nature des sols, l'utilisation d'engrais sources d'endettement chronique des paysans. Et l'exportation des produits marchands cultivés, aux dépens des cultures vivrières, accentue la dépendance du paysan que la bourgeoisie nationale et l'élite du pouvoir traditionnel ont intérêt à maintenir.

Mais le modèle économique, et nous le verrons par ailleurs, conduit non au maintien des paysans dans le terroir, mais à un drainage de plus en plus inévitable des ruraux vers les villes d'où ils viennent grossir le réservoir de main-d'œuvre à bon marché, du secteur secondaire notamment.

Le secteur secondaire : une industrialisation orientée et bloquée.

Il constitue le secteur moderne de la production nationale. L'industrie y reste la chasse gardée du capital étranger (français notamment) qui, privé et public, domine les sociétés « sénégalaises ».

Les caractéristiques majeures de ce secteur se traduisent par :

- une nette dépendance vis-à-vis de l'extérieur,
- une forte concentration économique et géographique,
- un dynamisme inégal des différentes branches, sans véritables intégrations entre elles.

La dépendance vis-à-vis de l'extérieur

L'industrie sénégalaise est fortement exportatrice. Ce qui la rend sensible à la conjoncture économique mondiale. Les exportations représentent 48% des chiffres d'affaires de l'industrie. Les exportations des branches Mines ont augmenté en raison de l'élévation du prix des phosphates.

Mais plus de la moitié des exportations du secteur « industrie » proviennent des huileries et de ses dérivés qui évacuent 76% de leur production. Les autres branches sont les conserveries, les engrais, le textile, le cuir. La dépendance globale de ce secteur du point de vue des approvisionnements reste forte.

La concentration économique et géographique

La concentration industrielle est accentuée au double point de vue, économique, par la prédominance des grandes entreprises et géographiques, par la centralisation dans le Cap-Vert.

Cette concentration industrielle peut être illustrée par le tableau suivant :

TABLEAU n°32

LA CONCENTRATION GEOGRAPHIQUE DES ENTREPRISES.

Tailles des entreprises	Petites	Moyennes	Grandes	TOTAL
Nombre d'entreprises	105	95	54	254
Pourcentage.....	41,30	37,40	21,30	100
Chiffres d'affaires	3,40	18,90	168,10	190,40
Pourcentage	1,70	10,00	88,30	100
Valeurs ajoutée en milliards de F CFA	1,3	7,2	61,4	68,0
Pourcentage	1,0	10,6	87,5	100

Source : V^{ème} PLAN

Les grandes entreprises ont un chiffre d'affaires qui représente 88% de l'ensemble. Elles ont réalisé plus de 90% des investissements totaux. Dans la seule Région du Cap-Vert sont concentrées 80% des entreprises et totalisent 80% des emplois du secteur.

Un dynamisme inégal des différentes branches, une évolution contrastée :

Le multiplicateur moyen de la valeur ajoutée a été de 5 et le taux de croissance moyen de 14% par an de 1962 à 1974. Cependant les écarts à cette valeur moyenne ont été importants suivant les secteurs.

Si l'on considère comme ayant connu un fort développement les secteurs ayant enregistré un multiplicateur supérieur à 9, comme moyen, un développement avec accroissement de 5 à 8 et comme faible, un développement au dessous de cette valeur, on arrive au classement suivant :

- **Industries à fort dynamisme** : industries extractives, industries chimiques et conserveries ;
- **Industries à moyen dynamisme** : textiles de base, industries mécaniques et électriques ;
- **Industries à faible dynamisme** : huileries, bois, énergie.
- **Industries en stagnation ou en régression** : farine, sucre, et industries alimentaires, diverses, confection.
- Si l'on regroupe ces branches industrielles en catégories d'industries :
- Celle des biens d'équipement : mécaniques, construction navale, construction électrique, construction automobile,
- Celle des biens intermédiaires : énergie, matériaux de construction, chimie, bois, mines etc.,
- Celle des biens de consommation : conserves, huileries, industries alimentaires, textiles.

On peut situer l'importance relative de la valeur ajoutée globale en 1974 :

- Biens d'équipement.....4 % ;
- Intermédiaires.....58 % ;
- Consommation.....38 %.

On constate la faiblesse notoire des biens d'équipements, signe caractéristique du sous-développement industriel notamment.

On constate, par ailleurs, une absence d'intégration des diverses branches industrielles. Cette juxtaposition fait que les branches s'achètent peu les unes aux autres.

Comme le secteur primaire, le secteur secondaire souffre d'une dépendance extérieure aussi bien sur le plan des débouchés que sur le plan des capitaux. En effet, la presque totalité des moyennes et grandes industries sont étrangères même si l'Etat participe au capital de certaines grandes entreprises comme les phosphates. Il détient depuis 1975 les 50% du capital. Le fait que les autorités sénégalaises expriment la volonté d'une plus grande participation aux capitaux des entreprises constitue une preuve que l'Etat ne contrôle pas l'industrie dans ce pays, les investissements étrangers publics et privés du IVe plan (1973-1977) totalisent selon la Banque Mondiale 187 milliards de francs CFA au 1^{er} janvier 1976 pour un PIB de 250 milliards de francs.¹⁶⁷

Cette dépendance, du capital étranger, de notre industrie, conduit à son blocage, lié au fonctionnement de cette domination étrangère dont les deux mécanismes, le multiplicateur et l'accélérateur, qui permettent l'expansion ne jouent que dans le cadre d'une économie autocentrée.

En effet « ni le multiplicateur qui relie l'investissement à la croissance du revenu, ni l'accélérateur qui accroît la demande de biens d'équipement

¹⁶⁷ Cf Afrique -Asie n° 166 (24 juillet 1978).

plus que proportionnellement à celle des biens de consommation »¹⁶⁸ n'ont d'effets majeurs sur notre économie.

En raison d'un code d'investissement favorable, les bénéfiques sont exportés sous une forme illimitée. Par ailleurs les produits de consommation et d'équipement sont pour la plupart importés. Il en découle un blocage aussi de l'industrialisation dont les conséquences sur l'emploi sont inévitables, et donc sur notre système éducatif au niveau du « drop out ». D'où une planification articulée selon le rapport emploi-formation. Le mécanisme de sélection du système éducatif, y joue un rôle fondamental comme nous le verrons aux différents chapitres du titre II de cette deuxième partie.

Une autre conséquence de cette domination étrangère au niveau du secteur industriel, se traduit, par un transfert d'industries périmées (les huileries) à l'Etat qui aura à supporter les lourds frais d'entretien et de pièces de rechange.

En bref, l'Etat hérite d'un « hardware » obsolète et non rentable, cependant que les capitalistes étrangers gardent jalousement la haute main sur le « software », la technologie de pointe, à haute productivité. C'est dire que nous serons la « poubelle industrielle » du « Centre » dominant.

Cette dépendance dans les secteurs primaire et secondaire se traduit conséquemment par une dépendance dans le secteur tertiaire que nous examinons maintenant.

Le secteur tertiaire : avec 45% du P.I.B. (les secteurs primaires et secondaires plafonnent respectivement à 26% et 25%) en 1978, cette hypertrophie du tertiaire, ne peut être considérée comme un critère de développement dans les pays du Tiers-Monde. En effet, le tertiaire (commerce, service, Administration) fournit de 40 à 50% du produit dans les

¹⁶⁸ Le Thàanh Khôi. Jeunesse exploitée jeunesse perdue ? op cit.

pays capitalistes avancés tandis que dans les pays sous-développés, il représente de 30 à 60%. Pour comprendre la situation sénégalaise il suffit d'analyser les sous-secteurs commerce et Administration.

Le Commerce occupe en effet une place importante puisqu'il contribue pour 30% à la formation du P.I.B et pour 60% à la valeur ajoutée du secteur des services.

Le commerce intérieur se caractérise par la coexistence d'un appareil de distribution archaïque et d'un appareil commercial évolué. La part des produits locaux dans la distribution ne présente que 40% du chiffre d'affaires, contre 60% pour les produits importés. Le commerce moderne est concentré à Dakar et totalise, en 1974, 10 500 emplois recensés.

Il est en outre largement dominé par des entreprises étrangères. Par ailleurs, le Sénégal reste encore fortement tributaire de l'extérieur pour ses approvisionnements : en produits alimentaires (le riz notamment).

- le commerce extérieur : tournée vers l'extérieur, l'économie reste encore dominée par le secteur primaire, et, de ce fait, ne parvient pas à couvrir les besoins du pays.

Les produits alimentaires occupent une place dominante dans les importations. Au niveau des exportations, les produits agricoles, les phosphates et la pêche constituent l'essentiel des échanges dont les parts respectives dans les recettes s'échelonnent entre 42%, 23% et 9%.

Le commerce extérieur, depuis 1960, se caractérise par un déficit chronique de la balance ; et le tableau ci-après, indique, pour la période de 1970 à 1975, la situation.

TABLEAU n°33**RELATIF AU DEFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE**

ANNEES	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS	SOLDE	% TAUX DE COUVERTURE
1970.....	46 049	59 510	13 461	77
1971.....	34 707	60 601	25 894	57
1972.....	54 412	65 997	11 585	82
1973.....	36 062	62 290	26 228	58
1974.....	42 464	61 439	18 971	69
1975.....	52 615	64 480	11 865	82

Source : Vè PLAN

Le secteur tertiaire et l'emploi.

Mais cette hypertrophie de ce secteur tertiaire s'explique, surtout, par une administration pléthorique aussi bien civile que militaire : les chiffres parlent d'eux-mêmes¹⁶⁹.

- La fonction publique occupe.....45 000 personnes
 - Le commerce //.....17 000 //
 - Les transports //.....6 700 //
 - Banques et Assurances //.....2 500 //
 - Autres Services //.....9 000 //
- 80 200 personnes

L'ensemble des salariés du secteur moderne :

140 000 personnes. Mais sur les 140 000 salariés du secteur moderne 80 000 représentent le secteur tertiaire, c'est dire l'importance de ce secteur qui atteint 57% des salariés.

¹⁶⁹ Vè PLAN.

Il convient d'ajouter dans ce secteur les petits artisans, les petits commerçants détaillants et les gens de maison du milieu urbain non-structuré. Les chiffres dépassent 50 000 personnes recensées.

Les trois facteurs que sont le Commerce, l'Administration et les Services dominant nettement le secteur tertiaire. La croissance rapide et récente de ce secteur semble être due à quatre causes principales :

- D'abord, l'impossibilité dans les pays de la Périphérie, pour les capitaux locaux, d'accéder à l'industrie, dominée par ceux du Centre. Alors on s'oriente vers les activités commerciales liées à l'économie d'exportation.
- Ensuite le développement des activités à faible productivité, sans spécialisation et liées à l'urbanisation rapide (petit commerce, commerçants ambulants et à la sauvette, services multiples et divers).
- En outre les dépenses du revenu sont orientées notamment en ce qui concerne les produits d'origine locale sur des services (domesticité, services de loisirs, etc.)
- Enfin l'hypertrophie du secteur tertiaire est une conséquence de l'exode rural, lequel dérive d'une extraversion, d'une économie organisée autour d'un produit qui ne peut satisfaire les besoins en main-d'œuvre de la population rurale active : l'arachide. L'économie sénégalaise est une économie encore fortement extravertie et dépendante, dans ses structures, son contenu et ses destinations, du capitalisme mondial. Cette extraversion de l'économie a pour conséquence de limiter les effets, aussi bien du multiplicateur, que ceux de l'accélérateur, et de bloquer ainsi la croissance économique à plus ou moins long terme.

Les conséquences sociales ont pour noms : chômage, exode rural, urbanisation rapide. En fait les secteurs primaire, secondaire et tertiaire doivent être replacés dans une analyse globale de la situation actuelle de dépendance économique du Sénégal : ses mécanismes et ses conséquences sociales.

B/ LES MECANISMES DE LA DEPENDANCE ECONOMIQUE

Ils se caractérisent par un renforcement de la dépendance et de l'exploitation du Sénégal. Pour saisir les différents aspects que nous évoquerons, il semble utile de poser la problématique de cette dépendance financière, économique et commerciale.

L'analyse de la situation économique réalisée par l'économiste sénégalais Monsieur Mamadou WADE et publiée par le « politicien », journal satirique et indépendant le canard enchaîné sénégalais, nous aura largement inspiré.¹⁷⁰

Le processus d'accumulation du capital au Sénégal a été marqué par sa nature fortement dépendante de l'extérieur comme le tableau ci-après l'illustre de manière saisissante.

¹⁷⁰ Voir « Le Politicien » n° 66 avril 19681.

TABLEAU n°34

INDUSTRIES	Intérêts nationaux en % publics + privés	Intérêts étrangers en %	
		Totaux	Français
Industrie des corps gras.....	3,7	96,3	96,3
Alimentaires.....	4,5	94	94
Tabacs.....	-	100	100
Textiles.....	17,6	82,4	82,4
Cuirs et articles chaussants.....	-	100	100
Chimiques et pétrochimiques.....	7	93	73,5
Mat. De construction	40,6	59,4	47
Mécaniques, métalliques, électriques	18,2	81,8	71,5
Transformation papier.....	12	88	80

Source : « Les Intérêts nationaux et étrangers » dans l'économie africaine. 1^{ère} édition 1978. Ediafric, Paris.

Cette dépendance s'explique en effet par le fait que d'une part, les gros investissements sont d'origine étrangère et notamment française ; il s'en suit une mainmise directe sur les principaux moyens de production et d'échanges et d'autre part, la réalisation du capital reste tributaire des marchés extérieurs.

Cette extraversion de l'économie se manifeste, notamment, dans la production arachidière et phosphatière qui concentre dans nos exportations un pourcentage particulièrement élevé.

La dépendance financière et économique se trouve renforcée ces dernières années par un endettement excessif du Sénégal, lié d'une part, aux taux élevés de financement extérieur dans nos plans nationaux de développement et d'autre part, à la satellisation croissante de l'économie sénégalaise par le système capitaliste mondial et singulièrement par

l'économie française, elle même en crise (chômage, inflation). La dette extérieure sénégalaise en 1979 se chiffre à 99 milliards de francs CFA. ¹⁷¹

Le concours extérieur au secours de l'économie sénégalaise en difficulté en 1979-80 n'a profité, en fait, qu'aux firmes étrangères installées au Sénégal, particulièrement favorisées par le code des investissements qui les exonère d'impôts et leur autorise le rapatriement des capitaux, à titre d'incitation à leur implantation au Sénégal.

Les économistes objectifs s'accordent sur les efforts limités pour le Sénégal de la situation qui leur est faite.

C'est ainsi qu'Edmond Jouve, à la suite de Le Thành Khoê et de Samir Amin, émet un jugement objectif sur les concours financiers des pays développés et des organismes bailleurs de fonds que ces derniers contrôlent.

Cette aide « camoufle le pillage des ressources en hommes et en matières premières de l'Afrique. Ils prennent le relais d'une politique qui a brisé les structures de l'élevage, qui a obligé les paysans à cultiver des produits d'exportation dont le capitalisme (ici français) avait besoin, qui a limité les cultures vivrières, donc la possibilité de constituer des stocks en prévision de la sécheresse ».

Les effets de « l'aide sur le pays receveur peuvent donc se révéler- et ont été- catastrophiques.

Les pays « donneurs », la France en particulier, retirent de grands profits de l'opération... » ¹⁷²

Par ailleurs, l'accroissement des pourcentages dans le financement de projets nationaux constitue un sujet de préoccupation. Car en effet, 72% des financements effectués les trois premières années du Vè plan sont d'origine extérieure et seulement 28% de source locale.

¹⁷¹ La Banque Mondiale.- Rapport 1980

¹⁷² Edmond JOUVE. -relation internationale du Tiers Monde Paris, ed Berger Levrault, 1976. - 478 p.

Cette disproportion aberrante suscite des inquiétudes légitimes pour notre indépendance nationale quand on tient compte des conditions draconiennes d'obtention de ces financements extérieurs et les implications politiques que la plupart de ces aides extérieures entraînent.

Un autre aspect de cette dépendance économique peut s'apprécier aussi à partir des échanges commerciaux du Sénégal, de leur rapport avec le PIB, rapport qui exprime le degré d'extraversion, de leurs structure et orientation, du coefficient de concentration de produits arachidières dans nos exportations.

Cette analyse illustre l'insertion de l'économie sénégalaise dans le marché mondial capitaliste où elle figure en bonne place parmi les économies « captives » de la Périphérie.

Les rapports respectifs des importations et des exportations au produit intérieur brut (PIB) sénégalais permettent de mesurer le degré de cette intégration au marché mondial dont les conséquences directes sont la dépendance commerciale et donc économique du Sénégal.

Les statistiques de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)¹⁷³ de 1977, année « normale », permettent de dégager les indicateurs de cette intégration, de cette dépendance commerciale.

Le rapport importation /PIB est pour 1977 de 39% tandis que celui des exportations /PIB se chiffre à 34%.

Si nous nous référons à Samir AMIN¹⁷⁴ pour comparer ces données aux rapports moyens dans les différentes régions du Tiers Monde à partir des données statistiques de 1976, la situation se présente comme suit :

¹⁷³ La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest est un organisme bancaire de l'union monétaire Ouest africaine (UEMOA) qui regroupe le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Haute Volta, le Niger, le Sénégal, le Togo, auquel il faut ajouter le Mali qui y fait sa rentrée en janvier 1982.

¹⁷⁴ L'économie arabe contemporaine de l'IDEP, Dakar réf R/111-80 avril 1980

La proportion des importations dans le PIB se chiffre en moyenne et par région à 22% (Afrique Noire), 32% (Monde Arabe), 14% (Amérique Latine et Caraïbes), 16% (Asie du Sud-Est, Chine et Japon exclus). Quant au rapport exportations / PIB, il atteint pour ces régions respectives 17% ,29%, 60 et 14%.

D'une façon générale, les rapports dégagés pour le Sénégal, sont supérieurs aux taux moyens, dans les différentes régions du Tiers Monde considérées comme des économies extraverties. Une illustration de cette dépendance commerciale du Sénégal vis-à-vis de la France et de la communauté Economique Européenne (CEE) se traduit par un quasi monopole d'achats et de ventes dont bénéficient ces pays. De 1979 à 1980, ils ont drainé 56,2% des ventes extérieures cumulées globales du Sénégal, la France se réservant les 39,7%. Les parts de l'Europe de l'Est, l'Afrique, l'Asie et l'Amérique ont été respectivement de 21% ; 11,9%, 12,8%, 13,3%.

Au cours de la même période, les pays de la CEE ont présenté 62,4% dans les achats extérieurs globaux cumulés du Sénégal, pour la France 46,7% des importations sénégalaises.

Cette proportion dans les échanges commerciaux exprime une dépendance commerciale exagérée du Sénégal vis-à-vis de la France, dépendance qui aggrave la vulnérabilité de l'économie sénégalaise et a favorisé la répercussion des problèmes économiques aigus de la France dont l'économie connaît déjà des difficultés.

Une plus grande diversification des partenaires commerciaux aurait atténué ces répercussions négatives. L'exploitation financière constitue un autre aspect de cette dépendance économique du Sénégal.

L'exploitation financière peut se mesurer par l'importance des ponctions financières opérées sur l'économie sénégalaise et principalement par le niveau de transferts légaux des firmes étrangères installées au Sénégal auxquelles s'ajoutent les transferts illicites déguisés.

En effet, on constate que, de 1970 à 1977, le reflux cumulé de profits réalisés par les investissements étrangers et rapatriés hors du Sénégal est de loin supérieur à leurs apports extérieurs cumulés en capitaux (flux des investissements) comme le montre le tableau ci-dessous.

TABLEAU n°35

Milliards de F CFA

	1970	1977	Moyenne 1970/1974
1) Investissement directs....	1,30	6,10	3,80
2) Investissements de portefeuille.....	0,92	1,80	0,38
3) Flux nouveaux (1+2)	2,22	7,99	4,27
4) Revenus des investissements (reflux des profits)	4,76	13,62	10,27
5) rapport reflux des profits et flux investissements...	4+ (1+2)	1,7	2,4

Source : BCEAO. 1977

On constate aussi, durant cette même période que, pour un investissement de 100 F CFA nouveaux, on rapatrie 250 F. CFA, au titre des profits d'investissements antérieurs.¹⁷⁵

Si tout investissement doit être rémunéré, il faut cependant considérer qu'une telle proportion de profits rapatriés, (reflux des profits) est anormale et atteste de l'exploitation du Sénégal par des firmes étrangères. Cette exploitation est encore plus importante si l'on tient compte de transferts occultes, et par voie illégale, des firmes étrangères et autres entreprises

¹⁷⁵ Voir aussi : Lê Thành Khôi. –Jeunesse exploitée jeunesse perdue ? passim pp. 126- 127 ; op cit.

appartenant parfois à des investissements locaux, transferts dont nous allons présenter les mécanismes.

L'essentiel des transferts occultes illicites est effectué, par le biais d'une intégration artificielle d'éléments de hausse et de baisse, dans la facture des prix, respectivement à l'importation et à l'exportation. Les transferts consistent en une surfacturation du montant des importations et en une sous facturation de celui des exportations. Ces pratiques s'expliquent par l'organisation des circuits commerciaux et les échanges entre les « maisons-mères » établies au « Centre » et les filiales implantées au Sénégal.

Ainsi sont possibles toutes les ententes pour surfacturer les produits importés. Cette surfacturation correspond à des bénéfices qui seront bloqués au niveau de leur groupe exportateur direct ou servant de relais.

On observe par contre, pour les produits d'exportation, la sous facturation des prix, par les entreprises filiales qui s'arrangent pour vendre directement à un groupe international installé à l'Etranger, ou par un intermédiaire.

Tels sont les mécanismes qui expliquent la détérioration des termes de l'échange.

Ces pratiques sont le fait coutumier :

- 1) d'unités industrielles étrangères ou de substitution aux importations, achetant à l'extérieur leurs matières premières, produits semi-finis, etc.
- 2) de filiales industrielles et commerciales exportatrices ;
- 3) d'entreprises transnationales qui vendent des usines « clés en mains » à des sociétés filiales qu'elles créent localement.

Ces pratiques, ces transferts contribuent principalement à réduire les possibilités économiques par une perte substantielle de la fiscalité qui frappe les firmes filiales installées au Sénégal.

Cette dépendance économique dont cette forme d'exploitation, liée au capitalisme international n'est qu'un aspect, se trouve aggravée par une ponction financière opérée par les nationaux eux-mêmes, alliés objectifs des capitalistes étrangers, embryon d'une classe bourgeoise. Il est difficile, en l'absence de statistiques et d'indications, de pouvoir évaluer, mesurer la ponction financière opérée sur l'économie sénégalaise par cette classe. Toutefois, des indicateurs objectifs constituent des indices observables qui illustrent, sans contestation possible, l'utilisation de cette ponction. En effet, la prolifération de somptueuses propriétés dans les quartiers de Fann, Point E, Amitié, Front de Terre, et la ceinture périphérique de la presqu'île du Cap-Vert notamment, qui s'ajoutent aux immeubles particuliers du Plateau, est une preuve que la « Nomenklatura sénégalaise » s'est enrichie de manière rapide et injustifiée, au détriment des masses laborieuses sénégalaises. Les statistiques de crédit à long terme au Sénégal, de la BCEAO, fournissent entre autres, des données relatives aux prêts particuliers qui ont essentiellement servi au financement de la plupart des résidences et complexes immobiliers évoqués.

Selon les chiffres de la BCEAO¹⁷⁶, sur un volume de crédits à moyen terme (remboursement étalé sur 3 à 10 ans en principe) arrêté à 44,8 milliards de F CFA au 31-12-1979, 9,8 milliards constituent le montant du poste « prêts particuliers ». Ce montant représente 21,9% du volume global alors que les crédits à moyen terme allant à la branche « agriculture, sylviculture et pêche » et au secteur « industries extractives et manufacturières » ne se chiffrent respectivement qu'à 3,4% (1,5 milliard de F CFA) et 18,3% (9,7 milliards) soit 21,7% (11,2 milliards de FCA) pour l'ensemble de ces branches qui constituent les bases de l'économie nationale.

¹⁷⁶ BCEAO : statistiques économiques et monétaires du Sénégal n° 281 –Décembre 1980 ; 11p

Une telle politique constitue une aberration dont les conséquences sont, entre autres, les spéculations de divers ordres et l'enrichissement sans effort justificatif d'une minorité de privilégiés au détriment des secteurs économiques vitaux dont le développement a été et reste handicapé par la rareté des ressources financières. Cette politique est d'autant plus aberrante que les profits que tirent ces privilégiés de leurs résidences et autres ensembles immobiliers grâce aux prêts bancaires et du trésor public ne sont pas en règle générale transformés en capital productif. Ils émigrent parfois vers les banques étrangères (Suisse, France, Canada...) ou sont en partie utilisés en consommation d'articles de luxe (voitures, appareils ménagers, TV couleur, magnétoscope, etc...) importés. Cette situation aggrave les inégalités sociales notamment, et, sont causes d'inégalités dans le système éducatif.

Dans un article retentissant intitulé « les milliardaires de la cola où l'enrichissement injustifié »¹⁷⁷, Joël DECUPPER tire sur la sonnette d'alarme quand il affirme : « A l'origine de toutes les révolutions violentes qu'a engendrées l'Histoire, se trouvent les revendications des pauvres gens exploités, dépassées sans scrupules par une coalition de nantis, que cette coalition soit faite sur la base de la classe, de la caste, de la nationalité ou des intérêts de groupes... On disait d'elle (l'Afrique) en 1960 qu'elle avait la chance d'aborder l'indépendance sans problème réel de classes, sans établissement abusif de bourgeoisies locales. Ce qui se passe sous nos yeux est différent ».

« Le processus d'enrichissement de cette catégorie de personnes relève en fait purement et simplement de « détournements légalisés » des deniers publics... quelques individus ont pu percevoir tout à fait légalement, en moins

¹⁷⁷ Joël Décupper. Les milliardaires de la cola ou l'enrichissement injustifié, in le mensuel AFRICA n° 131 : Mai 1981.

de cinq ans, par la seule volonté d'une décision administrative¹⁷⁸ sous un régime socialiste, une somme de plusieurs milliards. Il a fallu l'arrivée de Monsieur Serigne Lamine DIOP à la tête du Ministère du commerce pour que soit mis fin à cette période anarchique. »

D'autres observateurs constatent la même situation tels Pierre BIARNES correspondant du journal le « Monde » depuis vingt ans à Dakar et René DUMONT spécialiste des problèmes agronomiques du Tiers Monde, dont les écrits ne laissent jamais indifférents.

Le premier affirme : « un complexe textile par-ci, cent kilomètres de route par-là ; très rapidement les lois économiques étant ce qu'elles sont, c'est toujours essentiellement aux couches dirigeantes que cela profite ; le groupe plus restreint des détenteurs directs du Pouvoir se partage les « dessous de tables ».¹⁷⁹

De son côté René DUMONT évoque le problème dans des termes similaires dans son récent ouvrage : l'Afrique étranglée.¹⁸⁰

Ainsi les effets conjugués de la domination externe et de l'exploitation du capitalisme central et de ses alliés locaux conduisent à cette situation de blocage du développement du Sénégal.¹⁸¹ Ils réduisent par conséquent à une portion congrue, la capacité d'absorption de nos différents secteurs d'activité en matière d'emplois, que l'analyse de la situation en besoin de main-d'œuvre qualifiée illustre éloquemment.

¹⁷⁸ Idem

¹⁷⁹ Pierre Biarnès. L'Afrique aux africains – Paris, A colin 1980- 480 page 56.

¹⁸⁰ René Dumont. L'Afrique étranglée. – page 35

¹⁸¹ La Loi sur l'enrichissement.

CHAPITRE II : LES BESOINS ACTUELS EN MAIN D'ŒUVRE QUALIFIÉE DECOULENT DE NOTRE ÉCONOMIE DOMINÉE ET EXTRAVERTE

INTRODUCTION :

Nous avons montré dans le chapitre I du titre II de notre première partie que les objectifs, les conditions et les conséquences sociales de nos plans de développement économique et social restaient sous la dépendance directe et indirecte du capitalisme mondial. Insérée dans ce système dominant, l'économie sénégalaise ne pouvait satisfaire ses besoins en main-d'œuvre qualifiée que dans ce contexte socio-économique résultant de l'option réelle qui a été la base de cette politique.

Le rythme de la croissance économique exerce des effets déterminants sur l'emploi : l'accumulation du capital conditionne le rythme de création de l'emploi. On sait que la domination du capital étranger est un fait réel au Sénégal (confère le chapitre précédent), et il résulte de cette domination le blocage de l'industrie.

En effet, les deux mécanismes (le multiplicateur et l'accélérateur) qui permettent l'expansion dans les économies autocentrées ne jouent pas au Sénégal. C'est dire que « si le capital crée l'emploi la désaccumulation crée le chômage ». ¹⁸² Cet état de faits ne manque pas de provoquer des répercussions dans notre système éducatif comme nous le verrons.

Plusieurs facteurs contribuent à limiter la création de l'emploi.

1- Le capital étranger, guidé par la rentabilité, utilise des techniques à forte productivité qui économisent du travail dans l'industrie comme dans

¹⁸² Le Thanh Khôi. –Jeunesse exploitée, jeunesse perdue ? op. cit. 139

l'agriculture. Et de ce dernier point de vue, la mécanisation dans l'unité agro-industrielle de Richard-Toll en est un exemple (parmi d'autres), édifiant.

2-Le secteur moderne est le plus souvent en situation de marché protégé. Les entrepreneurs préfèrent le maintien de cette situation, à la création et à l'agrandissement des marchés. L'industrie s'est développée dans un climat de protectionnisme tout en bénéficiant d'importants avantages fiscaux dans le cadre de la loi sur le code des investissements.

3-Cette industrie, où prédominent des activités dérivées dont l'agriculture n'a pas eu d'effets d'entraînements importants, n'a pas amené la baisse des prix des produits de substitution. Elle a causé un manque à gagner fiscal pour l'Etat sans avoir eu d'effets importants sur l'emploi.

4- Les entreprises n'ont pas de politiques d'emplois ; plusieurs types de stratégies d'emplois peuvent être différenciés. Certaines entreprises ont des objectifs de rentabilité à court terme et préfèrent utiliser les travailleurs sous qualifiés qui, recevant une formation sur le tas, sont moins bien payés.¹⁸³

Seules quelques firmes, ayant des objectifs à long terme, emploient une main-d'œuvre de formation polyvalente, apte aux changements d'emplois et utilisant des cadres nationaux dirigeants.

Nous avons constaté déjà, que le surplus accaparé par les firmes étrangères et la bourgeoisie nationale, au lieu d'être réinvesti, est souvent exporté ou investi dans des secteurs spéculatifs. Ces firmes du secteur moderne ont leur centre de décision hors du Sénégal et trouvent leur logique dans les lois du capitalisme international.

¹⁸³ On observe au niveau de l'enseignement technique, le problème de nombreux chefs d'entreprises qui préfèrent les titulaires du CAP à ceux du BEP pour des raisons évidentes de profit ; les titulaires du CAP sont moins payés que ceux du BEP et moins de prétentions que ces derniers à qui on attribue une formation insuffisante et trop théorique

C'est précisément, compte tenu de ces contraintes imposées par le capitalisme international, que l'Etat sénégalais élabore sa planification de l'emploi. En d'autres termes, la demande d'emplois dans le secteur moderne est fonction de l'évolution de la productivité, du travail et de l'accumulation du capital, largement dépendant des investissements extérieurs. Or, nous avons vu que dans une économie dominée, non autocentrée, les deux mécanismes (le multiplicateur et l'accélérateur) qui permettent l'expansion ne peuvent jouer. Le résultat : le rythme de création d'emplois restera très faible ; à titre d'exemple, la situation de l'emploi en 1976 se présente ainsi : sur 11 783 offres de travail seuls 2 486 ont été placés.¹⁸⁴

Les difficultés du secteur Emploi ont été nettement précisées par le document élaboré par la direction de la statistique. « L'accroissement de 28% par rapport au même mois de 1977 est tout à fait compatible avec la situation qu'a connu le marché du travail ces dernières années.

Aux difficultés vécues par le secteur privé, il faut, en effet, ajouter les répercussions des mesures prises par le Gouvernement pour limiter les recrutements dans les secteurs publics aux seuls élèves sortant des écoles de formation ».

Le document reconnaît le recrutement de 2010 par le secteur public et 3. 000 dans le secteur privé et semi privé, soit un total de 5010 personnes entre Août 1977 et Août 1978.¹⁸⁵ Or, la prévision du plan s'établissait, nous le verrons, à 7 400 emplois par an.

Une analyse de l'évolution de la répartition de salariés permanents, saisonniers et journaliers, par branche d'activité économique de 1971 à 1974 (une année après la crise pétrolière), donne une idée de la tendance qui prévaut dans ce secteur au Sénégal.

¹⁸⁴ Situation économique du Sénégal en 1979.

¹⁸⁵ Idem

TABLEAU n°36

Années	Permanents	Saisonniers	Journaliers	Total
1971	77,4	5,4	17,2	100
1972	73	6,1	20,9	100
1973	67,5	3,8	28,7	100
1974	67,4	5,9	26,7	100

Cette évolution semble s'aggraver avec la crise économique du Sénégal aujourd'hui. Elle se confirme en 1978 et 1979, comme en atteste le tableau ci-après qui illustre la baisse des placements effectués par le service national de la main-d'œuvre. Cependant que les demandeurs d'emplois augmentent d'année en année.

TABLEAU n°37**PLACEMENTS DE LA MAIN D'ŒUVRE EN 1979-1980**

Niveau de qualification	Périodes	
	Juillet 78	Juillet 79
	Juin 79	Juin 80
Cadres supérieurs de direction et assimilés.....	636	186
Techniciens supérieurs et agents de maîtrise supérieurs.....	-	9
Techniciens agents techniques ou de maîtrise et cadres moyens et assimilés.....	-	237
Exécutants qualifiés ou très qualifiés.....	595	126
Employés ou ouvriers spécialisés.....	720	566
Employés ou ouvriers manœuvres.....	206	530
ENSEMBLE.....	2 157	1 654

Les perspectives de l'emploi dégagées par le Vè plan sont révélatrices de la politique de planification de la formation, notamment, dans le système éducatif et expliquent le mécanisme de sélection drastique dont les véritables bénéficiaires se recrutent, surtout, dans les classes supérieures et moyennes ; ce sont les réalités dans l'emploi.

A/. LES PERSPECTIVES DE L'EMPLOI

Les planificateurs constatent, qu'au terme du Vè plan, c'est-à-dire en 1981, la population active totale aura atteint 2 187 100 personnes (de 15 à 64 ans). Il se dégage de ces prévisions qui aujourd'hui se vérifient, - la « situation économique » au Sénégal de 1979 le confirme avec en 1978, 2 068 182 personnes-, une prépondérance marquée des ruraux avec 1 667 500 personnes et 519 600 urbains. L'accroissement moyen calculé sur la base des données statistiques (en 1976) représente 25 000 actifs de plus chaque année dans les zones rurales et 20 100 nouveaux entrants chaque année sur le marché du travail urbain.

Si l'intégration des ruraux dans la main-d'œuvre rurale pose moins de problème, toutes choses égales par ailleurs, l'absorption de l'offre additionnelle annuelle des 20 100 urbains dans le secteur urbain pose des problèmes autrement plus difficiles. Les planificateurs se sont évertués à des projections de taux de croissance dans les secteurs susceptibles de résorber cette main-d'œuvre urbaine qui, dans les faits, se sont avérées totalement fausses.

Ils prévoyaient, en effet :

1- Un taux de croissance de 5,3% de l'emploi salarié dans l'agriculture et la pêche industrielle, dérivé des objectifs de production du secteur ;

2- Pour le secteur secondaire et le bâtiment, l'évaluation des effets directs des différents projets retenus se fonde sur une croissance de 7,5% ;

3-Pour les services du secteur moderne, un taux de croissance de l'emploi de 5% a été adopté ;

4-Le secteur public, en ce qui le concerne devra accuser d'un taux de croissance de 3%.

Or les faits ont été tout autres comme nous le confirment, les études de la Banque Mondiale. Alors que la croissance de la production était estimée à 5,5% en volume ; en réalité le taux annuel n'a pas dépassé 2,2% avec 3,3%, 3,9%et 1% respectivement dans l'agriculture, l'industrie et les services. En 1978, la croissance annuelle moyenne était même négative avec – 0,4%.

Cette constatation laisse supposer une situation encore plus dramatique sur les plans économique et social et notamment dans le secteur de l'emploi.

Même dans l'hypothèse des prévisions optimistes des planificateurs, la situation du secteur de l'emploi resterait préoccupante. En effet l'offre additionnelle de main-d'œuvre urbaine pour la période de 5 ans du plan, serait de 20 100 x 5 soit 100 500 unités.

Or, le secteur moderne n'était en mesure d'absorber au plus que 36 800 emplois salariés supplémentaires, ce qui signifie, pour la période correspondante, une demande de 37% environ de l'offre additionnelle de main-d'œuvre, soit une création directe d'emplois salariés au cours du Vè plan, de 7 400 chaque année (5 300 dans le secteur privé, 1 500 dans la fonction publique et 600 dans les établissements publics).

Mais les planificateurs constatent, que malgré ces prévisions, il reste que l'offre additionnelle de main -d'œuvre urbaine suscitée tant par la croissance démographique rapide (2,9%), que le rythme d'urbanisation reste hors de proportion avec la capacité d'absorption du secteur moderne de

l'économie et que la moitié au moins des jeunes entrant sur le marché du travail devront tenter de trouver un emploi dans le secteur non structuré.¹⁸⁶

L'analyse des besoins en main-d'œuvre qualifiée dégagée par le Vè plan, nous montre la distorsion dangereuse entre les produits aux différents niveaux du système scolaire (primaire, moyen, secondaire et supérieur) et les prévisions du Vè plan.

B/ BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE QUALIFIEE ET REALITES.

Les six niveaux de qualifications retenus correspondent en gros à la hiérarchie scolaire et universitaire.

L'inadéquation entre flux d'élèves et création d'emplois.

Le Sénégal, comme la plupart des pays en voie de développement, connaît une croissance démographique et une explosion scolaire avant que n'ait été mise en place, une infrastructure permettant de créer des emplois.

- 1) Les cadres supérieurs sortent de l'université avec le diplôme de licence ou de maîtrise au moins.
- 3) Les techniciens supérieurs correspondent au niveau du baccalauréat, plus deux ans (le DEUG, le BTS, etc...).
- 3) Les agents de maîtrise sont en général ceux titulaires du baccalauréat.
- 4) Les personnels qualifiés ont le niveau du DEFEM (ex BEPC) + 2 ou 3 ans (ce sont les titulaires des BEP, B.P etc.).
- 5) Les personnels spécialisés se recrutent avec le niveau BEPC (enseignement moyen + 2 ans ou 3 ans, CAP etc.)¹⁸⁷
- 6) Les manœuvres (niveau primaire et certificat d'études).

¹⁸⁶ Vè plan –Page24

¹⁸⁷ Les sigles sont donnés en annexe.

Comment se présentent les besoins en main-d'œuvre par le Vè plan, de 1976 à 1981?

Ils ont été évalués à 51 000 emplois qui se répartissent ainsi :

- 1) 1 500 cadres supérieurs, niveau universitaires, dont plus de 400 devront avoir reçu une formation scientifique et technique.
- 2) 1 400 techniciens supérieurs de niveau post-secondaire dont plus de 700 à formation scientifique et technique.
- 3) 300 agents de maîtrise et personnels d'encadrement dont 150 au moins à formation scientifique et technique.
- 4) 7 200 employés qualifiés et 9 700 ouvriers qualifiés.
- 5) 6 400 employés spécialisés et 10 500 ouvriers spécialisés.
- 6) 11 100 manœuvres ;soit environ 51 000.

Ces chiffres qui constituent, selon les responsables de notre planification, comme des estimations minimales, se révèlent dans les faits plutôt une surestimation de besoins élaborés par des technocrates qui ne peuvent prendre en compte dans leur prévision l'aspect politique de l'emploi qui, non seulement leur échappe, mais que les responsables gouvernementaux ne peuvent maîtriser dans une économie dominée par le capital étranger.

En effet, selon la Banque mondiale, les investissements étrangers publics et privés du IVè plan (1973-1977) totalisent 187 milliards de francs CFA au 1^{er} janvier 1976 pour un PIB de 250 milliards de francs CFA¹⁸⁸. L'encours de la dette publique extérieure s'élève en 1978 à 587 millions de dollars soit 29,8% du PNB.¹⁸⁹

Dans une telle conjoncture, les autorités sénégalaises perçoivent le danger d'une scolarisation de masse qui, dans l'euphorie des années de l'indépendance, avait été annoncée. En effet, l'insuffisance de la capacité

¹⁸⁸ Afrique -Asie n° 156- juillet 1978

¹⁸⁹ Banque mondiale, Washington DC. -Août 1980, p 189 et suivantes.

d'absorption de notre économie des « out put » scolaires impose une planification de l'emploi.

L'ex président SENGHOR et l'ex ministre de l'Education nationale Assane SECK donnent le ton au VIII congrès de l'UPS en 1972, en ces termes : pour le premier, « comme il y a plus de candidats que d'emplois dans les postes techniques, surtout aux niveaux moyen et supérieur, il faut opérer une sélection par examen, ou mieux, par concours »¹⁹⁰ et Assane SECK de renchérir, devant l'Assemblée Nationale le 10 mai 1972, « Nous sommes obligés d'orienter nos lycéens, collégiens et étudiants sans quoi nous aurions 1 000 licenciés chômeurs en 1980. »

En réalité dans une économie dominée, « l'Education ne peut être considérée comme une sorte de système à rétroaction où le flux d'entrée d'étudiants doit fournir un flux annuel de personnel qualifié répondant aux demandes de l'appareil productif ». ¹⁹¹ Cette situation explique la réforme de l'éducation de 1972 ; elle explique aussi la politique de planification de la formation en main-d'œuvre qualifiée dont le Vè plan donne une perception assez claire.

En effet le Vè plan quinquennal (1977-1981) évalue les besoins en matières d'emploi à 51 000 agents, selon les tableaux ci-après, pour la période de 1976 à 1981.

¹⁹⁰ SENGHOR (L.S). –Rapport du VIIè congrès de l'UPS Dakar, décembre 1972

¹⁹¹ Caire (Guy) – inn la Planification –Paris, Edition Cujas 1972 – 623 p

TABLEAU n°38

	TOTAL	FORMATION GENERALE	FORMATION SCIENT ET TECHN
Cadres supérieurs.....	1 510	1 070	440
Techniciens supérieurs...	1 300	640	740
Agents de maîtrise.....	3 010	1 510	1 500
Personnels qualifiés.....	16 900	7 220	9 680
Personnels spécialisés...	16 960	6 440	10 520
Manceuvres	11 100	11 100	-
TOTAL.....	50 860	27 980	22 880

Pour comprendre le problème de l'emploi ou plus précisément l'autre aspect, le chômage, il convient d'analyser la situation scolaire au niveau des sorties (drop out). On observe en effet, de 1971 à 1975, un accroissement constant de jeunes diplômés qui, sortant du système éducatif, sont à la recherche d'un premier emploi.

TABLEAU n°39

Les flux annuels du total des diplômés s'établissent ainsi :

ANNEES	1971	1972	1973	1974	1975	TOTAL
DIPLOMES						
CEPE.....	15 318	14 708	16 467	21 170	20 638	89 839
BEPC.....	3 400	2 700	2 500	4170	2 800	15 570
Baccalauréat.....	87	108	132	213	250	790
Licence.....	-	-	-	45	69	114
TOTAL.....						106 313

Source : statistique M.E.N

Quand on évalue les sorties en 1978, on constate que 75% des reçus, soit 520 sur 693 admis sont sénégalais pour la seule université de Dakar. Les étudiants à l'extérieur n'étant pas pris en compte ; mais sont estimés en 1980 à 2752.

En estimant l'effectif des sorties pour les 5 ans du plan de 1977 à 1981 (en fait de 1976 à 1981), on trouve en moyenne $520 \times 5 = 2\ 600$ diplômés de l'université. On prévoit pour cette période 1 510 cadres supérieurs soit à peine plus de la moitié des diplômés. On perçoit ainsi de manière irréfutable les motivations profondes de cette politique de planification et de sélection. L'absence de statistiques fiables et exhaustives empêche toute évaluation rigoureuse des sorties du système éducatif pour la période considérée (1977-1981).

Toutefois, les quelques exemples bien que partiels indiquent, nous semble-t-il, la tendance de la situation des demandeurs d'emplois diplômés, à l'exclusion bien sûr de ceux qui sortent du système sans diplômes et qui, eux aussi, se placent sur le marché du travail. Ces statistiques ne prennent en compte que les élèves boursiers. Si on ajoute ceux qui ne bénéficient pas de bourses, les chiffres devraient sensiblement augmenter.

TABLEAU n°40**REPARTITION REGIONALE DES BOURSES DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE STAGE A DES ETUDIANTS
SENEGALAIS EN 1979/80**

REGIONS	TOTAL DES BOURSES	POURCENTAGE
A1 Région d'Afrique (-Sénégal)....	33	0,46
A2 Sénégal.....	4 331	61,14
B1 Europe de L'ouest (-France).....	106	1,40
B2 France.....	1 806	25,49
C Région Pays de l'Est + Inde +Chine populaire.....	324	4,57
D Région Amérique.....	48	0,67
E Région pays Arabes.....	435	6,14
TOTAUX.....	7 083	100,00

Source : Bureau des bourses du Ministère de l'Enseignement supérieur du Sénégal. –Avril 1980 (ronéoté).

On comprend dès lors, comment les autorités sont arrivées à instaurer un mécanisme de sélection sociale et scolaire à divers niveaux du système éducatif.

TITRE II MECANISME DE SELECTION SOCIALE DU SYSTEME SCOLAIRE : LES FACTEURS D'INEGALITES

CHAPITRE I: LES FACTEURS RELATIVES AU CURSUS SCOLAIRE

1. Les années de naissance des élèves de terminales de la cohorte 1979-80.

On constate d'abord le caractère très hétérogène des années de naissance de cette cohorte. Ce fait est relatif à divers facteurs et notamment à l'âge de scolarisation qui varie comme nous le verrons ; mais aussi à un autre facteur et non des moindres : les nombreux redoublements avant d'arriver en terminales.

Les tableaux à double entrée que nous analyserons nous font percevoir les inégalités sociales avec une netteté pertinente.

Avant d'aller plus loin dans l'analyse de ces tableaux, il convient de préciser certains points.

Rappelons que nous avons retenu dans notre étude, la cohorte des élèves de terminales de 1979-/ 1980. Si nous considérons le cursus scolaire de cette cohorte, on constate que la durée normale pour arriver en terminales en 1979/80 est de 13 ans (c'est-à-dire 6 ans +4 ans +3ans), le cursus normal des trois cycles primaire, moyen et secondaire.

En considérant le décret n° 72. 862 du 13/07/1972 modifié par le décret n° 79.1165 du 20/12/1979 portant réforme de l'enseignement primaire, il fixe l'âge officiel à 6 ans révolus au 31 décembre de l'année d'inscription.

a) Sur le plan national

Si rétrospectivement nous reconstituons la trajectoire scolaire des élèves de terminales de la cohorte 1979/ 80 recrutés à 6 ans et qui parcourent

normalement le cursus c'est-à-dire les 13 ans sans redoublement on obtient l'année de naissance de 1961 pour toute cette catégorie d'élèves ; donc 1961 constitue une année charnière pour tous les élèves qui de ce fait auront été scolarisés en octobre 1967 à 6 ans. D'où l'importance de l'analyse de l'année de naissance de ces élèves selon les classes sociales. La prise en considération de cette année de naissance permet de clarifier les âges d'entrée à l'école élémentaire et corrélativement ceux en terminales et les conséquences qui en découlent pour l'orientation des élèves qui entrent dans l'enseignement supérieur.

On observe par ailleurs des différences d'années de naissance au sein d'une même classe sociale mais aussi et surtout entre les trois différentes classes sociales.

TABLEAU n°41

DISTRIBUTION DES ELEVES DE TERMINALES PAR CLASSE SOCIALE AU NIVEAU DE CHAQUE ANNEE DE NAISSANCE.

CLASSES SOCIALES ANNEE DE NAISS	C.S		C.M		C.P		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%
1963	10	83	2	17	-	-	12	100
1962	35	51,47	25	41,63	8	6,9	68	100
1961	118	32	100	29,60	141	38,4	368	100
1960	225	25,16	220	24,60	449	50,24	894	100
1959	159	16	228	23	608	61	995	100
1958	69	10	195	28	431	62	695	100
1957	5	1,5	84	25,6	239	72,9	328	100

Pour les **classes supérieures** les pourcentages des élèves nés en 1961 et postérieurement s'élèvent à 26,20% ; ceux-ci concernent ceux qui ont eu une scolarité normale de 13 ans ou moins ; et 73,8% sont nés avant 1961.

Pour les **classes moyennes** : les pourcentages respectifs sont 15,60% et 84,40%. Les **classes populaires** enregistrent 7,9 % et 92,10 pour les proportions respectives.

TABLEAU n°42

**DISTRIBUTION DES ANNEES DE NAISSANCE DE
L'ECHANTILLON.**

	Nombre	%
1963.....	12	0,35
1962.....	68	2
1961.....	368	11
1960.....	894	26,60
1959.....	995	29,60
1958.....	695	20,70
1957.....	320	9,75
Total.....	3360	100

TABLEAU n°43**DISTRIBUTION DES ELEVES DE TERMINALES PAR ANNEE DE
NAISSANCE AU SEIN DE CHAQUE CLASSE SOCIALE.**

CLASSE SOCIALE ANNEE DE NAIS	C.S		C.M		C.P		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%
1963	10	1,60	2	0,2	-	-	12	0,35
1962	35	5,6	25	2,8	3	0,4	68	2
1961	118	19	109	12,60	141	7,5	368	11
1960	225	36,20	220	25,50	449	23,90	894	26,60
1959	159	25,60	228	26,40	608	32,40	995	29,60
1958	69	11,10	195	22,60	431	23	695	20,70
1957	5	0,9	84	9,9	239	12,8	328	9,75
TOTAL	621	100	863	100	1876	100	3360	100

Il découle de ces pourcentages par classe sociale une approche comparative entre les classes sociales selon le tableau ci-après pour les élèves nés en 1961 et après, qui ont donc été scolarisés à 6 ans et avant.

TABLEAU n°44

	C.S	C.M	C.P
POURCENTAGE.....	26,20	15,6	7,9
EFFECTIFS.....	163	136	149
TOTAUX.....	621	863	1876

On perçoit avec une plus grande clarté encore ces inégalités sociales quand ces pourcentages sont comparés aux proportions respectives des populations actives masculines de ces classes.

TABLEAU n°44 bis

C.S	C.M	C.P
$\frac{26,2}{5} = 5,3$	$\frac{15,6}{15} = 1,04$	$\frac{7,9}{80} = 0,09$

Ces disparités sociales doivent être corrélées avec les différences géographiques c'est-à-dire entre Dakar et le reste du Sénégal.

b) Dakar et le reste du Sénégal.

Si nous examinons le tableau ci-dessous nous pouvons tirer les observations suivantes :

1) Les pourcentages globaux, toutes classes confondues entre Dakar et le reste du Sénégal confirment les déséquilibres constatés ailleurs.

En effet Dakar réunit 2 134 élèves qui font l'objet de notre étude c'est-à-dire les 3 360 soit 63,50 contre 36,50 pour le reste du Sénégal avec 1226 élèves de notre échantillon.

TABLEAU n°45

DISTRIBUTION DES ELEVES SELON LES CLASSES SOCIALES ET L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE

Origine géog	DAKAR		RESTE DU SENEGAL		TOTAL	
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
C.S.....	506	81,44	115	13,56	612	100
C.M.....	564	65,35	299	34,65	363	100
C.P.....	1064	56,70	812	43,30	1876	100
TOTAL.....	2134	63,50	1226	36,50	3 360	100

2) La remarque se situe au niveau des classes elles mêmes à Dakar et dans le reste du Sénégal.

a- **Les classes supérieures** sont concentrées à 15% à Dakar sur les 3360 que compte l'échantillon, contre 3,4% à l'intérieur du Sénégal.

b- pour les **classes moyennes** ; c'est 17% contre 8,70% et pour les **classes populaires** 33% contre 22,90%. Ces pourcentages prennent toutes leurs significations s'ils sont corrélés avec la population active masculine.

On a alors pour chaque classe, à Dakar et dans le reste du Sénégal :

<u>DAKAR</u>	<u>RESTE DU SENEGAL</u>
$C.S.....\frac{15}{5} = 3$	$\frac{3,4}{5} = 0,68$
$C.M.....\frac{17}{15} = 1,13$	$\frac{8,70}{15} = 0,58$
$C.P.....\frac{33}{80} = 0,40$	$\frac{22,9}{80} = 0,28$

La connaissance des proportions des différentes classes sociales à Dakar et dans le reste du Sénégal serait encore plus significative et permettrait de mesurer l'importance des inégalités sociales entre ces deux origines géographiques.

Les inégalités s'éclairent encore quand on retient les pourcentages des élèves au niveau de chaque classe entre Dakar et le reste du Sénégal.

DAKAR

RESTE DU SENEGAL

$$C.S... \frac{506}{621} = 81,15$$

$$\frac{115}{621} = 18,85$$

$$C.M... \frac{571}{863} = 67$$

$$\frac{292}{863} = 33$$

$$C.P... \frac{1111}{1876} = 59,20$$

$$\frac{765}{1876} = 40,80$$

On peut noter dans ce cas pour les classes sociales à Dakar et dans le reste du Sénégal deux phénomènes liés et inversés.

Alors que les pourcentages diminuent des classes supérieures aux classes populaires à Dakar passant respectivement de 81,15% ; 67 ; à 59, 20, ils augmentent pour ces mêmes classes à l'intérieur du Sénégal : 18,85 ; 33 ; 40,80.

On peut affirmer que les établissements scolaires de Dakar sont réservés aux classes privilégiées et ceux de l'intérieur aux classes défavorisées toutes choses étant égales par ailleurs.

En outre, en considérant 1961, comme année de naissance repère et 1967 comme année de scolarisation de cette génération de 1961, on observe que :

-330 des élèves qui parcourent la trajectoire normalement soit 9,30% de l'ensemble de l'échantillon toutes classes confondues, se retrouvent à Dakar contre 3,5 pour le reste du Sénégal.

- au niveau de chaque classe on constate : 145/330 sont issus des classes supérieures soit 43,90% des 330 élèves contre 96 soit 29% pour les classes

moyennes et 89, soit 27, 10% pour les classes populaires dans l'ensemble dakarois.

A l'intérieur du Sénégal les 118 élèves qui parcourent normalement la trajectoire scolaire constituent 3,5 du total global de notre échantillon. La répartition par classes sociale donne des pourcentages croissants : ainsi les classes supérieures : 15,35%, les classes moyennes : 33,90%, les classes populaires : 50,75%.

Il semble que les classes populaires sont plutôt localisées à l'intérieur du Sénégal en constatant que les 2/3 des élèves de terminales en 1979/80 sont inscrits dans les établissements publics et privés à Dakar contre un tiers pour le reste du Sénégal.

Ces chiffres rapportés aux pourcentages donnés par les statistiques officielles confirment la prééminence de Dakar et le reste du Sénégal. En effet, pour l'ensemble des élèves du Sénégal ayant fréquenté les terminales en 1979/ 80 on décompte 3978 dont 2134 à Dakar soit 53,64% et 1844 soit 46,36% pour le reste du Sénégal.

En conclusion : les inégalités des années de naissance selon les catégories sociales des élèves de terminales de la cohorte 1979/80 comportent des conséquences pour la suite des études de ceux qui réussiront à entrer dans l'enseignement supérieur, au niveau de l'orientation dont l'un des critères est basé sur l'âge. Comme nous le verrons, cette disparité dans les années de naissance, selon les classes sociales, nous amène à analyser un facteur important et décisif pour la scolarité ultérieure : l'éducation préscolaire.

2- l'Education préscolaire

L'importance de l'éducation préscolaire est perçue surtout par les classes supérieures et les classes moyennes comme l'analyse le fera apparaître.

A). Niveau national

Il est démontré aujourd'hui que les 80% des possibilités de l'enfant sur le plan de la structuration mentale se mettent en place avant 6 ans. Et cette période de l'enfant est utilisée inégalement avec profit par ces classes sociales pour faciliter en même temps que cette structuration mentale, une maîtrise expressionnelle par l'apprentissage des langues, la période idéale de mémorisation, une maîtrise opératoire par l'initiation logique et mathématique, et par l'éveil au monde environnant, géographique, historique, culturel, grâce aux instruments sensoriels divers mis en œuvre. Aussi le tableau ci-après est très significatif à cet égard des enfants ayant fréquenté les maternelles, selon les classes sociales.

TABLEAU n°46

CLASSES SOCIALES	EFFECTIF	%	TOTAL
C.S.....	269	43,30	621
C.M.....	144	16,68	863
C.P.....	77	4	1876

Les inégalités selon les classes sociales apparaissent encore mieux quand on considère leur origine géographique.

B). Dakar et le reste du Sénégal

TABLEAU n°47

	DAKAR		RESTE DU SENEGAL		TOTAL
	EFF	%	EFF	%	
C.S.....	254	94,42	15	5,58	269
C.M.....	121	84	23	16	144
C.P.....	42	54,54	35	45,46	77

La presque totalité des enfants des classes supérieures ayant fréquenté les écoles maternelles habitent Dakar.

L'écart du pourcentage relativement moins important entre Dakar et le reste du Sénégal pour les classes populaires s'explique par une implantation de garderies d'enfants en Casamance et dans le milieu sérère catholique du Sine-Saloum et de Thiès. C'est une implantation très ancienne liée à une situation historique consécutive à une évangélisation qui date du 19^e siècle de ces populations, contrairement aux ethnies ouolof, peulh, mandingue et toucouleur islamisées dès le 11^e siècle.

Inégalités sociales dans les années de naissance, dans l'éducation préscolaire mais aussi dans les âges d'entrée à l'école élémentaire.

3. Les âges d'entrée.

A) **Au niveau national** : L'âge constitue un facteur réellement sélectif tout au long des études. La réglementation en matière scolaire et universitaire repose sur le critère déterminant de l'âge des élèves aux différents niveaux d'orientation dans les différents niveaux et filières de l'Enseignement.

Mais ce problème d'orientation aux différents stades de la scolarité est lié précisément à l'âge d'entrée aux cours d'initiation c'est-à-dire la première année de l'école élémentaire.

Le décret n° 72-862 du 13 Juillet 1972 modifié par le décret n° 79-1165 portant organisation de l'Enseignement élémentaire fixe à 6 ans révolus au 31 décembre de l'année d'inscription l'âge de recrutement des enfants scolarisés officiellement.

Mais les conséquences et les implications de cet âge de 6 ans sont considérables dans l'orientation au cours de la trajectoire scolaire pour suivre une filière de l'enseignement long ou de l'Enseignement court.

Cette orientation dans ces deux types d'enseignement intervient à l'entrée en 6^{ème}. L'Enseignement long est ouvert aux élèves âgés de 13 ans au plus, c'est-à-dire le lycée ; l'Enseignement court est réservé uniquement aux élèves de 14 ans, c'est-à-dire le collège d'Enseignement général.

Or le Sénégal étant un pays musulman à plus de 80%, les autorités gouvernementales ont dû céder à la pression de la communauté musulmane : elles ont étendu la mesure aux enfants âgés de 7 ans afin de permettre à ces derniers de recevoir une éducation religieuse (apprentissage du Coran notamment) avant leur insertion dans le système francophone laïc. Mais elles étendent aussi cette mesure aux enfants de 5 ans.

Cette possibilité de scolarisation précoce introduite dans les dispositions règlementaires favorise de manière éclatante ceux qui ont compris l'intérêt d'une telle scolarisation de leurs enfants dans le système éducatif francophone, car la promotion sociale passe généralement par ce canal.

C'est pourquoi le tableau ci-après démontre de manière pertinente les inégalités de scolarisation selon la classe sociale et selon l'âge.

TABLEAU n°48

Age d'entrée Classes sociales	4-5 ans		6 ans		7 ans		8-9 ans		TOTAL
	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%	
C.S.....	97	15,60	347	55,90	141	22,70	36	5,80	621
C.M.....	43	5	317	36,70	379	43,90	124	14,40	863
C.P.....	95	5	529	23,20	932	49,70	320	17,10	1876

Si nous considérons les entrées selon les âges suivants ; 6 ans et moins, 7 ans, 8 ans et plus, les inégalités de scolarisation apparaissent encore plus clairement quand elles sont considérées selon les classes sociales du point de vue de leurs pourcentages respectifs.

Cette analyse des âges d'entrée au niveau de chaque classe sociale donne, il est vrai, les proportions des enfants scolarisés selon les âges indiqués. Elle montre l'importance donnée par les classes aisées à la scolarisation précoce. Ainsi 71,50% des enfants des **classes supérieures** sont scolarisés à 6 ans et antérieurement, pour 41,70% et 33,20%,

TABLEAU n°49

CLASSES SOCIALES	6 ans	7 ans	8 ans
C.S.....	71,50%	22,70%	5,80%
C.M.....	41,70%	43,90%	14,40%
C.P.....	33,20%	49,70%	17,10%

respectivement chez les **classes moyennes** et les **classes populaires**¹⁹². Les proportions changent et s'inversent selon les classes sociales à 7 ans. Les classes populaires scolarisent plutôt leurs enfants à 7 ans. On note : 49, 70,

¹⁹² Nous devons avoir présent à l'esprit que notre étude exclut tous abandons dont les victimes se recrutent principalement dans les classes populaires pour des raisons évidentes sur lesquelles il est inutile de revenir.

43,90 et 22,70 respectivement pour les classes populaires, moyennes et supérieures.

A 8 ans et plus, ces pourcentages se traduisent par une très faible scolarisation chez les classes supérieures avec 5,80 %, 14,40 chez les classes moyennes et 17,70 pour les classes populaires.

Ces âges de scolarisation, comme nous l'avons déjà dit, ne manqueront pas de jouer un rôle extrêmement sélectif pour la suite des études et réellement déterminant pour l'orientation dans les filières de l'enseignement supérieur.

Les inégalités, selon les classes sociales, en référence à leur importance, comme nous l'avons indiqué selon notre classification c'est-à-dire, classes supérieures 5%, classes moyennes 15%, classes populaires 80%, et par rapport aux différents âges de scolarisation c'est-à-dire 5, 6, 7 et 8 ans, donnent toujours un avantage aux classes supérieures et moyennes.

On constate la répartition suivante :

- 5 ans.....	= 235
- 6 ans.....	= 1193
- 7 ans.....	= 1452
- 8 ans et plus.....	= <u>480</u>
TOTAL.....	= 3360

Si nous référons ces chiffres à l'âge, aux taux de parité et à la classe sociale, la répartition se présente comme suit :

TABLEAU n°50

CLASSES SOCIALES \ AGE	4 ET 5 ANS		TAUX DE PARITE
	Nbre	%	
C.S.....	97	41,27/5	8,25
C.M.....	43	18,30/15	1,22
C.P.....	95	40,43/80	0,5
TOTAL.....	235	100	

On constate ainsi un avantage incontestable des enfants des classes supérieures dans la scolarisation à 4 et 5 ans pour les 235 enfants scolarisés.¹⁹³

TABLEAU n°51

	6 ans pour 1 193 scolarisés		Taux de parité
	Nbre	%	
C.S.....	347	29/5	5,30
C.M.....	317	26,57/15	1,7
C.P.....	529	44,43/80	0,5
TOTAL.....	1193	100	

TABLEAU n°52

CLASSES SOCIALES \ AGES	7 ans pour 1452 scolarisés		Taux de parité
	Nbre	%	
C.S.....	141	9,7/5	1,94
C.M.....	379	26,10/15	1,70
C.P.....	932	64,20/80	0,78
TOTAL.....	1 452	100	

¹⁹³ Le pourcentage d'étudiants de chaque C.S.P doit être comparé avec celui de la population masculine active donc cette catégorie (Lê Thành khôï. Jeunesse exploitée, jeunesse perdue ? p. 45).

TABLEAU n°53

Classes sociales	AGES	8 ans et plus pour 480 scolarisés		Taux de parité
		Nbre	%	
C.S.....		36	7,5/5	1,5
C.M.....		124	25,80/15	1,72
C.P.....		320	86,70/80	1,08
TOTAL.....		480	100	

Ces tableaux appellent deux constatations :

1°) une nette sur-représentation des classes supérieures et moyennes à tous les âges de la scolarisation d'une part et, d'autre part, une sous-représentation des classes populaires à ces mêmes âges pour les élèves de terminales de 1979-80 si on se réfère à leurs taux de parité respectifs (exception faite pour 8 ans).

2°) la proportion des enfants scolarisés au C.I diminue avec les âges d'entrée de 5 à 8 ans pour les classes supérieures et moyennes mais augmente avec les classes populaires. Ces différences sont nettement significatives.

Pour les classes supérieures 41, 27 des enfants scolarisés à 5 ans et antérieurement les pourcentages tombent à 29, 9,7 et 7,5 respectivement à 6 ans, 7 ans, 8 ans et plus.

TABLEAU n°54

Classes sociales	C.S	C.M	C.P	TOTAL
Ages				
% à 5 ans.....	41,27	18,30	40,43	100
% à 6 ans	29	29,57	44,43	100
% 7 ans	9,7	26,10	64,20	100
%8 ans et Plus.....	7,5	25,80	66,70	100

Alors que pour les classes populaires c'est un phénomène inverse qui s'observe avec 40,43 ; 44,43 ; 64,20 ; 66,70 respectivement à 5 ans, 6 ans, 7 ans, 8 ans et plus.

Ces inégalités sociales de scolarisation selon les âges auront des conséquences déterminantes, nous l'avons déjà dit, pour la suite des études au niveau de l'enseignement supérieur.

Le pourcentage des élèves de chaque classe sociale a été comparé à celui de la population active masculine de la même catégorie, ce qui donne :

- classes supérieures..... $18,45 / 5 = 3,69$
- classes moyennes..... $25,66 / 15 = 1,72$
- classes populaires..... $55,84 / 80 = 0,698$

Les taux de parité sont toujours supérieurs à 1 pour les **classes supérieures** et selon les âges de scolarisation nous avons atteint un taux de 8,25 pour les élèves de terminales scolarisés à 5 ans et antérieurement et un taux de 1,5 pour ceux scolarisés à 8 ans et plus comme le montre le tableau récapitulatif ci-après :

AGE	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans et plus
TAUX DE PARITE	8,25	5,8	1,94	1,5

En ce qui concerne les **classes moyennes** le taux de parité se traduit ainsi :

AGE	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans et plus
TAUX DE PARITE	1,2	1,7	1,7	1,7

Pour les **classes populaires** la situation se présente comme suit :

AGE	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans et plus
TAUX DE PARITE	0,5	0,5	0,78	1,08

On observe que dans tous les cas les élèves d'âge d'entrée à l'école élémentaire, issus des classes supérieures sont sur-représentés avec des pointes de 8,5 et 5,8 pour les âges de 4 et 5 ans d'une part et de 6 ans d'autre part. Alors que le taux de parité référé à la population active masculine dépasse déjà 1 avec 3,60% de notre échantillon.

En ce qui concerne les classes moyennes le taux de parité est supérieur à 1 à tous les âges de la scolarisation. Il n'est inférieur à la moyenne globale de la classe qui est de 1,72 qu'aux âges de 4 et 5 ans où il est de 1,22.

Pour les classes populaires, le taux de parité dont la moyenne globale est de 0,69 reste inférieur à 1 à tous les âges de scolarisation (sauf pour 8 ans et plus où il est supérieur à l'unité).

On constate que les taux relatifs aux âges de 4,5 et 6 ans de 0,5 sont inférieurs aux taux moyens des classes populaires qui est de 0,698.

On peut donc affirmer avec le professeur Lê Thành Khoï que si les taux de parité des classes supérieures sont toujours supérieurs à 1 et inférieurs à 1 pour les classes populaires dans tous les pays, le Sénégal ne fait pas exception à cette règle.

Si nous nous plaçons dans une perspective comparative des âges d'entrée selon les classes sociales entre Dakar et le reste du Sénégal les inégalités revêtent un caractère encore plus accusé entre la capitale et le reste du Sénégal.

B) Dakar et le reste du Sénégal

Nous avons constaté des déséquilibres dans tous les domaines scolaires entre Dakar et le reste du Sénégal. Et les âges des élèves de terminales en 1979-80 confirment cette situation que nous analysons maintenant.

TABLEAU n°55

	4 -5 ans		6 ans		7ans		8-9 ans		TOTAL	
	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%
C.S SENEGAL	97	15,60	347	55,90	141	22,70	36	5,80	621	18,48
DAKAR % INTERNE	92	94,85	276	79,50	108	76,60	29	80,50	506	81,50
DAKAR % EXTERNE	92	14,80	276	44,40	108	17,40	29	4,90	506	81,50

Globalement 81,50% des élèves issus des **classes supérieures** sont à Dakar. Les pourcentages, selon les âges d'entrée, révèlent une forte concentration dakaroise des élèves de cette classe. Ainsi les 506 élèves se répartissent :

- 94,85 des élèves de 4 et 5 ans,
- 79,50 des élèves de 6 ans,
- 76,60 des élèves de 7 ans,
- 80,50 des élèves de 8 et 9 ans.

Ces pourcentages internes, c'est-à-dire concernant les proportions de ces 506 élèves résidant à Dakar, s'éclairent encore davantage quand on prend en considération les pourcentages externes relatifs à l'ensemble national des 621 élèves.

Ainsi les 621 élèves du Sénégal se répartissent par âge à Dakar selon le tableau ci-après :

AGES	DAKAR		SENEGAL	
	N.	%	N.	%
4-5 ans.....	92	14,80	97	15,60
6 ans.....	276	44,40	347	55,90
7 ans	108	17,40	141	22,70
8-9 ans.....	30	4,90	36	5,80
TOTAL.....	506	81,50	621	100

Les pourcentages internes des âges pour Dakar :

4-5 ans		6 ans		7 ans		8-9 ans		TOTAL
N.	%	N	%	N	%	N	%	
92	18,18	276	54,54	108	21,34	29	5,7	506

On constate, pour les pourcentages internes selon les âges de scolarisation, entre Dakar et le reste du Sénégal, une différence significative entre les élèves scolarisés à 4-5 ans avec 18,18% à Dakar et seulement 4,34% pour le reste du Sénégal, avec des chiffres absolus de 92/506 pour Dakar et 5/115 pour le reste du Sénégal.

Comment se présente le problème pour les **classes moyennes** ?

Analysons les tableaux les concernant.

TABLEAU n°56

orig géog	Ages		4/5 ans		6 ans		7 ans		8/9 ans		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
SENEGAL	43	4,9	317	36,70	379	44	124	14,40	863	25,68		
DAKAR	38	88,37	211	66,56	240	63,32	78	63	564	65,70		
RESTE DU SENEGAL	5	11,63	106	33,44	139	36,68	46	37	299	34,30		

Des disparités apparaissent aussi dans les pourcentages externes des âges d'entrée entre Dakar et le reste du Sénégal avec une pointe écrasante en faveur de Dakar, pour les âges d'entrée des 4 et 5 ans. En effet 88, 37% des 43 élèves sont scolarisés à Dakar et 11,63 pour le reste du Sénégal. Les pourcentages des élèves scolarisés pour les autres âges, demeurent supérieurs pour le reste du Sénégal, même si on observe une décroissance des pourcentages externes selon l'augmentation des âges d'entrée pour Dakar et un accroissement des pourcentages externes selon les mêmes âges pour le reste du Sénégal.

Par ailleurs la concentration des élèves issus des classes moyennes reste encore très forte à Dakar avec 564 élèves soit 65,70% des 863 de cette classe.

On constate, sur le plan des pourcentages internes des âges de scolarisation pour Dakar comme pour le reste du Sénégal, une évolution similaire à celle observée pour les classes supérieures précédemment étudiées.

	4/5		6 ans		7 ans		8/9 ans		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
DAKAR	38	65	211	37,30	240	42,49	78	13,80	564	65,70
RESTE DU SENEGAL	43	4,9	317	36,70	379	44	124	14,40	863	34,30

On note, cependant, pour les classes moyennes, une distribution des effectifs, différente de celle des classes supérieures. Selon les âges, le pourcentage le plus élevé d'élèves scolarisés s'est déplacé. De 6 ans pour les classes précédentes, il passe à 7 ans.

Une représentation graphique n°3 plus expressive illustrera cette translation du mode.

On constate également une chute globale du pourcentage des élèves scolarisés à 4/5 ans et un gonflement de ceux des élèves de 8/9 ans.

Cette tendance devrait s'affirmer avec les classes populaires que nous étudions maintenant.

Les classes populaires et les âges d'entrée.

La distribution des âges d'entrée pour les élèves issus des classes populaires se présente différemment de celle des âges d'entrée des élèves des classes supérieures et moyennes, tout en accusant quelques similitudes. Mais elle tranche nettement avec celle des classes supérieures comme le confirme le tableau ci-dessous.

TABLEAU n°57

	4/5 ans		6 ans		7 ans		8/9 ans		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
SENEGAL	95	5	529	28,20	932	49,70	320	171	1876	55,84
DAKAR	41	43,15	265	50	510	54,70	248	77,50	1064	56,70
RESTE DU SENEGAL	54	56,85	264	50	422	45,30	72	22,50	312	43,30

La distribution référée aux différents âges de scolarisation, entre le reste du Sénégal et Dakar, donne des pourcentages qui marquent encore la prépondérance de Dakar sur le reste du Sénégal. Toutefois quelques remarques s'imposent quand on observe ces pourcentages comparés.

Le pourcentage de Dakar accuse un chiffre inférieur à celui du reste du Sénégal pour les âges de 4 et 5 ans. Cette situation est due en premier lieu aux élèves des milieux catholiques de la Casamance et du pays sérère où la création de l'école privée confessionnelle correspond avec une évangélisation concomitante en milieu animiste. Ensuite l'implantation importante des

garderies d'enfants en milieu casamançais constitue une explication de ces pourcentages.

Par ailleurs, le pourcentage très élevé de 77,50% des élèves scolarisés à 8-9 ans constaté à Dakar s'explique, pour ces élèves de Terminales, par leur présence dans les écoles privées de Dakar. Ils sont issus de milieux ouvriers petits fonctionnaires ou assimilés, voulant continuer à bénéficier des allocations familiales qui, pour certains, couvrent plus de la moitié de leurs salaires. En effet le paiement de ces allocations est assuré aux élèves âgés de 16 ans au plus. Pour ceux âgés de plus de 16 ans, le paiement des allocations reste subordonné à la production d'un certificat de scolarité attestant que l'élève est inscrit dans un établissement scolaire. Il est supprimé dans le cas contraire. Les enfants des non-salariés ne bénéficient pas de ces avantages.

Toutefois il convient de noter des pourcentages équivalents entre Dakar et le reste du Sénégal pour les élèves de ces classes populaires. Cette situation explique la prédominance des élèves issus des classes populaires dans nos lycées et collèges de l'intérieur sénégalais.

Analysons maintenant la distribution des âges selon le pourcentage interne pour Dakar et pour le reste du Sénégal.

	4/5 ans		6 ans		7 ans		8/9 ans		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
DAKAR	41	3,8	265	24,90	510	47,90	248	23,40	1064	56,70
RESTE DU SENE GAL	54	6,5	264	32	422	51,30	72	8,7	822	56,70
TOTAL	95	5	529	28,20	932	49,70	320	17,10	1876	55,84

On constate pour Dakar une évolution dans la distribution des effectifs. Les élèves sont surtout scolarisés à 7 ans avec un pourcentage de 47,90 et presque à pourcentages égaux avec 6 et 8 ans confondus de 24,90 et 23,40.

Pour le reste du Sénégal on observe que plus de la moitié des élèves ne sont scolarisés qu'à 7 ans avec 51,38% ; et 32% le sont à 6 ans et seulement 8,70 à 8 et 9 ans.

Nous avons précisé les causes de cette scolarisation tardive : des raisons religieuses en milieu musulman traditionnel. Le faible pourcentage des élèves scolarisés à 8- 9ans s'explique pour une raison bien simple. Les élèves de la terminale 1979/80 qui fréquentent encore les lycées de l'intérieur, issus des classes populaires y poursuivent des études normales avec les redoublements autorisés. Les autres ont subi les effets de la sélection par abandons avec les motifs officiels : « ne peut tripler » ou « exclu pour travail insuffisant », quand la moyenne annuelle est inférieure 7/20.

Les inégalités de scolarisation selon l'appartenance sociale apparaissent mieux dans un tableau général des âges d'entrée de ces trois classes sociales.

TABLEAU n°58

Classes sociales	Ages		4/5 ans		6 ans		7 ans		8/9 ans		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
C.S.	97	15,60	347	55,90	141	22,70	36	5,80	621	18,48		
C.M.	43	5	317	36,70	379	43,90	124	14,40	863	25,68		
C.P.	95	5	529	28,20	932	49,70	320	17,10	1876	55,84		

L'analyse des pourcentages par âges d'entrée, selon chaque classe sociale, fait apparaître des disparités notoires.

En effet pour les classes supérieures on note déjà une scolarisation trois fois plus importantes en pourcentage que les deux autres classes, à 4-5 ans. A 6 ans, plus de 55% des enfants de cette classe sociale sont scolarisés alors qu'on atteint le tiers pour le C.P ¹⁹⁴. Si on totalise les enfants de ces classes supérieures scolarisés à 4/5 et 6 ans, on constate que 71,50% le sont. Dans les autres classes les pourcentages sont respectivement de 41, 70 et de 33, 20 pour les classes moyennes et les classes populaires.

Ces catégories sociales scolarisent plutôt leurs enfants à 7 ans. 50% environ des enfants d'origine populaire sont scolarisés à cet âge et 17,1 le sont à 8 et 9 ans.

Nous avons eu à expliquer les motivations religieuses de la scolarisation à cet âge.

Les inégalités sociales dans les âges d'entrée à l'école élémentaire pour les élèves de terminales qui constituent la cohorte 1979/80, revêtent une valeur significative en ce sens que ne sont pris en compte que les élèves qui ont parcouru le cursus scolaire des trois cycles primaire, moyen et secondaire, à travers les diverses péripéties d'une sévère sélection, d'une orientation rigoureuse à la suite des trajectoires différentes que nous abordons maintenant.

4. Les inégalités sociales dans les trajectoires scolaires

4-1- La situation globale

Avec la reconstitution de la carrière scolaire primaire, moyenne et secondaire des élèves de terminales de la cohorte 1979/80 nous abordons une

¹⁹⁴ Nous notons par commodité : C.S = classes supérieures
C.M = classes moyennes
C.P. = classes populaires

dimension fondamentale de la mesure des inégalités sociales dans l'Enseignement primaire, moyen et secondaire au Sénégal.

Notre approche de cette étude écarte, rappelons-le, pour des contraintes techniques, un indicateur important de cette mesure : les abandons durant cette trajectoire scolaire des élèves qui n'ont pu accéder aux différents paliers de ce cursus.

Une étude diachronique rétrospective de la cohorte des élèves de terminales 1979/80 s'avère impossible en raison de l'absence de statistiques fiables et globales. L'hétérogénéité dans les âges d'entrée, les années de scolarisation et les trajectoires de ces élèves de terminales 1979/80 d'une part, et d'autre part, les difficultés liées à une comptabilité non fiable, une organisation scolaire déficiente, rendent hasardeuse toute tentative de reconstitution des abandons dans une étude rétrospective. En revanche, il nous est possible de reconstituer les cursus des élèves qui ont pu accéder aux classes terminales en 1979/80, c'est-à-dire ceux qui ont parcouru les trois cycles primaire, moyen et secondaire.

Nous le ferons donc en étudiant, selon les classes sociales, les trajectoires scolaires normales et atypiques (retards) de ces élèves afin de déterminer les inégalités selon ces mêmes classes, des trajectoires scolaires.

Conformément à notre approche, nous analyserons le problème d'une part, d'une manière globale selon ces différentes classes sociales et d'autre part, selon les différences géographiques (c'est-à-dire entre Dakar et le reste du Sénégal), afin de dégager la prédominance de la capitale sur le reste du pays.

A) AU NIVEAU NATIONAL.

S'agissant de la scolarité normale et des redoublements sur le plan global, nous constatons des situations différentes selon les cursus des différentes classes sociales. Ainsi le tableau ci-après permet d'illustrer, dans le cadre d'une scolarité normale de treize ans, les âges d'entrée et les âges correspondants, en 1979/80 en terminale.

ANNEES SCOLAIRES	NBRE D'ANNEES D'ETUDES	COURS	AGES					
			17	18	19	20	21	22
1979/80	13	T	17	18	19	20	21	22
1978/79	12	1 ^{ère}	16	17	18	19	20	21
1977/78	11	2	15	16	17	18	19	20
1976/77	10	3	14	15	16	17	18	19
1975/76	9	4	13	14	15	16	17	18
1974/75	8	5	12	13	14	15	16	17
1973/74	7	6	11	12	13	14	15	16
1972/73	6	CM2	10	11	12	13	14	15
1971/72	5	CM1	9	10	11	12	13	14
1970/71	4	CE2	8	9	10	11	12	13
1969/70	3	CE1	7	8	9	10	11	12
1968/69	2	CP	6	7	8	9	10	11
1967/68	1	CI	5	6	7	8	9	10

TRAJECTOIRES SCOLAIRES NORMALES DES ELEVES DE TERMINALES EN 1979/80 SELON L'AGE D'ENTREE

La scolarité normale se mesure par la durée accomplie à parcourir du C.I à la Terminale, les différents cycles primaire, moyen et secondaire en 13 ans pour notre échantillon en 1979/80, année au cours de laquelle les élèves sont en Terminale.

Donc, c'est à partir de cette année repère et terminale du cursus que nous pouvons évaluer la durée de la scolarité normale, rétrospectivement.

On constate en effet une dispersion très marquée des âges d'entrée entre les classes sociales d'une part, et au sein de ces mêmes classes d'autre part. L'analyse de cette variabilité des âges d'entrée, qui vont de 4-5 à 9-10 ans par rapport à la scolarité normale et au redoublement au niveau de chaque classe sociale, indiquerait encore un facteur d'inégalités sociales de ce point de vue. Elle pourrait faire l'objet de thèmes de recherche pour des études ultérieures.

Nous nous sommes limité volontairement à une analyse globale de la scolarité normale à une variable : la durée de la scolarité de treize ans par classe sociale.

I) Scolarité normale et redoublement par classe sociale.

1°) **Les classes supérieures** : effectif total 621, scolarité normale 191 ; le pourcentage par rapport à l'effectif de la classe 30,75%, par rapport à l'ensemble des élèves des trois classes sociales à scolarité normale dont l'effectif global est de 843, on obtient 22,65% ; ramené à l'échantillon de 3360 élèves on a 5,64%.

Les redoublements globaux pour les classes supérieures s'obtiennent par déduction : C.S 69,25 par rapport à l'effectif global de cette classe.

Par rapport aux redoublements globaux on obtient en référence à l'effectif de la classe, à celui des redoublements de l'ensemble des trois classes, à celui de l'échantillon, respectivement : 69,25 ; 17 ; 12,80 (voir tableau N 59

2° Les classes moyennes selon les mêmes critères donnent les chiffres suivants : scolarité normale, 26 ,88 ; 27,50 ; 6 ,70.

Pour les redoublements : 73, 12 ; 25 ; 18,80.

3° Pour les classes populaires, les pourcentages selon les trois cas de la scolarité normale donnent : 22,38%, 50%, 12,30%

Redoublements : 77,62 ; 58 ; 43,40

Le tableau global selon les classes sociales donne :

TABLEAU n°59

SCOLARITE NORMALE EN POURCENTAGE ET EFFECTIFS

Effectifs	C.S		C.M		C.P		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Scolarité normale de la classe		30,75		26,88		22,38		
Effectifs des trois. classes	191	22,50	232	27,50	420	50	843	100
Echantillon (effectif).....		5,64		6,70		12,30		

TABLEAU n°60

REDOUBLEMENTS

EFFECTIFS	CL. soc	C.S	C.M	C.P
EFFECTIF DE LA CLASSE		69,25	73,12	77,62
EFFECTIF DES TROIS CLASSES		17	25	58
EFFECTIF ECHANTILLON		12,80	18,80	43,40

Les redoublements de l'ensemble des trois classes totalisent un pourcentage de 75% des 3 360 élèves (notre échantillon).

TABLEAU n°61**GENERAL DES POURCENTAGES DE LA SCOLARITE NORMALE
ET DES REDOUBLEMENTS AU NIVEAU DE CHAQUE CLASSE
SOCIALE**

EFF CL. SOC	N. Total	Scolarité normale		Redoublements	
		Nombre	%	Nombre	%
C.S	621	191	30,75	430	69,25
C.M	843	232	26,88	631	73,12
C.P	1 876	420	22,38	1 456	77,62
TOTAL	3 360	843	25	2 517	75

Les pourcentages des élèves des trois classes supérieures qui ont parcouru le cursus normal représentent environ le tiers des 621 avec 30,75% alors qu'ils sont respectivement pour les classes moyennes et les classes populaires de 26,88% et 22,33%.

L'écart entre les trois classes est de 7,37, entre les classes supérieures et les classes populaires ; de 3,87 entre les C.S et C.M. ; et de 4,50 entre les C.M et CP. L'écart est plutôt favorable aux classes populaires quand on considère l'ensemble des trois classes eu égard à la scolarité normale. En effet 50% des 843 élèves qui ont suivi une scolarité normale appartiennent aux classes populaires. Toutefois, compte tenu de l'effectif des classes populaires, 1876, les 420 élèves représentent un pourcentage de 22,38% donc assez faible comparativement au pourcentage des autres classes qui sont 30,75 et 26,88 respectivement pour les C.S. et C.M.

Cette situation apparemment favorable pour les classes populaires cache en réalité les abandons plus élevés au cours de la trajectoire scolaire dans ces mêmes classes. Il convient de préciser donc que ces élèves

constituent la « crème » des éléments qui ont subi avec succès les épreuves de passages dressées tout au long de leur scolarité ; cela explique aussi leur pourcentage relativement important au niveau de l'échantillon.

Mais si nous considérons les redoublements, la situation apparaît nettement défavorable aux élèves des classes populaires.

En effet les redoublements globaux analysés par rapport aux effectifs de chaque classe sociale, de l'ensemble des trois classes et de l'échantillon, avantagent clairement les classes supérieures et moyennes avec respectivement 69,25 et 73,12 ; les classes populaires enregistrent 77,62. Les écarts se présentent comme suit :

-classes supérieures / classes moyennes : 3,87 points en moins pour les classes moyennes.

-Classe supérieures / classes populaires : 69,25 / 77, 62 : l'écart est de 3,37 en moins pour les classes populaires.

Les écarts apparaissent encore plus importants quand on considère l'ensemble des redoublements des trois classes

- Classes supérieures 17
 - Classes populaires 58
- écart 41 entre les deux classes
- C.M / C.P. : écart 33,
 - C.S / C.M. : écart 8.

Au niveau de l'ensemble de notre échantillon c'est-à-dire des 3360 élèves nous avons décelé que les 75% des élèves redoublent et la répartition donne :

- C.S. = 12,80
 - C.M = 18,80
 - C.P = 43,40
- Total. = 75%

Plus la moitié des élèves de l'échantillon qui redoublent appartiennent aux classes populaires, environ le quart, à ceux des classes moyennes et le 1/5 seulement pour les classes supérieures.

En conclusion on observe un taux plus élevé d'élèves ayant parcouru une trajectoire scolaire normale au niveau des classes supérieures. En revanche on note un redoublement beaucoup plus important parmi les élèves issus des classes populaires.

La scolarité entre Dakar et le reste du Sénégal constitue une illustration pertinente pour démontrer les inégalités entre la ville et la campagne, entre Dakar et le reste du Sénégal.

B/ ENTRE DAKAR ET LE RESTE DU SENEGAL

Quelle est la situation respective des classes sociales de ce point de vue ?

Le tableau ci-après nous permet d'analyser les situations respectives.

a) Scolarité normale

TABLEAU n°62

géog Cl soc	Origine		Dakar		RESTE DU SENEGAL TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%		
C.S	159	83,25	32	16,75	191	
C.M	161	69,40	71	30,60	232	
C.P	287	68,30	133	31,70	420	

Le déséquilibre est réellement net entre d'une part, Dakar et le reste du Sénégal pour les élèves qui parcourent normalement la trajectoire scolaire ; il

est tout aussi net entre les classes supérieures et les autres classes, d'autre part.

En étudiant le problème sur le plan des redoublements, la tendance va-t-elle se confirmer ou non

b) Redoublements

TABLEAU n°63

Origine géogr Cl soc	DAKAR		RESTE DU SENEGAL		TOTAL c-1
	Nombre	%	Nombre	%	
C.S	347	80,70	83	19,30	430 / 621
C.M	490	78,60	135	21,40	631 / 863
C.P	786	54	670	46	1456 / 1876
TOTAL	1629	64,70	880	35,30	2517 / 3360

Sur les 2517 élèves de terminales qui redoublent, 1629 : soit 64,70% fréquentent des établissements de Dakar. On constate aussi que les 80,70% des élèves issus des classes supérieures vivent à Dakar ; les pourcentages croissent pour les autres catégories qui vivent à Dakar avec respectivement pour les classes moyennes et les classes populaires 78,60 et 54% ; on peut dire que les 4/5 des élèves issus des classes supérieures sont à Dakar et que près de la moitié des classes populaires vivent à l'intérieur du Sénégal.

Mais l'analyse détaillée de la trajectoire scolaire des différentes classes sociales permet d'appréhender avec une meilleure pertinence le cursus de chacune d'elles.

4-2 Les trajectoires scolaires normales selon les classes sociales

a) Niveau national

En référence à la classe sociale et par rapport aux années de naissance on obtient une situation différente au niveau de chaque classe sociale comme l'indique le tableau ci-après.

TABLEAU n°64

SCOLARITE NORMALE-TERMINALE 1979/80 ANNEE DE NAISSANCE ET AGE

Cl soc.	Année de naissance	1963	1962	1961	1960	1959	1958	TOTAL	
		17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21ans	22 ans	Nombre	%
C.S		10	28	92	40	21	-		
%		5,20	14,60	48,20	21	11	-	191	22,50
C.M		2	20	98	72	40	-		27,50
%		0,8	8,7	42,25	31	17,25	-	232	
C.P		-	8	101	200	100	11		
%		-	2	24	47,60	23,80	2,6	420	50
TOTAL %		12	56	291	312	161	11		100
		1,5	6,6	34,50	37	19	1,4	843	

L'analyse de cette scolarité normale, liée aux âges des élèves de terminales de la cohorte de 1979-1980, présente des similitudes et des différences, dans une approche interclasse sociale d'une part, et au niveau de chaque classe d'autre part. Et pour ce faire, la construction d'un graphique illustre, de manière plus expressive, la situation. (Graphique n°3)

On observe en effet, sur ce graphique, que les **classes supérieures** et les **classes moyennes ont même médiane : l'année 1961**. En d'autres termes, 48,20% des élèves de ces classes supérieures sont nés en 1961 et donc âgés de

19 ans ; ceux des classes moyennes, 42,25% pour cette même année 1961, accusent un pourcentage plus faible, même si la médiane reste identique.

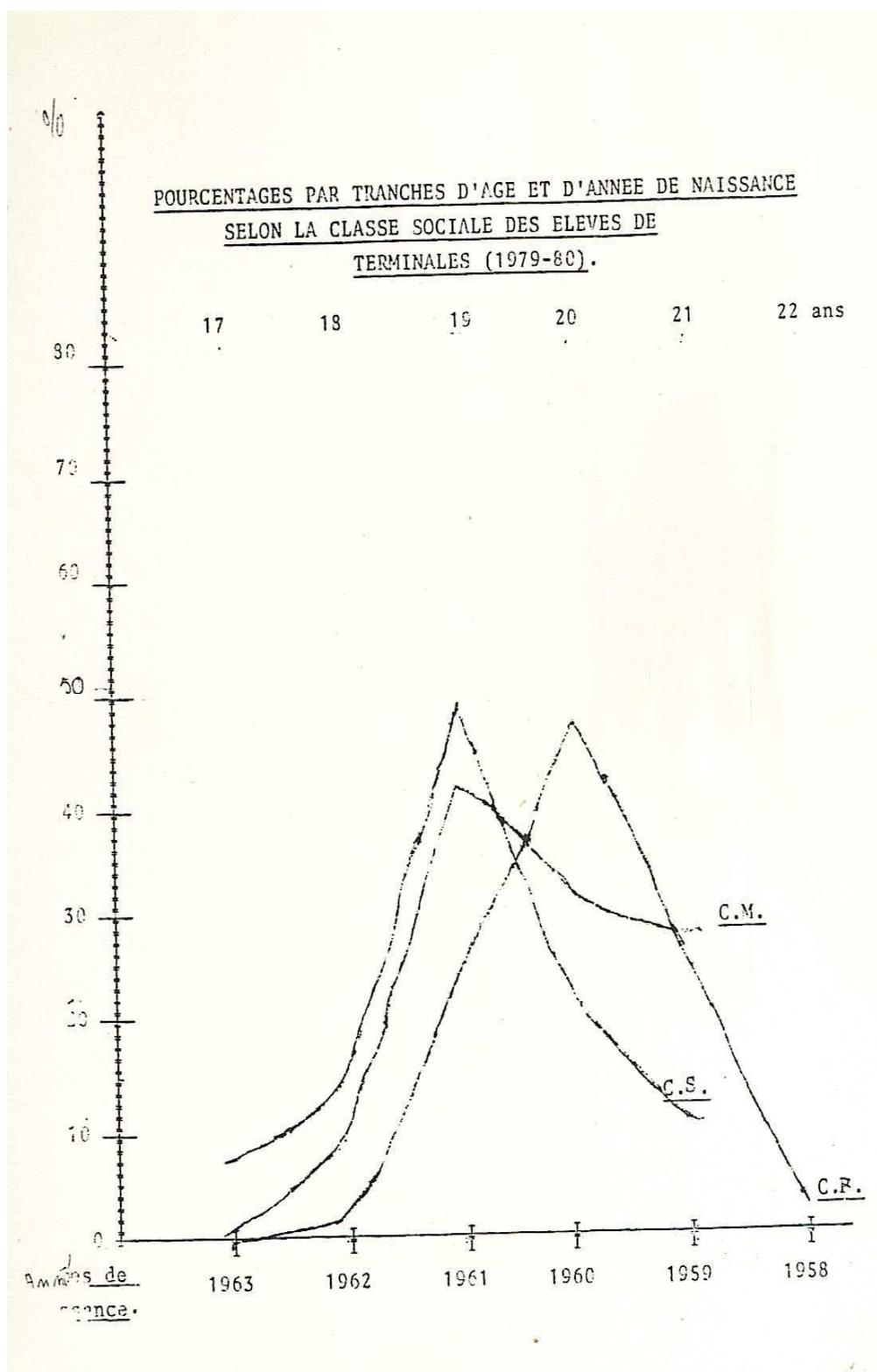
Tandis que 47,60% des élèves des classes populaires le sont en 1960, soit près de la moitié de l'effectif de cette catégorie sociale parcourant normalement le cursus scolaire.

Par ailleurs, 5,20%, 14,60%, 48,20%, 21%, 11%, constituent les pourcentages respectifs des élèves des classes supérieures nés en 1963, 1962, 1961, 1960, 1959, et 0,8% ; 8,7 ; 42.25 ; 31% ; 17,25%, à ceux des classes moyennes pour les mêmes années ; cependant qu'on enregistre pour les élèves issus des classes populaires selon les années 1963, 1962, 1961, 1959, 1958, : 0%, 2%, 24% 23,80%, 2,60%. Ces pourcentages, comme nous le verrons avec l'orientation dans l'enseignement supérieur, auront des conséquences décisives pour la poursuite des études.

Il convient de noter aussi que les pourcentages respectifs des élèves des différentes classes sociales parcourant le cursus normal, révèlent des inégalités criardes. C'est ainsi que des 843 élèves à scolarité normale, 191, soit 22,50% de l'effectif appartiennent aux classes supérieures contre 232 ou 27,50%, 420 soit 50% respectivement aux classes moyennes et classes populaires. Ramenée aux taux de parité respectifs la situation apparaît plus expressive : 4,5 ; 1,8 ; 0,626.

En outre l'étude des pourcentages, relativement à la scolarité normale, selon les années ci-dessus considérées, prouve combien encore une fois, les disparités sont grandes entre les différentes classes sociales.

Graphique n°3



On constate en effet que les élèves des classes supérieures représentent 55,90% de l'ensemble des élèves nés après 1961 contre 32,30% et 11,80% respectivement pour les C.M et les C.P.

Par rapport aux taux de parité, on obtient : pour les trois classes : C.S., C.M., C.P. ; 11,20 ; 2,15 ; 0,20.

En ce qui concerne les années 1961, 1960, 1959, 1958, les données se présentent ainsi qu'il suit en pourcentage et en référence aux taux de parité :

	C.S	C.M	C.P
1961 %	31,15	33,70	35,15
Taux de parité	6,20	2,50	0,40
1960 %	12,80	23	64,20
Taux de parité	2,50	1,50	0,80
1959 %	13	24,80	62,20
taux de parité	2,60	1,60	0,70
1958 %	0	0	100%

On peut déduire, en observant la distribution de ces classes sociales, des inégalités remarquables, dont les bénéficiaires restent les classes supérieures principalement.

En comparant la situation entre Dakar et le reste du Sénégal ces inégalités se confirment.

b) Dakar et le reste du Sénégal

Le tableau ci-après permet de constater encore une fois de plus une prédominance écrasante de Dakar sur le reste du Sénégal.

TABLEAU n°65

	DAKAR						RESTE DU SENEGAL						TOTAL
	1963	1962	1961	1960	1959	1958	1963	1962	1961	1960	1959	1958	
C.S	10	27	77	28	17	-	-	1	15	12	4	-	191
C.M	2	17	63	52	20	-	-	3	35	20	13	-	232
C.P	-	5	66	127	30	9	-	3	35	73	20	2	420
Total	12	49	206	207	117	9	-	7	85	105	37	2	843

TABLEAU n°66

**SCOLARITE NORMALE ENTRE DAKAR ET LE RESTE DU
SENEGAL SELON LES CLASSES SOCIALES ET LES ANNEES DE
NAISSANCE**

	DAKAR		RESTE DU SENEGAL		Total
	Nombre	%	Nombre	%	
C.S.....	159	83,24	32	16,76	191
C.M.....	161	69,40	71	30,60	232
C.M.....	287	68,30	133	31,70	420
Total.....	607	72	240	28	843

On observe pour les classes supérieures une concentration excessive : 83,24% à Dakar contre 16,76% pour le reste du Sénégal.

Ces pourcentages baissent progressivement pour les autres classes à Dakar. Toutefois ce sont environ les 2/3 des élèves de terminales qui vivent à Dakar soit 72%.

On peut donc conclure que les inégalités sociales dans l'enseignement au niveau de la scolarité normale sont frappantes sur le plan national ; elles s'aggravent par un déséquilibre encore plus accusé quand on se place dans la perspective comparative entre Dakar et le reste du Sénégal.

Dans notre approche de l'étude des inégalités sociales dans l'enseignement primaire, moyen et secondaire au Sénégal, une des variables fondamentales de la trajectoire scolaire réside dans les redoublements que nous abordons maintenant.

4-3 Trajectoire atypiques (les redoublements selon les classes sociales)

Le vieillissement que nous avons observé au niveau de la trajectoire normale et qui avait pour cause unique une scolarisation tardive se double d'une seconde cause due aux redoublements. Comment se traduisent ces redoublements dans l'analyse des différentes classes sociales ?

Nous le ferons sur le plan national selon ces différentes classes et les différents redoublements d'une part ; nous étudierons aussi cette variable de redoublement en comparant les inégalités sociales imputables aux facteurs géographiques c'est-à-dire entre Dakar et le reste du Sénégal d'autre part.

A/ AU NIVEAU NATIONAL

Les redoublements globaux donnent, toutes classes sociales confondues, un effectif de 2517 élèves qui, dans la trajectoire qui les a conduit du C.I à la classe de terminale, ont connu un ou plusieurs redoublements. C'est en effet 75% des 3360 élèves de notre échantillon qui sont concernés.

L'analyse de ces redoublements donne des pourcentages significatifs selon les classes sociales considérées.

En effet la répartition des 2 517 élèves se présente ainsi :

- classes supérieures : 430 élèves ou 17%
- classes moyennes : 631 ou 25%
- classes populaires : 1 456 soit 58%.

TABLEAU n°67

	1962	1961	1960	1959	1958	1957	TOTAL
C.S	7	26	185	138	69	5	430
%	1,70	6	43	32	16	1,3	17
C.M	5	11	148	188	95	84	631
%	0,80	1,70	23,50	29,80	39,90	13,30	25
C.P	-	40	240	508	420	230	1456
%	-	2,7	17	34,90	28,90	16,50	58
Total Gén	12	77	582	834	684	320	2517
%	0,5	3	23	33	27,20	13,50	100

L'analyse des redoublements donne les pourcentages globaux, inégaux selon les classes sociales en présence d'une part, variables selon qu'on se place dans les trois perspectives suivantes, d'autre part :

- au niveau de chaque classe,
- au niveau des trois classes,
- au niveau de l'échantillon.

On constate que dans tous les cas, les classes supérieures enregistrent le moins de redoublants et les classes populaires le plus de redoublants. On peut, pour illustrer le phénomène, se cantonner à un cas : la situation des inégalités dans chaque classe sociale, par l'introduction de la variable année de naissance.

Le graphique (no4) nous permet de dégager deux observations pour les **classes supérieures** : on perçoit d'une part que 82,70% des élèves nés en 1959 et après, ont déjà redoublé ; et d'autre part, on constate que le mode de la courbe des redoublements selon les années de naissance de cette classe se situe en 1960.

Pour les **classes moyennes** le pourcentage des redoublements cumulés donne 55,80% en 1959 et que le mode se situe à l'année 1958.

Les **classes populaires** : le pourcentage cumulé des élèves nés en 1961, 1960 et 1959 donne 54,60% et le mode de la courbe se situe en 1959 contrairement à celui des classes moyennes qui se situe en 1958. La réponse à cette constatation est à rechercher dans le fait que les abandons des classes populaires ne laissent survivre dans le cursus que les « meilleurs » éléments de cette catégorie sociale.

On peut noter par ailleurs, que les pourcentages des redoublements des classes sociales selon les années de naissance et particulièrement en 1961 et 1962, sont très faibles pour les classes moyennes et les classes populaires, par rapport à ceux des classes supérieures.

Pour les classes supérieures, concernant les années 1962, 1961 on a 1,7 et 6% contre respectivement 0,8% et 1,7% ; 0% et 2,7% pour les classes moyennes et populaires alors que pour l'année 1957 les pourcentages sont inversés concernant les trois classes respectives :

- C.S. : 1,3 %
- C.M. : 13,3%
- C.P : 16,5%

Si nous examinons selon les classes sociales le problème interne au mécanisme de redoublement selon les années de naissance on note un nombre important de redoublements dans toutes ces classes.

Nous avons pu constater que les 75% des élèves de notre échantillon redoublent au moins une fois dans leur scolarité. Nous avons poussé notre investigation et observé que redoublent jusqu'à trois fois au cours de leur scolarité, les élèves de terminales qui ont parcouru les trois cycles; et le tableau no 68 illustre cette assertion.

Graphique n°4

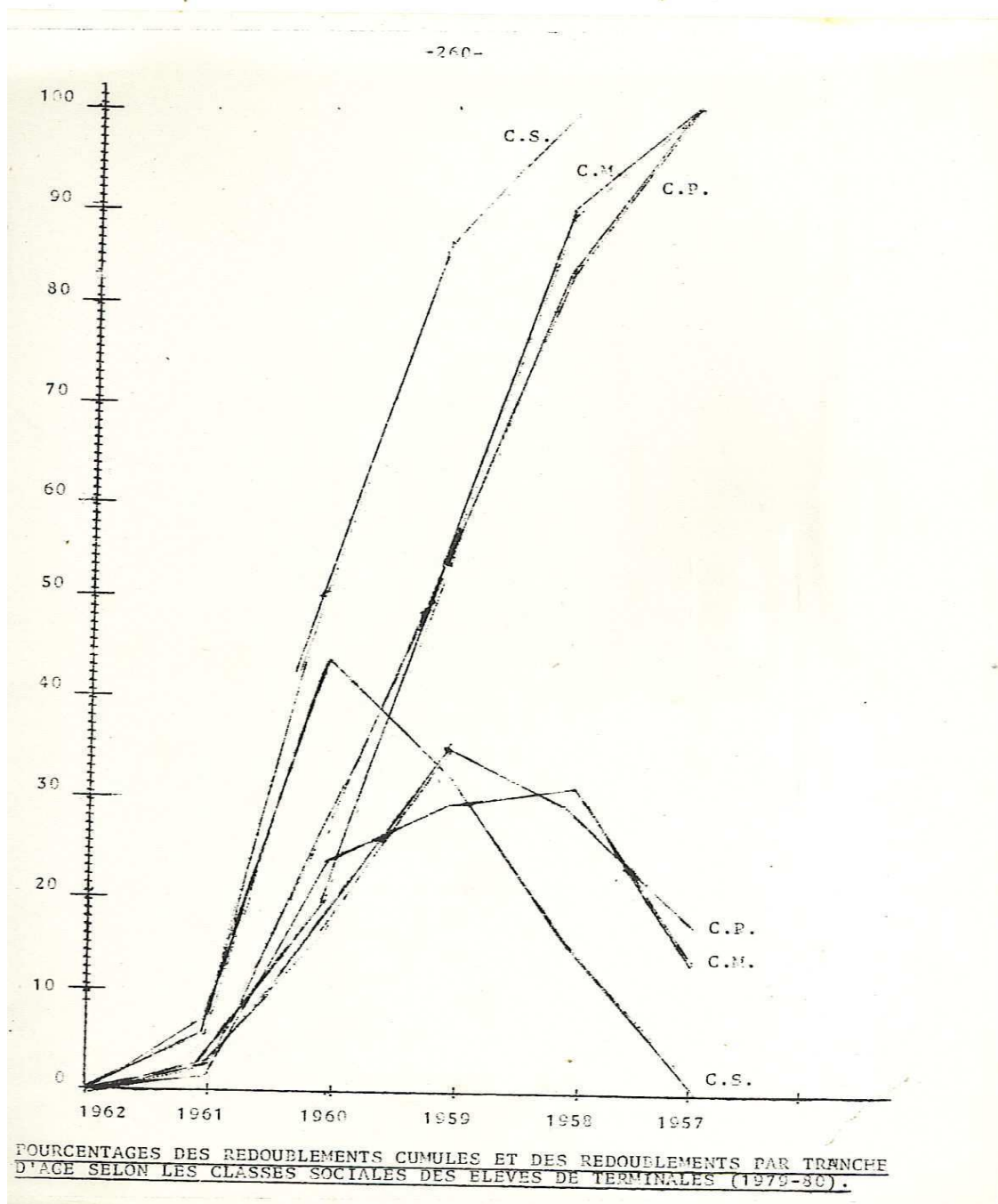


TABLEAU n°68

	1962	1961	1960	1959	1958	1957	TOTAL
<u>Classes sup.</u>							
1 R.	7	26	163	68	13	1	278
2 R.	0	0	22	66	30	1	119
3 R.	0	0	0	4	26	3	33
TOTAL	7	26	185	138	69	5	430
<u>Classes moy</u>							
1 R.	5	10	144	140	49	1	349
2 R.	0	1	4	47	118	34	204
3 R.	0	0	0	1	28	49	78
TOTAL	5	11	148	188	195	84	631
<u>Classes pop</u>							
1 R.	0	40	214	343	121	8	726
2 R.	0	0	34	153	238	80	505
3 R.	0	0	1	12	61	151	225
TOTAL	0	40	249	508	420	239	1 456

Comment se présente la distribution par classe sociale ?

a) Les classes supérieures

Sur les 430 élèves qui redoublent on constate :

- 1 redoublement : 278 élèves soit 64,65%
- 2 redoublements : 119 élèves soit 27,70%
- 3 redoublements : 33 élèves soit 7,65%.

Si on examine le mode c'est-à-dire la valeur de la variable la plus fréquente (ici l'année de naissance où l'on redouble le plus) on observe les résultats suivants :

- 1 redoublement : 1960 : 163 soit 58,60 %
- 2 redoublements : 1959 : 66 soit 54,45%

- 3 redoublements : 1958 : 26 soit 78,78%

Et globalement pour la totalité des redoublements, on constate que le mode se situe en 1960 avec 185 / 430 soit 43% des redoublements.

En conclusion l'âge repère pour les redoublements les plus fréquents concerne en effet, 19-20 ans c'est-à-dire les élèves nés en 1960.

b) Les classes moyennes

Pour un effectif de 631 redoublants on observe :

- 1 redoublement : 349 soit 55,30%

- 2 redoublements : 204 soit 32,30%

- 3 redoublements : 78 soit 12,40%

Globalement, la fréquence la plus importante concerne les élèves nés en 1958 avec 195 élèves soit 30,90% suivie de près par l'année 1959 avec 188 soit 29,80%.

c) Les classes populaires

Avec 1456 élèves c'est-à-dire 58% de l'effectif total des 2517 élèves redoublants de l'échantillon de 3360 on observe :

- 1 redoublement : 726 soit 49,90%

- 2 redoublements : 508 soit 34,70%

- 3 redoublements : 225 soit 15,40%

L'année repère de la plus grande fréquence concerne les élèves nés en 1959 avec un total global de 508 redoublements soit 34,90% suivie de 1958 avec 420 élèves soit 28,90%.

Un redoublement concerne 343 élèves de la plus grande fréquence 1959, 238 pour deux redoublements en 1958, 151 pour trois redoublements en 1957.

Un tableau comparatif selon la plus grande fréquence des redoublements par année de naissance, le nombre de redoublements des élèves et pour chaque classe sociale donne :

	1960	1959	1958	1957
C.S	1 R. 163	2 R. 66	3 R. 26	-
C.M	1 R. 144	-	2 R. 118	3 R. 49
C.P	-	1 R. 343	2 R. 238	3 R. 151

Le mode pour les classes moyennes se situe en réalité entre 1959 et 1960 avec 140 et 144.

Le caractère relativement jeune des élèves issus des classes supérieures s'explique, nous l'avons déjà précisé, par une scolarisation précoce d'une part et par une trajectoire raccourcie d'autre part.

En effet, les élèves ayant fréquenté les maternelles accèdent directement au cours préparatoire et gagnent ainsi sur la durée de la scolarité qui se réduit, dans une trajectoire complète et normale, à 12 ans au lieu de 13 ans.

Les élèves âgés des classes populaires sont éliminés par la sélection impitoyable de l'institution scolaire : ceci explique le caractère relativement jeune de ses élèves toutes choses égales par ailleurs.

On observe, en conclusion, que pour les élèves issus des classes supérieures, la plus grande fréquence d'un redoublement, concerne ceux qui sont nés en 1960 : pour ceux des classes moyennes la plus grande fréquence se situe aussi en 1960. Cependant, ceux qui ont eu deux redoublements, occupent un pourcentage important et sont nés en 1958.

Les élèves issus des classes populaires présentent une situation différente. Ceux qui redoublent une fois sont nés, contrairement aux deux autres classes, en 1959. On constate, par ailleurs, que le nombre de ceux qui redoublent deux et trois fois est relativement élevé et concerne les élèves nés en 1958 et 1957.

B/ Dakar et le reste du Sénégal

Si, du plan global national, nous nous plaçons dans l'optique comparative entre Dakar et le reste du Sénégal, on s'aperçoit que les disparités géographiques ne sont pas indépendantes des différentes classes sociales et confirment la concentration scolaire de Dakar.

Sur les 2 517 élèves qui redoublent, les tableaux N 69 et 70 montrent que 1581 fréquentent la terminale des établissements scolaires dakarois soit 62,80% pour 936 élèves et 37,20% dans le reste du Sénégal.

TABLEAU n°69

DES REDOUBLEMENTS SELON LES CLASSES SOCIALES ET LES ANNEES DE NAISSANCE ENTRE DAKAR ET LE RESTE DU SENEGAL

	DAKAR							RESTE DU SENEGAL						
	1962	1961	1960	1959	1958	1957	total	1962	1961	1960	1959	1958	1957	Total
C.S	7	24	150	111	54	1	347	0	2	35	27	15	4	83
C.M	5	9	98	126	125	47	410	0	2	50	62	70	37	221
C.P	0	18	136	276	252	142	824	0	22	113	232	168	97	632
Total	12	51	384	513	431	195	1581	0	26	198	321	253	138	936

TABLEAU n°70

DAKAR			RESTE DU SENEGAL		
	Nombre	%	Nombre	%	
C.S	347	80,70	83	19,30	430
C.M	410	65	221	35	631
C.P	824	56,60	632	43,40	1456
TOTAL	1 581	62,80	936	37,20	2 517

On constate sur le plan global des redoublements : que pour Dakar, les élèves qui redoublent le plus sont nés en 1959 avec 513 ; mais également pour le reste du Sénégal c'est la même année 1959 avec 321 soit respectivement 32,50% des 1581 et 34,30 des 936.

Si nous abordons l'analyse au niveau de chaque classe, les faits se présentent comme suit :

- **Classes supérieures** : sur les 430 élèves redoublants de cette classe, Dakar accueille 347 soit 80,70% contre 83 et 19,30% pour le reste du Sénégal. On observe pour Dakar que la fréquence de redoublements la plus importante concerne les élèves nés en 1960 avec 0,432 des élèves de Dakar soit 150 élèves et 35 élèves soit 0,422 de ceux résidant à l'intérieur du Sénégal et nés en 1960.

TABLEAU n°71

**DU NOMBRE DE REDOUBLEMENTS SELON LES CLASSES
SOCIALES ET LES ANNEES DE NAISSANCE**

DAKAR

		1962	1961	1960	1959	1958	1957	Total	
C.S.	R.1	7	24	130	55	12	1	R.1 : 229	347
	R.2	0	0	20	52	25	0	R.2 : 97	
	R.3	0	0	0	4	17	0	R.3 : 21	
C.M.	R.1	5	8	94	87	34	1	R.1 : 229	410
	R.2	0	1	4	38	72	16	R.2 : 131	
	R.3	0	0	0	1	19	30	R.3 : 50	
C.P.	R.1	0	18	121	206	99	6	R.1 : 450	824
	R.2	0	0	14	60	118	55	R.2 : 247	
	R.3	0	0	1	10	35	81	R.3 ;: 127	
TOTAL		12	51	384	513	431	190		1 581

RESTE DU SENEGAL

		1962	1961	1960	1959	1958	1957	Total	
C.S	R.1	0	2	33	13	1	0	R.1 49	83
	R.2	0	0	2	14	5	1	R.2 22	
	R.3	0	0	0	0	9	3	R.3 12	
C.M	R.1	0	2	50	53	15	0	R.1 120	221
	R.2	0	0	0	9	46	18	R.2 72	
	R.3	0	0	0	0	9	19	R.3 28	
C.P.	R.1	0	22	93	137	22	2	R.1 276	632
	R.2	0	0	20	93	120	25	R.2 258	
	R.3	0	0	0	2	26	70	R.3 98	
TOTAL		0	26	198	321	253	138		936

TOTAL GENERAL	12	77	582	834	684	328		2 517
--------------------------	-----------	-----------	------------	------------	------------	------------	--	--------------

Au niveau du nombre des redoublements : la distribution offre la situation ci-après :

Pour un redoublement dont le total se chiffre à 278 élèves, Dakar enregistre 229 ou 66% et le reste du Sénégal 49 ou 34%. 1960 représente l'année où l'on observe le plus important nombre de redoublants dans les deux cas concernés. Les nombres 130 et 33 avec des fréquences respectives de 0,58 et 0,39 en témoignent. Pour deux redoublements on a respectivement 97, soit 28% à Dakar ; 14 élèves ou 16% pour le reste du Sénégal ; - pour 3 redoublements, Dakar : 21 élèves soit 6% et 12 ou 25% pour le reste du Sénégal.

- **les classes moyennes** : Dakar enregistre 410 soit 65% ; le reste du Sénégal 221 soit 35% sur l'ensemble des 631 redoublements de la classe. La fréquence de redoublements la plus importante se situe respectivement pour ces deux milieux géographiques, en 1959 et 1958 avec 0,30, 0,31 ; (130 et 70).

Au niveau du nombre de redoublements on observe pour :

- 1 redoublement : **Dakar** 229 soit 55,85% des 410 ; 120 soit 54,30% des 221 de l'intérieur.
- 2 redoublements : **Dakar** 131 et 31,70%,
- **Reste du Sénégal** 72 et 33%.

Les fréquences les plus élevées concernent les élèves nés en 1958 avec 0,54 (72/131) et 0,63 (46/72).

- 3 redoublements : Dakar 50 soit 12,45%

Reste du Sénégal 28 soit 12,70%.

- **les classes populaires** présentent la distribution suivante des redoublements :

Dakar : 824 ou 56,60%

Reste du Sénégal : 632 ou 43,40% pour un total de 1456 élèves de la classe.

La fréquence de redoublements la plus importante se situe pour Dakar en 1959 soit 33,50% des 824 élèves de Dakar tandis que le reste du Sénégal enregistre 232 en 1959 soit 36,70% des 632 redoublants de cette classe.

Si nous analysons le nombre de redoublements entre Dakar et le reste du Sénégal, la situation se présente comme suit :

- DAKAR : 450 soit 54,60% des 824

- RESTE DU SENEGAL : 276 soit 43,70%.

La fréquence la plus importante est observée avec l'année 1959 206 soit 45,80% et 137 ou 49,60%.

Pour deux redoublements la situation donne 247, soit 30% avec comme fréquence modale 118 soit 0,47 80 en 1958. De l'autre côté 258 soit 40,80 et 120 soit 46,50% en 1958.

Trois redoublements : Dakar donne 127 soit 15,40% contre 98 soit 15,50%.

On peut conclure que les inégalités dans les trajectoires scolaires selon les classes sociales favorisent plutôt les classes supérieures qui enregistrent 22,50% des élèves qui parcourent normalement le cursus scolaire du C.I à la terminale, alors qu'elles ne représentent que 5% à peine de la population active masculine sénégalaise, soit une parité de 1,83. Cependant que les classes populaires connaissent une parité nettement inférieure à l'unité avec 0,62.

On observe, quand on compare Dakar et le reste du Sénégal, de ce point de vue, une nette disparité au bénéfice de Dakar qui abrite 72% des élèves qui réalisent une scolarité normale.

Au niveau des redoublements, l'inégalité n'en reste pas moins favorable aux classes supérieures et moyennes qui totalisent respectivement 17% et 25% des redoublants cependant que les classes populaires se réservent les 58% restants, c'est-à-dire que ce sont véritablement les élèves issus des classes populaires qui redoublent **le plus et le plus de fois**.

Au niveau de Dakar et le reste du Sénégal, si le pourcentage de redoublants reste élevé pour Dakar qui totalise 62,80 de l'ensemble des 2517, la situation est liée à la forte concentration des établissements publics ; mais il faut surtout penser à la forte concentration des établissements privés qui récupèrent les élèves exclus de l'enseignement public.

Il est utile de signaler que les classes populaires seront frappées par des exclusions beaucoup plus importantes en raison des pourcentages importants d'élèves ayant redoublé le plus de fois (3 fois et plus) ; au cas où ils ne réussiraient pas au baccalauréat, ils subiront d'autant ces inégalités qu'ils n'auront pas la possibilité de redoubler dans un établissement privé pour les ruraux, faute de moyens financiers.

4-4 Les cours redoublés.

A/ NIVEAU NATIONAL

La trajectoire scolaire reste liée aux redoublements mais aussi aux cours redoublés.

La situation des cours redoublés pour la totalité des élèves issus des trois classes sociales donne pour 2 517 redoublants un décompte de 4013 redoublements qui se répartissent ainsi qu'il suit comme le montre les tableaux ci-après.

Pour les **classes supérieures** : 608 redoublements pour 430 redoublants soit un pourcentage de 15% de la totalité des redoublements ; le taux global

de redoublements au niveau de la classe c'est-à-dire le rapport entre le nombre de redoublements et nombre de redoublants : $608/430 = 1,40$.

Les **classes moyennes** : 991 redoublements pour 630 redoublants et 24,70% de l'ensemble des redoublements des trois classes sociales ; le taux de redoublements et le nombre atteint 1,57 c'est-à-dire le rapport entre le nombre de redoublements et nombre de redoublants : $991/631 = 1,57$.

Les **classes populaires** enregistrent 2 414 redoublements pour 1 456 redoublants soit 60,30% des redoublements avec un taux de redoublements de 1,65.

TABLEAU n°72

LES CYCLES ET LES COURS REDOUBLES

	Primaire	CM.2	E.M.	3 ^{ème}	Secondaire	Terminale	Redoublements
C.S. N	93	162	87	88	68	110	608 (1)
% des cours.	15,30	26,60	14,30	14,48	11,20	18,12	430 (2)
% par cours	30,20	11,80	21,35	13,40	16,75	12,80	621 (3)
C.M. N	86	293	127	198	102	185	991 (1)
% des cours.	8,60	29,60	12,80	20	10,30	18,70	631 (2)
% par cours	27,90	21,30	31,15	30,25	25,10	21,50	863 (3)
C.P. N	129	921	194	369	236	265	2414 (1)
% des cours.	5,30	38,15	8	15,30	9,8	33,45	1456 (2)
% par cours	41,90	66,90	47,50	56,35	58,15	65,70	1876 (3)
N Total.	308	1376,	408	655	406	860	4013 (1)
	100	100	100	100	100	100	2517 (2)
							3360 (3)

- (1) Nombre de redoublements
- (2) Nombre de redoublants
- (3) Effectif de la classe sociale.

On constate une distribution très déséquilibrée des redoublements selon les trois classes sociales :

- classes supérieures : 15%,
- classes moyennes : 24,70%
- classes populaires : 60,30%

Les cours dans lesquels les élèves des différentes classes redoublent présentent un intérêt particulièrement significatif. Il convient d'observer en effet comment ils constituent un facteur sélectif selon l'appartenance sociale.

L'analyse des tableaux et graphiques suivants illustre de façon pertinente cette assertion.

Distinguons deux niveaux dans l'expression de ces redoublements : les « cours obstacles » et les autres cours

a) « **Les cours obstacles** » restent par ordre décroissant quelle que soit la classe sociale, le CM2, la 3^{ème}, la terminale.

1) **le cours moyen 2^{ème} année** : il constitue le premier obstacle à franchir dans cette trajectoire scolaire ; mais il apparaît inégalement sélectif selon l'appartenance sociale. Ainsi sur l'ensemble des redoublements des trois classes la situation diffère selon les classes sociales :

les classes supérieures enregistrent un pourcentage de 11,80% ;

les classes moyennes : 21,30

les classes populaires : 66,90.

Les deux tiers des élèves de ces classes populaires subissent d'une manière impitoyable les conséquences sélectives de l'Institution scolaire.

En effet, le concours d'entrée en 6^{ème} offre environ 20% de places aux élèves du cours moyen 2^{ème} année. Les élèves de cette classe sociale qui ne réussissent pas sont appelés à redoubler le même cours, généralement dans l'enseignement public. Les parents ne disposent pas de moyens leur

permettant de faire face aux frais scolaires qu'occasionnerait l'inscription de leurs enfants dans l'enseignement privé, alors que ceux des classes supérieures et des classes moyennes poursuivent leurs études dans les écoles privées.

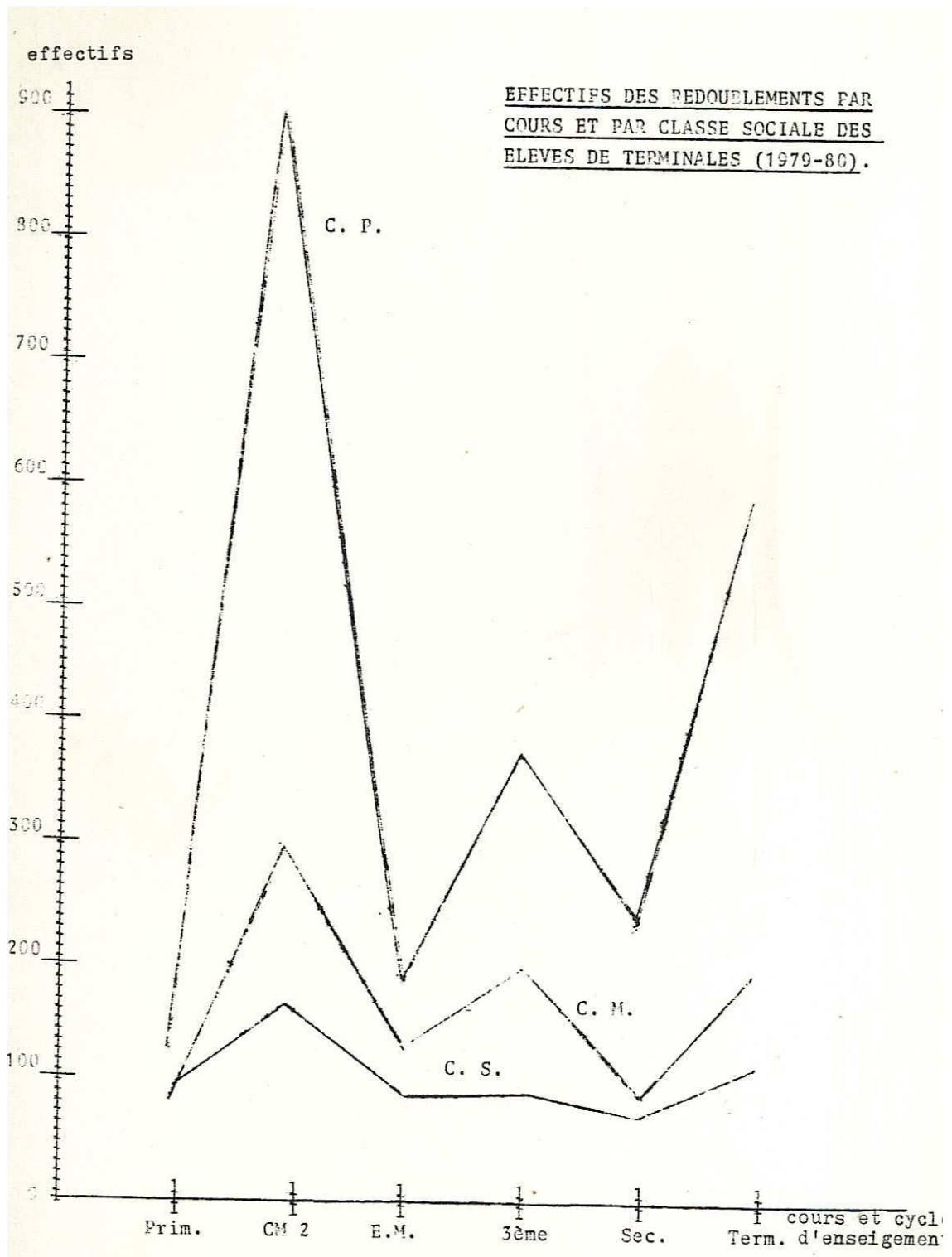
Cette situation explique les faibles pourcentages de redoublants issus des classes supérieures et des classes moyennes et le fort pourcentage des élèves des classes populaires au cours moyen 2^{ème} année (graphiques n° 5 et n°6).

2) Au niveau de la classe de 3^{ème}.

Les observations formulées au niveau du cours moyen restent valables ici.

- classes supérieures : 13,40
- classes moyennes : 30,25
- classes populaires : 56,35.

Graphique n°5



Graphique n°6

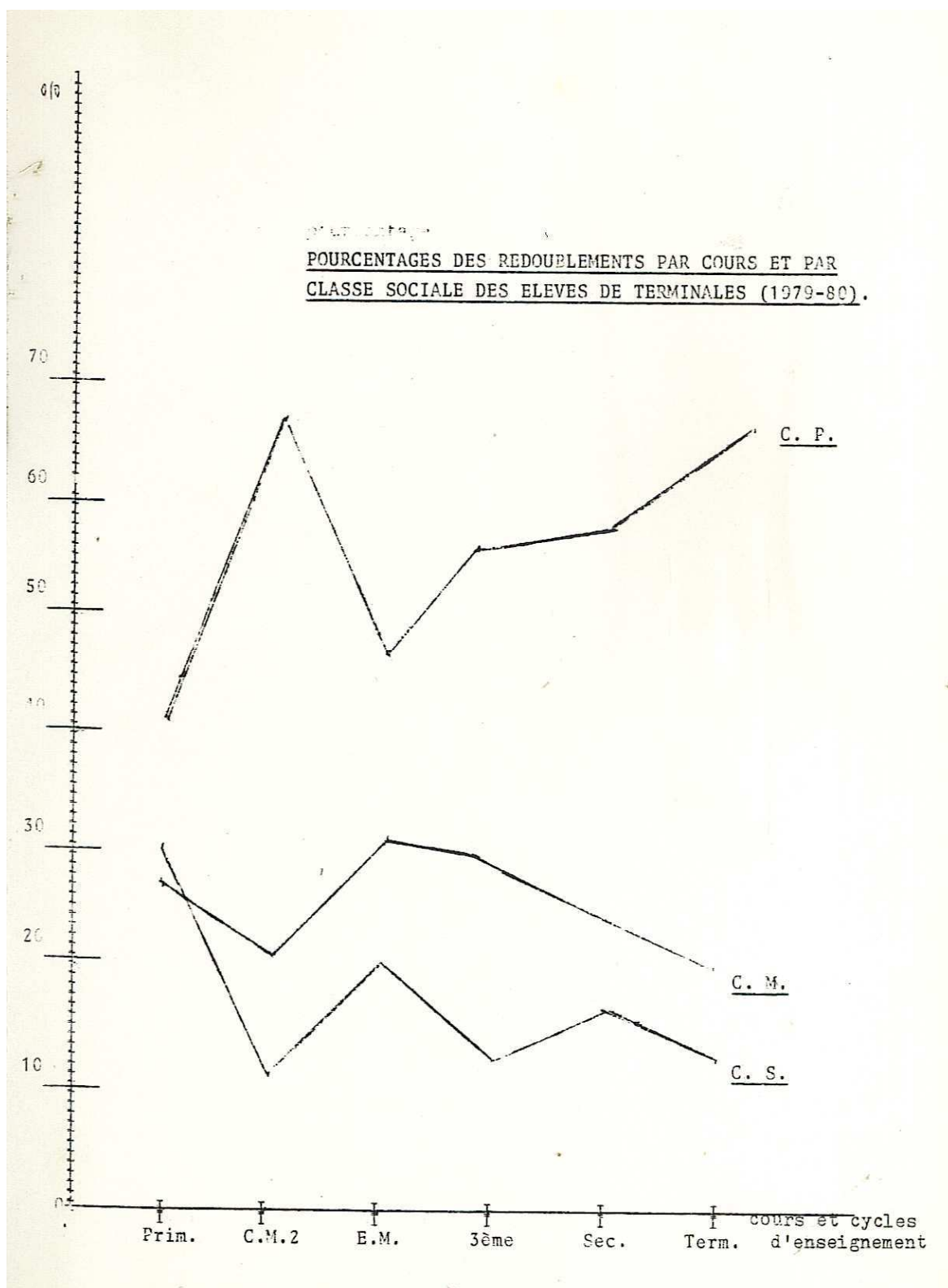


TABLEAU n°73**POURCENTAGES GLOBAUX DES REDOUBLEMENTS DES
COURS PAR CLASSE SOCIALE.**

Classes sociales	C.S	C.M	C.P	TOTAL
Redoublements globaux				
Nombre	608	991	2414	4013
Pourcentage	15	24,70	60,30	100

TABLEAU n°74**POURCENTAGE DES REDOUBLEMENTS PAR CLASSE SOCIALE
A CHAQUE NIVEAU**

Classes sociales	C.S	C.M	C.P	TOTAL
Niveau				
Primaire..... N	93	86	129	308
%	30,20	27,90	41,90	100
C.M 2..... N	162	293	921	1376
%	11,80	21,30	66,90	100
E.M..... N	87	127	194	408
%	21,30	31,15	47,50	100
3 ^{ème} N	88	198	369	655
%	13,40	30,25	56,35	100
Secondaire..... N	68	102	236	406
%	16,75	25,10	58,15	100
Terminale..... N	110	185	565	860
%	12,80	21,50	65,70	100

En troisième, le problème de passage en seconde n'est subordonné, pour les élèves fréquentant les lycées ou les établissements privés, qu'à l'obtention de la moyenne annuelle et sur proposition du conseil des professeurs. C'est dire que les élèves issus des classes supérieures qui généralement fréquentent ces établissements parcourent la trajectoire scolaire sans connaître les conditions draconiennes que subissent les élèves de C.E.G dont la clientèle sociale se recrute surtout dans les milieux populaires.

C'est pourquoi on observe le relatif faible pourcentage de 13,40% pour les élèves de cette **classe supérieure** qui redoublent la troisième. En ce qui concerne les élèves issus des **classes moyennes** le pourcentage de 30,25% de l'ensemble s'explique. Contrairement aux enfants des classes supérieures qui fréquentent, presque tous, les établissements d'enseignement long, ceux des classes moyennes sont aiguillonnés, dans les deux filières de l'enseignement long et de l'enseignement court (les CEG) dont le critère d'orientation se fonde sur l'âge comme nous l'avons mentionné par ailleurs.

Mais dans cette filière le passage en seconde est déterminé par l'obtention du Diplôme de Fin d'Etudes Moyennes (D.F.E.M), l'autre critère étant l'âge. Cela explique le pourcentage relativement élevé par rapport aux élèves des classes supérieures pour le redoublement à ce niveau.

Pour les **classes populaires** le pourcentage des 56,35% soit plus de la moitié des élèves qui redoublent ce cours, n'étonne personne. En effet la plupart des élèves de cette classe entrent dans la filière de l'enseignement court.¹⁹⁵

L'étude réalisée par ENDA constate que 77% des enfants de chauffeurs, 54,50 %et 50% des ouvriers et ouvriers spécialisés sont orientés dans les CEG.

¹⁹⁵ VANDA ALTARELLI (HERZOG/ JACOLIN (pierre), L'Ecole détournée. Etude et recherche n° 78.31 ; septembre 1978 ENDA, DAKAR Sénégal- 60p.

Mentionnons que l'enquête réalisée par cette institution concerne uniquement la population urbaine de Dakar, c'est dire qu'elle n'explique qu'une tendance en deçà de la réalité.

La condition de passage en seconde des élèves de cette filière reste subordonnée à l'âge et l'obtention du Diplôme de Fin d'Etude Moyennes (DFEM). Ceci explique clairement le fort pourcentage de redoublements des élèves issus de ces classes populaires.

3) la terminale

Le pourcentage progressif donne selon l'appartenance sociale (voir graphiques nos.3et4)

- classes supérieures : 12,80
- classes moyennes : 25,50
- classes populaires : 65,70

Le seul barrage véritable qui frappe tous les enfants quelle que soit l'appartenance sociale se situe en terminale.¹⁹⁶

Le faible pourcentage pour les classes supérieures s'explique par des raisons économiques, culturelles et psychosociologiques que nous avons évoquées plus haut.

Les conditions de réussite pour eux, sont meilleures que celles des autres classes et c'est ainsi que nous enregistrons le pourcentage ci-dessus mentionné.

¹⁹⁶ Le rétablissement de la première partie du baccalauréat en 1979 constitue un barrage de même type que le second bac, mais ne concerne pas notre échantillon.

b) Les autres cours

En ce qui concerne les autres cours aux niveaux primaire, moyen et secondaire, les pourcentages restent progressifs des classes supérieures aux classes populaires en passant par les classes moyennes.

	Primaire	E. moyen	Secondaire
C.S	30,20	21,30	16,75
C.M	27,90	31,15	25,10
C.P	41,90	47,55	58,15

On observe cependant que les pourcentages de redoublements diminuent au fur et à mesure que les élèves des classes supérieures avancent dans la trajectoire scolaire cependant que c'est le phénomène inverse qu'on observe pour ceux des classes populaires.

Les contraintes de redoublements liés aux « classes obstacles » existent pour ces dernières ; elles sont absentes ou faibles pour les premières.

Si nous analysons le redoublement au niveau de chaque classe sociale relativement à ces différents cours, on constate des pourcentages élevés de redoublements pour les trois « classes-obstacles » de CM2, troisième et terminale comme l'illustrent nos tableau no75 et graphique no5 .

- **Classes supérieures** : CM2 : 26,60% des redoublements se situent au niveau du cours moyen 2^{ème} année ;

Troisième : 14,30%. Ce pourcentage tombe pour la raison évoquée ci-dessus concernant les conditions de passage en seconde ;

Terminale : 18,12%. Ce pourcentage s'explique.

L'admission dans l'enseignement supérieur est subordonnée à l'obtention du baccalauréat. Cela explique le pourcentage élevé par rapport à celui de la troisième où le barrage du diplôme n'existe pas dans

l'enseignement long dans lequel ils sont presque tous inscrits. Pour les autres cours du primaire, du moyen et du secondaire, les pourcentages sont décroissants passant respectivement de 15,30, 14,30 à 11,20%.

TABLEAU n°75

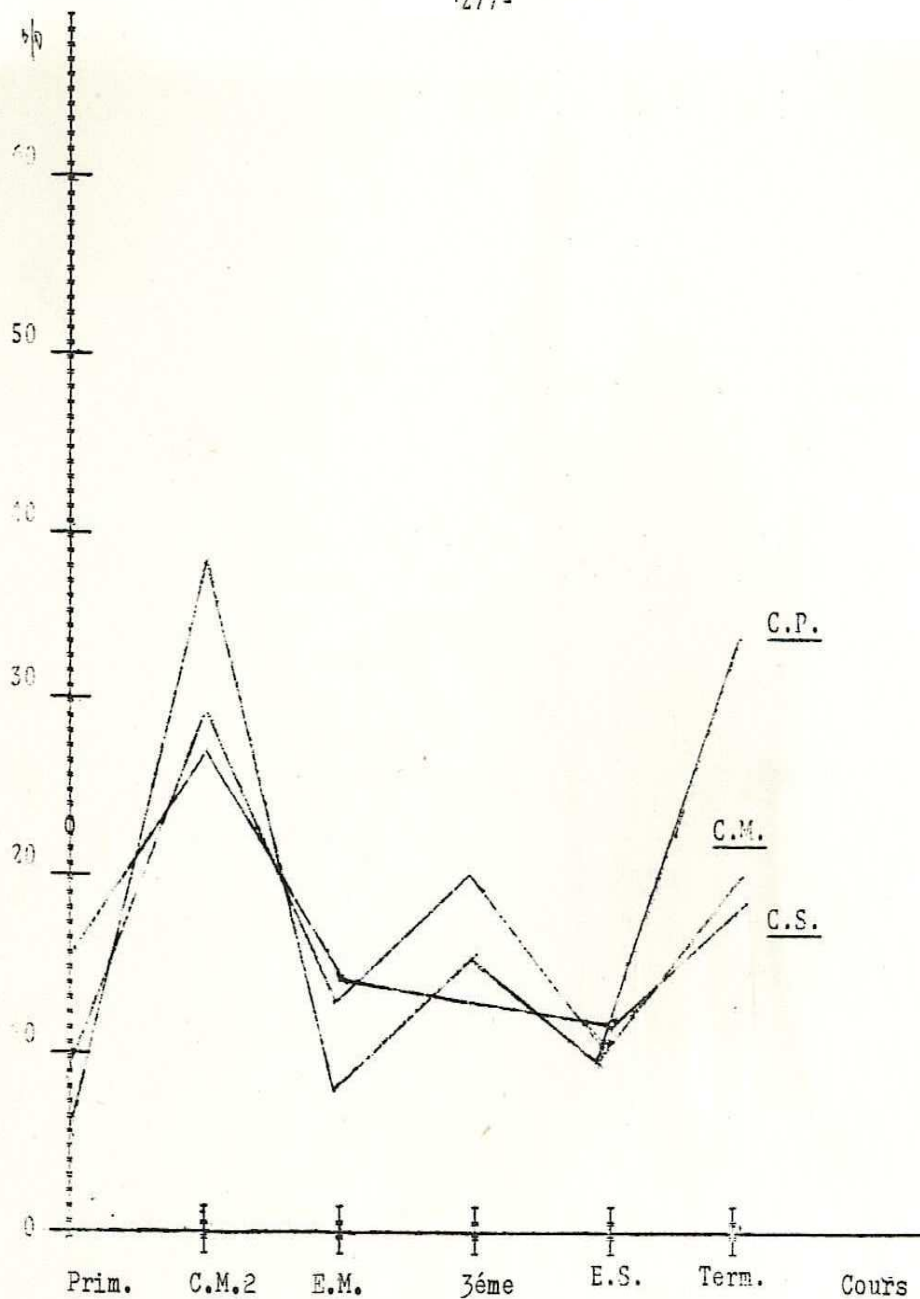
**LES COURS REDOUBLES : POURCENTAGES DE
REDOUBLEMENTS DE CHAQUE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT AU
NIVEAU DE CHAQUE CLASSE SOCIALE**

NIVEAUX		Primaire	CM2	E.M	3 ^{ème}	E.S	Term	Total
C.S								Rments
C.S	N	93	162	87	88	68	110	608
	%	15,30	26,60	14,30	14,48	11,20	18,12	100
C.M	N	86	293	127	198	102	185	991
	%	8,60	29,60	12,80	20	10,30	18,70	100
C.P	N	129	921	194	369	236	565	2 414
	%	5,30	38,15	8	15,30	9,10	33,45	100

- Les classes moyennes : on observe pour les trois « classes barrages de CM2, 3^{ème} et terminale 29,60%, 20%, 18,70% et que la pointe se situe au CM2 où les enfants tentent de franchir cette étape en cas d'échecs ; mais certains sont inscrits en 6^{ème} dans le privé après un deuxième échec. Les autres cours du primaire, du moyen et du secondaire enregistrent les pourcentages de 8,60 ; 12,80 et 10,30%.

Graphique n°7

277-



POURCENTAGES DES REDOUBLEMENTS PAR COURS, ET PAR
CYCLE D'ENSEIGNEMENT SELON LES CLASSES SOCIALES (chaque classe)
DES ELEVES DE TERMINALES (1979-1980). (total)

Pour les classes populaires la situation se présente différemment. Dans les « classes- barrières » on note : CM2 38,15 ; 3^{ème} : 15,30 ; terminale : 34,45.

Ces élèves redoublent beaucoup plus au CM2 et en terminale.

La sélection (abandons) opérée au cours de la scolarité peut expliquer le pourcentage relativement faible en 3^{ème} (15,30) par rapport aux redoublements des autres cours. Les élèves âgés ne sont généralement pas autorisés à fréquenter la même classe une troisième fois car le redoublement constitue une faveur et non un droit, dans la réglementation de l'Education nationale.

Mais comparé aux autres cours du primaire, moyen et secondaire, les taux de redoublement en 3^{ème} apparaissent relativement élevés. Ils sont pour ces cours ; primaire : 5,30 ; enseignement moyen : 8% ; secondaire : 9,8.

On s'aperçoit que les pourcentages de redoublements sont faibles. En effet la plupart des autres élèves ont été éliminés par le système scolaire. Restent donc les élèves de ces classes populaires qui ont échappé à la mortalité scolaire grâce à leur faible redoublement relatif dans ces cours du primaire, du moyen et du secondaire.

En conclusion les élèves, quelles que soit leurs catégories sociales, enregistrent des taux de redoublements élevés dans les « classes barrages » de CM2, de 3^{ème} et de Terminale.

On enregistre par ailleurs que les élèves des classes supérieures redoublent moins que ceux des autres classes, mais que les élèves des classes populaires redoublent le plus de fois de cet ensemble des trois classes surtout au CM2, en troisième et en terminale.

TABLEAU n°76**POURCENTAGE DES REDOUBLEMENTS PAR COURS ET PAR CLASSE SOCIALE ENTRE DAKAR ET LE RESTE DU SENAGAL**

	DAKAR			RESTE DU SENEGAL		
	CM2	3 ^{ème}	TERM	CM2	3 ^{ème}	TERM
C.S	79,60	69,30	80	20,40	30,70	20
C.M	63,14	66,60	73,50	36,86	33,40	26,50
C.P	50,15	56,37	52,20	49,85	43,63	47,80

TABLEAU n°77**POURCENTAGE DES REDOUBLEMENTS POUR LES AUTRES COURS PAR CLASSE SOCIALE ENTRE DAKAR ET LE RESTE DU SENEGAL**

	DAKAR			RESTE DU SENEGAL		
	Prim	Moy	secondaire	Prim	Moy	Secondaire
C.S	77,40	81,60	85,30	22,60	18,40	14,70
C.M	76,75	55	63,70	23,25	45	36,30
C.P	67,40	77,13	58	32,60	22,85	42

B/ ENTRE DAKAR ET LE RESTE DU SENEGAL

L'analyse des cours redoublés au niveau de Dakar et du reste du Sénégal révèle encore les inégalités sociales selon des considérations spatiales, géographiques.

1) Les pourcentages des redoublements globaux, toutes classes confondues, entre Dakar et le reste du Sénégal, donnent selon les tableaux ci-dessus, respectivement 61% et 39%.

2) Si nous abordons le problème au niveau de chaque classe on constate les mêmes inégalités sociales entre ces deux parties.

Ainsi les classes supérieures enregistrent 78,80% à Dakar contre 21,20 pour le reste du Sénégal. Quant aux classes moyennes les pourcentages respectifs donnent : 64,70 et 35,20 tandis que les classes populaires accusent 55% et 45%.

3) L'analyse des pourcentages des « cours obstacles » de redoublements par classe sociale entre Dakar et le reste du Sénégal montre, d'après le tableau précédent, que ce sont les terminales qui présentent, quelle que soit la classe sociale, les pourcentages les plus élevés pour Dakar et conséquemment les plus faibles pour le reste du Sénégal. Mais, à Dakar, on constate aussi une très forte concentration des redoublements au niveau des classes supérieures avec 80% ; puis viennent les classes moyennes avec 73,50% et les classes populaires avec 52,20%. Une observation s'impose. Les possibilités de redoublements sont beaucoup plus élevées pour les classes supérieures et les classes moyennes que pour les classes populaires d'une part et d'autre part, le caractère ségrégatif des structures scolaires permet, aux enfants issus des classes favorisées résidant à Dakar, de poursuivre leurs études dans les établissements privés quasiment implantés dans la capitale sénégalaise.

Toutefois, les pourcentages élevés de redoublements constatés pour les élèves des classes populaires à l'intérieur du Sénégal (47,80) trouvent leur explication dans le fait qu'ils ont encore la possibilité de poursuivre leur scolarité mais dans les établissements publics de l'intérieur, parce qu'ils ne sont pas atteints par la mortalité scolaire.

La même tendance est observable pour les autres cours aux niveaux primaire, moyen, secondaire.

En conclusion : Au niveau des possibilités de redoublements, les classes supérieures sont favorisées par rapport aux classes populaires ; ces dernières enregistrent les plus forts pourcentages de redoublements. D'autre part, les élèves qui résident à Dakar bénéficient des structures scolaires qui assurent la poursuite de leurs études par des redoublements dans les établissements privés en grande partie alimentés par une clientèle scolaire issue des classes supérieures et des classes moyennes.

Ces redoublements, nous le savons ont, concurremment avec l'âge de scolarisation, une incidence certaine sur les filières suivies et sur l'orientation des élèves de terminales qui accèdent à l'enseignement supérieur. L'âge des élèves de terminales de la cohorte 1979/80 constitue une dimension dont l'étude nous permettra d'indiquer les filières d'enseignement supérieur, ouvertes ou fermées aux élèves issus des trois classes sociales et de dire s'il y a encore inégalités sociales à ce niveau.

4-5 Les âges d'arrivée des élèves de terminales de la cohorte 1979/80 ; le baccalauréat et l'orientation dans l'enseignement Supérieur.

Les âges des élèves de terminales de la cohorte 1979/80 restent une dimension fondamentale par les conséquences qu'ils entraînent pour l'orientation de ces élèves dans les différentes filières universitaires. Et de ce point de vue l'étude relative aux différentes classes sociales revêt une importance toute particulière. En effet, l'âge se révèle un critère déterminant dans l'orientation pour certaines formations universitaires. Ainsi, les études médicales qui durent sept ans et l'entrée dans les grandes écoles françaises entre autres, requièrent un profil d'âge relativement jeune. Le recensement effectué sur un échantillon d'élèves retenus, par la commission nationale de

l'orientation de l'enseignement supérieur, pour les études médicales l'atteste.¹⁹⁷

Le tableau des âges des élèves orientés donne

Age.... :	23	22	21	20	19	18	17	TOTAL
Nbre D'élèves :	0	2	24	40	25	8	2	103

La fréquence de la variable la plus importante concerne les élèves nés en 1960 soit 40 ou 38,84% du total. Mais les âges de 21 ,20 19et 18 ans représentent à eux seuls 98,40% des élèves orientés. On observe qu'aucun élève né en 1957 c'est-à-dire âgés de 23 ans en 1980 n'aura été retenu.

En outre les élèves destinés aux grandes écoles sont âgés de 21 ans et moins¹⁹⁸. Donc pour être orienté dans ces filières « nobles » et prestigieuses, l'âge joue un rôle extrêmement important. Mais il joue aussi un facteur déterminant dans l'orientation des autres études longues ou courtes. En effet les élèves les plus jeunes sont orientés vers les études longues dans les facultés ; les plus âgés, dans les filières courtes de formation supérieure (durée 2 ou 3 ans). Ce sont les cadres moyens supérieurs agents d'exécution, les cadres supérieurs de conception et de décision étant réservés aux études longues. Le tableau général de l'orientation des élèves de terminale 1979/80 présente la distribution ci après :

AGE.... :	24	23	22	21	20	19	18	17	TOTAL
NOMBRE :	103	187	305	332	275	133	36	6	1 380

¹⁹⁷ Voir le quotidien national « LE SOLEIL » dans ses livraisons des 18, 19 et 20 septembre 1980.

¹⁹⁸ Idem

Cet échantillon, bien que non représentatif de la population de l'ensemble des étudiants à orienter, fournit des indications significatives relatives aux différents âges généralement retenus dans l'orientation des études longues.

Comme nous allons le montrer, l'étude des âges nous révélera les classes sociales qui bénéficient le plus des orientations pour les études longues dans l'enseignement supérieur. Nous le ferons sur le plan national, mais aussi, nous verrons le rôle que joue Dakar dans ces inégalités sociales par rapport au reste du Sénégal.

Les âges des élèves de la cohorte 1979/80 en terminales.

L'étude de ces différents âges nous permet de mesurer l'importance de leurs pourcentages nationaux avant d'évaluer ceux concernant chaque classe sociale.

Le tableau ci-après donnant le pourcentage le plus important au point de vue de l'âge, concerne les 21 ans avec 995 soit 29,60% puis viennent par ordre décroissant 20 ans avec 894 soit 26,60%, 22 ans 695 ou 20,70%, 19 ans 368 ou 11%, 23ans et plus, 323 ou 9,75%, 18ans 68 ou 2% et enfin 17 ans 12 ou 0,35%

TABLEAU n°78

**REPARTITION DES ELEVES PAR ANNEE DE NAISSANCE ET
CLASSE SOCIALE EN EFFECTIFS ET POURCENTAGES SELON
L'ECHANTILLON.**

Année de naissance	Age en 1980	Nombre		C.S		C.M		C.P	
		N.	%	N.	%	N.	%	N.	%
1963.....	17	12	0,35	10	1,60	2	0,20	-	-
1962.....	18	68	2	35	5,60	25	2,80	8	0,40
1961.....	19	368	11	118	19	109	12,60	141	7,50
1960.....	20	894	26,60	225	36,20	220	25,50	449	23,90
1959.....	21	995	29,60	159	25,60	228	26,40	608	32,40
1958.....	22	695	20,70	69	11,10	195	22,60	431	23
1957.....	23 ans et+	328	9,75	5	0,90	84	9,90	239	12,80
TOTAL		3360	100	621	100	863	100	1876	100

Nous constatons que les filières prestigieuses et « nobles » recrutent, en 1980, surtout les 20, 19, 18, 17ans. C'est dire toute l'importance, à dégager les pourcentages de ces âges, par classe sociale pour l'ensemble de notre échantillon, mais aussi les proportions de ces même âges à l'intérieur de chaque classe sociale comme le montre le tableau ci-dessous qui nous fournit les éléments d'appréciation par âge et par classe sociale. Cette évaluation nous permet de mesurer la parité des différentes classes sociales par rapport à la population active masculine.

TABLEAU n°79**DISTRIBUTION DES ELEVES DE TERMINALES PAR CLASSE
SOCIALE SELON LES ANNEES DE NAISSANCE**

Année de naissance	Age en 1980	Nombre		C.S		C.M		C.P	
		N.	%	N.	%	N.	%	N.	%
1963.....	17	12	100	10	83	2	17	-	-
1962.....	18	68	100	35	51,47	25	41,63	8	6,90
1961.....	19	368	100	118	32	109	29,60	141	38,40
1960.....	20	894	100	225	25,16	220	24,60	449	50,24
1959.....	21	995	100	159	16	228	23	608	61
1958.....	22	695	100	69	10	195	28	431	62
1957.....	23 ans et +	328	100	5	1,50	84	25,60	239	72,90
TOTAL...		3360		621		863		1 876	

On note que 83% des élèves âgés de 17 ans sont issus des classes supérieures et 17% des classes moyennes et pas d'élèves de cette tranche d'âge pour les classes populaires; pour 18 ans : 51,47% des élèves des classes supérieures contre 41,63% et 6,9% pour les classes moyennes et les classes populaires; pour 19 ans les 32%; 29,60 et 38,40% pour les classes respectives.

Pour les autres âges, la situation se présente selon les classes sociales comme suit :

	<u>C.S</u>	<u>C.M</u>	<u>C.P</u>
20 ans :	25,16	24,60	50,24
21ans :	16	23	61
22ans :	10	28	62
23an :	1,50	25,60	72,90

Ces pourcentages nous permettent de formuler pour les classes sociales que les proportions les plus importantes pour les âges des 17, 18, 19 et 20 ans sont enregistrées dans les classes supérieures et classes moyennes relativement à leurs populations actives masculines respectives, confirmées par leurs parités.

TABLEAU n°80

PARITE SELON LES CLASSES SOCIALES PAR AGE

Classes Sociale	C.S : 5	C.M :15	C.P :80
Ages			
17 ans.....	16,10	1,13	0
18 ans.....	10,29	2,77	0,08
19 ans.....	6,40	1,97	0,48
20 ans.....	5,03	1,64	0,62
21 ans.....	3,20	1,53	0,76
22 ans.....	2	1,86	0,77
23 ans et plus.....	0,30	1,70	0,91

On observe, pour les classes supérieures selon les âges, des parités supérieures partout à 1, sauf pour 23 ans où elle est de 0,3. Elles accusent même des pointes de 5, 6,4 ; 10,29 et 16,10 respectivement à 20, 19, 18 et 17 ans. Ces âges correspondent précisément au profil de recrutement pour les élèves de l'enseignement supérieur qui suivent les filières « nobles » et prestigieuses.

Les parités des classes moyennes se révèlent partout supérieures à l'unité, tandis que celles des classes populaires sont, à tous les âges, inférieures à l'unité ; on enregistre des taux très faible pour les âges

précisément où s'opèrent les recrutements dans les filières « nobles » de l'enseignement supérieur.

Par contre le taux de parité de cette classe croît sensiblement pour approcher l'unité dans les âges réservés au recrutement pour les formations supérieures courtes.

On peut, de ce point de vue, évaluer les chances d'accès des élèves des classes supérieures dans les terminales et par conséquent à l'enseignement supérieur en comparant leurs taux de parité et en prenant pour base celui des classes populaires par âges en 1979/80 :

17 ans	16,60 / 0	= infini
18 ans	10,29 / 0,08	= 128,62
19 ans	6,4 / 0,48	= 13,30
20 ans	5,03 / 0,62	= 8,11
21 ans	3,30 / 0,76	= 4,20

Les chances d'accès aux classes terminales pour les classes supérieures par rapport aux classes populaires sont révélatrices des inégalités sociales encore une fois dans l'enseignement.

Les mêmes inégalités apparaissent entre les classes moyennes et les classes populaires.

A l'issue de cette analyse on s'aperçoit que les inégalités sociales entre ces différentes classes de notre échantillon des élèves de terminales de la cohorte 1979/80 démontrent les inégalités de taux et de chance d'accès aux classes terminales et par conséquent à l'enseignement supérieur dans les filières de formation longues qui recrutent les bacheliers jeunes.

Une approche analytique plus approfondie au niveau de chaque classe sociale révèle encore une distribution significative selon les âges favorables, dans leurs proportions respectives.

Le tableau ci-après n'est qu'une illustration éclatante des pourcentages cumulés que traduit le graphique n°8 qui suit.

Graphique n°8

287

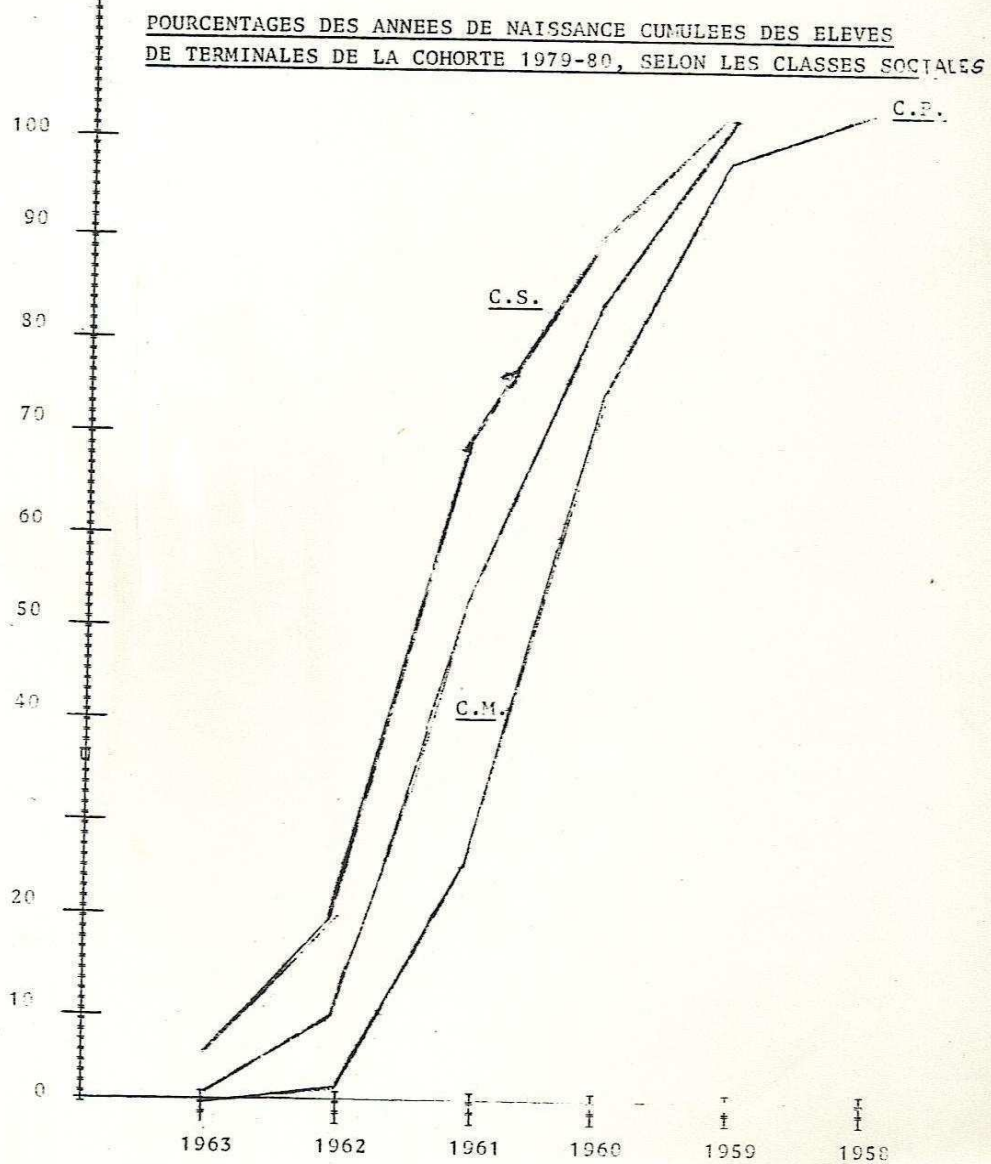


TABLEAU n°81**DES POURCENTAGES CUMULES PAR CLASSE SOCIALE SELON
LES AGES**

Classes Sociales	C.S	C.M	C.P
Ages			
17 ans.....	1,6	0,2	0
18 ans.....	7,2	3,0	0,4
19 ans.....	26,20	15,60	7,9
20 ans.....	62,40	41,10	31,80
21 ans.....	88,00	67,50	64,20
22 ans.....	99,10	90,10	87,20
23 ans et plus.....	100	100	100

Si nous retenons les âges les plus favorables à une orientation dans les filières de formation longue au niveau de l'enseignement supérieur c'est-à-dire 20, 19, 18, 17 ans on s'aperçoit que : pour les classes supérieures 62,40% des élèves sont situés dans ces tranches d'âges c'est-à-dire 2/3 de l'effectif global de cette classe contre 41,40% pour les classes moyennes et 31,80% pour les classes populaires.(graphique no9).

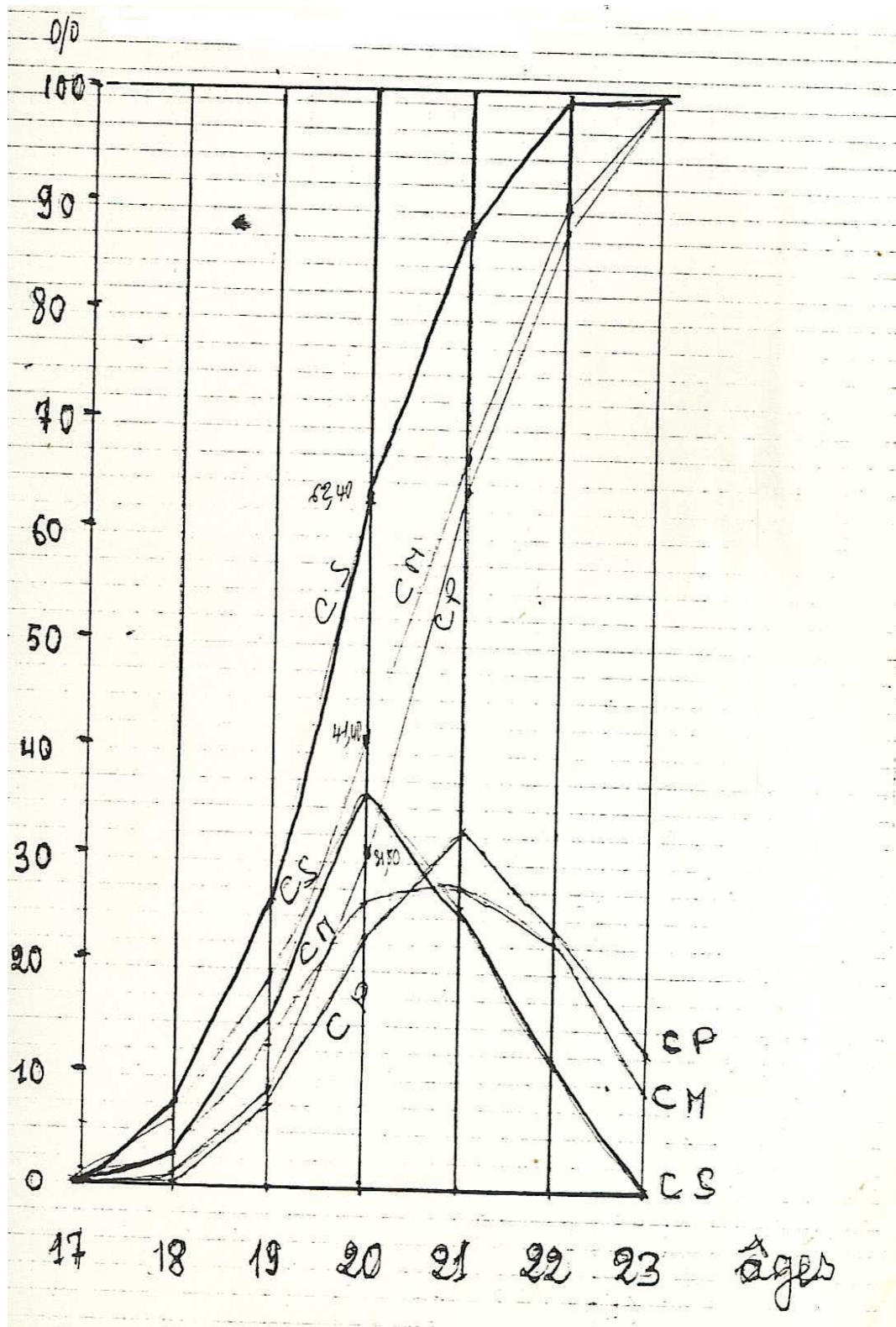
Par ailleurs la valeur centrale de la courbe relative aux classes supérieures se situe à 20 ans avec 36,20% de l'effectif de la classe cependant que celles des classes moyennes et des classes populaires sont décalées et se situent à 21 ans avec des pourcentages respectifs de 26,40 et 32,40%.

On peut dire, en conclusion, que les classes supérieures et les classes moyennes dont les enfants fréquentent les classes terminales en 1980 sont les grands bénéficiaires du système scolaire de ce point de vue. Ces facteurs

d'inégalités sociales dans le système scolaire, sont importants et constituent des indicateurs pertinents, nous semble-t-il dans la recherche des causes de ces inégalités.

Mais, dans une approche de ce problème on ne saurait négliger les inégalités de sexe qui, dans les pays comme les nôtres, demeurent une constante dont le rôle, en tant qu'obstacle à notre développement, reste encore solidement implanté au Sénégal.

Graphique n°9



CHAPITRE II : LES INEGALITES SOCIALES SELON LE SEXE

A/ NIVEAU NATIONAL

Les statistiques disponibles relatives à la scolarisation des élèves selon les différents sexes mentionnent un accroissement des effectifs globaux. Elles présentent, sans distinction de classe sociale, des chiffres bruts que nous allons analyser dans une perspective des inégalités sociales dans l'enseignement selon les proportions respectives des trois classes sociales de notre échantillon des terminales de la cohorte de 1979/80.

Nous nous efforcerons, en deux étapes, de dégager d'une part, les pourcentages globaux de chaque classe sociale dans l'ensemble de notre échantillon, nous aborderons d'autre part, l'étude comparative entre Dakar et le reste du Sénégal. Mais auparavant, il nous semble important de situer notre échantillon dans les pourcentages globaux de notre système d'enseignement.

Les statistiques fournies par le Ministère des Finances (Direction de la statistique) nous servent de base¹⁹⁹.

On observe des pourcentages significatifs entre garçons et filles au niveau des trois degrés d'enseignement.

	GARÇONS	FILLES
Enseignement primaire	58	42
Enseignement moyen	67,5	32,5
Enseignement secondaire	74,5	25,5
Classes terminales ²	68,1	31,9

On observe globalement une décroissance des pourcentages relatifs aux filles au fur et à mesure qu'elles progressent dans les différents cycles

¹⁹⁹ Situation économique du Sénégal (1979).

d'enseignement. Notre étude nous permet d'évaluer les proportions des élèves de terminales par sexe et par classe sociale à partir de notre échantillon de 3360 élèves en 1979/80.

Notre échantillon se décompose globalement selon les sexes :

Garçons 2 469 soit 73,50 ;

Filles 891 soit 26,50.

La population parente d'élèves de terminales en 1979/80 donne les pourcentages analogues. Pour un total de 3 978 élèves, on décompte 3 033 garçons soit 76,24% ; 945 filles soit 23,76%.

L'intérêt de cette analyse réside dans la distribution des élèves par sexe et par classe sociale pour l'ensemble de notre échantillon. Ainsi le tableau ci-dessous est édifiant des inégalités sociales dans l'enseignement.

TABLEAU n°82

Sexes Classes sociales	Garçons		Filles		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
C.S.....	357	57,50	264	42,50	621
C.M.....	572	66,30	291	33,70	863
C.P.....	1 540	82	336	20	1 876
TOTAL.....	2 469	73,50	891	26,50	3 360

On note que les classes supérieures ont les plus forts pourcentages de filles et les classes populaires les plus faibles : donc ce pourcentage est décroissant en passant des classes supérieures aux classes populaires.

L'analyse au niveau de chaque sexe de notre échantillon présente, selon chaque classe sociale ; les pourcentages suivants :

TABLEAU n°83

Cl soc	C.S	C.M	C.P	%	TOTAL
Sexes					
Garçons.....	14,50	23,16	62,34	100	2 469
Filles.....	29,50	32,74	37,76	100	891

Ces classes sociales qui représentent respectivement 5,15 et 80 % de la population active masculine, ont des taux de parité par sexe qui sont à l'avantage des classes supérieures et moyennes. Nous le vérifierons après avoir calculé les pourcentages sur l'échantillon des 3 360 élèves.

Tableau n°84

Cl soc	C.S	C.M	C.P	TOTAL	TOTAL
Sexes				%	N
Garçons.....	10,50	17	45,89	73,49	2 469
Filles.....	7,85	8,66	10	26,51	891
				100	3 360

La parité par classe sociale et par sexe donne :

Cl soc	C.S	C.M	C.P
Sexes			
Garçons.....	2,12	1,13	0,57
Filles.....	1,56	0,57	0,125

Donc les classes supérieures bénéficient aussi bien chez les garçons que chez les filles, de taux de parité supérieur à celui des autres classes sociales.

Les chances d'accès en classes terminales des classes sociales donnent des avantages encore plus nets par les chiffres suivants :

TABLEAU n°85

CHANCES D'ACCES AUX CLASSES TERMINALES POUR LES CLASSES SOCIALES, LES CLASSES POPULAIRES ETANT PRISE COMME BASE DE RAPPORT PAR SEXE

Sexes \ Cl soc	C.S	C.M	C.P
Garçons.....	3,70	1,98	0,57
Filles.....	12,56	4,56	0,13

Ces inégalités sociales dans l'enseignement perçues sur le plan national, s'aggravent quand on compare Dakar et le reste du Sénégal.

B/ DAKAR ET LE RESTE DU SENEGAL

Le tableau ci-après illustre le problème des inégalités entre les sexes selon la résidence géographique, précisément, entre la capitale Dakar et le reste du Sénégal. Nous allons dans une approche approfondie, dégager une analyse comparative en trois points :

a) Une comparaison à partir de l'effectif de l'échantillon d'une part et, des effectifs nationaux par sexe, d'autre part. C'est la comparaison globale.

1° Nous évaluons les pourcentages de chaque sexe dans chaque classe sociale entre Dakar et le reste du Sénégal pour l'échantillon de 3 360 élèves.

TABLEAU n°86

Origine géographique sexes	DAKAR			RESTE DU SENEGAL		
	C.S	C.M	C.P	C.S	C.M	C.P

Filles.....	7,90	6,50	7,90	0,07	2,17	2
Garçons.....	7,90	10,50	25	2,70	6,50	20,86
TOTAL.....	15,80	17,00	32,90	2,77	8,67	22,86

On note que les pourcentages à Dakar sont nettement supérieurs par sexe, dans chaque classe sociale, que ceux leur correspondant, pour le reste du Sénégal.

TABLEAU n°87

	DAKAR			RESTE DU SENEGAL			TOTAL		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
C.S	240	266	506	24	91	115	254	357	621
C.M	218	346	564	73	226	299	291	572	863
C.P	268	796	1 064	68	744	812	336	1 540	1 876
TOTAL	726	1 408	2 134	165	1 061	1 226	891	2 469	3 360
%	21,60	41,90	63,50	4,90	31,50	36,50	26,50	73,50	100

2°/ les pourcentages de chaque sexe, dans chaque classe sociale, entre Dakar et le reste du Sénégal, les effectifs nationaux fournissent les inégalités entre ces deux zones géographiques. On a : 2 469 garçons et 891 filles dans l'échantillon.

TABLEAU n°88

	DAKAR			RESTE DU SENEGAL			TOTAL
	C.S.	C.M.	C.P	C.S.	C.M.	C.P	
Filles.....	27	24,50	30	2,60	8,30	7,60	891
Garçons...	10,60	14,30	32,20	3,70	9	30,20	2 469

b) Comparaison intra classe sociale.

1) Les pourcentages entre filles et garçons, au sein de chaque classe à Dakar et dans le reste du Sénégal nous révèlent des informations encore plus significatives de ces inégalités.

TABLEAU n°89

DAKAR			RESTE DU SENEGAL		
C.S 612	F	38,64	240	3,86	24
	G	42,83	266	14,65	91
C.M 86	F	25	218	8,50	73
	G	40,90	346	25,40	226
C.P 1 876	F	14,30	268	3,60	68
	G	45	796	37,15	744

Comparaison interclasse sociale

On constate que dans chaque classe sociale les filles sont, en proportion écrasante, à Dakar que pour le reste du Sénégal. L'équilibre entre garçons dans les deux régions n'est observé que dans les classes populaires.

2) Pourcentages de chaque sexe, dans les effectifs de chaque classe sociale entre Dakar et le reste du Sénégal.

TABLEAU n°90

		DAKAR	RESTE DU SENEGAL	TOTAL
C.S	F	90,90	9,10	264
	G	74,50	25,50	357
C.M	F	74,90	25,10	291
	G	61,70	38,30	572
C.P	F	79,76	20,24	336
	G	54,74	45,26	1 540

Dans chaque classe sociale, les déséquilibres de sexes entre Dakar et le reste du Sénégal revêtent des proportions encore plus importantes.

c) Comparaison interclasse sociale, entre Dakar d'une part et le reste du Sénégal d'autre part.

TABLEAU n°91

	DAKAR				RESTE DU SENEGAL			
	C.S	C.M	C.P	TOTAL	C.S	C.M	C.P	TOTAL
Filles...	11,25	10,20	12,50	2 134	2	5,96	5,50	1 226
Garçons...	12,45	16,20	37,30		7,50	18,45	60,70	

1) Pourcentage de chaque sexe par classe sociale dans les effectifs globaux de Dakar et dans ceux du reste du Sénégal : on note, en comparant les filles et les garçons dans chaque classe sociale à Dakar d'une part et, dans le reste du Sénégal de l'autre, que les filles des classes supérieures à Dakar, occupent un pourcentage presque équivalent à celui des filles des autres classes sociales, alors que cette classe, a un pourcentage national de 5% contre 15 et 80% pour les classes moyennes et les classes populaires.

Pour le reste du Sénégal, le pourcentage des garçons concernant les classes populaires présente un taux proche (60,70) de celui correspondant à leur population masculine active ; d'où le caractère populaire des établissements de l'intérieur.

2) Les pourcentages par sexe et par classe sociale dans les effectifs à Dakar et dans ceux du reste du Sénégal montrent le caractère inégalitaire de la distribution du sexe féminin à Dakar, notamment, entre les classes supérieures et les autres classes.

TABLEAU n°92

	DAKAR				RESTE DU SENEGAL			
	C.S	C.M	C.P	TOTAL	C.S	C.M	C.P	TOTAL
	%	%	%	N	%	%	%	N
Filles...	33	30	37	726 100%	14,50	44,25	41,25	165 100%
Garçons	18,90	24,50	56,50	1 408 100%	9	21,75	69,25	1 061 100%

Le tiers des filles à Dakar sont issus des classes supérieures soit 33% alors que le reste du Sénégal atteint à peine 15% des filles. Les filles des classes supérieures dominent à Dakar, cependant que celles des classes moyennes et populaires ont des pourcentages importants à l'intérieur du Sénégal.

Les garçons des classes supérieures à Dakar avoisinent le quart de l'effectif des élèves garçons de Dakar. Pour le reste du Sénégal on observe un taux très faible de garçons pour les classes supérieures et un taux élevé pour les classes populaires dans un rapport de 69,25/9 (soit 7,69 fois plus importants) pour ces classes populaires.

En résumé : que l'on étudie le problème sur le plan national , que l'on compare Dakar et le reste du Sénégal, les inégalités dans les sexes par classe sociale sont une des données des réalités de notre système éducatif sénégalais.

CHAPITRE.III. LE PERSONNEL ENSEIGNANT : INEGALITES DANS LA REPARTITION SELON LA QUALIFICATION.

On ne saurait terminer une étude sur les inégalités sociales dans l'enseignement sans évoquer le rôle déterminant qui reste dévolu aux enseignants. En effet, la répartition des professeurs selon leur qualification, dans les différents établissements scolaires constitue un facteur d'inégalités sociales, car, l'efficacité de l'enseignement dans tout système éducatif repose fondamentalement sur la compétence scientifique et pédagogique des enseignants.

En effet, et nous le répétons avec le professeur Lê Thành Khôi, « la qualification de l'enseignant constitue le facteur déterminant de la réussite de l'élève ».

Par l'étude de la distribution du personnel enseignant selon la qualification, à partir d'un échantillon constitué, on constate des déséquilibres marqués, d'une part, entre Dakar et le reste du Sénégal et d'autre part à Dakar, entre les établissements scolaires.

Par ailleurs notre analyse prend en considération les professeurs enseignant dans les disciplines principales, réparties comme suit :

- Les mathématiques
- Les sciences physiques,
- Les sciences naturelles,
- La philosophie,
- Les lettres classiques et modernes,
- L'histoire et la géographie,
- Les langues,
- L'enseignement ménager social,

- L'éducation physique.

L'analyse de la distribution du personnel enseignant devrait prendre en compte la qualification dont les indicateurs pertinents nous semblent être :

1°) Le niveau d'instruction sur les plans disciplinaire et pédagogique.

2°) Le nombre d'années d'enseignement.

Les difficultés rencontrées au niveau de la passation de notre « questionnaire Enseignant » nous ont contraint à nous contenter du premier indicateur établi à partir des statistiques fournies par le Ministère de l'Education nationale.²⁰⁰

Par ailleurs, la distribution par nationalité serait également révélatrice d'un indicateur pertinent. Le pourcentage des assistants techniques (notamment français), constitue, en effet, un autre indicateur dont il aurait été intéressant d'analyser la distribution selon la qualification.

²⁰⁰ Les documents portant répartition des professeurs selon leur qualification dans les établissements scolaires ne sont pas diffusés. Les statistiques mentionnent simplement des chiffres globaux. Il a fallu une autorisation spéciale des autorités pour accéder à ces documents.

TABLEAU n°93

**REPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT PAR
QUALIFICATION SELON LES ETABLISSEMENTS (LYCEES
D'ENSEIGNEMENT GENERAL) A DAKAR ET DANS LE RESTE DU
SENEGAL**

ETABLISSEMENTS	EFFECTIFS DES ELEVES	RATIO ELEVES/ PROF	NOMBRE DE DISCIPLINES	EFFECTIF DES ENSEIGNANTS PAR QUALIFICATION					
				Agrégés Et B.A	P.C	A.E	P.CES	Total	
DAKAR									
L.V.V.	2 461	20 ,60	8	13	44	57	5	119	
L.B.D.	2 960	26,20	8	4	38	62	9	113	
L.J.F.K.	2 355	24,50	8	3	38	54	1	96	
L.A./S.N.S.	987	21	8	0	23	20	4	47	
L.A.S.	1 859	25,20	8	1	13	40	11	74	
TOTAL	10 622	23,65	21	21	156	342	30	449	
RESTE DU SENE GAL									
L.D.Z	2 745	28,30	8	1	19	75	2	97	
L.C.D	2 191	28,80	9	4	9	57	6	76	
L.F.	852	18,93	9	3	10	28	4	45	
L.M.S.	2 328	29,10	8	4	13	55	8	80	
L.G.B.	3 590	33,96	9	-	30	63	13	106	
L.A.F.	625	16,44	8	1	12	25	0	38	
TOTAL	12 331	27,89		13	93	303	33	442	
TOTAL GENERAL	22 953	25,76		34	249	545	63	991	

TABLEAU n°94

**REPARTITION DES ENSEIGNANTS PAR NATIONALITE ET PAR
DISCIPLINE SELON LES ETABLISSEMENTS (LYCEES)**

ETABLISSEMENTS	SCIENCES ET MATHS		LETTRES PHILO HISTOIRE ET GEO		LANGUES		DESSIN ED. PHYS COUTURE		TOTAUX PARTIELS		TOTAL SENEGAL
	S	N S ²⁰² N. %	S	N S N. %	S	N S N. %	S	N S N. %	S	N S N. %	
L.V.V. ²⁰¹	14	34 70,83	15	45 75	25	16 39	13	0 0	67	95 58,65	162
L.B.B	16	24 60	14	24 63,50	23	7 23,3 3	12	2 14,2 8	65	57 46	122
L.J.F.K.	13	23 63,88	19	20 51,29	23	7 23,3 3	12	0 0	67	50 43,10	117
L.A. /E.N.S.	1	14 93,30	10	8 76,92	8	3 27,2 7	6	0 0	25	25 50	50
L.A.S.	8	10 55,55	19	10 34,50	16	4 20	6	0 0	49	24 32,37	73
L.D.Z.	6	27 81,81	22	16 42,10	20	5 20	9	1 10	57	49 46,22	106
L.G.D.	10	22 68,75	22	14 38,88	13	14 51,8 5	8	0 0	53	50 49,54	103
L.A.F.	3	9 75	5	9 64,28	10	1 9	3	0 0	21	19 47,50	40
L.G.B.	6	26 81,25	32	17 34,69	22	9 29	14	0 0	74	52 41,26	126
L.M.S.	17	13 43,33	27	13 32,50	24	2 7,69	10	1 10	78	29 27,10	107
TOTAL	94	202 68,24	185	176 50,13	18 4	68 27	93	4 4,20	556 55,30	450 44,70	1.006

²⁰¹ NS : non sénégalais

S : Sénégalais

²⁰² Les sigles utilisés sont explicités en annexe

Il convient, en effet, de distinguer dans cette catégorie d'une part, les professeurs qualifiés et d'autres part, les volontaires du service national (V.S.N), généralement des étudiants ayant terminé leurs études universitaires et donc sans formation pédagogique. Ces derniers sont appelés à assurer, durant leur service militaire, des tâches d'enseignement au titre de la coopération. Enfin, cette catégorie devrait être nettement dissociée des professeurs sénégalais.

Le tableau de la situation statistique du personnel enseignant à la rentrée 1979/80 au Sénégal permet d'illustrer notre analyse de la distribution des enseignants par nationalité, et la situation 1980/81, celle de la distribution par qualification dans les lycées d'enseignement général.

Cette analyse souffre de cohérence interne liée aux statistiques établies sur des années différentes. Cependant elles ne semblent pas marquer un renversement de la tendance générale constatée au niveau de ces deux indicateurs que sont la nationalité et la qualification dans la distribution des enseignants dans nos lycées d'enseignement général.

L'étude de la distribution des enseignants à partir d'un échantillon constitué par les établissements d'enseignement général public fournit les éléments d'appréciation de cette disparité.

On constate, en effet, des déséquilibres très marqués d'une part, aussi bien sur le plan national, d'autre part, entre Dakar et le reste du Sénégal et enfin à Dakar, entre les établissements scolaires.

a) Sur le plan national : nous avons observé, dans l'étude du contenu social des établissements scolaires, une forte concentration des élèves issus des classes supérieures et moyennes comme le montre le tableau en annexe.

Nous avons abouti à la conclusion que les élèves des classes supérieures et moyennes sont concentrés principalement à Dakar et ceux des

classes populaires dans les lycées de l'intérieur. Notre répartition donne les pourcentages ci-après :

<u>DAKAR</u>	<u>RESTE DU SENEGAL</u>
C.S... $\frac{506}{621}$ soit 81,50%	$\frac{115}{621}$ soit 18,50%
C.M... $\frac{564}{863}$ soit 65,35%	$\frac{299}{863}$ soit 34,65%
C.P... $\frac{1064}{1876}$ soit 56,70%	$\frac{812}{1876}$ soit 43,30%

Cette inégalité de répartition selon les classes sociales entre Dakar et le reste du Sénégal s'accompagne d'une distribution inégalitaire des enseignants selon leur qualification comme le montre le tableau précédent N 93.

Ainsi les onze lycées d'enseignement général public, recensés, totalisent 22 953 élèves. La répartition des élèves par professeur selon la qualification se présente en moyenne sur le plan national comme ci-après :

Taux d'encadrement global : ratio élèves / professeurs

- 1 professeur agrégé pour 675 élèves,
- 1 professeur certifié pour 92 élèves,
- 1 adjoint d'enseignement pour 42 élèves,
- 1 professeur de CEG ou assimilé pour 364 élèves.

b) Taux d'encadrement entre Dakar et le reste du Sénégal :

La comparaison de la répartition entre Dakar et le reste du Sénégal donne pour les mêmes qualifications la situation suivante :

<u>RATIO ELEVES</u>	<u>DAKAR</u>	<u>RESTE DU SENEGAL</u>
- Professeur agrégé	505 élèves	948 élèves
- professeur certifié	68 élèves	132 –
- Adjoint d’enseignement	43 -	40 –
- Professeur CEG	354 -	373 –

On constate ainsi que les professeurs les plus qualifiés sont concentrés à Dakar d’une part et les effectifs les plus réduits d’élèves sont enregistrés à Dakar, c’est-à-dire un meilleur taux d’encadrement.

c) Taux d’encadrement entre deux établissements de Dakar

De cette inégalité de distribution on observe, pour Dakar, une même inégalité dans la répartition des professeurs selon leur qualification, par établissement.

L’exemple des lycées Van Vollenhoven et Blaise DIAGNE est significatif à cet égard comme le montre la répartition ci-après sur la base des données du tableau N 93

	<u>LYCEE VAN VOLLENHOVEN</u> (Effectifs d’élèves 2 461)	<u>LYCEE BLAISE DIAGNE</u> (Eff. Elèves 2 960)
RATIO ELEVES		
- Professeur agrégé	189	740
- Professeur certifié	56	78
- Adjoint d’enseignement	43	48
- Professeur CEG	492	329

La comparaison du contenu social de ces deux établissements scolaires pour les terminales de la cohorte 1979/80 révèle des inégalités qui corroborent notre démonstration.

TABLEAU n°95

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	LYCEE VAN VOLLENHOVEN		LYCEE BLAISE DIAGNE	
	Nombre	%	Nombre	%
C.S	83	30	48	18
C.M	73	26,50	106	32,50
C.P	119	43,50	114	49,50
TOTAL²⁰³	275²⁰⁴	100	268 (2)	100

Les taux d'encadrement, obtenus en rapportant l'effectif global à celui des professeurs par qualification, présentent certes un caractère abstrait, en raison de la grande variété de phénomènes structurels qu'ils recouvrent (les disciplines enseignées, l'horaire des professeurs, proportions des élèves par disciplines etc...) d'une part, de la nature de notre échantillon qui ne retient que dix établissements d'enseignement général et public et qui restreint l'étude à certaines disciplines enseignées, d'autre part. Cependant ils permettent d'indiquer pour notre propos, une tendance, c'est-à-dire une relative inégalité pédagogique entre les divers élèves issus des différentes classes sociales, dans la distribution du savoir.

En effet, ces taux d'encadrement selon la qualification des enseignants, sont meilleurs, quand les taux sont moins élevés. Ce qui est le cas dans les établissements scolaires à forte concentration d'élèves issus des classes supérieures et moyennes. Ils vont dans le sens d'une détérioration (quand le taux d'encadrement s'élève) dans les établissements de contenu social à dominante populaire.

²⁰³ Notre classification

²⁰⁴ Statistiques du M.E.N.

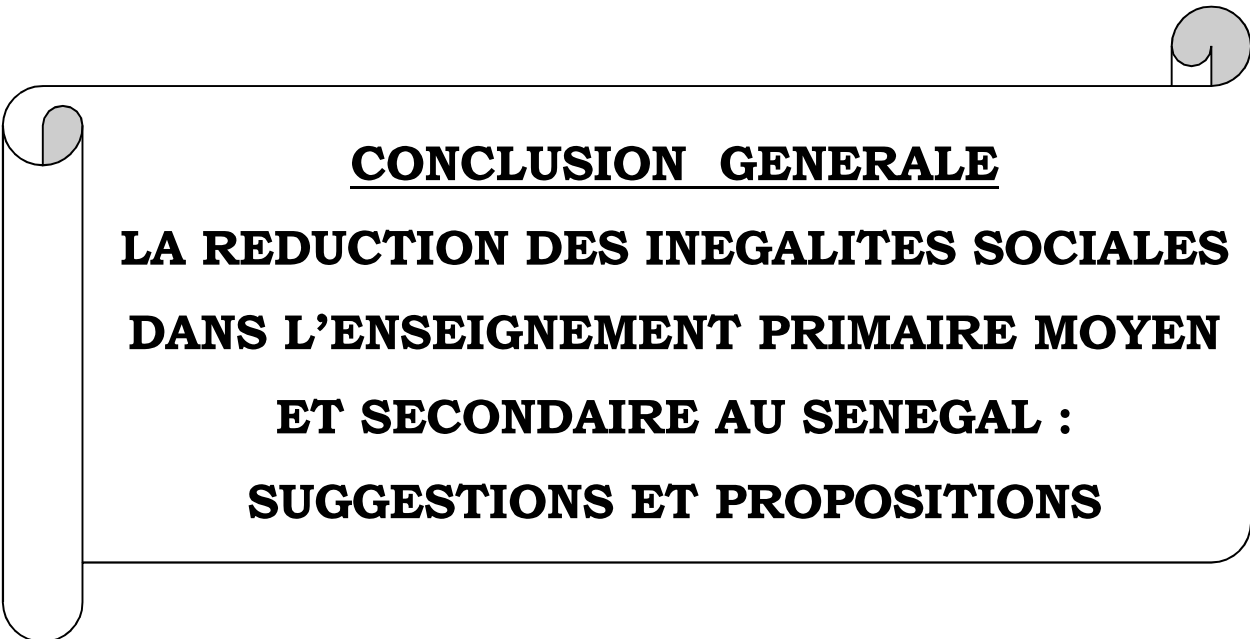
En conclusion : cette rapide analyse de la répartition des enseignants, aussi bien sur le plan national, qu'entre Dakar et le reste du Sénégal d'une part, et à Dakar, entre deux établissements scolaires des lycées Van Vollenhoven et Blaise DIAGNE, fait apparaître une dimension d'inégalités pédagogiques, particulièrement favorable aux élèves issus des classes supérieures et moyennes en tant que facteur dominant de réussite scolaire.

CONCLUSION PARTIELLE

L'étude de cette démographie interne du système éducatif sénégalais à partir de notre échantillon composé de la cohorte des élèves de terminales en 1979/80 a été saisie à travers ses multiples dimensions que sont notamment les années de naissances, l'éducation préscolaire, les âges d'entrée à l'école primaire, les trajectoires normales et atypiques, les cours redoublés, les sexes et le personnel d'encadrement. Elle atteste d'évidentes inégalités sociales dans ce système tout au long du cursus qui conduit à la terminale.

Mais ce processus inégalitaire que réalise le système éducatif en son sein face aux différentes classes sociales n'est en fait que l'exacte réplique de la stratification de la société sénégalaise. On ne saurait donc appréhender les causes profondes de ces inégalités, dans l'enseignement, sans l'analyse des facteurs externes concourant à ce processus. Ce que nous avons réalisé tout au long de cette étude.

Cependant, si cette recherche nous permet de mieux cerner ces causes, encore faut-il ne pas s'en tenir à ce constat. Et c'est pourquoi nous allons tenter, en guise de conclusion générale, de formuler des suggestions et des propositions en vue de la réduction des inégalités sociales dans l'enseignement au Sénégal.



CONCLUSION GENERALE
LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES
DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE MOYEN
ET SECONDAIRE AU SENEGAL :
SUGGESTIONS ET PROPOSITIONS

L'analyse du contenu social de notre système éducatif sénégalais, à travers l'exemple des classes terminales de la cohorte 1979-/80 dans sa reconstitution de carrière scolaire, apporte la preuve irréfutable d'inégalités sociales, mesurables, reflet de la société sénégalaise. On peut donc ainsi constater que notre société, quoiqu'en disent les partisans de l'inexistence de classes, quoiqu'en proclament les dirigeants du pays, est bel et bien une société de classes. Et l'école dans une société divisée en classes restera une école de classes tant que le système social demeure. Et comme le dit le professeur SNYDERS « elle (l'Ecole) n'est pas capable par elle-même de surmonter la division de la société en classes antagonistes ».

La réduction des inégalités sociales dans le système éducatif suppose donc l'élimination de la société qui les a engendrées. Il convient dès lors, dans la perspective de cette réduction des inégalités sociales, d'appréhender les facteurs déterminants de ces causes inégalitaires d'une part et de préciser les conditions qui permettent la réalisation de cette réduction d'autre part.

Nous avons essayé de démontrer, tout au long de ce travail de recherche, que le Sénégal, bien qu'ayant affirmé son attachement au socialisme dans les discours, vit les réalités du capitalisme.

I – LES FACTEURS D'INEGALITES

Ce sont précisément ces réalités qui expliquent le caractère inégalitaire de la société de classes que reflète le système d'éducatif. En effet « le capitalisme secrète les structures scolaires ségrégatives et ne peuvent pas, en régime capitaliste, être abolies »²⁰⁵. Il faut donc détruire ce régime capitaliste car, « quel développement peut-il y avoir lorsque l'Etat est aliéné à un

²⁰⁵ Snyders (G.). – Ecole, classe et luttes des classes. – Op. .cit.

système mondial de domination et d'exploitation en vue du profit d'une minorité ? »²⁰⁶

« Le développement de sociétés dualistes (...), envahies, dépendantes de la société « métropolitaine », n'est pas possible parce que ce sont des sociétés aliénées dont le centre de décision politique, économique et culturel se trouve en dehors d'elles, dans la société métropolitaine... Ce sont des « êtres dépendants » et leur transformation s'effectue au profit de la métropole »²⁰⁷.

Ce jugement de Paulo FREIRE, s'applique parfaitement au Sénégal, dont les classes privilégiées servent directement ou indirectement les intérêts capitalistes.

Mais la liquidation du capitalisme pose des problèmes autrement plus difficiles dans les sociétés comme la nôtre. Et pour comprendre le pourquoi, il convient d'en étudier les facteurs qui constituent les obstacles à tout changement dans les pays du Tiers-Monde sous-développés et dépendants de ce capitalisme central.

A – LES FACTEURS EXTERNES

Dominée idéologiquement donc politiquement, exploitée et dépendante économiquement, aliénée culturellement, divisée socialement par le capitalisme mondial, la société sénégalaise reste celle d'un micro-Etat non viable par lui-même et subit la loi du plus fort, celle des nations capitalistes industrialisées.

Donc le problème se pose dans une première approche entre ces nations dominatrices du Centre et les pays prolétaires de la Périphérie. Le capitalisme

²⁰⁶ Lê Thành. Khôi – Jeunesse exploitée, jeunesse perdue ? op. cit. p. 190.

²⁰⁷ Freire (P.).- Pédagogie des opprimés. – Paris, Maspéro, 1974. – 287 p.

central exerce de façon impitoyable ses pesanteurs politiques, économiques et culturelles, liées au contexte historique.

L'héritage colonial substitue aux réalités de l'administration directe, une forme de gestion indirecte des intérêts des anciens colonisateurs. Cette domination du Centre capitaliste dont l'idéologie du profit constitue le fondement de sa politique, s'accompagne de la mise en place d'une classe politique dans les pays anciennement colonisés. Les dirigeants, conscients de leur impuissance face à cette domination, acceptent l'alliance avec les capitalistes ; les uns espèrent, par souci tactique, modifier progressivement ce contexte quand les conditions seront réunies, d'autres, par une pure et simple intégration dans la bourgeoisie capitaliste internationale, perpétuent une situation de classe, dans la mesure où une société civile inexistante leur assure la pérennité du pouvoir.

La domination des intérêts étrangers devient un facteur de blocage du développement du Sénégal. Comment pourrait-il être autrement quand les facteurs principaux de la croissance, l'accélérateur et le multiplicateur ne peuvent jouer ...

Pour compléter la panoplie de cette domination, il convient de faire une mention spéciale à la domination culturelle. Elle n'est généralement perçue que par les personnes averties de son impact. Car, elle revêt un caractère subtil. Elle reste en fait, « le support le plus puissant de la domination politique et économique ». En effet, les dirigeants de nos Etats, les intellectuels aliénés, le peuple analphabète, subissent chacun cette influence de la domination culturelle.

Les modèles de développement mis en œuvre par nos dirigeants, les liens intellectuels et affectifs établis avec l'ancien Colonisateur, leur style, leur mode de vie, leurs schémas de pensée et d'action concourent à perpétuer

la présence de cette influence culturelle favorable aux conditions d'une exploitation économique directe ou indirecte. Ce même comportement s'observe chez les intellectuels qui, à supposer même que certains aient découvert les « armes miraculeuses » (mot de Césaire) de conscience culturelle retrouvée leur permettant une relecture de leur condition prisonnière », ne peuvent se dégager totalement de ce tréfonds culturel devenu organique ; ils n'ont pas conquis cette autonomie de pensée, d'action et de comportement, caractéristique de la libération de cette domination. C'est ainsi que **Cheikh Hamidou KANE**, l'auteur de « l'aventure ambiguë », considéré comme l'un des prototypes de l'intelligentsia africaine de la génération des indépendances à la fois homme politique et homme de culture, le reconnaît : « formés (les intellectuels et hommes politiques de sa génération) dans les universités européennes (en Europe ou en Afrique), placés aux postes de commande, nous véhiculons les concepts de cette seule civilisation occidentale dont nous sommes ainsi les complices »²⁰⁸.

Ces dirigeants et ces intellectuels exercent à leur tour une influence décisive sur le comportement de leurs concitoyens dans la mesure où ils constituent une sorte d'étalon de la réussite sociale. Et l'effet multiplicateur de cette influence se manifeste chez leur peuple par un mimétisme socio-culturel, notamment par les habitudes pratiquées dans la société de consommation du monde capitaliste, facteurs favorables à l'écoulement de ses produits, qu'ils soient fabriqués sur place, dans ses usines ou importés. Cette « aliénation de la consommation » dont sont victimes les masses populaires, est le fait d'un conditionnement que réalisent, par une publicité intempestive et efficace, les mass-média (radio, télévision, étalage des boutiques,

²⁰⁸ Jeune-Afririque n° 1982 du 02 décembre 1981

exposition, vitrine d'exportation, etc.). Le résultat de cette idéologie de la consommation inculquée à la population se traduit par un besoin de consommation qui dépasse les revenus moyens des classes populaires et moyennes. Et les effets se constatent de visu, par une forêt d'antennes de téléviseurs dressées sur des baraques, des cases en banco, des tentes, dans les quartiers populaires, les bidonvilles, à Dakar et dans les villages, ou bien des voitures de luxe devant ces habitations et dénotent de manière certaine une privation excessive au détriment de la satisfaction de besoins fondamentaux (nourriture, santé, logement etc.); « il y a ... un certain moment de l'expérience existentielle des opprimés, une irrésistible attirance à l'égard de l'opresseur, de son genre de vie. Accéder à ce genre de vie constitue une puissante aspiration. Dans leur aliénation, les opprimés veulent à tout prix être semblables à l'opresseur, l'imiter, le suivre »²⁰⁹.

Cette citation de Paulo FREIRE exprime la réalité de ce mimétisme socioculturel.

Mais ceci s'explique dans la logique du système capitaliste dont la « loi fondamentale est celle du profit », lequel se situe sur les plans de la vente « au prix optimum, c'est-à-dire celui qui, associé à la plus grande quantité vendue, rapporte le bénéfice maximum », l'autre plan, étant la production.²¹⁰ C'est pourquoi la politique culturelle française privilégie dans les pays anciennement colonisés, la formation des formateurs en raison de l'effet multiplicateur, qu'elle assure et étend progressivement, dans la population sénégalaise.

L'ensemble de ces déterminants externes, politiques, économiques et culturels trouve leur pendant dans les contraintes spécifiquement internes qui s'exercent de façon durable au Sénégal.

²⁰⁹ Freire (Paulo). – Pédagogie des opprimés. – op. cit. p. 41.

²¹⁰ Lê Thành Khôi. – Jeunesse exploitée, jeunesse perdue ? op. cit. p. 31 et passim.

B - LES FACTEURS INTERNES : LES CONTRAINTES.

Les facteurs internes jouent dans le processus inégalitaire observé au Sénégal. Ils sont d'ordre naturel, économique, social et culturel.

Les causes d'ordre climatique ont certes des conséquences sur une économie fondée sur la domination de la monoculture arachidière, mais elles sont un élément secondaire car, même dans les années de bonnes récoltes, les effets économiques ne sont pas déterminants pour modifier les inégalités constatées entre classes sociales.

Les problèmes économiques restent le déterminant principal des inégalités sociales. Nous avons démontré que l'économie sénégalaise subit la domination du capital étranger. La politique économique du Sénégal, « socialiste » s'est avérée un échec dans tous les domaines de tentative de socialisation de l'Economie.

La majeure partie des sociétés d'Etat ou d'économie mixte, dirigées par des sénégalais a fait faillite en 1980. Seules les sociétés privées à capital étranger restent viables actuellement. Et le développement économique apparaît bloqué. Les causes sont aisément cernables. L'accélérateur qui aurait pu accroître les biens d'équipement et asseoir une politique industrielle, fondement d'un développement endogène, ne joue pas. Le multiplicateur permettrait un accroissement de l'investissement. Or, les intérêts étrangers sont rapatriés dans leurs pays d'origine.

A cela s'ajoutent, l'incompétence des gestionnaires des sociétés d'Etat ou d'économie mixte d'une part et d'autre part, l'héritage par l'Etat, d'industries obsolètes, non compétitives sur le plan de la productivité et consommatrices de pièces de rechange importées, absorbant la presque totalité du bénéfice réalisé, à supposer qu'il y en ait.

Enfin, des détournements qui se manifestent sous des formes diverses, au niveau de la gestion de ces sociétés, ont précipité leurs faillites.

A cela s'ajoute aussi un problème social nouveau lié à la politique néo-coloniale imposée par le capitalisme étranger.

Le Sénégal, avec l'indépendance, a connu un développement rapide de catégories socio-professionnelles qui ont tendance à se constituer en classe bourgeoise. La promotion d'hommes d'affaires sénégalais aggrave les inégalités sociales en les élargissant.

La classe politique constituait déjà une catégorie de privilégiés. La mise en place de ces hommes d'affaires accroît ces inégalités par l'accaparement, la concentration de la majeure partie du revenu national, entre les mains de cette minorité enrichie au détriment de la majorité de la population. Cette « bourgeoisie compradore », composée de politiciens, de cadres supérieurs, d'hommes d'affaires etc, crée une situation dont les conséquences dans le domaine social, notamment, expliquent la plupart des échecs dont nous ne retiendrons que l'aspect éducationnel.

La politique éducative

La politique éducative sénégalaise, est caractérisée depuis l'indépendance par une série de réformes qui demeurent sans effet significatif dans un contexte de domination et de dépendance extérieure sur les plans économique et culturel principalement.

En effet, une véritable politique éducative doit assurer les deux fonctions principales que toute éducation nationale doit assumer. « Dans n'importe quelle société, l'école remplit deux fonctions principales : l'une est la transmission des connaissances, l'autre, l'inculcation d'une

idéologie, les deux s'effectuant en même temps et concourant au même but : l'intégration de l'enfant dans un système donné de rapports sociaux »²¹¹.

« **Toute société** quel que soit son degré d'évolution technique, **possède une culture, une histoire qui imprègnent l'enfant dès sa naissance**. Toute société possède son propre **système d'éducation dont la fonction de base est de socialiser l'individu**, pas seulement de lui **transmettre des connaissances**. Elle peut dans une certaine mesure importer un autre système d'enseignement mais l'action de celui-ci n'est durable que s'il est en accord avec l'environnement global... »²¹².

Or, le système éducatif sénégalais, même si dans les principes, il se veut une Education nationale, africaine, démocratique et permanente, est apparu aujourd'hui, comme le reconnaît le Ministre de l'Education nationale, « une école en crise, non adaptée aux réalités du monde moderne et s'achemine, vers une impasse, une situation de blocage donc de rupture à plus ou moins brève échéance... L'école est inadaptée aux besoins du Sénégal »²¹³.

Mais quels devraient être précisément ces besoins ? Le professeur Lê Thành Khôi en distingue trois, « valables pour toutes sociétés qu'elles soient de l' « Est » ou de l' « Ouest », qu'elles soient industriellement avancées ou au début de leur croissance économique ».

- 1) L'enseignement doit fournir des travailleurs (au sens large du terme) de plus en plus qualifiés ;
- 2) il ne consiste pas à transmettre un héritage culturel donné, mais à en préparer le changement ;

²¹¹ Lê Thành Khôi. – Jeunesse exploitée, jeunesse perdue ? op. cit. p. 39.

²¹² Lê Thành Khôi. – Industrie de l'Enseignement. – Op. cit. p. 110.

²¹³ Rapport introductif présenté par le Ministre de l'Education nationale, lors des Etats généraux de l'éducation. – Op. cit.

3) enfin, l'éducation doit contribuer à l'intégration nationale et à former des citoyens responsables.

La seconde fonction, vise à satisfaire les besoins que la société exige pour son fonctionnement en personnels qualifiés notamment dans les domaines administratif, scientifique et technique.

Cet aspect de l'éducation est inséparable de celui de la socialisation. « C'est seulement par une production constamment croissante que se réalisent les conditions d'une évolution du bien être culturel de la population ; elle ne peut les trouver dans une économie stagnante ou régressive. »²¹⁴

Et c'est précisément là que se situent les causes profondes des problèmes éducatifs sénégalais. C'est dans une économie extravertie, dominée par le capitalisme étranger comme celle du Sénégal, qu'il faut chercher certains des facteurs de l'inadéquation de notre système éducatif.

Le Ministre de l'Education dans son rapport introductif présenté aux Etats Généraux de l'Education situe le problème.

« L'application de la loi²¹⁵ a été entravée par des contraintes multiples, à effet cumulatif, de sorte que l'on est amené aujourd'hui à constater la relative inefficacité interne et externe de notre système éducatif.

Du point de vue interne, les structures éducatives actuelles ne parviennent pas à prendre en charge qu'une minorité d'enfants scolarisés, enregistrent des taux de déperditions élevés et ont maintenu sinon parfois renforcé les disparités géographiques et sociales en matière d'Education.

Du point de vue externe, le système éducatif est insuffisamment raccordé au monde du travail ; ce qui se traduit par une inadéquation croissante entre les besoins du développement et la façon dont y répondent les structures éducatives... »

²¹⁴ Lê Thành Khôi. – Industrie de l'Enseignement. – Op. cit. p. 110.

²¹⁵ La loi d'orientation (1971).

Et le Ministre de poursuivre : « il devient nécessaire de redéfinir les finalités et les objectifs de l'Education nationale pour parvenir à bâtir un système éducatif démocratique conforme aux réalités, aux besoins et moyens de notre pays... Il convient de rénover, de réorienter le système éducatif, dans le sens d'une plus grande adaptation au contexte économique, culturel et politique pour parvenir à sa « Sénégalisation » ». ²¹⁶

Si le ministre pose les problèmes de notre système éducatif correctement, nous semble-il, en procédant à l'inventaire des causes immédiates de l'échec du système, les solutions proposées ne sauraient apporter une réponse satisfaisante à la situation scolaire. La réponse que suggère le ministre tend, tout au plus, à améliorer le fonctionnement du système, sans changer de système. Or, la solution doit se situer précisément à ce niveau. Il ne pourrait y avoir de modification fondamentale sans remettre en cause le modèle de développement actuel du Sénégal. Pourtant la nécessité de changement est exprimée **par Cheikh Hamidou KANE**, actuel Ministre du développement industriel dans une interview à Jeune-Afrique. En effet, à la question : « êtes vous inquiet des mutations sociales auxquelles le continent africain se trouve aujourd'hui soumis ? » : **il émet ce jugement sans appel : « l'urbanisation massive est grave. La déstructuration du milieu rural due à la dureté des conditions de vie du paysannat rend compte des difficultés de développement à l'extérieur des capitales. De ce fait, les responsables politiques doivent entièrement ²¹⁷ revoir leur stratégie de mise en valeur du continent » ²¹⁸**. Ce jugement global n'exclut pas le Sénégal. Et le professeur Lê Thành Khôi d'affirmer : « ainsi l'étude de n'importe quel système d'enseignement devra-t-elle envisager ses relations

²¹⁶ Le Ministre de l'Education nationale. – op. cit.

²¹⁷ C'est nous qui soulignons.

²¹⁸ Jeune-Afrique. – n° **, du 09/12/1981.

dialectiques internes et externes, c'est-à-dire, de ce dernier point de vue, ses relations avec la politique, l'idéologie, l'économie et la société. »²¹⁹

Or, en ce qui concerne le Sénégal, pays du Tiers-Monde et de la « Périphérie », dépendant du Capitalisme central, les dimensions externes déterminent les facteurs internes.

La solution des problèmes actuels du Sénégal passe donc essentiellement par celle des problèmes externes. Et on peut s'interroger sur les conditions de la réduction des inégalités sociales dans l'enseignement en situant le problème dans ce contexte extérieur et intérieur.

II. LES CONDITIONS DE LA REDUCTION DES INEGALITES DANS L'ENSEIGNEMENT.

A/. SUR LE PLAN EXTERNE.

Le problème majeur réside dans la recherche d'un nouvel ordre économique et culturel mondial. Ceci revient à la mise en cause de la domination du capitalisme mondial en particulier sous sa forme tiers-mondiste : le néocolonialisme.

a) Un nouvel ordre mondial

A cet égard le premier problème à résoudre semble être l'indépendance politique réelle de nos Etats en général et du Sénégal en particulier. Car, en effet, ce problème se pose. Dans le « Grand débat » organisé par la première chaîne de Télévision française (T.F.1) du 9/3/1981, l'ex-président français, Valéry Giscard D'ESTAING, affirmait, sans sourciller, concernant les événements en Centrafrique : « je n'ai pas installé Bokassa, mais c'est moi qui l'ai fait partir. » cette affirmation péremptoire résume à elle seule la

²¹⁹ Lê Thành Khôi. – L'Education comparée.- op.cit.p. 290.

domination des capitalistes français sur leurs anciennes colonies. Tous les chefs d'Etat africains francophones qui ont établi (sans aucun autre choix possible) des accords de coopération avec les capitalistes français, étaient soumis à un contrôle strict sur les plans politique, économique, culturel et militaire. Comme l'a rappelé le Ministre français actuel de la coopération, J.P. COT, lors du Forum des Organisations non gouvernementales (O.N.G.), tenu à Paris en juillet 1981 : « la lettre adressée à Léon Mbâ le 15 juillet 1960, par Michel DEBRE, est explicite à cet égard : il y a deux systèmes qui entrent simultanément en vigueur, l'indépendance et les accords de coopération. L'un ne va pas sans l'autre. »²²⁰

Ce pacte colonial, nouvelle donne, perpétue, la domination des capitalistes français sous une indépendance formelle.

Même l'arrivée au Pouvoir, en France, des socialistes, ne saurait modifier fondamentalement les rapports entre « Centre » et « Périphérie ». Car malgré la volonté politique de ce nouveau gouvernement d'établir des rapports plus équitables avec les anciennes colonies les problèmes du développement demeurent. S'il peut y avoir une amélioration de la situation, la solution reste globale et passe par l'établissement de rapports nouveaux entre pays du Tiers-monde et nations développées.

La France elle-même, bien que pays développé, subit la loi du Capitalisme international sur les plans intérieur comme extérieur. Le Ministre J.P. CHEVENEMENT, n'affirmait-il pas, que si le Gouvernement actuel disposait du pouvoir politique, le pouvoir économique lui échappait encore sur le plan intérieur. Et sur le plan externe les Etats-Unis champion du Capitalisme exercent leur tyrannie sur le monde occidental et sur le Tiers-Monde.

²²⁰ J.P. COT.- citant Michel Debré, Premier Ministre n° de europe-France-Outremer ; 1982.

Les conférences d'Ottawa et de Cancun n'ont modifié en rien la situation de domination. L'établissement d'un nouvel ordre économique mondial et culturel ne nous semble ni actuel, ni virtuel. Et la situation reste bloquée et le restera tant qu'un nouvel ordre mondial ne sera pas instauré.

b) Une intégration politique, économique et culturelle régionale.

Néanmoins un espoir peut être permis dans l'approche d'une solution partielle des problèmes du développement, par l'intégration économique et politique des Etats de l'Ouest africain, qui, balkanisés en micro-Etats par les capitalistes français, restaient non solvables, non viables économiquement, politiquement et culturellement. Si à ce niveau, le bout du tunnel n'est pas encore visible, l'obstacle politique auquel étaient soumis ces Etats semble, avec l'arrivée de la Gauche au pouvoir en France, pouvoir être levé. Les processus d'intégration des Etats dans les ensembles sous régionaux (O.M.V.S., C.E.A.O., CEDEAO)²²¹ peuvent se poursuivre, sans entrave politique majeure, pour aboutir, à terme aux Etats-Unis d'Afrique

C'est dans ces cadres sous régionaux et par cercles concentriques qu'une politique de développement endogène devrait être recherchée. Ailleurs il n'y a pas de salut.

En attendant l'établissement d'une véritable coopération verticale avec les pays riches du Nord, les pays du Sud doit rechercher rapidement à atteindre cette solidarité horizontale, économiquement viable et politiquement crédible.

Cette approche du développement qui ne sera réalisable, qu'on le veuille ou non, qu'à moyen terme, devra se doubler de la mise en œuvre d'une stratégie de développement global au niveau de chaque Etat à court terme, en tenant compte, il est vrai, des contraintes actuelles.

²²¹ Les sigles sont explicités en annexe.

B/. SUR LE PLAN INTERNE.

Dans cette perspective, il nous semble que des possibilités d'améliorer le système, à défaut de le changer, pourraient intervenir. Et à cet égard, des possibilités de changements existent dans certains secteurs productifs et structurels.

Une nouvelle restructuration de notre société, sur les plans économique, social et culturel devra être élaborée pour répondre aux besoins d'un développement endogène. Si tous les facteurs concourant à cette stratégie doivent être mis en œuvre simultanément, il importe cependant d'en hiérarchiser la mise en œuvre selon une priorité bien précise. Si les facteurs socio-économiques sont déterminants dans toute politique de développement en ce sens qu'ils conditionnent les autres, les facteurs culturels nous semblent fondamentaux dans toute approche de développement global.

1) Les facteurs économiques prioritaires : le développement du secteur rural

Dans un pays comme le Sénégal, où 85% de la population sont des ruraux, la priorité de tout développement devrait privilégier le monde rural.

Or la réalité structurelle des campagnes sénégalaises se caractérise par une activité agricole dominée par une monoculture d'exportation, l'arachide, séquelle de la colonisation que le Sénégal indépendant n'a pu réduire, malgré une politique de diversification agricole réelle, mais insuffisante.

Cette domination de la culture arachidière se traduit dans la structure des échanges où ses produits occupent une place prépondérante. « En 1968, dernière année avant le début de la sécheresse, les produits arachidières représentaient 72% des exportations. Si en 1971 leur part est tombée à 36% de ces mêmes exportations, ... ce n'est pas la conséquence d'une remise en

cause des choix fondamentaux. Bien au contraire depuis l'indépendance et plus encore qu'à l'époque coloniale, les plans de développement retiennent parmi leurs objectifs prioritaires, l'extension des surfaces cultivées et l'amélioration des rendements à l'ha »²²²

L'explication d'une telle politique semble aisée à comprendre.

Les produits arachidiers profitent principalement les capitalistes français, mais aussi, en alimentant une bonne part du budget de l'Etat, bénéficient à ceux qui émargent directement sur ses listes, ou indirectement, à la féodalité religieuse, ou temporelle, aux urbains au détriment des ruraux.

La première mesure à prendre, dans une politique de justice sociale sera de systématiser la diversification des cultures en faveur notamment des cultures vivrières afin de résoudre le problème aberrant du déficit alimentaire dont les conséquences influent de manière grave sur l'état de santé de la population.

En effet, la malnutrition et ses conséquences sont liées, au problème de l'insuffisance de la couverture des besoins alimentaires. L'état de santé de la population sénégalaise, les capacités de travail et de réflexion sont profondément marqués par la situation alimentaire entre autres facteurs et affectent gravement le rendement intellectuel des élèves issus des milieux défavorisés. A cet égard il est urgent de se pencher sur les besoins alimentaires et de leur couverture ; le rendement du travail étant lié à la ration alimentaire. La source principale d'information sur les conditions d'une alimentation équilibrée, particulièrement en calories et en protides, est fournie par la FAO. La ration alimentaire moyenne quotidienne est de 2 200 calories et de 80 grammes de protéines. Les enquêtes de la FAO font apparaître que plus de la moitié de la population mondiale est au-dessous de ce seuil. Et à cet

²²² Anson MEYER (M.).- Mécanismes de l'exploitation en Afrique ; l'exemple du Sénégal.- op.cit.

égard « le Sénégal ne couvre, selon les études sur le Sahel, que 60% de ces besoins alimentaires ». « Le Sénégal et la Gambie, pays côtiers et très extravertis, ne satisfont que 60% de leurs besoins, soit le taux le plus bas du Sahel. »²²³. « Les disponibilités alimentaires en calories placent le Sénégal dans la tranche 2 000 à 2 500 calories par jour et par personne ».²²⁴

Mais ces moyennes cachent en réalité des distorsions très marquées entre zones rurales et zones urbaines d'une part, et, à l'intérieur de chaque zone, d'autre part. Toutefois ce sont les ruraux qui souffrent le plus de cette insuffisance alimentaire.

Les conséquences de cette sous-alimentation et de cette malnutrition se traduisent par des séquelles morbides, irréversibles, principalement chez les enfants. « Le cerveau humain atteint 90% de son développement normal au cours des deux premières années de vie... le cerveau est très vulnérable aux carences de la nutrition qui peuvent réduire d'un quart les facultés intellectuelles normales. Or une détérioration cérébrale de 10% suffit à handicaper sérieusement la vie active et cela de façon irréversible ».²²⁵

« Et l'aspect particulièrement tragique de cette situation est que ces enfants, mentalement diminués, répéteront ce triste processus, lorsque, adultes, ils fonderont leur propre famille et perpétueront ces déficiences mentales non de façon héréditaire, mais parce qu'ils ne pourront éviter à leurs enfants les carences alimentaires dont eux-mêmes furent victimes ».²²⁶

Ainsi, la majorité de la population souffre de ces insuffisances dont les répercussions sur le plan scolaire s'expriment par des inégalités de réussites scolaires selon l'appartenance sociale. Cette carence se trouve aggravée également par une insuffisance de la couverture médicale au Sénégal. Alors

²²³ RESSIS (Sophie).- « Le Monde » du dimanche 9/11/80.-P.XV Supplément.

²²⁴ GEORGES (P.).- Géographie des inégalités.- Paris ; Que sais-je? n°1662.-1980.

²²⁵ GEORGES (P.).- Géographie des inégalités.- Paris ; Que sais-je? n°1662.-1980.

²²⁶ Mc NAMARA (R.S).- Une vie meilleure pour deux milliards d'hommes Paris, Editions Denoël, 1973.

que pour les pays industrialisés l'encadrement médical est compris entre 400 à 600 habitants par médecin. Au Sénégal, les statistiques de 1978 donnent une moyenne de 13.961 habitants pour un médecin²²⁷. Mais une analyse plus discriminante de cette moyenne révèle des disparités importantes entre les régions d'une part, et, entre Dakar et le reste du Sénégal d'autre part, comme l'indique le tableau ci-dessous :

TABLEAU n°96

REGIONS	NOMBRE D'HABITANTS PAR MEDECIN	MEDECINS		
		A.(1)	P. (2)	T. (3)
CAP-VERT.....	4 183	175	50	225
CASAMANCE.....	36 240	20	-	20
DIOURBEL.....	82 656	10	-	10
FLEUVE.....	23 113	19	3	22
SENEGAL ORIENTAL.....	69 591	4	-	4
SINE SALOUM.....	75 743	11	2	13
THIES.....	52 566	11	2	13

Source : Situation économique du Sénégal 1976.

(1) Administration (y compris l'assistance technique).

(2) Privé.- (3) Total

2) la réduction des déséquilibres devra constituer une tâche à laquelle il conviendra de s'attaquer de façon urgente : déséquilibres entre villes et campagnes, déséquilibres entre régions etc.

« ... Quand les inégalités régionales atteignent un certain seuil, elles aboutissent à freiner l'expansion de l'ensemble national, faute du plein

²²⁷ Situation économique du Sénégal (1979).

développement du marché intérieur et même à compromettre l'unité politique par l'aggravation des tensions sociales »²²⁸

Or, le modèle de développement du Sénégal, loin de réduire les disparités, entre villes et campagnes, entre régions, contribue à en aggraver la nature. Et à cet égard, Dakar constitue une « macrocéphalie » urbaine, assez typique dans la concentration des activités politiques, économiques, sociales et culturelles. Le V^e plan qui vient de s'achever constatait « la gravité des déséquilibres de tous ordres existant entre les différentes régions et entre les différentes zones d'une même région ». Il observe, l'ampleur de l'écart qui, sur les plans économique et social, sépare le Cap-Vert (Dakar) des autres régions du pays. Cette région représente 0,28% du territoire national, mais renferme (en 1977) :

- 19% de la population,
- 73% du nombre total de médecins,
- 37% de l'effectif scolarisé dans l'enseignement primaire,
- 32% du nombre total des classes de l'enseignement primaire,
- 44% des fonctionnaires,
- 80% des entreprises industrielles recensées,
- 84% des emplois industriels, etc...

Malgré la volonté affirmée de réduire, puis de supprimer les disparités dans ce domaine, la situation s'aggrave en raison d'une option erronée de développement économique et social. Le Sénégal devra dès lors s'affranchir de sa domination extérieure. En attendant il semble possible d'opérer sur le plan interne, par une volonté politique nettement affirmée dans les faits, une approche de développement qui réduit les inégalités, facteurs de blocage d'une harmonie dans les domaines économique, social et culturel.

²²⁸ Lê Thanh Khôi.- Industrie de l'Enseignement.- op. cit.

Cette entreprise peut être puissamment aidée par une notable amélioration du système éducatif dont les objectifs, moyens et méthodes seront redéfinis dans cette perspective. Mais s'engage-t-on véritablement dans cette direction comme on semble nous le faire croire, aujourd'hui, après la tenue des Etats Généraux de l'Education les 28 – 29 et 30 janvier 1981 à Dakar?

3) Education et changement

Les objectifs de l'Education tels qu'ils ont été définis dans la loi d'orientation de juin 1971 demeurent valables dans les principes.

Toutefois, comme le reconnaît le Ministre de l'Education nationale dans son rapport introductif présenté aux Etats Généraux de l'Education, leur mise en œuvre s'est heurtée à des obstacles d'ordre interne et externe au système. Cependant son analyse des entraves se borne à la description des effets et élude l'explication des causes profondes de l'inadéquation du système. Ces dernières, relèvent pour une large part de l'absence d'une politique globale de développement. Une telle approche, si elle était réalisée aurait permis de saisir les raisons véritables de l'échec de toutes réformes du système éducatif déjà mis en œuvre et de toutes celles qui seront entreprises, tant que les causes profondes de ces échecs ne seront pas identifiées, inventoriées et résolues. Or, on sait que notre pays, par sa dépendance économique et culturelle du capitalisme mondial, avec les conséquences sociales qui en découlent, se trouve handicapé pour toute politique de développement économique, social et culturel. Ce sont précisément ces contraintes qui pèsent et pèseront tant que dure cette situation de notre système éducatif. Et toutes les mesures qui seront prises dans le cadre des réformes n'auront que des effets limités, et tout au plus, amélioreront le

système, mais la véritable solution passe par un « changement de système » et non de « changement dans le système ».

Donc le préalable, pour réaliser une adéquation de notre système éducatif aux réalités de nos besoins, suppose la liquidation du système capitaliste comme nous l'avons expliqué plus haut. Toutefois, il nous semble néanmoins, en attendant l'établissement d'un nouvel ordre économique et culturel mondial, qu'il soit possible de s'engager- et il suffit d'une volonté politique- dans la voie d'une stratégie éducative qui prépare les conditions internes de cette libération sur le plan externe.

Dans cette perspective, l'Ecole joue un rôle irremplaçable et déterminant, en premier lieu, dans la réduction des inégalités sociales dans l'Enseignement, lesquelles doivent être insérées dans une approche de réduction globale de toutes les disparités observées, qu'elles soient géographiques, économiques, culturelles et leur suppression, dans une deuxième étape.

L'éducation, dans toute entreprise véritablement révolutionnaire, doit constituer « un moyen puissant d'éveiller la conscience politique des masses populaires pour les libérer »²²⁹ entre autres fonctions. « C'est la conscience des masses qui fait la force de l'Etat, l'Etat n'est fort que lorsque les masses sont au courant de tout, lorsque elles sont capables de porter des jugements sur n'importe quelle question, et de prendre des décisions en toute connaissance de cause. Et l'école en dehors de la vie, en dehors de la politique, est un mensonge et une hypocrisie. »

Mais la prise de conscience des masses populaires implique inévitablement la liquidation de l'analphabétisme d'une part et l'éducation politique d'autre part Tel doit être l'un des objectifs principaux de notre

²²⁹ Lê Thanh Khôi.- jeunesse exploitée, jeunesse perdue? citant Lénine.- deuxième congrès des Soviets.- 1917.p.89.

système éducatif dans la phase actuelle de sa situation objective. Ce qui suppose nécessairement la révision entre autres, des contenus d'Enseignement et à cet égard les langues nationales doivent occuper la place qui leur revient.

a) Les langues nationales

Une politique de scolarisation totale et de la liquidation de l'analphabétisme requiert, la maîtrise des langues nationales. « La langue est le principal instrument d'expression et de communication des hommes (...); le meilleur véhicule de l'enseignement est la langue maternelle de l'enfant. Du point de vue psychologique elle représente un système de symboles qui fonctionne automatiquement dans son esprit lorsqu'il veut s'exprimer ou comprendre. Du point de vue sociologique, elle le rattache étroitement à la collectivité dont il fait partie. Du point de vue pédagogique elle lui permet d'apprendre rapidement ce qu'il ne ferait dans une autre langue mal connue de lui ». ²³⁰

S'agissant de l'adulte, la langue maternelle, en tant qu'instrument habituel de pensée, passant de l'oralité à l'écriture, lui permet d'accéder à la communication internationale et de ce fait de s'ouvrir brusquement au monde moderne, ce qui lui confère une approche critique des problèmes actuels qu'il vit. Mais aussi elle constitue un moyen de lui inculquer une idéologie libératrice.

« Toutes les révolutions socialistes contemporaines ont donné la plus grande importance à la lutte idéologique, car le renversement de l'infrastructure ancienne ne suffit pas pour construire une société nouvelle. Dans cette lutte, l'éducation occupe la première place, tant celle de l'adulte que celle des enfants, car ils s'influencent les uns les autres. La lutte contre

²³⁰ Lê Thanh Khôi.- citant un rapport de l'UNESCO in Industrie de l'Enseignement.- op. cit.

l'analphabétisme a toujours été le premier acte du pouvoir révolutionnaire, de l'Union soviétique à la Chine, à la Corée du Nord, au Viêt Nam, à Cuba car c'est un acte politique, un moyen puissant à mobiliser les masses pour la révolution et la construction nationale. Alphabétiser, c'est, par la lecture et l'écriture, informer, expliquer, éduquer, c'est éveiller la conscience et la participation politiques. Aucune transformation de la société n'est possible si l'immense majorité des adultes, qui sont à la fois des citoyens, des soldats, des producteurs et des parents, n'ouvrent pas les yeux de façon critique sur la réalité sociale, les phénomènes de domination et d'exploitation, ne réalisent pas leur condition de sujets de l'histoire, n'éprouvent pas avec force le besoin de prendre en charge leur propre destin. »²³¹

Or la langue étrangère, en l'occurrence le français, constitue actuellement, l'instrument de domination idéologique, l'un des plus sûrs garants de la domination politique. Et « l'impérialisme en dévalorisant les cultures autochtones ou même à les nier complètement, en ramenant les langues nationales au rang de « dialectes », à les qualifier de « vernaculaires », c'est-à-dire « langue d'esclaves », inculque une idée d'infériorité de nos cultures et par suite celle de supériorité de la culture que véhicule sa langue ».

Par ailleurs « la langue n'est pas seulement un moyen de communication ; elle est aussi un instrument de pensée, et un système de symboles par quoi l'individu se rattache au groupe. En perdant sa langue, il perd ce bien intime. Quand un groupe perd sa langue, il perd son passé et sa mémoire... »²³²

Si le Sénégal profond, le peuple, dans son écrasante majorité, conserve ses valeurs de tradition parce que non alphabétisé en langue française, il n'en

²³¹ Lê Thanh Khôi.- L'Éducation comparée.- p. 299.- op. cit.

²³² Lê Thanh Khôi.- Jeunesse exploitée, jeunesse perdue? op. cit. p. 160.- passim.

reste pas moins vrai qu'il subit l'influence néfaste de la culture (y compris l'idéologie) que véhicule cette langue française, dans l'imitation des populations urbaines scolarisées, fortement aliénées par cette culture et cette idéologie et qui les modèlent selon leurs normes, leurs modes de vie et leur vision du monde, celle de l'ancien colonisateur. Il s'ensuit ce que Paulo FREIRE appelle l'« adhérence » à l'opresseur que sont les capitalistes et leurs alliés locaux.

Ainsi une transformation véritable de la société sénégalaise, suppose une révolution culturelle qui passe par la prise de conscience de cette culture aliénante. Mais elle n'est possible que par l'introduction et la généralisation des langues nationales. L'alphabétisation des adultes et celle des enfants constituent la condition et, de ce dernier point de vue, l'Education préscolaire doit jouer un rôle décisif.

b) L'Education préscolaire

La généralisation de cette institution éducative implique une réorganisation totale de notre système éducatif.

Pourquoi cette généralisation de l'Education scolaire?

L'importance de l'Education préscolaire fait l'objet d'études scientifiques dont les résultats coïncident pour dégager son importance décisive dans l'éducation de l'enfant durant cette période de la vie.

Ces conclusions révèlent que, de la naissance à 4 ans, l'intelligence se développe autant que durant les treize années qui suivent²³³. Les psychologues soulignent l'influence capitale des apprentissages réalisés durant cette période pour le développement intellectuel ultérieur. L'inexploitation de ces potentialités de l'enfant durant cette « période sensible » des premières années

²³³ GOHEN (Rachel).- L'apprentissage précoce de la lecture.- p. 34.-Paris, PUF, 1970.

où ses facultés naturelles d'apprentissages sont énormes, (cf. l'apprentissage des langues étrangères), constitue un dommage irréversible. Ainsi **Maya Pines**²³⁴ dénonce cette absence d'éducation préscolaire avec force : « c'est à des millions d'enfants que nous causons un dommage irréparable en les privant de stimulations intellectuelles à 6 ans ; des milliers d'autres se trouvent en deçà de leur potentiel véritable en raison même de cette carence. Les conséquences sont graves car, ces enfants, privés de ces stimulations intellectuelles précoces, n'atteindront jamais le niveau élevé auquel ils auraient pu parvenir ». ²³⁵

De son côté **B. BLOOM** affirme : « depuis le moment de la conception jusqu'à l'âge de 8 ans, l'intelligence de l'être humain est déjà développée à 80%. ».

La généralisation de l'Education préscolaire contribue de façon décisive à la réduction des inégalités sociales dans l'enseignement. Elle doit combler en grande partie les stimulations insuffisantes du milieu familial dans les domaines notamment des déficits culturels et linguistiques. Cette « prèscolarisation » doit conduire de ce fait, à une révision de l'âge de la scolarisation fixée à 6 et 7 ans actuellement.

Cet âge, retenu pour la scolarisation, remonte à des études de la fin du siècle dernier et du début du 20^e siècle avec Binet et Simon et plus tard avec Piaget et Wallon en passant par Washburne, Dewey (aux U.S.A). Mais les recherches des psychologues américains marquent une ère nouvelle dans ce domaine depuis 1950 et 1966.

La « **National Education Association** » publie la déclaration suivante : « la masse des recherches entreprises et l'expérience, prouvent qu'à 6 ans, la

²³⁴ MAYA PINES.- Revolution in learning the years from birth to six.- New York.- Harper and Row 1967. (de la naissance à six ans).

²³⁵ Rachel Cohen citant Maya pinès.- op.cit.

plupart des enfants ont déjà développé une grande part des capacités intellectuelles qu'ils posséderont plus tard comme adultes. Six ans est généralement accepté comme étant l'âge normal d'entrée à l'école. Nous pensons que cette pratique est périmée ». ²³⁶

Par ailleurs les récentes études dans le domaine de l'apprentissage précoce de la lecture semblent concorder. **Doman** affirme : « le meilleur moment pour apprendre à lire à un enfant avec peu ou pas de difficulté du tout, c'est quand il a environ 2 ans. Au-delà de 2 ans, la tâche d'apprendre à lire devient plus difficile tous les ans. » ²³⁷

Dans cette perspective, une expérimentation, dans notre milieu socio-culturel sénégalais, insérée dans le cadre de l'introduction des langues nationales à l'école, doit être entreprise sans tarder par l'Institut National d'Etudes et d'Action pour le Développement de l'Education (INEADE) qui vient d'être créé.

Bien sûr, les conditions économiques notamment alimentaires, sanitaires et médicales doivent être réunies pour assurer une politique efficace de la réduction des inégalités sociales, simultanément à cette généralisation de l'Education préscolaire. Car actuellement, les enfants des milieux défavorisés, c'est-à-dire ceux dont les familles sont généralement analphabètes en français, économiquement faibles et culturellement vides, abordent l'« école française » avec un réel handicap au départ. Ce qui les situe dans une position d'échec que confirme l'école.

La généralisation de l'Education préscolaire suppose aussi, nous semble-t-il, une restructuration du cursus scolaire de la Maternelle à l'Université. Et il requiert en conséquence que la durée de l'Ecole

²³⁶ Rachel I Cohen.- op. cit.

²³⁷ Cohen (R.).- op. cit. citant Jacques Monod (in le hasard et la nécessité) ; les conclusions par les recherches biologiques confirment ces hypothèses

élémentaire soit réduite au profit de l'Education préscolaire. L'exemple du cursus adopté par la révolution soviétique nous semble significatif à cet égard. « Le cycle primaire est aujourd'hui dispensé en trois ans au lieu de quatre en 1917, compte tenu du développement intellectuel plus rapide des enfants. »²³⁸ Il est vrai que les contextes idéologiques, économiques, culturels et sociaux diffèrent. Mais cet exemple constitue une expérience à étudier dans un pays qui, sous-développé, cherche à résoudre au moindre coût et avec plus d'efficacité, ses problèmes culturels en général et éducatifs en particulier dans la perspective de la réduction des inégalités sociales. Ces objectifs globaux, pour être atteints, nécessitent une approche originale du problème.

c) Une rentable **révolution sociale** au Sénégal, implique, nous l'avons dit, dans ce pays analphabète à 90%, la liquidation, dans les meilleurs délais, de ce fléau. Mais la mise en œuvre de cette politique doit mobiliser des moyens humains et matériels importants ; on ne peut le nier. Il convient aussi, dans notre contexte de pays sous-développé qui veut sortir rapidement de cette situation, de prendre en compte le facteur temps dans cette stratégie du développement : alphabétiser rapidement l'ensemble de la population d'une part, et former, d'autre part, les cadres dans des délais réduits, les cadres nécessaires au développement économique, social et culturel.

Il convient dès lors de revoir entièrement les modalités de la formation de nos cadres. En effet, « il faut former des cadres le plus rapidement pour soigner les hommes, instruire les enfants, faire marcher les usines et encadrer le monde rural. Si l'on attendait, pour ce faire, d'avoir des diplômés de « niveau international », des enfants pourraient mourir faute de médecins, d'autres resteraient sans instruction faute de maîtres, la vie économique

²³⁸ Lê Thanh Khôi.- Jeunesse exploitée, jeunesse perdue? op. cit.cp. 92.

stagnerait ou serait dominée par l'étranger sans compter qu'une telle formation coûte très cher. D'un autre côté, qu'il s'agisse de l'économie ou du social, certaines tâches peuvent être exécutées aussi bien par des cadres moyens que par des cadres supérieurs : il n'est pas besoin de faire sept années d'études médicales pour administrer des soins courants. Finalement, l'insuffisance de cadres moyens aboutit à diminuer le rendement des cadres supérieurs réduits à des besognes de routine. C'est seulement au fur et à mesure que l'économie se développera et procurera des ressources financières à l'enseignement qu'il deviendra possible et nécessaire d'en élever le niveau... Mieux vaut une formation assez rapide, mais constamment perfectionnée et mise à jour par un système d'éducation permanente (éducation des adultes) »²³⁹

« Cette approche dans une première phase doit sacrifier la qualité à la quantité et dans une deuxième phase mener de front progressivement une politique qui assure à la fois une formation qualitative et quantitative. En outre, l'alphabétisation dans les langues nationales des masses populaires à majorité rurale permet d'améliorer le rendement économique. Les progrès techniques introduits dans le monde rural ont atteint dans certains domaines un seuil technique à partir duquel tout développement exige un minimum d'instruction. »²⁴⁰

« Cette révolution sociale confère aux masses populaires, dignité et libération par l'accès à l'écriture d'une part, et, conditionne d'autre part une amélioration notable de l'éducation des enfants. Elle assure une réduction incontestable des inégalités sociales dans l'enseignement. « On a souvent

²³⁹ Lê Thành Khôi

Oi. – Industrie de l'Enseignement.- op. cit. p. 205 passim.

²⁴⁰ Lê Thành Khôi.- Industrie de l'Enseignement.-op.cit.

remarqué que les enfants qui vivent dans un milieu illettré, oublient très vite ce qu'ils ont appris à l'école ». ²⁴¹

La mise en œuvre de cette alphabétisation générale devra mettre à contribution tous les enseignants, mobilisés, autour d'un noyau constitué par des maîtres coordinateurs, d'équipes pédagogiques, composées, outre ces enseignants, des syndicats, des étudiants et élèves, des spécialistes, des partis politiques, des parents d'élèves, durant une année scolaire où les modalités pratiques de cette opération seront définies. Cette campagne nationale d'alphabétisation dans les langues nationales requiert aussi des moyens matériels et financiers importants. Les différents ministères chargés de l'Education nationale et de formation devront dans cette opération de sacrifice, opérer le transfert de la majeure partie de leurs moyens, pour une année scolaire, à l'alphabétisation des masses populaires dont les effets positifs peuvent compenser cette perte. Mais l'enjeu de cette expérience vaut, nous semble-t-il, ce sacrifice.

Cette révolution sociale que réalise l'alphabétisation générale, doit s'insérer dans une politique éducative dont elle n'est qu'un aspect. **L'enseignement** sous sa forme classique, l'autre dimension de la stratégie éducative, devra aussi s'organiser dans une perspective nouvelle, quant aux structures, contenus et méthodes pédagogiques, pour réduire les inégalités sociales dans l'enseignement.

L'orientation nouvelle dans l'optique de la réduction des inégalités sociales dans le cadre scolaire entraîne, pour être efficacement réalisable, une approche nouvelle de ces problèmes.

²⁴¹ Lê thanh khôli.- Industrie de l'Enseignement.- op. cit. p. 32

d) Les structures scolaires adaptées aux nouvelles options politiques : les structures scolaires doivent toujours obéir à l'évolution psychologique de l'enfant. Et compte tenu des résultats des recherches récentes dans le domaine psychologique, l'importance qu'il convient désormais d'accorder à la période préscolaire, nécessite une réorganisation totale du système, en vue de conférer la place qui doit être la sienne à cette phase de la croissance de l'enfant. Et à cet égard la structure scolaire proposée par le professeur Lê Thanh Khôi, nous semble pouvoir convenir à la situation sénégalaise.

1- L'Education préscolaire généralisée devrait couvrir la période de 2-3 ; 6-7 ans (durée 3 ans). L'Education préscolaire se justifie amplement par l'analyse que nous en avons faite plus haut. En outre l'innovation implique la reconversion des enseignants de l'école élémentaire, par des recyclages, et inversement ceux de l'Education préscolaire devront assumer aussi la charge d'enseignement au niveau élémentaire. Au niveau du préscolaire, les enfants peuvent assimiler des connaissances jusqu'ici réservées à l'école élémentaire : des enfants âgés de 2 à 7 ans peuvent parfaitement, apprendre à lire, à écrire à compter et « apprendre à apprendre », ce qui est fondamental.

2-L'école unique : de 7 à 15 ans, divisée en deux cycles de quatre ans chacun. Le premier cycle qui correspondra à l'école élémentaire, assure l'accès aux apprentissages fondamentaux systématiquement organisés. Le second cycle sera un cycle d'observation et d'orientation.

3- L'école moyenne : de 15 à 18 ans comportant une section générale et une section technique permettant d'accéder à l'université.

4 L'Enseignement supérieur de 18-19 ans à 23-24 ans assure une formation spécialisée et conduisant aussi à la recherche.

e) Cette structuration pose des problèmes de contenus, de méthodes et de moyens.

« En raison de l'accélération du progrès scientifique à notre époque et de l'obsolescence rapide des connaissances, il convient de respecter trois conditions :

Le contenu des connaissances doit être toujours réactualisé, les méthodes pédagogiques adaptées aux réalités de la technologie de l'Education, l'enseignant recyclé périodiquement et les autres moyens pédagogiques adaptés au contexte sénégalais.

e-1 Le contenu de l'enseignement :

C'est dans ce monde que nous vivons et c'est ce monde qu'il faut transformer : pour agir sur lui, il faut le connaître, le comprendre. L'enseignement privilégiera donc le présent et le futur et non plus le passé comme dans le système traditionnel ».²⁴²

Le contenu de nos enseignements actuels présente une inadéquation aux réalités du monde contemporain. Cette situation est liée au caractère conservateur de notre enseignement dû à une conception statique de la définition du savoir à transmettre. Les programmes scolaires ne sont en effet que le résumé des connaissances dispensées au niveau de l'université ; ceux du primaire, le résumé des programmes de l'enseignement du second degré. Or le développement vertigineux de la connaissance du monde contemporain est tel que les contenus d'enseignement doivent être actualisés en permanence. Mais les spécialistes qui élaborent ces programmes restituent généralement le savoir qu'ils maîtrisent. Et, choisis parmi ceux qu'on désigne sous le nom d'enseignants expérimentés, ils sont, faute de recyclage, généralement en retrait du progrès des connaissances actuelles.

²⁴² Lê Thanh Khôli.- Industrie de l'Enseignement.- op. cit. p. 198 et suiv.

L'informatique, pour ne citer que cet exemple, qui constitue une réalité du monde moderne, n'est pas encore introduite dans nos programmes d'enseignement aux niveaux primaire, moyen et secondaire.

Notre enseignement, par son caractère général, semble plutôt favorable aux enfants des classes privilégiées qui, dans les dissertations de culture générale, par leurs possibilités d'information, apparaissent comme plus originaux dans leurs prestations en raison des éléments d'actualité dont ils font état plus que ne le font les élèves des classes défavorisées, coupés de l'information que véhiculent les mass média.

Il convient dès lors, d'insister non plus sur un enseignement encyclopédique à contenu généralement dépassé que « d'apprendre à apprendre », car être instruit... c'est être entraîné, sur peu de matières et par beaucoup d'exercices, à la recherche raisonnée des connaissances, à l'expression claire des idées, aux difficultés d'un travail créateur. Avoir appris à distinguer l'essentiel de l'accessoire. S'être exercé à observer, mesurer, raisonner avec la méthode scientifique et non en enchaînant seulement des mots et des syllogismes... « tout enseignement doit associer le savoir, le savoir dire et le savoir faire »²⁴³

Les élèves, en l'absence d'une telle approche de la connaissance, sont incapables de réfléchir, d'imaginer et de jeter un regard critique sur les faits. On peut dès lors, en paraphrasant Rabelais, dire que science sans conscience n'est que dressage de robots. Et généralement c'est le cas de la majorité de nos élèves sénégalais. Mais comment pourrait-il être autrement quand on se réfère aux méthodes pédagogiques mises en œuvre par nos enseignants?

²⁴³ Lê Thanh Khôi.- Industrie de l'Enseignement.- op.cit. citant L. Cras (L'explosion scolaire).

e-2- Les méthodes pédagogiques

Les psychologues insistent sur l'activité de l'élève dans tout processus d'un enseignement efficace. Ceci suppose, que soient respectés les intérêts de l'enfant dont la connaissance constitue une dimension fondamentale dans tout processus psycho pédagogique qui se veut efficace. Or notre pédagogie reste à base de cours magistraux, de passivité et de mémorisation de la part des élèves.

On évoque pour justifier cette attitude pédagogique, les effectifs pléthoriques et les contraintes temporelles du programme, notamment.

Cependant des recherches scientifiques ne confirment pas cette assertion. En effet, elle est démentie par une absence de corrélation entre l'effectif et l'efficacité de l'enseignement. « La classe traditionnelle, groupe une trentaine d'élèves et c'est l'un des dogmes de la pédagogie conventionnelle que moins les effectifs sont nombreux, plus l'action éducative est efficace, car le maître connaît chacun de ses élèves. Le chiffre optimum se situerait autour de 25. Il peut s'enorgueillir d'une antique origine. Dans le Talmud de Babylone, en Raba bathra 21 A (milieu du IIe siècle), la règle suivante fut établie par Rabbi Rabba, un sage de l'époque : vingt cinq élèves seront inscrits par classe. S'il y en a de vingt cinq à quarante, un assistant sera requis. Cependant, aucune étude scientifique n'est venue corroborer ce nombre fatidique. Même si on peut l'admettre pour l'enseignement primaire rien ne dit qu'il reste juste quand l'élève a dépassé un certain âge. »²⁴⁴

« Des expériences effectuées au niveau de l'enseignement supérieur aux Etats-Unis ne révèlent pas un avantage important de la petite classe par rapport à la grande. »

« Les expériences dans les écoles secondaires puis dans les écoles primaires, regroupant des élèves, non en année d'étude, mais d'après leurs

²⁴⁴ Lê Thanh Khôi.- Industrie de l'Enseignement.- op. cit. pp. 242 et 243 passim.

capacités dans chaque matière, comportaient des effectifs très supérieurs à ceux d'une classe traditionnelle (100 élèves et plus) ». ²⁴⁵

Ces expériences doivent être vérifiées dans les pays du Tiers-Monde. Certes, le nombre réduit d'élèves par classe et par année d'étude, présente des avantages pédagogiques dans la recherche de l'efficacité de l'enseignement, mais n'y a-t-il pas d'autres approches aussi efficaces avec un nombre plus important d'élèves?

La technologie de l'Education devrait contribuer à résoudre le problème, plus efficacement, des effectifs importants et aider à la réduction des inégalités sociales dans l'Enseignement. Dans cette perspective se pose le problème aussi des moyens.

e-3 moyens : moyens matériels, moyens humains

e3-1 Le problème des moyens matériels doit prendre en considération une nouvelle conception de l'architecture scolaire. En effet une nouvelle organisation de l'école traditionnelle doit être adoptée. Les classes doivent, nous semble-t-il, répondre aux nécessités d'effectifs élevés, d'une école caractérisée par la polyvalence et la souplesse d'utilisation. Celles qui existent seraient utilisées à plein temps dans le cadre d'une nouvelle politique éducative, d'alphabétisation générale, par l'organisation de cours du jour, de cours du soir, et d'autres activités à caractère culturel. Par ailleurs notre condition de pays sous-développé doit guider les architectes en vue de réduire le coût de la construction, de varier les dimensions des écoles et de concevoir des possibilités même d'écoles ambulantes selon les besoins. « Les pays tropicaux dont le soleil constitue l'une des richesses réelles, devraient en profiter, au lieu de copier les modèles occidentaux et d'importer à grands frais le fer, le ciment et la tôle. Le bambou, la paille, la boue séchée, et le bois

²⁴⁵ Lê Thanh Khôi.- Industrie de l'Enseignement.- op. cit. p. 243

local, suffisent ; l'école peut même s'installer sous les arbres provisoirement.
»²⁴⁶

Cette politique éducative devra, bien entendu, s'intégrer dans le cadre d'une nouvelle stratégie de développement qui, notamment, privilégie le rural sur l'urbain et non l'inverse, comme c'est le cas aujourd'hui. Sinon on s'achemine vers un échec certain.

Mais dans tout système éducatif, l'élément essentiel reste l'enseignant.

e-3-2 Les moyens humains : le Ministre de l'Education nationale du Sénégal définit le profil nouveau de l'enseignant. « Il devrait être revu de façon à transformer les enseignants en véritables agents de développement, animateurs de collectivités dans lesquelles ils exercent... ils devraient recevoir une formation conforme aux objectifs et aux finalités du nouveau système. Les succès d'une rénovation éducative dépendent, d'une part, de la motivation de l'éducateur »²⁴⁷ ; mais d'autre part, une conception nouvelle dans la pratique éducative vis-à-vis des enfants selon leur origine sociale, devrait être le second élément dans la définition du profil du nouvel enseignant.

Dans le premier cas se pose le problème de la revalorisation de la fonction enseignante. Dans une société de classes comme au Sénégal les enseignants se sentent frustrés dans la mesure où ils subissent des examens et concours difficiles alors que d'autres, généralement, réussissent une promotion sociale rapide, par des chemins détournés. Il convient, en valorisant la fonction enseignante, de supprimer ce népotisme qui constitue un facteur de démobilisation des plus « méritants ». Ces conditions doivent être réunies, sinon toute réforme éducative est vouée à l'échec. Certes, améliorer

²⁴⁶ Lê Thanh Khôi.- Industrie de l'Enseignement.- op.cit. p. 244.

²⁴⁷ Rapport introductif du M.E.N aux Etats Généraux de l'Education.- op.cit.

la condition matérielle des enseignants est nécessaire. Elle ne saurait être suffisante pour assurer le succès d'une rénovation scolaire, si on ne modifie pas la conception qu'ils se font de leur mission éducative, par l'inculcation d'une « idéologie révolutionnaire », c'est-à-dire, une prise de conscience de leur rôle de réducteurs des inégalités sociales dans l'enseignement. « En effet, le modelage idéologique et la pédagogie de compétition qui mettent en avant la réussite individuelle... l'un des moteurs du capitalisme... sont assurés actuellement par l'enseignant qui fonctionne comme « sélectionneur », par les appréciations qu'il porte sur ses élèves (note et classement, jugement) et aussi par ses propres attitudes et comportements, la valorisation des « bons élèves », l'abandon des « mauvais »... qui les conduit à l'échec et à l'élimination ».²⁴⁸

Cette attitude méritocratique » de l'enseignant lui donne l'illusion d'un enseignement neutre. Or, cette idéologie n'est qu'une forme de l'idéologie de l'égalitarisme petit bourgeois, selon lequel, une société juste, est une société qui donne à tous les enfants, des chances égales au départ, à l'arrivée, que les meilleurs gagnent. Et le mérite personnel, que mesurent les enseignants, n'est en fait, que la mesure de l'intensité de combat que se livrent les différentes classes sociales existantes.

L'intensité de combat dépend de la position de classe des parents qui déterminent, à la fois, le niveau d'instruction et d'aspirations pour leurs enfants, et surtout, les moyens qu'ils peuvent mobiliser pour atteindre ces niveaux. Ce sont donc, ces différences de niveaux et de positions de classes que mesurent les enseignants. Il convient alors de leur faire prendre conscience, que l'idéologie méritocratique perpétue les inégalités sociales ; car elles découlent des différences structurelles de conditions liées à la

²⁴⁸ Lê Thanh Khôi.- Jeunesse exploitée, jeunesse perdue? op. cit.passim.

structure de classe : la différence de conditions des parents entraîne celle de réussite scolaire des enfants. Que les enseignants aient une claire conscience, qu'il ne saurait y avoir une égalité de chances, dans une inégalité de conditions. Or, la réalité sénégalaise actuelle se manifeste par une inégalité de conditions ; ce qui entraîne une inégalité de chances dans l'Enseignement.

Dès lors une véritable politique de la réduction des inégalités scolaires, s'exprime, par une discrimination positive, c'est-à-dire, par un traitement inégalitaire des élèves au profit de ceux issus des milieux les plus défavorisés. Telle doit être, nous semble-t-il, la nouvelle conception que l'enseignant doit se faire de sa mission, dans le cadre de notre système éducatif rénové.

CONCLUSION : LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES

L'analyse des inégalités sociales dans l'Enseignement à laquelle nous avons procédé, démontre suffisamment, les causes profondes de ces inégalités. Elles sont d'ordre externe au système, mais se perpétuent tout au long du cursus scolaire.

Sur le plan externe, notre approche dégage des handicaps réels qui bloquent la réduction des inégalités dont les contraintes exercent inégalement leurs effets dans le processus. Les facteurs liés au capitalisme international échappent à la maîtrise des dirigeants sénégalais et conduisent en réalité, à une impuissance certaine de toute stratégie globale de développement dont le système éducatif ne constitue qu'une dimension. Une véritable politique de développement global autocentré suppose que s'établissent de nouveaux rapports, entre les pays développés du Nord (principalement les pays occidentaux capitalistes avec les Etats-Unis d'Amérique en tête) et les pays du Tiers-Monde. D'où la recherche d'un nouvel ordre économique et culturel mondial.

La domination du Capitalisme dont l'abolition ne se dessine nulle part à l'horizon, empêche toute réussite de stratégies de développement des pays du Tiers-Monde, qui constituent sa Périphérie dépendante à tous égards. C'est précisément l'abolition de cette domination qui conditionne la réussite de toute véritable politique de développement autocentré

A cette situation, s'ajoutent les facteurs liés au contexte interne des pays sous-développés. L'intégration progressive de l'économie sénégalaise dans cet univers capitaliste aggrave les inégalités sociales et achemine notre société vers une société de classes. Et à cet égard, les facteurs économiques et culturels constituent les deux dimensions fondamentales, les vecteurs dont les répercussions dans l'enseignement perpétuent les inégalités sociales.

Des inégalités de revenus dérivent, pour une large part, les inégalités dans les autres domaines et notamment culturels. Le système scolaire, dans une société de classes, ne peut qu'être ségrégatif par ses objectifs, son fonctionnement et ses produits au détriment des moins favorisés. La suppression des inégalités sociales dans l'enseignement ne peut être réalisable sans l'abolition des inégalités sociales qui les ont engendrées.

Si dans le contexte mondial actuel, nous vivons le statu quo, c'est-à-dire la domination du Capitalisme, sur le plan externe, il nous semble possible de réduire (à défaut de les supprimer), les inégalités économiques qui entraînent des inégalités culturelles, sur le plan interne. Ceci relève d'une volonté politique. Certes les inégalités économiques constituent le facteur déterminant les autres inégalités. Et il convient de s'attaquer en priorité à elles rapidement. Elles ne sauraient à elles seules supprimer les inégalités sociales. La dimension culturelle reste un obstacle difficilement réductible. C'est pourquoi, il convient d'en prendre conscience dans toute approche de la réduction des inégalités sociales. En effet, les exemples ne manquent pas et

les pays socialistes qui ont aboli la propriété privée se heurtent à ce problème encore aujourd'hui. L'héritage culturel, qui dérive des conditions économiques, ne s'abolit pas par une mesure politique. Et la chance restait intacte, pour le Sénégal, d'éviter ce problème, en s'engageant dans une politique réellement socialiste, par une action vigoureuse dans le développement du monde rural. Malheureusement le modèle de développement occidental qu'il a mis en œuvre a conduit aux disparités actuelles, entre, classes sociales, villes et campagnes, régions, ethnies etc., qui rendent la mise en œuvre d'une politique de justice sociale, difficile.

Les inégalités observées, que le système éducatif perpétue, par son fonctionnement discriminatoire, vis-à-vis des élèves, selon leur origine sociale, s'inscrivent dans la logique de l'option politico socio-économique sénégalaise.

La réduction des inégalités sociales ne peut se concevoir sans la remise en cause du système social qui a donné naissance à ces inégalités. L'échec de toutes les réformes de notre système éducatif ne peut s'expliquer que dans et par ce contexte. C'est pourquoi, il est vain de continuer à entourer la problématique des inégalités sociales de cet écran de fumée que sont les réformes. En effet, on constate ces inégalités et on crie réformes. Des commissions se créent, des lois sont votées, des décrets pris. On exécute, on applique. Et au bout de quelques années les résultats sont négatifs. On constate l'inadéquation et on crie de nouveau : réformes. Et le cycle recommence.

C'est pourquoi, nous dirons avec Daniel BERTAUX :

« Je préfère une société juste où personne n'exploite ni n'est exploité par personne, du moins contre son gré. Ce point de vue qui paraît utopiste (mais à qui ?) est infiniment plus réaliste que celui qui prétendrait faire

coexister l'égalité des chances et l'inégalité des conditions. Ou bien l'égalité de conditions entraîne avec elle l'égalité des chances, ou bien l'inégalité des conditions entraîne l'inégalité des chances »²⁴⁹.

La réduction des inégalités sociales qui entraîne celle des inégalités des chances dans l'Enseignement, suppose une volonté politique nettement affirmée, et réellement appliquée dans les faits, sinon l'école restera toujours une instance sélective, d'inégalités sociales.

²⁴⁹ BERTEAUX (Daniel).- Destins personnels et structures de classe.- Paris, PUF, 1977.-322p.



BIBLIOGRAPHIE

ADOTEVI (Stanislas). – Négritudes et négrologues. – Paris, 10/19 UGE, 1972.-307 p

ALTHUSSER (Louis).– Idéologie et appareils idéologiques d'Etat : sur la reproduction des conditions de la production – La Pensée, Juin 1970,- PP.3 -21.

ALTHUSSER (Louis). – Pour Marx. – Paris, Maspéro, 1965.- 263 P.

AMIN (Samir). – Le Monde des affaires sénégalais. – Paris, Editions de Minuit, 1969.

AMIN (S.). – L'Afrique de l'Ouest bloquée. L'Economie politique de la colonisation. 1880-1970,-Paris Ed. de Minuit, 1971. – 324 P.

AMIN (S.). – Le Développement inégal. – Paris, Ed. de Minuit, 1973. – 365

Amin (S) L'impérialisme et le développement inégal- Paris, Ed. de Minuit, 1976.- 196 p.

AMIN (S). – Classe et Nation. – Dans l'histoire et la crise contemporaine. – Paris, Editions de Minuit, 1979. – 263 p.

ALBERTINI (J.M.). – Les Rouages de l'Economie Nationale. – Paris, Editions ouvrières, 1977. – 203 p.

ATTALI (Jacques). – Les trois Mondes. – Paris Fayard, 1981. – 336 p.

BA (Babacar). – Socialisme démocratique et développement. Rapport au Conseil national de l'UPS le 17 juillet 1976. Extraits in Bulletin de l'Afrique noire, n° 877, 20 juillet 1976.

BACHELARD (Gaston). – La Formation de l'Esprit scientifique. – Paris, Ed. Vrin, 1977. – 256 p.

BALANS (J.L.), COULON (C.), RICARD (A.). – Problèmes et perspectives de l'Education dans un Etat du Tiers Monde : Le cas du Sénégal. – Bordeaux, Editions CEAN, Centre d'étude d'Afrique noire, 1972. – 198 p. ; renoté.

Banque mondiale BIRD.- Rapport sur le développement dans le Monde. – Washington, D.C Banque Mondiale BIRD, Août 1980. – 187 p.

BAUDELLOT (C.), ESTABLET (R.). – L'Ecole capitaliste en France. – Paris, Ed. François Maspero, 1971. – 336 p.

BERNSTEIN (Basil). – Langage et classes sociales. – Paris, Ed. de Minuit, 1975. – 350 p.

BERTAUX (Daniel). – Destins personnels et structures de classe. – Paris, P.U.F, 1977. – 323 p.

BETHELHEIM (Charles). – La transition vers l'économie socialiste. – Paris, Maspero, 1974.

BIARNES (Pierre). – L'Afrique aux africains. – Paris, COLIN (A.), 1980. – 477 p.

Bibliographie du Sénégal. – Bulletin bibliographique des archives du Sénégal. – DAKAR.

BOUCHE (D.). – L'Enseignement dans les territoires français d'Afrique occidentale 1817-1920. Mission civilisatrice ou formation d'une élite ?

Thèse de doctorat ès lettres. – Paris I, 8 juin 1974. – Lille, Atelier de reproduction des thèses, Université de Lille III, 1975. – 2 tomes, 947 p.

BOUDON (Raymond). – L’Inégalité des Chances. – Paris, Editions ARMAND COLIN, 1974, - 233 p.

BOURDIEU (Pierre) et PASSERON (J.C.). – Les Héritiers. – Paris, Editions de Minuit, 1964. – 189 p.

BOURDIEU (Pierre) et PASSERON (J.C.). – La Reproduction. – Paris, Ed. de Minuit, 1970. – 283 p.

BOURDIEU (P.). – La Distinction – Paris, Editions de Minuit, 1979.– 670 p.

BOURDIEU (P.). – Le sens pratique. – Ed. de Minuit, 1980. – 480 p.

BOURDIEU (P.). – Questions de Sociologie – Paris, Editions de Minuit, 1980. – 270 p.

BOUVIN (J.). – L’Education, facteur de croissance et développement économique. Une étude de planification à long terme dans le cadre du Sénégal. - Berne, Ed. Lang., 1970.

BRIAND (J- P.) et CHAPOULIE (J. – M.). – Les classes sociales : Principes d’analyse et données empiriques. – Paris, Hatier, coll. Profil Société, 1980. – 128 p.

BUGNICOURT (Jacques). – Education, Environnement et Développement-en Afrique. – Paris, Editions ENDA, 1977. – 68 p.

CALVET (L.- J.); – Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie. – Paris, Payot, 1974. – 250 p.

CASTEL (Robert) et PASSERON (Jean Jacques). – Education, Développement et Démocratie. – Paris, la Haye, Editions Mouton, 1967 ; - 268 p.

CHAPOULIE (Simone) et BOSCH (Serge). – Approches sociologiques des classes sociales. – Paris, Hatier, coll. Profil. Dossier, 1981. – 80 p.

CHERKAOUI (Ahmed). – Sur l'inégalité des chances scolaires à propos du rapport Coleman. – In Revue française de sociologie XIX, 1978. – PP. 237-260.

COHEN (Rachel). – L'apprentissage précoce de la lecture. – Paris, PUF, 1979.

COLIN (Roland). – Système d'Education et mutations sociales : continuité et discontinuité dans les dynamiques socio-éducatives : le cas du Sénégal. – Paris, Université Paris V, René DESCARTES. – Thèse de Doctorat d'Etat 1977. T1 : 440 p. ; T2 570 p.

COMITES D'ACTION DES LYCEENS ; - Les Lycéens gardent la Parole. – Paris, Editions SEUIL, 1968. – 190 p.

COOMBS (PH) – La crise mondiale de l'Education. – Paris, PUF, 1968. – 324 p.

COUET (J.- F) et BREMOND (J.). – Pays sous-développés ou en voie de développement. – Paris, Hatier, coll. Profil Dossier, 1978. – 80 p.

DIALLO (Cheikh Amalla). – Contribution à une étude de l'Enseignement privé au Sénégal. – In Revue française d'études politiques africaines n° 76, avril 1972. – pp. 34 - 48.

DEBESSE (Maurice). – Les étapes de l'Education. – Paris, Editions P.U.F, 1972. – 166 p.

DEBLE (Isabelle). – La déperdition d'effectifs, l'école et la planification. – In Revue, Recherche, Pédagogie et culture. – n° 37 septembre 1978. – pp. 14 – 20.

DECKER (H.De). – Nation et développement communautaire en Guinée et au Sénégal. – Paris, la Haye, Mouton, 1967. – 238 p.

DECUPER (Joel). – Les Milliardaires de la Cola ou l'Enrichissement injustifié, in Africa n° 131 mai 1981 Dakar.

DELBARD (Bernard). – Les dynamismes sociaux au Sénégal : Les processus de formation de classes sociales dans un Etat de l'Afrique de l'Ouest. – Dakar, ISEA, février 1966. – 159. ; rénoté.

DEROCHE (Henri). – Apprentissage en Sciences sociales et Education permanente. – Paris, Editions ouvrières, 1976. – 200 p.

DIOP (Majhemout). – Histoire des classes dans l'Afrique de l'Ouest, 2 : Le Sénégal. – Paris, Editions François Maspero, 1972. – 277 p.

DUFOUR (M. – L). – Le Tapuscrit : Recommandation pour la présentation et la dactylographie des travaux scientifiques. (Sciences humaine). – Paris, EPHE (VIe Section), 1971. – 100 p.

DURKHEIM (E.). – Education et Sociologie. – Paris, P.U.F, 1966. – 127 p.

- DUMONT (R.). – L’Afrique noire et mal partie. Paris, Seuil, 1962. – 267 p.
- DUMONT (R.). – Paysanneries aux abois. – Paris, Seuil, 1972,
- DUMONT (R.). – L’Afrique étranglée. – Paris, Editions du Seuil, 1980.
- ERNY (P.). – L’Enfant dans la pensée traditionnelle de l’Afrique noire. – Paris, Le livre africain, 1968. – 197 p.
- ERNY (P.). – L’Enfant et son milieu en Afrique noire. – Paris, Payot, (Petite bibliothèque) 1972. – 302 p.
- ERNY (P.)-La réussite des études.-Paris, les classiques africains 1973.-95 p.
- ERNY (P.). – L’Enseignement dans les pays pauvres : modèles et propositions. – Paris, l’Harmattan 1977. – 211 p.
- EDGAR (Faure). – Apprendre à être. – Paris, Editions Unesco-Fayard 1972. – 368 p.
- FLIS – ZONABEND (Françoise). – Lycéens de Dakar. – Paris, Ed. Maspero, 1968. – 216 p.
- FOUCAULT (M.). – Archéologie du Savoir. – Paris, Gallimard 1969.- 285 p.
- FOUGEYROLLAS (P.). – Modernisation des Hommes : L’exemple du Sénégal. Paris, Editions Flammarion, 1967. – 236 p.
- FOUGEYROLLAS (P.). – Où va le Sénégal ? Analyse spectrale du Sénégal. – Paris, flammariion. – 1967.

FOUGEYROLLAS (P.). – Sciences sociales et Marxisme, Payot. – Paris, 1979. – 271p.

FOURNIER (Jacques). – Politique de l'Education. – Paris, Editions seuil, 1971. – 310 p.

FREIRE (Paulo). – Pédagogie des opprimés. – Paris ; Ed. Maspero, 1974. – 2002 p.

GARAUDY (Roger). – Pour un Dialogue des civilisations. – Paris, Editions, Denoël, 1977. – 219 p.

GARAUDY (R.). – Appel aux Vivants. – Paris, Seuil, 1979. – 400 p.

GAUCHER (J.). – **Les débuts de l'Enseignement en Afrique francophone. Jean Dard et l'école mutuelle de St. Louis du Sénégal.** – Paris le livre africain, 1968. – 199 p.

GEORGE (P.). – Géographie des inégalités. – Paris, PUF, – que sais-je ? 1981. – 128 p.

GIRARD et BASTIDE. – Population et l'Enseignement, INED. – Paris, 1971.

GIROD (Roger). – Inégalité, Inégalités (Analyse de la mobilité sociale). – Paris, PUF, 1977. – 184 p.

GRAS (A.). – Sociologie de l'Education Textes fondamentaux. – Paris, Larousse, 1974. – 384 p.

GRAWITZ (M). – Méthodes des sciences sociales. – Paris, Dalloz, 1976.-
1079 p.

GROSS (Ronald). – Moderniser l'Enseignement. – Paris, Editions France
Empire, 1970. – 350 p.

GUTH (Paul). – Lettre ouverte aux futurs illettrés. – Paris, Album Michel,
1930. – 220 p.

HARDY (G.). – Une conquête morale. – L'Enseignement en A.O.F. –
Paris, A. Michel, 1971.

HARDY (G ;). – Les deux routes pratiques aux jeunes fonctionnaires
indigènes. – Gorée, Ed. du Bulletin de l'Enseignement de l'A.O.F., 1918. –
66 p.

HARDY (G.). L'Enseignement au Sénégal de 1817 à 1854. – Paris, Larose,
1920. – 170 p.

HARDY (G.). La politique coloniale et le partage de la terre au XIX et
XX siècles. – Paris, Ed. A. Michel, 1837. – 499 p.

HERZOG (Vanda Altarelli) JACOLIN (Pierre). – L'Ecole détournée. –
Dakar, Editions ENDA, 1978. – 59 p.

HOGGART (Richard). – La culture du pauvre. – Paris, éditions du Minuit,
1970. – 422 p.

HOTYAT (F) et DECOSTER (). – La sociologie de l'Education. –
Bruxelles, 2^{ème} Ed ; 1977. – 344 p.

HUGON (P). – Economie Et Enseignement à Madagascar. – Paris I.I.P.E. 1976.-411 p.

I.E.D.E.S. – (Groupe d'études) Besoins et Ressources en professeurs dans l'Enseignement du second degré.

Essai de prévisions dans quatorze Etats africains et malgache 1970-1985.
Données de base T1, 1973.

ISAMBERT Jamati (V). – Crises de la société, crises de l'Enseignement. – Sociologie de l'Enseignement secondaire français. Paris PUF, 1970.- 400 p.

ISAMBERT J. (V). – Extension du public et « baisse de niveau » dans l'Enseignement au Second degré. In Revue française de Sociologie XI, n° 2 1970, 151 – 163.

ISAMBERT JAMATI (V). – La notion d'orientation dans l'Enseignement secondaire. L'orientation scolaire et professionnelle. In Revue de sociologie française n° 1973.

ISAMBERT JAMATI (V). – Traité des Sciences pédagogiques TVI. – Paris, PUF, 1974.

JACARD (P.). – Sociologie de L'Education. – Paris, Payot, 1962. – 254 p.

JOUVE (Edmond.). – Relations internationales du Tiers Monde. – Paris, Ed. Berger Levrault, 1976. – 478 p.

LALANDE (André). – Vocabulaire technique et critique de la philosophie. – Paris, P.U.F, 12^{ème} Edition 1976. – 1324 p.

LANDSHEERE (Gilbert De). – Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation. – Paris, P.U.F, 1979. – 338 p.

LAUTREY (Jacques). – Classe sociale, milieu familial, intelligence. – Paris, P.U.F, 1980.

LEIF (J.). – Philosophie de l'Education. Inspirations et tendances nouvelles. – Paris, Delagrave 1970. – T2. – 117 p.

LEFEBVRE (H.). – Logique formelle et logique dialectique. – Paris, Anthropas, 1969.

LENINE. (V.I.). – Oeuvres Moscou, Ed. du progrès, T. 29. – 425 p.

LEON, (Antoine), Jacqueline Cambon, Max Lumbroso, Fajda Winnykamen. Manuel de psychopédagogie expérimentale. – Paris, Editions PUF, 1977. – 359 p.

LEROY (Gilbert). – Le dialogue en L'Education. – Paris, Editions P.U.F, 206 p.

Lê Thành Khôi. – L'Industrie de L'Enseignement. – Paris, Editions de Minuit 1967. – 419 p.

Lê Thành Khôi. – Groupe de Recherche de L'IEDES : L'Enseignement en Afrique Tropicale. – Paris, Editions P.U.F, 1971. – 463 p.

Lê Thành Khôi.- La planification de l'éducation in M. Debesse et G. Mialaret, traité des Sciences pédagogiques vol VI : Aspects sociaux de l'éducation. – Paris, Puf, 1974

Lê Thành Khôi. – « L'aide à L'Education : Coopération ou domination ? » . – Unesco Perspectives 1976 n°7.

- Lê Thành Khôi. – **Socialisme et développement**. – Paris, P.U.F, 1978.
- Lê Thành Khôi. – **Jeunesse exploitée, jeunesse perdue ?** – Paris, Editions P.U.F, 1978. – 227 p.
- Lê Thành Khôi. – **Unité et diversité des systèmes éducatifs**, In Revue Recherche Pédagogie et culture n° 37 sept. 1978. – PP. 3 – 7.
- Lê Thành Khôi. – **L'Éducation comparée**. – Paris, A ; Colin, 1981. – 317 p.
- LOWY (Michael). – **Dialectique et Révolution**. – Paris, Editions Anthropos, 1973. – 236 p.
- MARLET (François). – **La Réduction des inégalités**. – Paris, Hatier, 1979. – 79 p.
- MARTIN (J.- Y.). – **Sociologie de L'Enseignement en Afrique noire**. – In Cahiers internationaux de Sociologie. Vol 53, 1972. – PP. 337 – 362.
- MARTIN (J.Yves). – **Systèmes d'Enseignement et Systèmes Sociaux**, In Revue Recherche, Pédagogie et culture n°37 sept. 1978. – PP. 7 – 13.
- MERLE (Marcel). – **Les nations prolétaires. Forces et enjeux dans les relations internationales**. – Paris, Economica, 1980. – 323 p.
- MEYER (Monique Anson). – **Mécanismes de l'exploitation en Afrique, l'exemple du Sénégal**. – Paris, Cuyas, 1974. – 172 p.
- MIALARET (G.) et PHAM (D.). – **Statistique à l'usage des éducateurs** Paris, Editions P.U.F, 1967. – 267 p.

MIALARET (G.). – La formation des Enseignants. – Paris, P.U.F, coll. Que sais-je ? 1977. – 128 p.

MIALARET (G.). – Les Sciences de L'Education : que sais-je ? – Paris, Editions Puf, 1976. – 126 p.

MIALARET (G.).- Vocabulaire de L'Education- Paris, Ed. P.U.F, 1979. – 457 p.

PERSON (Yves). – Autogestion et Socialisme In Revue Autogestion et Socialisme. – n°spécial sept. 1977.

PIAGET (Jean.). – La psychologie de L'intelligence. – Paris, Ed. Armand Collin, 1967. - 192p.

PIAGET (J) Psychologie et épistémologie. –Paris, Editions Gonthier Denoël 1970.- 187 P.

PINES (Maya). – Révolution in Learning the years from birth to six. – New-York, Harper and Row, 1967. – Traduit de l'anglais (la révolution dans les apprentissages de la naissance à six ans. – Paris, Delagrave, 1972.

PORGES (L.). – Bibliographie des régions du Sénégal : Complément des origines à 1965 et mise à jour 1966-1973. – Paris, la Haye, Mouton.

Revue de la BCEAO. N°285 juillet 1980 Dakar.

REY (P. Ph.). – Colonialisme, néo-colonialisme et transition au Capitalisme. – Paris, Maspero, 1971. – 526 p.

REY (P. Ph.). – Les alliances de classes. – Paris, Maspero, 1973. – 221 p.

RICHARD (A). – Au Sénégal, les paysans choisissent leur école. – Carnets de l'enfance, n° 30 avril juin 1975.

RICHARD (Hoggart). – La culture du pauvre. – Paris, Editions de Minuit, 1970. – 422 p.

RIVIERE (J. – C.). – Classes et stratifications sociales en Afrique Le cas Guinéen. – Paris, P.U.F, 1978. – 296 p.

SADJI (Abdoulaye). – Education africaine et civilisation. – Dakar, SAFEP, 1964. – 92 p.

SALL (Hamidou Nacuzon). – La crise de l'Enseignement supérieur au Sénégal. Les fondements économiques, politiques et pédagogiques : Rapport de l'Exploitation économique et de la domination culturelle. Thèse pour le Doctorat de III^{ème} cycle. Université de Paris V, mars 1981. – Dactylographie 304 p.

SALLY Ndongo. – Coopération et Néo-colonialisme. – Paris, Editions François Maspero, 1976. – 199 p.

SARR (Robert). – Société sérère et problèmes d'éducation traditionnelle et moderne. Thèse pour le Doctorat de III^e cycle Université de Paris V, juin 1973. – 334 p.

SECK (Assane). – La nécessité d'une réforme de l'Université. Rapport au Conseil national de l'U.P.S. Dakar-Matin 22 juillet 1968.

SECK (Assane). – Dakar, métropole Ouest africaine. – Dakar, IFAN, 1970. – 516 p.

Le Sénégal en chiffres. – Dakar Ed. S.A. Edition 1978.

SENGHOR (L.S.). – Congrès constitutif du P.F.A. – Rapport sur la doctrine et le programme du parti. – Paris, Présence africaine, 1959. – 93 p.

SENGHOR (L.S.). – Nation et voie africaine du Socialisme. – Paris, Présence africaine, 1961. – 116 p.

SENGHOR (L.S.). – Socialismes, unité africaine et construction nationale. Rapport sur la doctrine et la politique générale au IIIe congrès de l'U.P.S à Thiès, 4-6 février 1962. – L'Unité africaine n°13 février 1962.

SENGHOR (L.S.). – Liberté : Négritude et Humanisme. – Paris, le Seuil, 1964. – 446 p.

SENGHOR (L.S.). – Politique, nation et développement moderne. Rapport de politique général au XIe congrès de l'U.P.S les 5, 6, et 7 janvier 1968. – 159 p.

SENGHOR (L.S.). – Liberté 2. Nation et voie africaine du Socialisme. – Paris, seuil, 1971. – 319 p.

SENGHOR (L.S.). – Liberté 3. Négritude et civilisation de l'universel. – Paris, seuil, 1977. – 516 p.

SINE (Babacar). – Impérialisme et théories sociologiques du développement. – Paris, Anthropos, 1975. - . 397 p.

SURET CANALE (J.). – Afrique Noire de la colonisation aux indépendances 1945-1960. – Paris, Ed. Sociales, 1972. – T1 430 p.

SNYDERS (Georges). – Ecole, Classe, et Lutte des classes. – Paris, Editions Puf, 1976. – 379 p.

SNYDERS (G.). – Il n'est pas facile d'aimer ses enfants. – Paris, Puf, 1980. – 291 p.

SPIRKINE (A.) et YAKHOT (O). – Initiation au Matérialisme dialectique et matérialisme historique. – Moscou, Editions du Progrès, 1973. -262 p.

TA NGOC CHAU et UNESCO. – Croissance démographique et Coûts de l'enseignement dans les pays en voie de développement. – Paris, Editions UNESCO, 1972. – 319 p.

TAVEAU (C.). – L'enquête par questionnaire, manuel à l'usage du praticien. – Bruxelles, Editions de Bruxelles.

THOMAS (L.V.). – Evolution de l'Education au Sénégal. – Notes africains IFAN n°17 1965. – PP. 88 - 90.

THOMAS (L.V.). – Le Socialisme et l'Afrique. – Paris, Le livre africain. – T1 208 p. T2 302 p.

THOMAS (L.V.). – (Sous la direction de). – Perspective du Développement en Afrique noire : Un scénario : le Sénégal. – Paris P.U.F, éditions complexe, 1976, - 186 p.

TORT (Michel). – Le quotidien intellectuel. – Paris, Editions François Maspero, 1974. – 205 p.

TRAORE (Sékou).-Afrique Socialiste.- Paris, Ed. Anthropos, 1979. – 136 p.

UNESCO.- **Comprendre pour agir.**- Paris, Editions UNESCO, 1977.- 385 p.

VINCENT (Véronique Champion). – **Système d’Enseignement et mobilité Sociale au Sénégal.** – Revue française de Sociologie, Vol XI, n° 2, 1970. – pp. 164 – 178 p.

WALLON (Henri). – **L’Evolution psychologique de l’Enfant.** – Paris, Editions Armand Colin, 1968. – 200 p.

REVUES ET PERIODIQUES CONSULTES

A) DAKAR

- Journal officiel du territoire du Sénégal
- Journal officiel de l'A.O.F
- Journal officiel de la République du Sénégal.
- Bulletin de l'enseignement en A.O.F (1913 – 1945)
- L'Education africaine (1945 – 1959)
- Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire (IFAN)
- Bulletin de l'institut fondamental d'Afrique noire (IFAN)
- Notes africaines (IFAN)
- Le Pédagogue.
- Ethiopiques

B) PARIS

- Cahiers d'Etudes africaines
- Cahiers Internationaux de Sociologie
- Présence africaine
- Tiers Monde
- Recherche, pédagogie, culture (AUDECAM)
- Revue française de Sociologie
- Revue française d'études politiques africaines.

PRESSE D'INFORMATION ET D'OPINION.

a) INFORMATION : Dakar

- « Soleil » quotidien
- Africa (mensuel)
- Le politicien (bimensuel).

b) OPINION (MENSUEL)

- L'UNITE africaine
- Taxaw (Debout)
- Ande Soppi (Ensemble, pour le changement)
- Jaay Doole bi (Le prolétaire)
- Vérité.

QUOTIDIENS FRANÇAIS : Paris.

- Le Monde
- Le Matin

MENSUEL

- Le Monde diplomatique.

PUBLICATIONS SPECIALISEES ET REVUES.

Bulletin d'Afrique noire n° Spécial :

L'économie sénégalaise **Paris Ediafric La Documentation africaine 1977**
4^e édition.

- Europe - France d'outremer (Paris)
- Jeune Afrique (Paris)
- Revue « Afrique contemporaine » (Paris)
- Revue Agecoop. Liaison (Paris)
- Revue « Afrique aujourd'hui » (Paris)
- Revue de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Paris –
Dakar) n° 285 juillet – août **1980 Supplément Sénégal** Statistiques
Economiques et monétaires : Sénégal.

Union Progressiste Sénégalaise (U.P.S) Parti Socialiste (P.S). Conseil national de l'UPS (P.S), rapports introductifs de L.S.Senghor ; Secrétaire général.

**Annexe I : ANALYSE COMPARATIVE DE LA POPULATION
PARENTE (ELEVES DE TERMINALES 1979 – 80) ET DE
L’ECHANTILLON.**

**ANALYSE INTERNE DE LA
POPULATION PARENTE.**

**ANALYSE INTERNE DE
L’ECHANTILLON**

Analyse interne de la population parente		% interne par sexe de chaque type d’Enst.	% interne / à la pop parente.	Analyse de l’échantillon d’une part sur le plan interne et d’autre part par rapport à la pop. parente.		% interne	% par rapport à la pop parente
TOTAL :	<u>3 978</u>	100		TOTAL... :	<u>3 360</u>	100	84,46
MASCULIN :	3 033	76,24		MASCULIN :	2 469	73,45	73,45
FEMININ :	945	23,76		FEMININ. :	891	26,55	26,55
PUBLIC :	<u>3 240</u>	100	81,44	PUBLIC... :	<u>2 818</u>	100	83,86
MASCULIN :	2 575	80	64,73	MASCULIN :	2156	76,47	64,13
FEMININ :	665	20	16,71	FEMININ :	662	23,53	19,73
PRIVE :	<u>738</u>	100	18,56	PRIVE... :	<u>542</u>	100	16,14
MASCULIN :	458	62	11,50	MASCULIN :	313	57,74	9,31
FEMININ :	280	38	7,06	FEMININ :	229	42,26	6,83
CATHOLIQUE :	<u>550</u>	100	13,82	CATHOLIQUE	<u>412</u>	100	12,26
MASCULIN :	276	50,18	6,93	MASCULIN	228	55,33	6,78
FEMININ :	274	49,82	6,89	FEMININ	184	44,67	5,48
LAÏC :	<u>188</u>	100	4,74	LAÏC	<u>130</u>	100	3,88
MASCULIN :	129	68,61	3,24	MASCULIN	85	65,38	2,52
FEMININ :	59	31,39	1,50	FEMININ	45	34,62	1,36
<u>ENSEIGNEMENT GENERAL ET PRIVE</u>							
TOTAL :	<u>3 185</u>	100	80	TOTAL	<u>2 607</u>	100	77,58
MASCULIN :	2 458	77,17	61,78	MASCULIN	1 914	73,41	56,96
PUBLIC...	<u>2 570</u>	100	64,60	PUBLIC	<u>2 188</u>	100	65,11
MASCULIN... :	2 053	80	51,60	MASCULIN	1 671	76,37	49,73
FEMININ.. :	517	20	13,00	FEMININ	517	23,63	15,38
PRIVE	<u>615</u>	100	15,40	PRIVE	<u>419</u>	100	12,47
MASCULIN	405	65,85	10,18	MASCULIN	243	58	7,23
FEMININ	210	34,15	5,22	FEMININ	176	42	5,24
<u>PRIVE CATHOLIQUE (ENSEIGNEMENT GENERAL)</u>							

<u>TOTAL</u>	<u>427</u>	100	10,73	<u>TOTAL</u>	<u>289</u>	100	8,60
MASCULIN	276	65,10	6,93	MASCULIN	158	54,67	4,70
FEMININ	151	34,90	3,80	FEMININ	131	45,33	3,90
PRIVE LAÏC (ENSEIGNEMENT GENERAL)							
<u>TOTAL</u>	<u>188</u>	100	4,67	<u>TOTAL</u>	<u>130</u>	100	3,87
MASCULIN	129	68,61	3,24	MASCULIN	85	65,38	2,52
FEMININ	59	31,39	1,50	FEMININ	45	34,62	1,35
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE PUBLIC ET PRIVE							
<u>TOTAL</u>	<u>793</u>	100	20	<u>TOTAL</u>	<u>753</u>	100	22,42
MASCULIN	575	72,50	14,45	MASCULIN	554	73,57	16,48
FEMININ	210	27,50	5,55	FEMININ	199	26,43	5,94
<u>PUBLIC</u>	<u>670</u>	100	16,84	<u>PUBLIC</u>	<u>630</u>	100	18,75
MASCULIN	522	77,91	13,12	MASCULIN	484	76,82	14,40
FEMININ	148	22,09	3,72	FEMININ	146	23,18	4,35

Privé catholique (voir ci-dessus) :

Privé laïc : Néant. –

N. B. : Le pourcentage de chaque sexe de l'échantillon par rapport à chaque sexe de la population parente confirmerait aussi la représentativité de notre échantillon.

Annexe II : LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS PAR CLASSE SOCIALE, SEXE ET PAR TYPE D'ENSEIGNEMENT.

	Etablissements	Effectifs	C.S.		C.M.		C.P		G.	F.
			N.	%	N.	%	N	%		
A)	<u>Enseignement Général</u>									
1.	L. V. V.	275	83	30	73	26,50	119	43,50	198	77
2.	L. B. D	268	48	18	106	32,50	114	49,50	240	28
3.	L. J. K	175	35	20	59	33,50	81	46,50	-	175
4.	L. A. S	130	25	19,25	31	24	74	56,75	103	27
5.	L. A. / E. N. S.	109	32	29,50	20	18,50	57	52	74	35
6.	L. L. LAYE	59	-	-	12	20,50	47	79,50	49	10
7.	L. D. Z.	266	30	11,25	48	18,25	188	70,50	247	19
8.	L. C. D.	188	15	8	53	28,25	120	63,75	168	20
9.	L. F.	168	7	4	22	13	139	83	159	9
10.	L. A. F.	45	8	18	17	37,50	20	44,50	-	45
11.	L. G. B.	312	32	10,25	84	27	196	62,50	269	43
12.	L. M. S.	193	23	12	68	35,25	102	52,75	164	29
TOTAL.....		2188	338	15,50	593	27	257	57,50	1671	517
B)	<u>Enseignement Technique</u>									
13/ 1	L. T. D.	421	13	3	46	11	362	86	309	112
14/ 2	L. V. V.	117	21	18	31	26,50	65	55,50	83	34
15/ 3	L. L. LAYE.	38	-	-	8	21	30	79	38	-
16/ 4	L. T. A. P.	54	-	-	7	13	47	87	54	-
TOTAL.....		630	34	5,50	92	14,50	504	80	2155	663

**Annexe III : LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIVES PAR
CLASSE SOCIALE ET PAR SEXE.**

N°	Etablissement	Effectifs		C.S.		C.M.		C.P.		SEXE	
		N.	%	N.	%	N.	%	N.	%	G.	F.
<u>ENSEIGNEMENT GENERAL PRIVE</u>											
- <u>PRIVE CATHOLIQUE</u>											
17.1	Sacré cœur	111	-	44	39,50	31	23	36	32,50	84	27
18.2	Ste Marie (Hann)	79	-	66	83,50	13	16,50	-	-	49	30
19.3	JEANNE D'ARC	64	-	48	75	16	25	-	-	16	
20.4	Notre Dame	35	-	24	68,50	11	31,50	-	-	9	26
TOTAL		289		182	63	71	24,50	36	12,50	158	131
- <u>PRIVE LAÏC</u>											
21.1	Jean de la Fontaine	87		7	8	41	47,25	39	44,75	57	30
22.2	Papa G FALL	43		6	14	20	46,50	17	39,50	20	15
TOTAL		130		13	10	61	47	56	43	85	45
<u>ENSEIGNEMENT TECHNIQUE PRIVE CATHOLIQUE</u>											
23.1	St Michel		98	35	35	40	40	23	25	67	31
24.1	Jeanne d'Arc		11	9	77	2	23	-	-	3	4
25.3	Immaculée Concept		14	10	66,50	4	33,50	-	-	-	1
TOTAL			123	54	44	46	37,50	23	18,50	70	53

Annexe IV : TABLEAU RECAPITULATIF DES EFFECTIFS SCOLAIRES PAR CLASSE SOCIALE, SEXE ET PAR TYPE D'ENSEIGNEMENT.

TYPE D'ENSEIGNEMENT		EFFECTIFS	C.S	C.M	C.P	GARÇONS	FILLES
Enseignement général public	N	2 188	338	593	1 257	1 671	517
	%	65,11	15,44	27,10	57,46	49,73	15,30
Ens technique public	N	630	34	92	504	484	146
	%	18,75	5,40	14,60	80	14,47	4,35
TOTAL	N	2 818	372	685	1 761	2 155	663
	%	83,86	13,20	24,30	62,50	76,47	19,73
Ens général privé cathol	N	289	182	71	36	150	131
	%	8,60	63	24,50	12,50	4,70	3,90
E. privé laïc	N	130	13	61	56	85	45
	%	3,87	10	47	43	2,52	1,35
PRIVE TOTAL	N	419	195	132	92	243	176
	%	12,47	46,50	31,50	22	7,23	5,24
TOTAL	N	3 237	567	817	1 853	2 398	839
	%		17,50	25,25	57,25	74	26
Ens. Technique privée	N	123	54	46	23	70	53
	%	3,67	44	37,40	18,60	2	1,67
TOTAL	N	3 360	621	963	1 876	2469	891
	%	100,00	18,48	25,68	55,84	73,50	26,50

Annexe V :

-0- QUESTIONNAIRE ELEVES / ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

1. ETABLISSEMENT :

2. Classe : Terminale : (A, B, C, D, C, F, G) / / / / / / / / / / /

3. Prénoms : / / / / / / / / / / / /

4. Nom : / / / / / / / / / /

5. Sexe : / / / / / / / / / / /

6. Date et lieu de naissance : / / / / / / / / / /

7. Année d'entrée à l'école primaire : Octobre / / / / / / / / / /

8. Nom de l'école : /

9. CM2 : année d'entrée : Octobre : / / / / / / / / / /

10. Nom de l'école : /

11. Avez-vous redoublé le cm2 ? Oui / Non qui combien de fois ?

Fois.

12. Autre (s) redoublement (s) à l'école primaire : Oui / Non. Si Oui, quel (s)

cours ? (CI, CP, CE1, CE2, CM1 / / / / / / / / / /

13. Nom de l'école : /

14. **Classe de 6^{ème}** : Année d'entrée : Octobre / / / / / / / / / /

15. Etablissement public ou privé PU ou PR / / / / / / / / / / / / / / / /

16. Type d'établissement : /

18. **Classe de 3^{ème}** : année d'entrée : Octobre / / / / / / / / / /

19. Redoublement (s) en 3^{ème} : oui / non : si oui combien de fois ? __Fois.

Quelle (s) année (s) / / / / / / / / / / / / / / / /

20. A quel (s) établissement (s) ? /

21. Autre (s) redoublement (s) dans l'enseignement moyen : 6^e, 5^e, 4^e / / /

**ANNEXE VI RECENSEMENT NATIONAL 1976_REPARTITION DE
LA POPULATION SENEGALAISE RESIDENTE SELON LES
GROUPESQUINQUENNAUX ET L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE.**

SEXE MASCULIN

01	Chimistes, physiciens.....	435
02	Architectes, ingénieurs.....	629
03	Géomètre, techniciens.....	786
04	Marine et aviation.....	590
05	Supérieur Agriculture.....	274
06	Supérieur Santé	455
07	Subalternes Santé	3 165
08	Statisticiens	504
09	Economistes.....	70
11	Comptables.....	665
12	Juristes.....	491
13	Personnel Enseignant.....	12 894
14	Cultes religieux	143
15	Ecrivains, journalistes	359
16	Sculpteurs, peintres	2 90
17	Musiciens, acteurs.....	657
18	Athlètes, sportifs.....	134
19	Scientifiques N. C. A	812
	TOTAL.....	25 353
20	Cadres supérieurs.....	1 105
21	Directeurs, dirigeants.....	463

TOTAL.....	1 568
30 Chefs employés de bureau.....	539
31 Agents d'administration.....	2 956
32 Dactylos.....	1 290
.	
33 Employés comptabilité.....	4 365
34 Opérateurs	236
35 Chefs transports.....	584
36 Chefs trains receveurs.....	765
37 Facteurs, messagers.....	1 585
38 Opérateurs téléphones.....	537
39 Assimilés N. C. A.....	8 307
TOTAL.....	21 168
40 Directeurs.....	47
41 Gérants, commerce.....	1 044
42 Acheteurs, vendeurs.....	2 917
43 Agents commerciaux.....	747
44 Assurance immobilière.....	269
45 Employés de commerce.....	15 042
46 Personnel commercial.....	31 805
TOTAL.....	51 871
50 Directeurs Hôtel, café.....	40
51 Propriétaires gérants.....	465

52	Intendants économes.....	193
53	Cuisiniers, Serveurs.....	4 188
54	Employés de maison.....	625
55	Gardiens, femmes de ménage.....	6 173
56	Blanchisseurs	408
57	Coiffeurs, esthéticiens.....	267
58	Services protection.....	8 244
59	Spécialistes service.....	287
	TOTAL.....	20 890

60	Chefs exploitation.....	86
61	Exploitants agricoles.....	44 4 218
62	Travailleurs agricoles	512 955
63	Travailleurs forestiers	2 658
64	Pêcheurs, chasseurs.....	24 014
	TOTAL.....	983 931

70	Agents de maîtrise.....	382
71	Mineurs, foreurs puits.....	819
72	Ouvriers des métaux.....	264
73	Ouvriers du bois.....	96
74	Conducteurs d'appareils	60
75	Ouvriers textiles.....	6 360
76	Tanneurs, peaussiers.....	47
77	Ouvriers alimentation.....	7 398

78	Ouvriers des tabacs.....	69
79	Tailleurs, Couturiers.....	31 515
80	Ouvriers du cuir.....	5 251
81	Ebénistes, menuisiers.....	15 504
82	Tailleurs de pierres.....	89
83	Ouvriers des métaux.....	9 004
84	Mécaniciens, ajusteurs.....	20 657
85	Electriciens.....	6 647
86	Opérateurs radio.....	526
87	Plombiers, soudeurs.....	8 750
88	Bijoutiers, orfèvres.....	416
89	Potiers, verriers.....	554
90	Caoutchouc, plastique.....	215
91	Articles papiers.....	227
92	Compositeurs.....	854
93	Peintres.....	2 457
94	Ouvriers production.....	462
95	Maçons, charpentiers.....	20 621
96	Conducteurs machines.....	1 721
97	Engins terrassement.....	1 721
98	Engins transports.....	39 936
99	Manœuvres. C. A.....	17 370
	TOTAL.....	203 730
XI	Mendiants.....	59
X2	Déclaration imprécise.....	66 719

X3	Marabouts, féticheurs.....	7 699
X4	Non déclarés.....	26 836
X5	Sans objets (6 ans).....	535 218
X6	Aucune profession.....	459 674
	TOTAL.....	1 096 205
	TOTAL GENERAL.....	2 404 724

ANNEXE VII LISTE DES TABLEAUX

1	Evolution de la population active au cours du Vè plan.....	137
2	Evolution de la scolarisation selon l'UNESCO	154
3	Evolution de la scolarisation au Sénégal 1960-1976	156
4	Evolution des taux de scolarisation par niveau d'enseignement au Sénégal selon la Banque mondiale	156
5	Répartition de l'enseignement préscolaire par établissement et par classe au sénég. 1979-80	159
6	Effectifs par type d'enseignement au niveau préscolaire (public + privé et privé).....	160
7	Répartition des élèves par origine géographique (rural, urbain).....	177
8	Effectifs et pourcentages des élèves par origine géographique et par classe et par sociale.....	177
9	Effectifs et pourcentages de l'origine urbaine et rurale au sein de chaque classe sociale	179
10	Effectifs et pourcentages selon l'origine urbaine et rurale au sein de chaque classe sociale entre Dakar et le reste du Sénégal.....	180
11	Effectifs et pourcentages des ruraux et urbains au sein de chaque classe sociale, d'une part à Dakar, d'autre part dans le reste du Sénégal.....	181
12	Effectifs, pourcentages et taux de parité des urbains selon l'appartenance sociale à Dakar.....	183
13	Effectifs, pourcentages et taux de parité des ruraux selon l'appartenance sociale à Dakar.....	183
14	Effectifs, pourcentages et taux de parité des urbains selon l'appartenance sociale dans le reste du Sénégal.....	184
15	Effectifs, pourcentages et taux de parité des ruraux selon l'appartenance	

sociale dans le reste du Sénégal.....	184
16 Conditions de vie selon les classes sociales (effectifs et pourcentages par rapport à l'échantillon.....	187
17 Effectifs et pourcentages des conditions d'existence selon les classes sociales.....	189
18 Pourcentages des conditions d'existence au sein de chaque classe sociale.....	189
19 Conditions d'existence selon les classes sociales et l'origine Géographique (Dakar et le reste du Sénégal).....	191
20 Effectifs et pourcentages au sein de chaque classe sociale de l'aide intellectuelle.....	194
21 Effectifs et pourcentages de l'aide intellectuelle selon l'origine sociale dans l'échantillon.....	195
22 L'aide intellectuelle selon l'origine sociale et géographique (Dakar et le reste du Sénégal).....	196
23 Aide intellectuelle selon l'origine sociale à Dakar d'une part et le reste du Sénégal d'autre part.....	197
24 Moyens culturels par classe sociale (pourcentages).....	199
25 Répartition des moyens culturels par niveau au sein de chaque classe sociale.....	201
26 Répartition des moyens culturels par niveau au sein de chaque classe sociale entre Dakar et le reste du Sénégal.....	203
27 Pourcentages de moyens au sein de chaque classe sociale à Dakar d'une part et dans le reste du Sénégal d'autre part.....	205
27 bis. pourcentages selon les niveaux 1, 2 d'une part et 4, 5 d'autre part par classe sociale à Dakar et dans le reste du Sénégal.....	206
28 Répartition des élèves par origine parentale et par classe sociale.....	207

29	Comparaison parentale entre Dakar et le reste du Sénégal au sein de chaque classe sociale.....	210
30	Evolution des produits arachidières par rapport à la production agricole	217
31	Evolution de la valeur ajoutée agricole 1970-1974.....	219
32	La concentration géographique des entreprises.....	222
33	Tableau relatif au déficit de la balance commerciale.....	227
34	Pourcentages des intérêts nationaux et étrangers dans l'économie sénégalaise.....	230
35	Investissement et reflux cumulés de profits réalisés par les investissements étrangers de 1970 à 1977.....	234
36	Evolution de la répartition des salariés permanents, saisonniers et journaliers 1971-1974.....	242
37	Placement de la main-d'œuvre 1979-80.....	242
38	Evaluation des besoins de l'emploi selon le plan (1977-81).....	248
39	Flux annuels des diplômés 1971-1975.....	248
40	Répartition régionale des bourses de l'enseignement supérieur et de stages à des étudiants sénégalais en 1979-80.....	250
41	Distribution des élèves de terminales par classe sociale au niveau de chaque année de naissance.....	252
42	Distribution des années de naissance de l'échantillon.....	253
43	Distribution des élèves de terminales par année de naissance au sein de chaque classe sociale (effectifs et pourcentages).....	254
44	Pourcentages et effectifs des élèves à scolarité normale au sein de chaque classe sociale.....	254
44 bis.	taux de parité de cette scolarité normale par classe sociale.....	255
45	Distribution des élèves selon les classes sociales et l'origine géographique (Dakar et le reste du Sénégal).....	255

46	Effectifs et pourcentages par classe sociale des élèves ayant fréquenté les écoles maternelles.....	259
47	Effectifs et pourcentages des élèves ayant fréquenté l'école maternelle à Dakar et dans le reste du Sénégal.....	260
48	Les âges de scolarisation selon l'origine sociale des élèves.....	262
49	Pourcentages de la scolarisation à 6, 7 et 8 ans des élèves selon l'origine sociale.....	262
50	Répartition des élèves âgés de 4 et 5 ans par classe sociale (effectifs, pourcentages, taux de parité).....	264
51	Répartition des élèves âgés de 6 ans par classe sociale (effectifs, pourcentages, taux de parité).....	264
52	Répartition des élèves âgés de 7 ans par classe sociale (effectifs, pourcentages, taux de parité).....	264
53	Répartition des élèves âgés de 8 ans par classe sociale (effectifs, pourcentages, taux de parité).....	265
54	Tableau récapitulatif de la répartition des élèves âgés de 4-5, 6, 7, 8 ans et plus par classe sociale (pourcent.)	265
55	Répartition des élèves des classes supérieures par âge d'entrée à Dakar (effectifs et pourcentages).....	268
56	Répartition des élèves des classes moyennes par âge d'entrée à Dakar et dans le reste du Sénégal (effectifs et pourcentages).....	269
57	Répartition des élèves des classes populaires par âge d'entrée à Dakar et dans le reste du Sénégal (effectifs et pourcentages).....	271
58	Tableau récapitulatif des âges de scolarisation selon les classes sociales.....	273
59	Scolarité normale, pourcentage et effectifs selon les classes sociales.....	278
60	Pourcentages des redoublements par classe sociale rapportés à l'effectif de chaque classe des trois classes et de l'échantillon.....	278

61	Tableau général des pourcentages de scolarité normale et des redoublements par classe sociale.....	279
62	Répartition par effectifs et pourcentages des élèves selon l'origine sociale et géographique (Dakar et le reste du Sénégal) dans la scolarité normale.....	281
63	Répartition par effectifs et pourcentages des élèves selon l'origine sociale et géographique (Dakar et le reste du Sénégal) dans les redoublements.....	282
64	Répartition des élèves selon les années de naissance et l'origine sociale dans la scolarité normale (effectifs et pourcentages).....	283
65	La répartition des élèves selon l'origine sociale et les années de naissances dans la scolarité normale entre Dakar et le reste du Sénégal (effectifs).....	287
66	Répartition des élèves dans la scolarité normale selon l'origine sociale entre Dakar et le reste du Sénégal (effectifs et pourcentages).....	287
67	Répartition des élèves par classe sociale et par année de naissance dans les redoublements.....	289
68	Distribution des redoublements par année de naissance selon les classes sociales.....	292
69	Tableau des redoublements selon les classes sociales et les années de naissances entre Dakar et le reste du Sénégal.....	295
70	Répartition des élèves selon les classes sociales dans les redoublements entre Dakar et le reste du Sénégal.....	276
71	Tableau du nombre de redoublements selon les classes sociales et les années de naissances :	
	a) Dakar	
	b) Le reste du Sénégal.....	297
72	Les cycles et les cours redoublés par classe sociale.....	301
73	Pourcentages et effectifs globaux du nombre de redoublements par classe	

sociale.....	306
74 Pourcentages et effectifs globaux du nombre de redoublements par classe sociale à chaque niveau.....	306
75 Les cours redoublés : pourcentages et effectifs par niveau au sein de chaque classe sociale.....	310
76 Pourcentages des redoublements par cours et par classe sociale entre Dakar et le reste du Sénégal.....	313
77 Pourcentages des redoublements pour les autres cours et par classe sociale entre Dakar et le reste du Sénégal.....	313
78 Répartition des élèves par année de naissance et classe sociale en effectifs et pourcentages selon l'échantillon	318
79 Distribution des élèves de terminales par classe sociale selon les années de naissance.....	319
80 Parité selon les classes sociales par âge.....	320
81 Tableau des pourcentages cumulés des âges selon les classes sociales.....	323
82 Distribution des élèves par sexe au sein de chaque classe sociale (effectifs et pourcentages).....	327
83 Distribution au niveau de chaque sexe des classes sociales (pourcentages) selon l'échantillon.....	328
84 Distribution au niveau de chaque classe sociale des garçons et filles (pourcentages).....	328
85 Chances d'accès aux classes terminales pour les classes sociales, les classes populaires étant prises comme base de rapport par sexe.....	329
86 Pourcentages des élèves par sexe entre Dakar et le reste du Sénégal.....	330
87 Distribution des élèves par sexe et par classes sociale entre Dakar et le reste du Sénégal.....	330
88 Pourcentages de chaque classe sociale par sexe entre Dakar et le reste du	

Sénégal.....	330
89 Distribution par sexe au sein de chaque classe sociale entre Dakar et le reste du Sénégal.....	331
90 Pourcentages de chaque sexe par classe sociale entre Dakar et le reste du Sénégal.....	332
91 Pourcentages de chaque sexe et par classe sociale dans les effectifs globaux de Dakar d'une part et dans le reste du Sénégal d'autre part.....	332
92 Répartition par sexe entre Dakar et le reste du Sénégal au sein de chaque classe sociale.....	333
93 Répartition du personnel enseignant par qualification selon les établissements scolaires (enseignant général) à Dakar et dans le reste du Sénégal.....	336
94 Répartition des enseignants par nationalité et par discipline selon les établissements (Lycées).....	337
95 Comparaison du contenu social du Lycée Van Vollenhoven et Lycée Blaise DIAGNE.....	341
96 Répartition régionale des médecins au Sénégal.....	360

ANNEXE VIII SIGLES EMPLOYES DANS CETTE THESE

A :	Agrégé
A.E :	Adjoint d'enseignement
A.O.F :	Afrique Occidentale Française
B.A. :	Bi Admissibilité Agrégation
BAC :	Baccalauréat
B.C.E.A.O :	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
B.E :	Brevet Elémentaire
B.E.P :	Brevet d'Etudes Professionnelles
B.E.P.C :	Brevet d'Etudes du 1er Cycle
B.P :	Brevet Professionnel
B.T.S :	Brevet de Technicien Supérieur
C.A.P:	Certificat d'Aptitude Pédagogique
C.A.P :	Certificat d'Aptitude Professionnelle
C.D.E.A.O:	Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest
C.E₁ :	Cours Elémentaire 1ère année
C.E₂ :	Cours Elémentaire 2ème année
C.E.A .O :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
C.E.E :	Communauté Economique Européenne
C.E.G :	Collège d'Enseignement Général
C.E.M.G :	Collège d'Enseignement Moyen Général
C.E.M.T :	Collège d'Enseignement Moyen Technique
C.E.P.E :	Certificat d'Etudes Primaires Elémentaire
C.E.S :	Collège d'Enseignement Secondaire
C.I :	Cours d'Initiation
C.M.1 :	Cours Moyen Première Année

C.M.2 :	Cours Moyen Deuxième Année
C.M :	Classe Moyenne
C.P :	Classe Populaire
C.P :	Cours Préparatoire
D.E.U.G :	Diplôme d'Etude Universitaire Générale
D.E.F.M :	Diplôme de Fin d'Etudes Moyennes
E.M :	Enseignement Moyen
E.S :	Enseignement Secondaire
F.A.O :	Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture
IFAN :	Institut Fondamental d'Afrique Noire
F.M.I :	Fond Monétaire International
M.E.N :	Ministère de l'Education Nationale
M.E.S :	Ministère de l'Enseignement Supérieur
P.C :	Professeur certifié
P.C.E.G :	Professeur de C.E.G
P.F.A :	Parti de la Fédération africaine
P.I.B :	Produit Intérieur Brut
P.S :	Parti Socialiste
U.M.O.A:	Union Monétaire Ouest Africaine
UNESCO:	Organisation des Nations unis pour l'Education, la Science et la Culture

**ANNEXE IX SIGLES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
UTILISES DANS CETTE THESE**

L.A.F:	Lycée Ameth FALL
L.T.A.P :	Lycée Technique André PEYTAVIN
L.A.S :	Lycée Abdoulaye SADJI
L.B.D :	Lycée Blaise DIAGNE
L.C.D :	Lycée Charles DEGAULLE
L.T.D :	Lycée Technique DELAFOSSE
L.D.Z :	Lycée Djinabo de Ziguinchor
L.A/E.N.S :	Lycée d'Application de l'Ecole Normale Supérieure
L.F :	Lycée Faidherbe.
L.G.B :	Lycée Gaston Berger
L.J.F.K:	Lycée John F. KENNEDY
L.M.S:	Lycée Malick SY
L.V.V:	Lycée Van VOLLENHOVEN

ANNEXE X LISTES DES CARTES ET GRAPHIQUES DE LA THESE

N°1	Densités de la population et villes du Sénégal.....	135
N°2	Taux de scolarisation.....	164
N°3	Pourcentages par tranche d'âge et d'année de naissance selon la classe sociale des élèves de terminales (1979-80)....	285
N°4	Pourcentages des redoublements cumulés et des redoublements par tranche d'âge selon les classes sociales des élèves de terminales (1979-80).....	291
N°5	Effectifs des redoublements par cours et par classe sociale des élèves de terminales (1979-80).....	304
N°6	Pourcentages des redoublements par cours et par classe sociale des élèves de terminales (1979-80).....	305
N°7	Pourcentages des redoublements par cours, et par cycles d'enseignement selon chaque classe sociale des élèves de terminales (1979-80).....	311
N°8	Pourcentages des années de naissance cumulées des élèves de terminales de la cohorte 1979-80, selon les classes sociales.....	322
N°9	Pourcentages cumulés par classe sociale selon les âges.....	325